

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/ANA/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHAUSSERAY, Laurent - 05.57.92.83.81 laurent.chausseray@aviation-civile.gouv.fr ARTIGLIERI, Béatrice - 05.57.92.83.82 beatrice.artiglieri@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Aérodromes" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	HORY, Vincent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Définition : INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE DOMAINE AEROPORTS - DSAC/SUD-OUEST/SR/ANA/AER

Participe à l'homologation des pistes et au suivi de certification des exploitants d'aérodromes, en fonction des qualifications de surveillance détenues.

Tâches :

Il participera notamment à la mise en oeuvre du plan de surveillance de la DSAC-SO dans le domaine Aéroports (inspections, audits, suivis de plans d'actions correctives).

Il apportera un soutien aux autres activités de la subdivision en tant que de besoin.

Sa compétence pourra être utilisée sur l'ensemble du territoire de la DSAC-SO.

Il participera au suivi de la notification et de l'analyse des événements et incidents disponibles dans la base de donnée ECCAIRS (PSE)

Il pourra assurer les permanences d'Enquêteur de Première Information (EPI)

Ce poste pourra évoluer vers d'autres qualifications de surveillance du domaine aéroportuaire dont la fonction d'auditeur de certification aéroportuaire

Profil - Qualification :

Profil - Qualification :

- Réglementation nationale et européenne relatives à la sécurité aéroportuaire
- Processus d'homologation des pistes
- Techniques d'inspection et d'audit
- Procédures de surveillance de la DSAC
- Processus de réalisation R3 de la DSAC
- Utilisation des logiciels bureautiques
- Utilisation de l'outil Q-Pulse (suivi du plan de surveillance)
- Pratique de l'anglais

Compétences Générales :

* Expression écrite & orale

Savoir rédiger, capacité à rédiger un rapport

Savoir exposer avec aisance

* Management de projet

Savoir suivre un projet

Anglais : lecture et compréhension de la réglementation européenne

Savoir-faire :

-Faire preuve d'organisation personnelle et d'autonomie

-Avoir le sens du contact avec l'extérieur

-Disponibilité pour des missions et aptitude à travailler en équipe

-Faire preuve de qualité d'écoute et de propositions

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés. Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/ANA/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHAUSSERAY, Laurent - 05.57.92.83.81 laurent.chausseray@aviation-civile.gouv.fr ARTIGLIERI, Béatrice - 05.57.92.83.82 beatrice.artiglieri@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Aérodromes" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	LEBOEUF, Patrice

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE DOMAINE AEROPORTS - DSAC/SUD-
OUEST/SR/ANA/AER

Participe à l'homologation des pistes et au suivi de certification des exploitants d'aérodromes, en fonction des qualifications de surveillance détenues.

Tâches :

Il participera notamment à la mise en oeuvre du plan de surveillance de la DSAC-SO dans le domaine Aéroports (inspections, audits, suivis de plans d'actions correctives).

Il apportera un soutien aux autres activités de la subdivision en tant que de besoin.

Sa compétence pourra être utilisée sur l'ensemble du territoire de la DSAC-SO.

Il participera au suivi de la notification et de l'analyse des événements et incidents disponibles dans la base de donnée ECCAIRS (PSE)

Il pourra assurer les permanences d'Enquêteur de Première Information (EPI)

Ce poste pourra évoluer vers d'autres qualifications de surveillance du domaine aéroportuaire dont la fonction d'auditeur de certification aéroportuaire

Profil - Qualification :

- Réglementation nationale et européenne relatives à la sécurité aéroportuaire
- Processus d'homologation des pistes
- Techniques d'inspection et d'audit
- Procédures de surveillance de la DSAC
- Processus de réalisation R3 de la DSAC
- Utilisation des logiciels bureautiques
- Utilisation de l'outil Q-Pulse (suivi du plan de surveillance)
- Pratique de l'anglais

Compétences Générales :

* Expression écrite & orale

Savoir rédiger, capacité à rédiger un rapport

Savoir exposer avec aisance

* Management de projet

Savoir suivre un projet

Anglais : lecture et compréhension de la réglementation européenne

Savoir-faire :

-Faire preuve d'organisation personnelle et d'autonomie

-Avoir le sens du contact avec l'extérieur

-Disponibilité pour des missions et aptitude à travailler en équipe

-Faire preuve de qualité d'écoute et de propositions

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés. Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Chef de subdivision*DS-SO/SR/OPA/TRA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/OPA/TRA Subdivision travail aérien (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-SO/SR/OPA/TRA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GREMY, François - 05.57.92.82.81 francois.gremy@aviation-civile.gouv.fr MORNON, Christophe - 05.57.92.83.71 christophe.mornon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "TA AG" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	OBSER, Bernard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE LA SUBDIVISION Travail Aérien au sein de la division Opérations Aériennes

Encadre les agents de la subdivision travail aérien

Anime et coordonne le travail à effectuer en matière de travail aérien (SPO, NCC, arrêté de 1991), des manifestations aériennes, d'aéronefs télépilotes

Mission principale:

- Effectue le suivi (approbations de documents, audits et inspections) des sociétés de travail aérien de la DSAC SO et des opérateurs SPO, NCC, dont la DSAC SO est en charge,
- Met en oeuvre la réglementation relative aux SPO, NCC et NCO,
- Participe à la délivrance des dérogations au règlement SERA pour les survols à basse altitude et des autorisations de travail aérien des sociétés étrangères,
- Assure le suivi de la réglementation dans le domaine de compétence,
- Délivre les avis techniques auprès des préfetures pour les demandes de manifestations aériennes,
- Participe à l'évolution de la réglementation aéronefs télépilotes, et assure la surveillance des opérateurs drones,
- Traitement des dossiers de vols à sensations,
- Poste permettant d'assurer la fonction d'EPI,

Profil - Qualification :

- connaître la réglementation relative au Travail Aérien (arrêté de 1991) et la réglementation AIR OPS (SPO, NCC et NCO)
- connaître la réglementation des aéronefs télépilotes, des manifestations aériennes et les techniques d'audits
- savoir animer une équipe
- savoir analyser et faciliter la résolution des problèmes
- coopérer dans une équipe en recherchant l'efficacité collective
- s'adapter à ses interlocuteurs

Il est porté à la connaissance des candidats que le poste proposé est susceptible d'évoluer dans le cadre de l'organisation de la DSAC/SO.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/OPA/TRA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/OPA/TRA Subdivision travail aérien (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/OPA/TRA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	OBSER, Bernard - 0557928280 bernard.obser@aviation-civile.gouv.fr GREMY, François - 0557928281 francois.gremy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	SONNINO, Alain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR SURVEILLANCE TRAVAIL AERIEN - DSAC/SUD-OUEST/SR/OPA/TA

- En charge des avis Manifestations aériennes
- En charge du suivi des opérateurs de travail aérien sur le périmètre de la nouvelle Aquitaine (appareils Annexe II ou SPO) et NCC.
- Suivi des opérateurs d'aéronefs télépilotés
- Vol à sensations : étude des manuels d'exploitation
- Mise en oeuvre de la réglementation UE (SPO, NCC, NCO)

Activités principales

- SPO/NCC : Etude de Listes minimales d'équipements, manuels d'exploitation, participation aux audits / inspections des exploitants
- Travail aérien (arrêté de 91): étude des manuels d'activités particulières, participation aux audits d'exploitation
- délivrance des dérogations aux hauteurs de survol en et hors agglomérations, autorisations haut risque
- délivrance des autorisations de travail aérien pour les sociétés et les aéronefs étrangers,
- Organismes de formation DNC : délivrance et maintien de l'agrément,
- Manifestations aériennes : étude technique des dossiers de demande, visites de sites, participation aux avis techniques aux préfetures, représentation aux manifestations aériennes de grande importance
- Suivi des opérateurs drones, participation aux diverses réunions de développement, étude documentaire des dossiers d'opérateurs

Profil - Qualification :

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

- Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné
- Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit
- Connaissance de l'exploitation des opérateurs soumis à des obligations
- Anglais écrit
- Expérience du pilotage appréciée pour les inspecteurs dans les domaines opérations/navigabilité et personnels navigants

Savoir faire :

- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans les délais limités
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/SUR Division sûreté (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GILLET, Thierry - 05 57 92 81 21 thierry.gillet@aviation-civile.gouv.fr MORNON, Christophe - 05 57 92 83 71 christophe.mornon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Sûreté/SUR" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02/07/15.
Personne remplacée :	MOUNAL, Christelle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE SURVEILLANCE - DSAC/SUD-OUEST/SR/SUR

Sous l'autorité du chef de la division sûreté,

Participe :

- à l'instruction des programmes de sûreté des opérateurs.
- à la délivrance, au suivi et au renouvellement des autorisations administratives et agréments relatifs à la sûreté (surveillance initiale et continue).
- au contrôle de l'application de la réglementation relative aux mesures de sûreté et au suivi de la mise en conformité.
- à la formulation d'avis techniques sur l'aspect sûreté des projets des exploitants d'aérodrome.
- Planifie, prépare, réalise les inspections sur site et suit les actions correctives.

Assure la coordination et le suivi des inspections ciblées pour tous les aérodromes de la DSAC/SO.

Participe :

- à l'élaboration de la réglementation locale.
- à l'organisation des CLS et à la coordination, avec les autorités préfectorales et les services locaux pour les aérodromes de la DSAC-SO.
- à la gestion, à la fabrication des titres de circulation des aérodromes ainsi que des autorisations d'accès des véhicules des aérodromes de la DSAC-SO.
- à la sensibilisation des personnels en matière de sûreté.
- à la démarche qualité de la DSAC-SO.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

- Très bonne connaissance de la réglementation française, européenne et OACI dans le domaine de la sûreté et de leur mise à jour
- Maîtrise de la langue anglaise
- Connaissance du fonctionnement aéroportuaire et de ses différents acteurs
- Avoir suivi avec succès la formation et l'examen d'inspecteur (Certification)

Acquis professionnels :

- Possible en premier poste
- Instruction des programmes de sûreté et des dossiers de demande d'autorisation administrative et d'agrément

Formation initiale et continue en matière de sûreté des aéroports

Spécificités du poste

Certification nécessaire,

Déplacements fréquents sur les aérodromes de la DSAC-SO

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-Chef de programme*DSNA/SDPS/NAE
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/SDPS/NAE Pôle navigation AIS espace (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DSNA/SDPS/NAE
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BARANES, Sophie - 01.58.09.48.12 BARNOLA, Philippe - 01.58.09.49.01
Personne remplacée :	TANGUY, Sébastien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

Chef de programme.

Pôle règlementaire et suivi de la stratégie dans les domaines procédures de navigation aérienne, information aéronautique, espace aérien, au plan national et européen.

- Assure en tant que point focal de la PRO012, la veille règlementaire dans les domaines information aéronautique et espace aérien ;
- Apporte une expertise ou un arbitrage aux entités de la DSNA (interprétation des textes) ;
- Suit l'évolution de la réglementation et fournit une expertise à la DTA en amont de l'élaboration des textes et lors de la consultation par la DTA sur des projets matures ;

Pour les domaines de sa responsabilité :

- En coordination avec les directeurs de programmes et les responsables de portefeuilles concernés, contribue au suivi des projets, programmes et activités, s'assure de l'application des principes de pilotage et de gouvernance DSNA, assure la coordination avec le pôle PLN pour ce qui concerne le pilotage budgétaire, contribue à la gestion des risques au niveau des projets et portefeuilles.
- Tient à jour le référentiel documentaire des projets relevant de son périmètre, en coordination avec les chefs de projets et responsables de portefeuilles concernés et le pôle PLN.
- Elabore des réponses à appel à projets européens en application de la PRO_DSNA_028 et suit le contrat techniquement et administrativement,
- Participe en tant que de besoin aux comités de pilotage des projets
- Participe aux revues de portefeuilles,
- Participe aux groupes de travail français et européen,
- Participe en tant que de besoin aux travaux de préparation et de gestion de partenariats,
- En tant que de besoin établit ou participe à l'élaboration de certains cas d'affaire (business case) et certaines études coûts/bénéfice,
- Contribue au pilotage de l'interprogramme en application de la PRO_DSNA_029
- Participe potentiellement et ponctuellement aux activités de l'UA3P (unité d'Appui au pilotage des Projets, Programmes et Portefeuilles,
- Participe potentiellement à toute activité du pôle.
- Participe potentiellement à toute activité du pôle.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance approfondie des procédures IFR de l'AIM/IS
- Connaissance de l'espace aérien (organisation/gestion) et de la circulation aérienne,
- Connaissance de la réglementation aérienne (SERA, RCA3, RCA4)
- Anglais

Qualités requises :

- Esprit d'analyse et de synthèse
- Goût pour la coordination interne et externe

Formation d'intégration : Gestion de projet (formation UA3P puis le cas échéant certification Prince 2)

Le cas échéant formation MSP (Programmes) et aux CBA (Cost Benefice Analysis)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-Chef de programme*DSNA/MSQS
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/MSQS Mission sécurité qualité sûreté (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DSNA/MSQS
Filière / Métier :	Elaboration et éval. des politiques publiques Responsable d'une politique sectorielle
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	ROBIN, Loïc - 01.58.09.47.20 DEHARVENGT, Stephane - 01.58.09.47.69
Personne remplacée :	DETIENNE, Jean-François

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de programme sûreté de la mission du MSQS ;

Développement du système de management pour le domaine de la sûreté et contrôle de sa bonne application ;

Tâches :

- participe au développement et au maintien du système de management de la DSNA pour ce qui concerne le domaine de la sûreté ;

- protection de la DSNA : personnes, infrastructures, équipements, biens matériels et immatériels, inclut la sécurité des systèmes d'information SSI,

- collaboration de la DSNA à la sûreté aérienne, inclut la défense aérienne ;

- apporte son soutien aux entités de la DSNA pour l'application des règlements dans le domaine de la sûreté et la mise en oeuvre des politiques et plans de sûreté DSNA ;

- développe et fait vivre le plan de sécurité opérateur (PSO) DSNA en liaison avec les entités concernées et assure le suivi de sa mise en application ;

- participe aux activités Eurocontrol du domaine "security" ;
- participe aux audits internes du système de management de la DSNA.

Responsabilité en matière de sécurité/sûreté/qualité/environnement :

- assure la bonne diffusion du référentiel sûreté applicable par la DSNA ;
- valide les rapports d'audit en tant que responsable d'audit.

Profil - Qualification :

- expérience souhaitable dans le domaine sûreté et/ou navigation aérienne,

- esprit méthodique et de synthèse ;

- aptitude au travail en équipe ;

- capacité à animer un projet.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-Chargé de projet*DSNA/MSQS/SSYS/F
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/MSQS/SSYS/F Division sécurité des systèmes (Farman) (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*DSNA/MSQS/SSYS/F
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Chef de programme SMI
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LEFEBVRE, Elisabeth - 01.58.09.42.82 ROBIN, Loïc - 01.58.09.47.20
Personne remplacée :	SENEGAS, Olivier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de programme travaux européens sur les études de sécurité ;
pilote ou participe aux activités de déclinaison de la réglementation européenne dans le référentiel national des études de sécurité de la DSNA, de suivi de dossiers de sécurité identifiés, d'assistance méthodologique, de formation sur les études de sécurité, de prise en compte des travaux européens, de coopération internationale dans le domaine.

Tâches :

- vérifie des dossiers de sécurité identifiés en termes de méthodologie appliquée;
- est le point de contact de la DSAC pour le suivi des dossiers de sécurité identifiés ;
- assiste méthodologiquement les coordonnateurs des études de sécurité ;
- organise et participe à la formation/communication dans le domaine des études de sécurité ;
- pilote ou participe à la rédaction de guides et référentiels techniques ;
- pilote ou participe à des groupes de travail en interne DSNA ;
- pilote ou participe à des études dans la division en vue de définir de nouvelles méthodologies conformes aux réglementations européennes ;
- participe à des projets ou groupes de travail au niveau national ou européen ;
- pilote ou participe à l'évaluation ou la mise en oeuvre d'outils relatifs aux études de sécurité ;
- peut-être amené à piloter la réalisation de marchés publics en support aux activités susmentionnées ;

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :

- vérifie les plans et/ou dossiers de sécurité sur lesquels il exerce un suivi MSQS du plan et/ou dossier de sécurité (méthodologie) ;
- valide les rapports d'audit en tant que responsable d'audit,
- donne un avis formel sur les réponses aux écarts et observations de son domaine de compétence (projets de réponse aux audits externes et réponses aux audits internes)

Formation d'intégration :

- études de sécurité
- techniques d'audits

Profil - Qualification :

- techniques, méthodes et démarche études de sécurité ;
- initiation au contrôle aérien ;
- connaissance des systèmes opérationnels dont ceux du CAUTRA ;
- connaissance du contexte réglementaire international et national en matière de gestion de la sécurité (ESARRs, Exigences Communes etc...)
- bon niveau d'anglais,
- outils bureautiques (word, Excel, power-point etc...)
- esprit de synthèse ;
- sens de l'organisation et méthode ;
- bon relationnel
- autonomie

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/SUR Division sûreté (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GILLET, Thierry - 05.57.92.81.21 thierry.gillet@aviation-civile.gouv.fr MORNON, Christophe - 05.57.92.93.71 christophe.mornon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MARLIER, Annabelle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Définition : INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE en sûreté

Sous l'autorité du chef de la division sûreté participe :

- au contrôle de l'application de la réglementation relative aux mesures de sûreté et assure le suivi de la mise en conformité ;
- à l'élaboration de la réglementation locale ;
- à l'organisation, pour les aéroports de la DSAC/SO, de la coordination au niveau local avec l'autorité préfectorale et les services compétents de l'Etat (Comité Local de Sûreté, Comité Opérationnel de Sûreté) ;
- à la délivrance des autorisations administratives et agréments relatifs à la sûreté ;
- à l'instruction des programmes de sûreté des opérateurs ;
- à la formulation d'avis techniques sur l'aspect sûreté des projets des exploitants d'aéroports ;
- à la gestion des titres de circulation des aéroports ;
- à la démarche qualité ;
- à la sensibilisation des personnels DGAC en matière de sûreté.

Profil - Qualification :

- Très bonne connaissance des réglementations françaises, européennes et OACI dans le domaine de la sûreté et de leur mécanisme d'élaboration
- Connaissance du fonctionnement aéroportuaire et de ses différents acteurs
- Capacité à effectuer des déplacements réguliers sur les aéroports de la DSAC/SO
- Capacité d'analyse et rédactionnelle de rapports d'inspection
- Goût et aptitude pour la mise en oeuvre d'une démarche qualité
- Sens de l'organisation, de la planification et de la méthode
- Goût et aptitude pour l'animation de réunions formelles et de groupes de travail
- Sens du contact, de la concertation, du dialogue et de la négociation
- Connaissance de la langue anglaise souhaitable

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/SG/SIB
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/SG/SIB Pôle Support Informatique et Bureautique (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/SG/SIB
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'ouvrage d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRIOL, Xavier - 05.62.14.50.64 xavier.briol@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Confirmé

Chef de projet

Le pôle SIB comprend trois activités majeures :

- Sécurité des Systèmes d'Informations sur le SI Bureautique ;
- Centre de Support et Infrastructure, en charge du support bureautique et informatique, du MCO Matériel et de l'infrastructure ;
- Développement et Support aux Applications, en charge du développement de logiciels DTI (Congés, réservation, OSIRIS...), de la maîtrise d'ouvrage sur divers projets et de la gestion des projets PFIS ;

La Plateforme d'Ingénierie Système (PFIS) s'inscrit dans la ligne de service «Environnement métier» et consiste à mettre à disposition des autres domaines de la DTI, les applications outillant le cycle en V d'un système (modélisation, exigences, tests, cycle de de vie MCO).

Tâches :

Le candidat retenu intégrera l'équipe Développement et Support aux Applications et sera amené à collaborer étroitement avec les deux autres activités du pôle SIB.

Il organisera et pilotera le recours à des prestataires externes du pôle SIB pour :

- assurer la maîtrise d'ouvrage de projets informatiques DTI ;
- assurer la coordination entre l'industriel, en charge du développement et du paramétrage des applications de la PFIS et les utilisateurs de la PFIS qui sont aujourd'hui principalement les domaines ATM et DSO ;

Il pourra, en fonction de ses connaissances du développement logiciel contribuer ou développer des applications DTI.

Profil - Qualification :

Le chef de projet a un profil confirmé en informatique et en gestion de projet.

Il sait évaluer une solution informatique et concevoir le plan de projet en tenant compte des évolutions technologiques. Il maîtrise les méthodes d'organisation et d'animation d'une équipe, de conduite de projet dans toutes ses composantes.

D'un profil technique le chef de projet a des compétences fortes en formalisation de livrables projets (dossiers de spécifications, analyses techniques, rapport de tests, communication, etc).

Il connaît les principes de la commande publique et des marchés et est sensibilisé à la sécurité des systèmes d'information (SSI).

Enfin une connaissance de la DTI et de ses métiers est nécessaire ou à acquérir prioritairement à la prise de poste.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DEL/PIC/DIR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DEL/PIC/DIR Délégation Picardie (BEAUVAIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/PIC/DIR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LINKE, Florian - 03.44.11.49.01 florian.linke@aviation-civile.gouv.fr MIARA, Pascal - 03 44 11 49 11 pascal.miara@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance " AG et RDD" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	Lucas MUSSO
Personne remplacée :	MUSSO, Lucas

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - Délégation Picardie - DSAC/NORD

Inspecteur de surveillance en charge de l'instruction des demandes d'autorisations administratives et du contrôle des prestataires et exploitants dans les domaines concernés, d'une part, et en tant que de besoin du suivi des organismes de formation, d'autre part.

Sous l'autorité du délégué régional de l'Aviation civile de Picardie,

- informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat d'agrément, attestation, autorisation, avis sur dérogation...),
- examine la documentation fournie par le demandeur,
- examine et répond aux demandeurs s'agissant des documents d'urbanisme (PLU, SCOT...),
- vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens, procédures et la faisabilité des projets (manifestations aériennes),
- propose la rédaction des autorisations sollicitées,
- prépare les avis aux préfets sur les dossiers manifestations aériennes, les dérogations de survol, les plateformes privés, les dossiers obstacles, SPO et travail aérien et drones,
- audite les exploitants SPO,
- instruit les dossiers MAP, agréments DNC et ULM
- participe aux réunions portant sur les nuisances sonores (notamment les CCE) et traite les dossiers s'y rapportant,
- peut suppléer sur les missions de circulation aérienne et le suivi des organismes de formation.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Réglementation relative aux ULM, manifestations aériennes, travail aérien, opération spécialisées (SPO)
- Techniques d'inspection et d'audit
- Anglais lu et écrit

Savoir-faire :

- faire preuve de qualités relationnelles d'écoute et de propositions
- savoir gérer les situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DEL/NPC/AT/AG
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DEL/NPC/AT/AG Délég. Nord-Pas de Calais - Subdivision AG, aérodromes (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/NPC/AT/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/04/19
Renseignement complémentaire :	BRETON, Laurent - 03.20.16.18.01 laurent.breton@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "domaine : PN spécialité LIC" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	BOUDALIEZ, Antoine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Traitement des titres aéronautiques des navigants, organisation des examens théoriques, participation à la démarche de surveillance des ATO et DTO.

Assure la délivrance et le maintien de la validité des titres aéronautiques
Assure l'organisation des examens théoriques
Assure le suivi de la réglementation dans le domaine des licences du personnel navigant
Assure la désignation des testeurs en vol
Participe à la démarche de surveillance des ATO et DTO

Contribue au processus R4 et au fonctionnement local du PSE en réalisant l'analyse des incidents liés au domaine

Sera conduit, le cas échéant, à assurer les fonctions d'enquêteur de première information pour le compte du BEA.

Profil - Qualification :

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
Qualités relationnelles
Sens des relations humaines
Rigueur et discrétion
Savoir conduire des inspections et des contrôles
Anglais général et aéronautique

En cas de besoin, les formations aux réglementations techniques spécifiques au domaine seront assurées.

De même, la formation aux fonctions d'EPI pourra être assurée.

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- Au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- Au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DEL/NPC/AT/AG
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DEL/NPC/AT/AG Délég. Nord-Pas de Calais - Subdivision AG, aérodromes (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/NPC/AT/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRETON, Laurent - 03 20 16 18 01 laurent.breton@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance dans les domaines OPS - Aviation générale selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	DALMAU, Martin

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

IOPS. Traitement des dossiers relatifs au travail aérien, aux manifestations aériennes, aux activités récréatives et sportives ainsi qu'à l'exploitation de l'espace aérien.

Assure le traitement des dossiers relatifs au travail aérien (dérogations de survol, héligrutages, suivi des sociétés d'aéronefs télépilotés et surveillance des opérations)

Assure le rôle d'auditeur dans les domaines SPO/NCC

Assure le traitement des dossiers de demandes de manifestations aériennes

Assure le traitement des dossiers relatifs aux activités récréatives et sportives y compris volet espace aérien (parachutages, aéromodélisme, lâchers de ballons, feux d'artifice, lasers et skytracers,...)

Assure le traitement des dossiers liés à l'exploitation de l'espace aérien (ZRT,ZIT)

Contribue au processus R2, R5, R8 et au fonctionnement local du PSE en réalisant l'analyse des incidents liés au domaine

Sera conduit, le cas échéant, à assurer les fonctions d'enquêteur de première information pour le compte du BEA.

Profil - Qualification :

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Qualités relationnelles

Savoir conduire des inspections et des contrôles

Qualités rédactionnelles

Savoir utiliser les logiciels informatiques de cartographie

Anglais général et aéronautique

En cas de besoin, les formations aux réglementations techniques spécifiques aux domaines seront assurées.

De même, la formation aux fonctions d'EPI pourra être assurée.

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N-Spécialiste exploitation*C-N/EXPL/CTRL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/CTRL Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Contrôle (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-N/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GINGUENE, Lise-Hélène - 01.69.57.65.63 lise-hélène.ginguene@aviation-civile.gouv.fr COLSON, Jonathan - 01.69.57.65.50 jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LAFABRIE, Maxime

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste exploitation - Subdivision contrôle -

MISSION :

Sous l'autorité du chef de subdivision, il assure les tâches de support qui lui sont confiées, prioritairement en matière d'exploitation de logiciels en lien avec l'ATFCM.

RATTACHE A : Chef de subdivision contrôle

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :

Tâches :

RATTACHE A : Chef de subdivision contrôle

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :

ACTIVITES DU POSTE :

Sous l'autorité du chef de la subdivision contrôle, au sein de la cellule FMP, il exploite les logiciels mis à sa disposition dans les domaines suivants :

ATFCM :

- Mise à disposition du service de données (Plans de vols, délais, régulations),
- Statistiques de trafic et délais,
- Bilan ouvertures secteurs hebdomadaires,
- Documents statistiques hebdomadaires, mensuels et annuels
- Extraction de données statistiques à la demande,
- Maintien et mise à jour des outils associés,
- Mise à jour et gestion de la documentation opérationnelle associée aux outils,
- Spécification et veille technologique,
- Mise à disposition des statistiques ATFCM pour la préparation des réunions et GT.

Autres domaines :

- Production de supports cartographiques de Circulation Aérienne,
- Tracés de trajectographies de vols (outil VIDESO),
- Paramétrage et mise à jour de l'outil de gestion des absences de la salle de contrôle.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Il met en oeuvre les actions préventives et correctives.
- Il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
- Il fournit les éléments demandés par le chef de programme SMI dans le cadre de ses fonctions.
- Il notifie les évènements sûreté dont il a connaissance

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :

- Savoir exploiter et utiliser les outils informatiques de gestion (bureautique, statistiques et production de données)
- Connaissance du fonctionnement d'un CRNA
- Connaître et exploiter des procédures
- Aptitude à travailler en équipe
- Compétences en développement informatique optionnellement

Qualités requises :

- Faire preuve de rigueur
- Être dynamique
- Avoir le sens des relations humaines et du travail au sein d'une équipe opérationnelle

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N-Spécialiste exploitation*C-N/EXPL/CTRL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/CTRL Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Contrôle (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-N/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GINGUENE, Lise-Hélène - 01.69.57.65.63 lise-hélène.ginguene@aviation-civile.gouv.fr COLSON, Jonathan - 01.69.57.65.50 jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GUYOT, Dominique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste exploitation - Subdivision contrôle -

MISSION :

Sous l'autorité du chef de subdivision, il assure les tâches de support qui lui sont confiées, prioritairement en matière d'exploitation de logiciels en lien avec la cartographie de l'espace aérien, la gestion des effectifs opérationnels et ATFCM.

RATTACHE A : Chef de subdivision contrôle

Tâches :

Sous l'autorité du chef de la subdivision contrôle, il exploite les logiciels mis à sa disposition dans les domaines suivants :

Circulation aérienne :

Produit les supports cartographie / procédures en fonction des besoins

Effectue des statistiques de flux de trafic en fonction des besoins (outil NEST)

Effectue des tracés de trajectographies de vols (outil VIDESO)

Participe à la gestion de la documentation opérationnelle.

Gestion du personnel :

Paramètre et met à jour l'outil de gestion des congés et absence de la salle de contrôle

ATFCM :

Exploite les logiciels locaux et nationaux en lien avec l'ATFCM

Production de statistiques

Mise en forme de données sous excel

Autres :

Contribue aux spécifications et éventuellement au développement de logiciels locaux.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Il met en oeuvre les actions préventives et correctives.

Il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.

Il fournit les éléments demandés par le chef de programme SMI dans le cadre de ses fonctions.

Il notifie les événements sûreté dont il a connaissance

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Bonne utilisation des outils bureautique (excel, power point)

Maitrise de l'outil informatique

Connaissance du fonctionnement d'un CRNA

Compétences en développement informatique optionnellement

Qualités requises :

Faire preuve de rigueur

Être dynamique

Communiquer efficacement oralement et par écrit

Anticiper, analyser et synthétiser les problèmes

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N-Spécialiste exploitation*C-N/EXPL/INST
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/INST Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Instruction (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-N/EXPL/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FEILLET, Isabelle - 01.69.57.66.25 isabelle.feillet@aviation-civile.gouv.fr COLSON, Jonathan - 01.69.57.65.50 jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DAGNAUD, Erick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste exploitation en subdivision instruction - CRNA/NORD

MISSION :

Sous l'autorité du chef de subdivision, il participe, dans les tâches qui lui incombent, à la gestion opérationnelle et la planification de la subdivision instruction.

Tâches :

Sous l'autorité du chef et des assistants de subdivision instruction :

- . Etablit le planning hebdomadaire de formation en unité, en lien avec les différents acteurs (en prenant en compte les disponibilités des instructeurs locaux, des professeurs d'anglais, du simulateur)
- . Etablit le planning hebdomadaire d'utilisation du simulateur en prenant en compte l'ensemble des besoins de formation
- . Spécifie les besoins à la société en charge des pilotes d'échos radar
- . Supervise et assure le suivi du fonctionnement opérationnel du simulateur
- . Fournit les statistiques d'utilisation du simulateur
- . Assure la gestion des pilotes d'échos radar (planning, formation, évaluation)
- . Assure le suivi qualité des stages
- . Gère les bons de commande

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE

ENVIRONNEMENT :

- . Il met en oeuvre les actions préventives et correctives.
- . Il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
- . Il fournit les éléments demandés par le chef de programme SMI dans le cadre de ses fonctions.
- . Il notifie les évènements sûreté dont il a connaissance

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- . Connaissances bureautiques avancées (notamment excel)
- . Connaissance du rôle des acteurs de la formation des contrôleurs
- . Connaissance générale de l'environnement d'un simulateur de contrôle
- . Connaissance du fonctionnement d'un CRNA

Qualités requises :

- . Anticiper, analyser et synthétiser les problèmes
- . Faire preuve de rigueur et de méthode
- . Savoir travailler en équipe
- . Avoir le sens des relations humaines

FORMATION D'INTEGRATION :

- . Formation à l'utilisation des outils de la subdivision instruction

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Inspecteur de surveillance*DS-SE/ANA/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/ANA/AER Subdivision Aéroport (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-SE/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	NICOLAS, Ivan-David - 04 42 33 76 05 BOCKET, Philippe - 04 42 33 77 30
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention des licences & qualifs dans le domaine Aéroports (OPS-Infra, OPS-Services, Energie-Balitage) selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	DOUAN, Gérard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance

Le candidat retenu contribuera, au sein de la subdivision Aéroports, aux missions relatives à l'homologation des pistes et au suivi de certification des exploitants d'aérodromes, en fonction des qualifications de surveillance détenues. Il participera notamment à la mise en oeuvre du plan de surveillance de la DSAC-SE dans le domaine Aéroports (inspections, audits, suivis de plans d'actions correctives).

Il apportera un soutien aux autres activités de la subdivision en tant que de besoin.

Sa compétence pourra être utilisée sur l'ensemble du territoire de la DSAC-SE.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Réglementation nationale et européenne relatives à la sécurité aéroportuaire
- Processus d'homologation des pistes
- Techniques d'inspection et d'audit
- Procédures de surveillance de la DSAC
- Processus de réalisation R3 de la DSAC
- Utilisation des logiciels bureautiques
- Utilisation de l'outil Q-Pulse (suivi du plan de surveillance)
- Pratique de l'anglais

Savoir faire :

- Faire preuve de qualité relationnelle, d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des courriers et des rapports
- Argumenter un avis technique
- Faire preuve d'ouverture aux évolutions

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Inspecteur de surveillance*DS-SE/ANA/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/ANA/AER Subdivision Aéroport (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-SE/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	NICOLAS, Ivan-David - 04 42 33 76 05 BOCKET, Philippe - 04 42 33 77 30
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention des licences & qualifs dans le domaine Aéroports (OPS-Infra, Energie-balisage, Hélistations) selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	BOCKET, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance

Le candidat retenu contribuera, au sein de la subdivision Aéroports, aux missions relatives à l'homologation des pistes et au suivi de certification des exploitants d'aérodromes, en fonction des qualifications de surveillance détenues. Il participera notamment à la mise en oeuvre du plan de surveillance de la DSAC-SE dans le domaine Aéroports (inspections, audits, suivis de plans d'actions correctives).

Il apportera un soutien aux autres activités de la subdivision en tant que de besoin.

Sa compétence pourra être utilisée sur l'ensemble du territoire de la DSAC-SE.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Réglementation nationale et européenne relatives à la sécurité aéroportuaire
- Processus d'homologation des pistes
- Techniques d'inspection et d'audit
- Procédures de surveillance de la DSAC
- Processus de réalisation R3 de la DSAC
- Utilisation des logiciels bureautiques
- Utilisation de l'outil Q-Pulse (suivi du plan de surveillance)
- Pratique de l'anglais

Savoir faire :

- Faire preuve de qualité relationnelle, d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des courriers et des rapports
- Argumenter un avis technique
- Faire preuve d'ouverture aux évolutions

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR3/AER Division aéroports (Roissy) (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MONTET, Sébastien - 01.74.37.73.74 sebastien.montet@aviation-civile.gouv.fr CAZES, Bertrand - 01.74.37.70.82 bertrand.cazes@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance dans le domaine de la sécurité aéroportuaire selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	ROOPINIA, Yves-Laurent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance polyvalent dans le domaine de la sécurité aéroportuaire, chargé de mener des actions de contrôle auprès d'Aéroports de Paris, du suivi des changements sur les aérodromes, du traitement des questions d'urbanisme et de l'alimentation de la base de données ECCAIRS.

Dans le domaine de la sécurité aéroportuaire, instruire les demandes d'autorisations administratives et en assurer la surveillance continue.

Lorsque nécessaire participation aux actions de surveillance continues pour l'ensemble des acteurs concernés.

- Informe les exploitants d'aérodrome des conditions de délivrance des homologations des pistes et des certificats de sécurité aéroportuaire ;
- Examine les dossiers en relation avec le maintien des conditions d'homologation des pistes ;
- Prépare, réalise et suit les contrôles CHEA/TAC, sécurité de l'exploitation, SSLIA et SLPA, rédige les rapports correspondants ;
- Propose les décisions relatives à la délivrance, au renouvellement, à la modification, à la suspension ou au retrait des certificats de sécurité aéroportuaire et des décisions d'homologation des pistes ;
- Propose les décisions relatives à la délivrance, au renouvellement, à la suspension ou au retrait des agréments des personnels SSLIA ;
- Instruit les demandes de permis de construire et de montage de grues de chantier, ainsi que les demandes en rapport avec les activités récréatives (feux d'artifice, lâchers de ballons) ;
- Contribue au fonctionnement local du PSE, en particulier en réalisant l'analyse du risque à partir des incidents notifiés par les exploitants

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Domaine réglementaire national relatif à la sécurité aéroportuaire, notamment CHEA/TAC

Réglementation relative au SSLIA, SLPA

Techniques d'inspection et d'audit

Exploitation aéroportuaire

Savoirs faire :

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Savoir rédiger des rapports

Formation initiale et continue :

Avoir suivi avec succès les formations habilitantes.

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- Au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- Au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Chef de subdivision*DS-SE/SR/OPA/CT/A
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/OPA/CT/A Subdivision ctrl techn d'exploitation et études opér - Aix (AIX EN PROVENCE
CEDEX 1)	
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-SE/SR/OPA/CT/A
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	VIALARD, Benjamin - 04 42 33 76 62 FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04 42 33 45 58
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention d'une licence de surveillance OPS-RAMP selon les modalités précisées par arrêté du 02/07/2015.
POSTE ELIGIBLE AU TELETRAVAIL	
Personne remplacée :	COUGOUIL, Olivier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de la subdivision contrôle technique d'exploitation et études opérationnelles

Encadre l'équipe des CTE DSAC/SE basée à Aix et Nice (6 personnes). Gère, en coordination avec l'équipe CTE, le programme SAFA/SACA/SANA de la DSAC SE.

Réalise des inspections SAFA/SACA/SANA, en particulier pour le maintien de sa licence de surveillance.

Instruit ou supervise l'instruction des demandes des exploitants relatives aux accès aux aérodromes à caractéristiques particulières de la DSAC SE. (LFTZ,LFKC,LFKJ). Délivre des avis techniques dans le domaine des performances avion.

Suit les évolutions techniques et réglementaires, leur applicabilité et les interprétations ou moyens acceptables de conformité.

Profil - Qualification :

Sens du management et de l'encadrement

Sens des relations humaines

Connaissances techniques approfondies dans le domaine des performances avion

Expérience préalable CTE souhaitée

Utilisation de logiciels métiers et des logiciels bureautiques standards

Anglais technique

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Inspecteur de la surveillance*DS-SE/SR/OPA/TA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/OPA/TA Subdivision transport aérien (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SE/SR/OPA/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	RENART, Jacky - 04 42 33 78 08 VIALARD, Benjamin - 04 42 33 76 62
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance OPS-CAT -Auditeur selon les modalités précisées par l'arrêté licences du 02/07/2015
POSTES ELIGIBLES AU TELETRAVAIL	
Personne remplacée : SCIE, Christine	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur Opérations (IOPS)

Assure la certification et la surveillance d'entreprises de transport aérien public au regard de la réglementation technique en vigueur et conformément aux procédures décrites dans le MCT R5 .

Profil - Qualification :

Connaissances en :

- réglementation d'exploitation des aéronefs,
- réglementation du personnel navigant,
- navigabilité des aéronefs,
- techniques d'audits

Qualités requises :

- esprit d'analyse, de synthèse et de rigueur,
 - communication,
 - adaptation aux changements,
 - travail en équipe,
 - disponibilité
-
- Nombreux déplacements en DSAC Sud-Est et hors DSAC SE
 - Possibilité de découchés,
 - Pratique de l'anglais nécessaire,
 - Pratique du pilotage appréciée

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR3/AER Division aéroports (Roissy) (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MONTET, Sébastien - 01.74.37.73.74 sebastien.montet@aviation-civile.gouv.fr CAZES, Bertrand - 01.74.37.70.82 bertrand.cazes@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "AER/OPS/INFRA-OPS/SERVICES/Auditeur" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	HORNBECK, Christine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance confirmé polyvalent dans le domaine de la sécurité aéroportuaire, chargé de mener des actions de contrôle auprès d'Aéroports de Paris, du suivi des changements sur les aérodromes, du traitement des questions d'urbanisme et de l'alimentation de la base de données ECCAIRS. plus particulièrement du traitement des questions d'urbanisme (révision de PSA, avis sur PLU et grands projets de développement territoriaux du Nord-Ile-de-France) d'une part, et d'autre part des actions de surveillance normalisées dans les domaines SSLIA et SPPA.

Définition du poste à prendre en considération :

Dans le domaine de la sécurité aéroportuaire, instruire les demandes d'autorisations administratives et en assurer la surveillance continue.

Lorsque nécessaire participation aux actions de surveillance continues pour l'ensemble des acteurs concernés.

Tâches :

Eventail des tâches principales confiées à l'agent :

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'agrément sollicité,
- Instruit le programme de sûreté fourni par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'agrément sollicité,
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des mesures décrites dans le programme de sûreté.
- Propose la décision relative à l'agrément sollicité.
- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés et rédige les rapports associés.
- Informe régulièrement son encadrement de l'avancement du plan de surveillance concerné.
- Participe aux missions de surveillance locale de l'ensemble des autres acteurs autant que de besoin.

Profil - Qualification :

Qualifications

- Inspecteur de surveillance confirmé avec qualification requise en AER/OPS/INFRA.

Savoir généraux et pratiques :

- Parfaite connaissance du domaine réglementaire national et européen relatif à la sécurité aéroportuaire, notamment CHEA/TAC, RUE 139/2014
- Expérience requise en matière de techniques d'inspection et d'audit exploitation aéroportuaire
- Expérience en matière d'urbanisme appréciée

Savoirs faire :

- faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- sens du compte-rendu
- savoir rédiger des rapports
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Avoir suivi avec succès les formations habilitantes

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR3/SUR Division sûreté (Roissy) (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MONTET, Sébastien - 01 74 37 73 74 sebastien.montet@aviation-civile.gouv.fr CAZES, Bertrand - 01 74 37 70 82 bertrand.cazes@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance inspecteur sûreté selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	OZAROWSKI, Bernard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE SURETE - DSAC NORD / SR3 / Roissy CDG

Inspecteur de surveillance en sûreté chargé de la délivrance et du suivi des agréments de sûreté ainsi que de la réalisation des actions de surveillance normalisées.

Définition du poste à prendre en considération :

Dans le domaine de la sûreté, instruire les demandes d'autorisations administratives et en assurer la surveillance continue pour un ou plusieurs types d'acteurs définis.

Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'agrément sollicité, instruit le programme de sûreté fourni par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'agrément sollicité.

Vérifie sur site la mise en oeuvre des mesures décrites dans le programme de sûreté.

Propose la décision relative à l'agrément sollicité.

Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés et rédige les rapports associés.

Informe régulièrement son encadrement de l'avancement du plan de surveillance concerné.

Instruit les demande d'approbation de cours de formation en sûreté.

Participe aux missions de surveillance locale de l'ensemble des autres acteurs autant que de besoin. Dans le domaine de la sûreté, instruire les demandes d'autorisations administratives et en assurer la surveillance continue pour un type d'acteur défini.

Lorsque nécessaire participation aux actions de surveillance continues pour l'ensemble des acteurs (agent habilité, fournisseur habilité, entreprise transport aérien, exploitant d'aérodrome, etc.).

Tâches :

Eventail des tâches principales confiées à l'agent :

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'agrément sollicité,
 - Instruit le programme de sûreté fourni par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'agrément sollicité,
 - Vérifie sur site la mise en oeuvre des mesures décrites dans le programme de sûreté.
 - Propose la décision relative à l'agrément sollicité.
 - Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés et rédige les rapports associés.
 - Informe régulièrement son encadrement de l'avancement du plan de surveillance concerné.
- Participe aux missions de surveillance locale de l'ensemble des autres acteurs autant que de besoin.

Profil - Qualification :

Domaine réglementaire national et européen

Connaissance de l'exploitation des opérateurs surveillés

Procédures de délivrance des autorisations administratives

Anglais technique

Savoir -faire :

Sens des responsabilités

Qualité de management

Aptitude à gérer des conflits et à la prise de décisions sur les plans techniques et humains

Qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Capacité à rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/O-RESP SMI NA*C-O/DIR/SMI
Poste offert aux :	ATTAE ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	CRNA/O C-O/DIR/SMI Système management intégré (LOPERHET)
Fonction / Poste :	1 RESP SMI NA*C-O/DIR/SMI
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Chef de programme SMI
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	JACQUEMIN, Emmanuel - 02 98 37 31 01 emmanuel.jacquemin@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	VASSEUR, Anne

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Responsable SMI

Tâches :

Sous l'autorité du chef de centre, il est responsable de la mise en oeuvre et du suivi du système de management intégré. La fonction requiert une habilitation confidentiel-défense.

Directement rattaché au chef de centre et indépendant de la hiérarchie opérationnelle, le responsable SMI :

- Participe aux réunions de direction afin d'avoir une vision transversale du fonctionnement du centre et plus particulièrement des questions liées à la sécurité et à la qualité,
- Rend compte à la direction du fonctionnement du SMI et de tout besoin d'amélioration.

Sous l'autorité du chef de centre :

- Anime et coordonne la mise en oeuvre et le fonctionnement du SMI dans le centre,
- S'assure que les dispositions relatives au SMI sont appliquées,
- Recueille et propose au niveau décisionnel approprié les modifications à apporter pour améliorer le fonctionnement du SMI,
- Organise la revue SMI du centre et en assure le secrétariat,
- Anime la coordination sécurité de l'organisme,
- S'assure que la fonction de suivi qualité est mise en oeuvre dans le centre,
- Gère le tableau ACAP du centre en relation avec la DO et les services du centre,
- S'assure de la mise en oeuvre des actions d'évaluation et d'atténuation de risques,
- Anime le groupe pilote de processus et les groupes de travail nécessaires à la mise en place et au suivi du SMI,
- S'assure que la sensibilité au SMI est réalisée et l'anime,
- Assure des missions ponctuelles et transversales,
- Est le correspondant privilégié des services des échelons centraux pour les questions relatives au fonctionnement du SMI,
- Pilote les processus M1 "Prendre en compte les attentes des clients, les exigences réglementaires et les demandeurs environnementaux" et M3 "Evaluer et améliorer le système de management",
- Coordonne la préparation et le suivi du plan d'action annuel du centre,

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance des métiers de la DGAC,
- Aptitude au management,
- Connaissance du contexte organisationnel et humain,
- Bonne expérience des systèmes de la Circulation Aérienne,
- Connaissance de la conduite de projet,
- Connaissance des techniques d'audits et de management,
- Aptitude à identifier les problèmes de fonctionnement.

Qualités requises :

- Sens des relations humaines,
- Aptitude à travailler en équipe,
- Qualités de méthode et de rigueur,
- Goût pour les négociations et les relations humaines,
- Goût pour la communication et l'animation de groupe,
- Capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/O-Assistant de subdivision*C-O/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	CRNA/O C-O/EXPL/ETUD Subdivision études (LOPERHET)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-O/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MAGADUR, Didier - 02 98 37 34 70 didier.magadur@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LE GALL, Jocelyne

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité du chef de la subdivision études :

- Participe aux spécifications, évaluations, mise en service, suivi et évolutions des systèmes,
- Traite les fiches d'anomalies rédigées par les utilisateurs et rédige en conséquence les demandes d'évolution ou de correction d'anomalies,
- Suit les livraisons, évaluations et mise en service des nouvelles versions logicielles,
- Anime les groupes utilisateurs spécifiques aux systèmes et conçoit les manuels d'utilisateurs,
- Assure la maîtrise d'oeuvre de projet,
- Assure le suivi des outils opérationnels et péri-opérationnels de la salle de contrôle,
- Participe à la permanence opérationnelle,
- Participe à l'encadrement de la subdivision.

Profil - Qualification :

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/ QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Mettre en Oeuvre les actions préventives et correctives.
- Appliquer les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
- Fournir les éléments demandés par le responsable SMI dans le cadre de ses fonctions.
- Notifier les événements dont il a connaissance.

COMPETENCES :

Techniques de base :

- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA.
- Savoir réaliser une solution technique adaptée.
- Savoir gérer les interfaces.
- Connaître les systèmes et équipements.
- Connaître le rôle des acteurs du contrôle de CA.
- Connaître l'ensemble des moyens existants.

Qualités requises :

- Savoir animer une équipe.
- Savoir suivre un projet.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Inspecteur de la surveillance*DEL/PDL/AGNAS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DEL/PDL/AGNAS Subdivision Aviation Générale, Navigation Aérienne et Sûreté (BOUGUENNAIS
CEDEX)	
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/PDL/AGNAS
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DEZAUX, Muriel - 02.28.00.24.77 muriel.dezaux@aviation-civile.gouv.fr SIEBERT, Emmanuel - 02.28.00.24.61 emmanuel.siebert@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "domaine PN spécialités LIC et ATO " selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.
Personne remplacée :	HURTAUD-RAULT, Sophie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/OUEST - Délégation Pays de Loire

Participe au fonctionnement du bureau licences et à la surveillance des organismes de formation

Tâches :

- Contribue au fonctionnement du bureau des licences (délivrance, prorogation et renouvellement des licences et qualifications du personnel navigant)
- Réalise des actions de surveillance des organismes de formation aéronautique
- Assure les examens théoriques et pratiques des personnels navigants
- Peut être rapporteur à la commission de discipline
- Informe les usagers sur la réglementation dans les domaines concernés
- Contribue à l'atteinte des objectifs de performance de la subdivision et veille au renseignement de la base OMEGA 4
- Contribue au fonctionnement du système qualité et soutient le PSE/AL.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Très bonne connaissance de la réglementation relative au domaine concerné

Maîtrise des outils bureautique

Anglais nécessaire

Expérience du pilotage appréciée

Savoirs faire :

Savoir évoluer dans un domaine technique

Savoir travailler en équipe

Qualité d'ordre, de méthode et d'organisation

Qualité de réserve et sens de la confidentialité

Qualité relationnelle avec le public

Contacts fréquents avec les usagers (parfois en anglais)

Participation aux permanences EPI sur volontariat

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Inspecteur de la surveillance*DEL/PDL/ADD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DEL/PDL/ADD Subdivision Aérodrome et Développement Durable (BOUGUENNAIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/PDL/ADD
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PEZZETTA, Isabelle - 02.28.00.24.70 isabelle.pezzetta@aviation-civile.gouv.fr SIEBERT, Emmanuel - 02.28.00.24.61 emmanuel.siebert@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Aéroports" selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017
Personne remplacée :	LE BOUTER, Dominique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Suivi des obstacles à la navigation aérienne de la Délégation Pays de la Loire
Participe aux actions de surveillance des exploitants aéroportuaires non certifiés

Tâches :

- Expertise les dossiers d'urbanismes complexes ;
- Propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée concernant les obstacles ;
- Assure le suivi et rends les avis sur les plateformes préfectorales
- Mets à jour l'information aéronautique et assure le suivi des obstacles à la navigation aérienne
- Participe aux actions de surveillance des exploitants dans les domaines OPS-INFRA et HEL et réalise des contrôles/audits dans ces domaines ;
- Suit les actions correctives des exploitants en résolution des constats dans ces domaines ;
- Participe à l'analyse de dossiers dans ces domaines ;
- Participe à l'analyse des événements notifiés sur les aérodromes pour ces domaines ;

Dans le cadre du fonctionnement matriciel, relations avec DSAC-O/RDD/DD et DSAC O/ANA/AER

Relations SNIA, DSAC /ANA/AER

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Maîtrise de la réglementation relative aux domaines concernés

Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit

Anglais écrit

Savoirs faire :

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions et de pédagogie

Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans les délais limités

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Savoir rédiger des rapports - Aptitude pour communiquer efficacement par oral et par écrit

Capacité d'initiative et de prise de responsabilité

Expérience souhaitée :

Acquis professionnels

Expertise dans un ou plusieurs thèmes du domaine aéroports et du domaine urbanisme

Spécificités du poste :

Déplacements réguliers sur le vaste territoire de la DSAC Ouest (4 régions administratives).

Echanges fréquents et variés externes au service (SNIA, projeteurs éoliens, exploitants aéroportuaires, ...).

Participation à la permanence EPI (volontariat)

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Chargé d'affaires*STAC/SE/EQUI/BAL
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/SE/EQUI/BAL Subdivision énergie, balisage (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*STAC/SE/EQUI/BAL
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MADIKA, Thierry - 01 49 56 81 32 thierry.madika@aviation-civile.gouv.fr BUFFRY, Romain - 01 49 56 83 09 romain.buffry@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MIROUZE PAULIROU, Sébastien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Ce poste est au sein de la subdivision énergie/balisage de la division équipements du STAC Toulouse

Tâches :

Expertise ou audit en matière d'énergie/balisage aéroportuaire, études de conformité des installations de balisage

Dispense des formations en énergie/balisage en langue française et anglaise

conseils techniques pour la DSAC, la DCSID ou les exploitants d'aérodromes

Expertise ou audit en matière d'énergie/balisage aéroportuaire, de système de contrôle/commande dans le cadre de la surveillance pour le compte de la DSAC ou de la DCSID

Etude de conformité des installations dans le cadre des projets nouveaux ou des modifications d'installations et rédaction des rapports associés.

Expertise sur les analyses de risques (fiabilité sécurité) réalisées par les exploitants en matière de systèmes de contrôle/commande et d'énergie dans l'environnement global des équipements de l'aérodrome.

Analyse des impacts "cyber-sécurité" dans le domaine de l'énergie/balisage.

Elaboration, participation et/ou dispense de formation dans ses domaines de compétence

Elaboration et/ou participation à la rédaction de guides, notes techniques dans ses domaines de compétence.

Réalisation ou participation à des études techniques dans ses domaines de compétence

Participation éventuelle à des groupes de travail nationaux et internationaux dans ses domaines de compétence

Profil - Qualification :

Connaissances :

Textes règlementaires internationaux (OACI,EASA) et nationaux (TAC, CHEA...)

Connaissance du domaine aéroportuaire et en particulier de leur mode d'exploitation

Connaissances en électrotechnique, en électronique et en automatisme

Compréhension et connaissance des systèmes navigation aérienne souhaitable

Maîtrise de la langue anglaise

Savoir faire :

Sens de l'organisation - Autonomie

Capacités de synthèse et qualités rédactionnelles

Sens du contact, de la concertation, du dialogue et de la négociation

Goût pour les relations humaines et internationales

Expérience souhaitée :

Expérience opérationnelle souhaitée en matière d'énergie/balisage et expérience souhaitée en audit et expertise aéroportuaire et plus particulièrement en énergie/balisage

Expérience souhaitée dans les techniques d'audits

Conditions particulières :

Déplacements avec travail en extérieur et de nuit pour la réalisation de mesures photométriques et d'essais divers sur les aérodromes

Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance qualification d'auditeur dans le domaine AER en spécialité "EB" selon les modalités précisées par l'arrêté du 17 juillet 2017 fixant les modalités de délivrance de la licence de surveillance requises pour l'exercice des missions de la direction de la sécurité de l'aviation civile.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/AER Division aéroports (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUPIN, Simon - 01.69.57.76.03 simon.dupin@aviation-civile.gouv.fr DULAC, François-Xavier - 01.69.57.76.05 francois-xavier.dulac@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "domaine : AER/OPS-INFRA/EISA/OR" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assurer la surveillance des aérodrômes certifiés et non certifiés

Assure la surveillance des aérodrômes certifiés :

- informe les exploitants d'aérodrome des conditions de délivrance et de maintien du certificat
- instruit et coordonne les contributions sur les dossiers de changements
- prépare, réalise et suit les actions de surveillance

Assure la surveillance des aérodrômes non certifiés :

- prépare, réalise et suit les contrôles CHEA/TAC des aérodrômes
- Contribue au fonctionnement local du PSE en participant à l'analyse des incidents.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques

- domaine principal européen (IR-ADR) et national (CHEA/TAC)
- techniques d'inspection et d'audit
- exploitation aéroportuaire
- connaissance de l'interface ECCAIRS

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- Au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- Au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Chargé de projet*STAC/SE/EQUI/VIS
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/SE/EQUI/VIS Subdivision aides visuelles (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*STAC/SE/EQUI/VIS
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MADIKA, Thierry - 01 49 56 81 32 thierry.madika@aviation-civile.gouv.fr BUFFRY, Romain - 01 49 56 83 09 romain.buffry@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SAMSON, Benoît

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Ce poste est au sein de la Subdivision aides visuelles rattachée à la division Equipements du département Sûreté/Equipements du STAC

Tâches :

Certification et agrément des équipements de balisage lumineux d'aérodromes, d'hélistation et d'obstacles à la navigation aérienne

Expertise technique et réglementaire en matière d'aides visuelles lumineuses aéronautiques

Etude relative aux aides visuelles aéronautiques avec les partenaires de la subdivision

Réalisation en laboratoire d'essais (photométriques et colorimétriques, thermiques, mécaniques, d'étanchéité, de vieillissement accéléré) sur feux et panneaux lumineux de balisage aéronautique

Analyse de résultats et rédaction de rapports d'essais, déclaration de conformité ou de non conformité

Gestion des équipements d'essais du laboratoire (identification, suivi de leur maintenance et/ou suivi métrologique, analyse et interprétation de constats d'étalonnage)

Participation à la démarche de maintien de l'accréditation du laboratoire selon le référentiel ISO 17025 pour la réalisation des essais photométriques et colorimétriques sur feux fixes

Réalisation d'études relatives aux aides visuelles aéronautiques (simulateur de balisage, problèmes CEM, mise en place d'essais d'interopérabilité entre feux à LED et systèmes d'alimentation électrique)

Création d'une procédure d'évaluation des systèmes dynamiques de mesure photométrique

Profil - Qualification :

Connaissances :

Photométrie et colorimétrie (concepts utiles aux essais)

Métrologie

Electricité

Réglementation aéroportuaire générale (nationale et internationale) et notamment applicable aux aides visuelles lumineuses aéronautiques

Référentiels ISO 9001 et 17025

Anglais

Savoir faire :

Rédiger en langues française et anglaise

Savoir être :

Esprit d'équipe

Autonomie

Rigueur, sens de l'organisation

Curiosité

Expérience dans le domaine de l'exploitation aéroportuaire

Conditions particulières :

Travail dans un laboratoire mettant en oeuvre des courants électriques sans protection différentielle (reproduction d'un circuit de balisage aéroportuaire)

Habilitation électrique indispensable (BE manoeuvre BT et BE essai TBT et BT)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/TA/STT
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/TA/STT Subdivision Surveillance Technique des Transporteurs (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/TA/STT
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TOUSSAINT, Frédéric - 02.98.32.85.55 frederic.toussaint@aviation-civile.gouv.fr AIDONIDIS, Claudine - 02.98.32.02.27 claudine.aidonidis@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS-CAT" selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.
Personne remplacée :	DENNIEL, André

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/OUEST /SR/TA/STT

Exerce au sein de la subdivision surveillance technique des transporteurs

Instruire les demandes d'autorisations et assurer la surveillance des compagnies aériennes dont le suivi est dévolu à la DSAC-Ouest

Tâches :

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (certificat, approbation, autorisation, dérogation...)
- Examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'autorisation administrative sollicitée
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur
- Propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée
- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés
- S'assure de la clôture des écarts notifiés aux organismes surveillés
- Renseigne la base ECCAIRS sur tous les incidents relatifs aux compagnies aériennes suivies par la DSAC/Ouest
- Peut assurer un rôle d'expert dans un domaine particulier, et dans ce cadre, agit selon les modalités fixées nationalement
- Participe à l'atteinte des objectifs de performance de l'entité

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

-
- Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné (exploitation et entretien) et de la technologie aéronautique
 - Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit
 - Connaissance de l'exploitation des compagnies aériennes
 - Maîtrise de l'anglais écrit
 - Expérience du pilotage appréciée
 - Sensibilisation au domaine juridique

Savoirs faire :

-
- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
 - Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
 - Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
 - Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
 - Aptitude pour communiquer efficacement par oral et par écrit

Expérience souhaitée :

=====

Acquis professionnels

Suivi et réussite de la formation théorique (connaissances réglementaires dans les domaines exploitation, entretien et personnels navigants) ainsi que la formation à la technique d'audit

Conditions particulières d'exercice :

.....

- Risque de tension forte avec les organismes surveillés ou les postulants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, grande complexité des domaines supervisés.
- Déplacements fréquents sur le vaste territoire de la DSAC/Ouest (4 régions administratives)
- Participation ponctuelle à des actions de surveillance hors du territoire DSAC-Ouest (audits mutualisés...)

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Chef de programme*STAC/SINA/INFO/API
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/SINA/INFO/API Subdivision assistance pour les projets informatiques (BONNEUIL SUR MARNE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*STAC/SINA/INFO/API
Filière / Métier :	Soutien à la recherche et au développement Responsable de projet de recherche et développement
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LY, Stéphane - 01 49 56 82 75 stephane.ly@aviation-civile.gouv.fr FAULCON, Thibaut - 01 49 56 82 01 thibaut.faulcon@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Les études et recherches du STAC, dans les domaines de la sûreté, la capacité, l'infrastructure et l'environnement aéroportuaires, conduisent à concevoir et développer des applications informatiques Poste à Bonneuil sur Marne sous l'autorité du chef de la subdivision Assistance Projets informatiques, au sein de la Division systèmes d'information et en concertation avec la DSI

Tâches :

En étroite collaboration avec les départements techniques du STAC, assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration des spécifications d'applications informatiques attendues.

Conduite de projets

Gestion de la maintenance corrective et évolutive d'applications du STAC et de ses commanditaires (DSAC, DTA)

Rédaction de documentations projet

Conception d'applications métiers

Réalisation de prototypes

Pilotage de prestataires

Expertise technique sur les applications gérées par le STAC

Veille technologique

Profil - Qualification :

Connaissances :

Connaissances générales sur la gestion de projet

Connaissances en spécifications d'applications

Recette d'une application

Notions de développement d'applications

Base de données

Savoir faire :

Manipulation des outils et logiciels informatiques

Rédiger et actualiser les documents associés aux logiciels

Contribuer à une veille technologique et sécurité

Expérience souhaitée :

Culture et suivi de projet, maîtrise d'un langage de programmation, pilotage de prestataires

Conditions particulières :

L'agent assurera seul ou en équipe le suivi d'applications informatiques

Des formations pourront être proposées pour développer les connaissances nécessaires

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/ANA/NA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/ANA/NA Subdivision navigation aérienne (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/ANA/NA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	OLIVRE-ROBIN, Dominique - 02.98.32.85.65 dominique.olivre@aviation-civile.gouv.fr THERY, Pierre - 02.98.32.02.61 pierre.thery@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "NA" selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.
Personne remplacée :	ROUILLE, Sarah

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Participation aux missions régaliennes et de surveillance dans le domaine navigation aérienne

Tâches :

Participe aux actions de surveillance des prestataires de service navigation aérienne

Réalise des contrôles et audit dans ce domaine

Participe aux tâches de réglementation «Espace Aérien» :

- . analyse les demandes d'usagers pour l'intégration de leurs activités d'aviation légère et sportive ;
- . participe à la coordination vis-à-vis du BEP du Comité Régional de Gestion de l'espace aérien Nord-Ouest pour les dispositifs d'espaces aériens permanents ou temporaires ;
- . participe à la coordination de l'information aéronautique vis-à-vis du SIA ;
- . peut participer à des groupes de travail dans le domaine Espace aérien ;
- . participe à l'instruction des dossiers d'approbation des procédures IFR.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques:

Connaissances réglementation Espace aérien et/ou circulation aérienne et/ou prestation Navigation Aérienne

Savoirs faire :

-
- Capacité d'initiative
 - Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs
 - Capacité de travail en équipe
 - Aptitude à la rédaction (rapports, courriers...)
 - Esprit d'analyse

Expérience souhaitée :

=====

Acquis professionnels
Expertise dans un ou plusieurs thèmes du domaine navigation aérienne

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/SUR/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/SUR/SUR Subdivision sûreté (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/SUR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	NEBATI, Cédric - 02.98.32.02.68 cedric.nebati@aviation-civile.gouv.fr FARCY, Anne - 02.98.32.02.03 anne.farcy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance " SUR/SSI-SUR " selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE DOMAINE SURETE - DSAC/OUEST/SR/SUR

Assure le contrôle des opérateurs dans le domaine de la sûreté

Tâches :

Actions de surveillance :

- Prépare et réalise les inspections dans le domaine de la sûreté, rédige les rapports associés ;
- Examine les programmes de sûreté pour la délivrance et le renouvellement des agréments et approbations ;
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans les programmes de sûreté et rédige les rapports associés ;
- Participe au suivi des plans d'actions correctives ;
- Rôle d'expertise auprès des différents acteurs intervenant dans la sûreté du transport aérien.

Domaine régalien :

- Participe à l'élaboration et mise à jour des textes règlementaires locaux tels que les arrêtés de police et les programmes de sûreté aéroportuaire ;
- Participe à l'analyse préalable des travaux d'infrastructures aéroportuaires susceptibles d'avoir un impact sur le dispositif de sûreté ;
- Instruit les demandes de titres d'accès.

Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Maîtrise de la réglementation relative sûreté

Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit

Bonne connaissance de l'anglais technique écrit et parlé

Connaissance des modes d'exploitation des opérateurs

Savoirs faire :

Faire preuve de qualité d'écoute et être force de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et savoir prendre des décisions

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Conditions particulières d'exercice :

- Multiplicité des correspondants et sollicitations fréquentes.
- Respect de la confidentialité de certaines informations.
- Etre disponible en cas de crise

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/AG/AEA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/AG/AEA Subdivision des aérodromes et exploitants aériens (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/AG/AEA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	28/09/18
Renseignement complémentaire :	BOUNIOL, Franck - 01 69 57 74 50 franck.bouniol@aviation-civile.gouv.fr BAYSSET, Françoise - 01 69 57 74 51 francoise.baysset@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "IOPS AG" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	JEAN-PIERRE, Stéphanie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Instruit les demandes d'autorisations administratives et assure le contrôle des prestataires et exploitants dans les différents domaines d'Aviation Générale
- Instruit les dossiers "création d'hélistations et d'hélistations"
- Participe au plan de suivi des hélistations et hélistations
- Instruit les demandes relatives aux axes de voltige permanent pour les plateformes ULM, aérostations, activités aéromodélisme et activités treuillées
- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation), examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation)
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur
- Correspondant SIA pour le compte de la DSAC/NORD
- Utilisateur pour l'entité de GEOACADEMIC

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Connaissance du milieu aéronautique
- Réglementation de l'aviation générale

Savoir généraux et pratiques :

- Réglementation relative au domaine concerné
- Techniques d'inspection
- Anglais écrit

Savoir-faire :

- Faire preuve de qualités relationnelles d'écoute et de propositions
- Savoir gérer les situations conflictuelles
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des rapports

Conditions et contraintes d'exercice :

- Déplacements fréquents et travail en dehors des horaires administratifs

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- Au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- Au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/AG/AEA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/AG/AEA Subdivision des aérodromes et exploitants aériens (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/AG/AEA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUNIOL, Franck - 01 69 57 74 50 franck.bouniol@aviation-civile.gouv.fr BAYSSET, Françoise - 01 69 57 74 51 francoise.baysset@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "IOPS AG" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	ANTOINE, Mathurin

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Instruit les demandes d'autorisations administratives et assure le contrôle des prestataires et exploitants

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (dérogation, autorisation, approbation, déclaration)
- Examine la documentation fournie lors d'une demande initiale, d'un renouvellement
- Instruit les dossiers de demandes manifestations aériennes et participe au contrôle sur site
- Instruit les dossiers de demande de dérogation de survol et rédige les avis pour les préfectures
- Tient à jour les MAP et approuve les programmes de formation « DNC »,
- Instruit les dossiers relatifs aux hélisurfaces et aux aérosurfaces temporaires en agglomération
- Gestion des organismes de formation aux activités particulières
- Instruit les demandes des exploitants SPO/NCC au regard de la réglementation "AIIOPS"
- Participe au plan de surveillance des opérateurs dans le cadre des dispositions du règlement 965/2012 "AIIOPS" (SPO et NCC)
- Informe et instruit les demandes relatives aux drones
- Possibilité d'assurer la fonction « EPI »

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Réglementation Européenne et Nationale relatives aux activités de la subdivision : (AIIOPS, SERA, Arrêté 91,...)
- Référentiels internes liés aux domaines
- Connaissances techniques d'inspection et d'audit

Savoirs généraux et pratiques :

- Réglementation relative au domaine concerné
- Techniques d'inspection
- Anglais écrit

Savoir-faire :

- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des rapports

Conditions et contraintes d'exercice :

- Déplacements fréquents et travail en dehors des horaires administratifs

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- Au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- Au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Spécialiste régalien*STAC/SE/SURET/ECESBI
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	STAC STAC/SE/SURET/ECESBI Centre de tests de Biscarosse (BISCARROSSE)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*STAC/SE/SURET/ECESBI
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	SALES, Alain - 01 49 56 83 73 alain.sales@aviation-civile.gouv.fr MAMMAR, Salim - 01 49 56 80 85 salim.mammar@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DUBAS, Vincent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE REGALIEN - STAC - Laboratoire de BISCARROSSE

Les laboratoires de Biscarrosse sont chargés de l'évaluation et/ou de la certification des équipements de sûreté.

Mission principale :

Evaluation et certification des équipements et des systèmes de sûreté utilisés dans les aéroports pour contrôler les passagers, les bagages et les colis embarqués à bord des aéronefs-spécialisation équipement de détection automatique d'explosifs.

Tâches :

Activité principale :

Evaluateur en équipement de détection automatique d'explosifs

Participer à l'évaluation des machines de sûreté, de systèmes ou d'équipes cynotechniques sur le site de Biscarrosse

Rédiger les rapports d'essai et d'analyse

Participer aux rédactions des procédures COFRAC et qualité

Participer à des expérimentations

Responsable métrologie

L'agent est susceptible d'effectuer des missions hors le centre de tests.

L'agent pourra être amené à se déplacer sur le site du STAC à Bonneuil sur Marne et sur les sites aéroportuaires.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Des produits explosifs et de leurs utilisations

Réglementation sur la sûreté du transport aérien

Règles d'hygiène et de sécurité, sécurité pyrotechnique

Utilisation aisée des outils bureautiques

De la réglementation des appareils et des processus de mesure

Pratique de l'anglais

Des systèmes de détection automatiques d'explosifs

Savoir-faire

Sens des méthodes et de l'organisation

Sens du travail en équipe

Respect du devoir de confidentialité (obtention nécessaire de l'habilitation confidentiel défense)

Sens du contact humain et disponibilité

Respect des procédures de travail

Prestations :

L'agent sera soumis à une manutention importante

L'agent est titulaire du certificat de préposé au tir

Manipulation des explosifs solides liquides et artisanaux

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Chargé d'affaires*DS-SE/SR/RDD/RE
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/RDD/RE Subdivision régulation économique (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-SE/SR/RDD/RE
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04 42 33 75 58 DUMONT, Stéphane - 04 42 33 76 37

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Chargé d'affaires

Sous l'autorité du chef de la subdivision, il (ou elle) est chargé(e) :

- de la délivrance et du suivi des licences préfectorales d'exploitation de transporteur aérien, pour les transporteurs aériens relevant du périmètre géographique de la DSAC-SE,
- des questions relatives aux aides d'Etat aux aéroports et aux compagnies aériennes,
- des dossiers relatifs à la lutte contre le transport public illicite.

Profil - Qualification :

- Aptitude à travailler sur des dossiers juridiques, économiques et financiers (formation assurée) quelquefois sensibles
- bonne connaissance générale de la DGAC et de ses partenaires institutionnels
- aptitude au travail en équipe
- capacité à entretenir de bonnes relations avec l'ensemble des interlocuteurs internes et externes à la DGAC (préfectures, DTA, compagnies aériennes, collectivités locales)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Spécialiste régalien*DS-SE/SR/RDD/RNA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/RDD/RNA Subdivision régulation navigation aérienne (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DS-SE/SR/RDD/RNA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04 42 33 75 58 DUMONT, Stéphane - 04 42 33 76 37
Personne remplacée :	ROQUES, Max

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Spécialiste régalien.

Il (elle)

- instruit les dossiers relatifs aux obstacles de grande hauteur et ceux relatifs aux servitudes aéronautiques de dégagement et radioélectriques ;
- prépare les avis aux services instructeurs ou aux demandeurs en matière de dossiers obstacles, après consultation éventuelle des services de la navigation aérienne ;
- apporte assistance aux délégations de la DSAC-SE et au SNIA, voire aux responsables de projets et de chantiers, en matière de traitement des obstacles et leur balisage ;
- veille au retour d'informations et à la publication ou la diffusion des informations aéronautiques liées aux obstacles autorisés et tient à jour les statistiques concernant l'activité «obstacles/urbanisme».

Profil - Qualification :

- Maîtrise de la réglementation technique, des outils informatiques et géomatiques.
- Aptitude au travail en équipe.
- Aptitude à l'analyse et à la synthèse rigoureuses des informations.
- Capacité à entretenir de bonnes relations avec l'ensemble des interlocuteurs internes et externes à la DGAC.

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Chef de Subdivision*DS-SE/SR/RDD/RNA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/RDD/RNA Subdivision régulation navigation aérienne (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chef de Subdivision*DS-SE/SR/RDD/RNA
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé d'études économiques
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04 42 33 75 58 DUMONT, Stéphane - 04 42 33 76 37
Personne remplacée :	DELFOSSÉ, François

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de la subdivision

Il (elle) assure

- l'organisation et le suivi de la concertation sur l'utilisation de l'espace aérien, la préparation et l'organisation des CCRAGALS et CRG correspondants,
- le traitement et le suivi des dossiers de changement temporaire ou permanent de l'organisation de l'espace aérien du sol au FL115,
- la fonction d'informateur et de coordonnateur pour l'information aéronautique,
- la gestion des fréquences aéronautiques (OPC et AFIS),
- la préparation des avis rendus aux préfets sur les créations de plates-formes aéronautiques, s'agissant de leur insertion dans l'espace aérien,
- l'harmonisation des méthodes de traitement et la coordination avec les Délégations de la DSAC-SE,
- l'instruction des dossiers de lâchers de ballons, feux d'artifice, laser et skytracers pour les départements de Provence.

Profil - Qualification :

- Aptitude au management et au travail en équipe.
- Aptitude à la communication, capacité à entretenir de bonnes relations avec l'ensemble des interlocuteurs internes et externes à la DGAC (BEP du CRG-SE, autres services de l'Etat, usagers aéronautiques).
- Bonne connaissance de la réglementation européenne et nationale concernant la navigation aérienne et les espaces aériens.
- Bonne connaissance du monde de l'aviation générale, légère et sportive.
- Bonne connaissance de la documentation aéronautique.
- Expérience de pilote privé ou de contrôleur aérien souhaitée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-Resp. système de management intégré NA*K-O/DIR/NSMI
Poste offert aux :	ATTAE ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/O K-O/DIR/NSMI SNA/O - Nantes - Système management intégré (BOUGUENAIIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Resp. système de management intégré NA*K-O/DIR/NSMI
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Chef de programme SMI
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DANTZER, Frédéric - 02.28.00.25.01 frederic.dantzer@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	AMARY, Serge

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Il est responsable, sous l'autorité du chef de centre, de la mise en oeuvre et du suivi du système de management sécurité, qualité, sûreté et environnement.

Tâches :

GENERIQUES

- Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle

SPECIFIQUES

- Peut faire fonction d'ASSI : Agent de Sécurité des Systèmes d'Information

Profil - Qualification :

Niveau de compétence : 1- Elémentaire, 2- Général, 3- Détaillé, 4- Expertise

TECHNIQUES DE BASE

- Navigation aérienne
- . Bien maîtriser l'organisation et le fonctionnement de la DSNA (3)
- . Bien connaître les acteurs des différentes activités au sein du SNA (4)

- Informatique :

- . maîtriser les outils bureautiques classiques (2)

QUALITES REQUISES

- Sens des relations humaines et du travail en réseau
- Aptitude à l'anticipation et à l'initiative
- Capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse et de conseil
- Capacité à motiver

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert sénior*DTI/SMI/M
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/SMI/M Système de Management Intégré (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/SMI/M
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Chef de programme SMI
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	REDER, Laëtitia - 05 62 14 59 31 laetitia.reder@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert senior Qualité

Tâches :

Au sein de la mission SMI de la DTI, le candidat retenu se verra attribuer les tâches suivantes :

- Participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre des dispositions qualité et sécurité au sein de la DTI en cohérence avec les travaux menés au sein de la DSNA.
- Piloter la mise en place et la réalisation des retours d'expérience au sein de la DTI et communiquer leurs enseignements auprès des agents.
- Assurer l'administration des outils de la mission SMI, en particulier l'intranet SMI, l'outil AGATA pour la gestion des audits, des constats et des ACAP et GEODE pour la gestion documentaire.
- Animer le groupe utilisateurs GEODE de la DTI et à la coordination avec la mission DSNA/MSQS sur cet outil.
- Assurer la gestion de configuration du référentiel qualité de la DTI.
- Participer au fonctionnement du SMI (processus, plan de surveillance, amélioration continue...)
- Animer des formations et actions de sensibilisation pour améliorer la connaissance et la prise en compte des dispositions du SMI

Profil - Qualification :

Connaissances :

Connaître le référentiel relatif au système de management intégré et à la surveillance de la DTI et de la DSNA

Les différents types de démarches qualité,

Principaux outils logiciels bureautique, outils logiciels utilisés dans les SMI, outils métiers spécifiques (Wordpress, Entreprise Architect)

Techniques d'animation de réseau de correspondants

Technique de gestion de projet

Savoirs faire

Savoir impulser une dynamique de travail en réseau,

Savoir animer des réunions et des groupes de travail,

Aptitude au travail en équipe (réseau RSMI, pôles et domaines DTI, prestataires de service)

Savoir adapter la communication relative à la démarche qualité à l'ensemble du personnel,

Rigueur et méthode

Capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, de conseil, d'organisation

Capacité à motiver

Dynamique, adaptable et aptitude à l'initiative

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Inspecteur de la surveillance*DS-SE/AGPN/AG
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/AGPN/AG Subdivision Aviation Générale (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SE/AGPN/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GORIOT, Raphaël - 04 42 33 11 60
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "NO/TAAG" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015
Personne remplacée :	SAUTER, Servane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance, domaine « Opérations aériennes et navigabilité », spécialité « travail aérien et aviation générale ».

L'inspecteur traitera principalement des sujets suivants :

- Aviation générale / travail aérien :

Surveillance de l'activité et instruction des demandes de dérogation pour les aéronefs habités, en particulier dans le cadre de la nouvelle réglementation AIR-OPS (parties NCC, NCO et SPO), autorisation des hélisturfaces en agglomération dans le cadre des missions de travail aérien.

- Manifestations aériennes :

Étude des dossiers de demande, reconnaissance sur site, avis aux préfets, surveillance.

Il pourra également être associé aux autres missions de la subdivision (surveillance des aéronefs non habités, autorisations particulières)

Déplacements ponctuels à prévoir.

Profil - Qualification :

Maîtrise des référentiels réglementaires du domaine aviation générale

Rigueur dans les procédures et méthodes, aptitude rédactionnelle

Maîtrise des outils bureautiques de base

Connaissance des techniques d'audit/inspection

Sens de la communication et du contact. Esprit d'initiative.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE-Contrôleur d'aérodrome*LFKF/TWR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SE LFKF/TWR Figari Sud Corse - Circulation aérienne (FIGARI)
Fonction / Poste :	2 Contrôleur d'aérodrome*LFKF/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MARCHAIS, Fabrice - 04 95 71 10 82 fabrice.marchais@aviation-civile.gouv.fr YAGUE, Yves - 04 95 23 59 71 yves.yague@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS32H
"Attention, licence de contrôle obligatoire, voir profil"	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

2 contrôleurs d'aérodrome à Figari.

Profil - Qualification :

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

POSTE DE CONTROLE

REMARQUES : L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV.

L'agent sera contacté après la CAP pour l'organisation d'une évaluation de son niveau d'anglais. Une formation par e-learning pourra être mise en place afin d'optimiser la réussite au test MTF en début de stage.

Un second test sera organisé si besoin en milieu de FCTLA, la licence de stagiaire ne pouvant être délivrée que si l'agent démontre un niveau 4 OACI minimum.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Chef de subdivision*DS-N/SR2/RDD/AE
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/RDD/AE Subdivision assistance en escale (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-N/SR2/RDD/AE
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DE BUYSER, Sylvain - 01.69.57.77.40 sylvain.de-buyser@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	VERIN, Morgan

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

DSAC/N Athis-Mons : SR2/RDD/AE : 3 agents.

Contacts nécessaires avec l'administration centrale, les services d'Etat, les sociétés d'assistance en escale, les transporteurs aériens et les exploitants d'aérodrome.

- Encadre la subdivision
- Met en oeuvre le Programme de Sécurité de l'Etat dans le domaine
- Réalise le suivi économique des entreprises d'assistance en escale

- Agréer et suivre les sociétés d'assistance en escale ;
- Agréer et suivre les centres de formation au permis T (autorisation de conduire sur les aires de trafic) hors CDG et LBG, et accompagner les évolutions en la matière liées à la mise en oeuvre du règlement européen 139/2014 ;
- Mettre en oeuvre le Programme de Sécurité de l'Etat dans le domaine.

- Met en place et suit les actions relatives à la sécurité dans l'assistance en escale (revues d'évènements, rédaction du bulletin sécurité, visites terrains) ;

- Supervise la gestion et l'exploitation des incidents de sécurité, ainsi que des analyses, reportés par les opérateurs d'assistance en escale ;

- Participe activement au Programme de Sécurité de l'Etat dans le domaine ;

- Supervise les délivrances d'agrément des sociétés d'assistance en escale et leur suivi.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

connaissances techniques et aéronautiques

analyse financière

connaissance du tissu économique et du fonctionnement des sociétés

anglais aéronautique

connaissance juridique

connaissances des procédures des compagnies et des aérodromes dans les grandes lignes

logiciels bureautiques

logiciel "ECCAIRS"

Management

Savoirs faire :

Qualités relationnelles avec le public

Discrétion

Rigueur

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Assistant de subdivision*SIA/QFP
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO SIA/QFP Mission qualité formation planification (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*SIA/QFP
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SILLE, Stéphane - 05 57 92 55 30 stephane.sille@aviation-civile.gouv.fr PUSSET, Philippe - 05 57 92 55 20 philippe.pusset@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	POSTE SUSCEPTIBLE D'ÉVOLUTION DANS LE CADRE DE LA REORGANISATION DU SIA
Personne remplacée :	MANU, Sylvie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION - Qualité de service et coordination - SIA

Assure le recueil, le traitement et la traçabilité des retours clients et des dysfonctionnements internes pour l'information aéronautique,

Suit la mise en oeuvre des actions correctives,

S'assure du retour d'expérience au SIA,

Contribue à l'animation des relations avec les informateurs aéronautiques (méthodes de travail, réunions de coordination),

Anime les réunions de production du SIA et participe à la planification de la production.

Profil - Qualification :

Connaissances acquises ou à acquérir :

chaîne de production de l'information aéronautique

réglementation AIS

principes d'un système qualité

conduite de réunion, de rédaction de CR et bilans

utilisation des outils bureautiques

anglais

Qualités requises :

avoir le sens des relations humaines

avoir des capacités d'écoute, d'analyse et de synthèse

faire preuve de rigueur et de méthode

savoir proposer des évolutions d'outils, de méthodes ou d'organisation

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Chargé d'affaires*DS-SE/AGPN/PN
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/AGPN/PN Subdivision Personnels Navigants (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-SE/AGPN/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GORIOT, Raphaël - 04 42 33 11 60 PIREL, Jérôme - 04 42 33 11 91
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance « Personnels navigants », spécialité « ATO » selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé(e) d'affaires domaine PN/FOR
2ème qualification TSEEAC demandée.

Sera en charge de l'organisation, sous la supervision du chef de la subdivision, de la surveillance des ATO et autres structures de formation des personnels navigants, dans un double contexte d'augmentation du périmètre des écoles professionnelles surveillées (suite de la démarche « ROSATO ») et de transition dans les exigences de surveillance des écoles préalablement hors du champ d'application des règlements européens.

Travaillera en coordination avec les délégations et contribuera à cette surveillance.

Participera aux autres tâches de la subdivision PN, dont l'organisation des examens théoriques et l'instruction des dossiers d'infraction des personnels navigants.

Déplacements ponctuels à prévoir.

Profil - Qualification :

Sens de la communication et du contact, aptitudes à travailler en équipe.

Rigueur dans les procédures et méthodes,

Connaissance des techniques d'audit/inspection

Maîtrise des référentiels réglementaires du domaine Personnel Navigant

Maîtrise des outils bureautiques, aptitudes rédactionnelles

Expérience du pilotage appréciée

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE : DSAC/O-Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/AG/PN

Poste offert aux : TSEEAC

Affectation : DSAC/O

DS-O/SR/AG/PN

Subdivision Personnels Navigants (GUIPAVAS)

Fonction / Poste : 1 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/AG/PN

Filière / Métier : Certification, contrôle et surveillance Inspecteur

Attribution et profil : cf. annexe

Vacance : Immédiate

Renseignement complémentaire : GARNIER, Alain - 02.98.32.02.42

alain.garnier@aviation-civile.gouv.fr

PEYRO, Charles - 02.98.32.02.28

charles.peyro@aviation-civile.gouv.fr

Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance «domaine PN spécialités LIC et ATO» selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017

Personne remplacée : DACHICOURT, Nina

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne

Bâtiment 1609

9, rue Champagne

91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor

Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE DOMAINE PN - DSAC/OUEST/SR/AG/PN

Participe au fonctionnement du bureau licences et à la surveillance des organismes de formation

Tâches :

Participe aux tâches relevant des activités de tutelle d'aviation générale dans les domaines suivants :

- Réalise des actions de surveillance des organismes de formation aéronautique
- Contribue au fonctionnement du bureau des licences (délivrance, prorogation et renouvellement des licences et qualifications du personnel navigant)
- Assure l'organisation et la surveillance des examens théoriques privés
- Peut être rapporteur à la commission de discipline
- Peut assurer le secrétariat de la commission de discipline
- Informe les usagers sur la réglementation dans les domaines concernés
- Gestion des évènements sécurité (domaine AG) : réception et examen des notifications d'évènements, traitement des éventuelles demandes de compléments vers les opérateurs, enregistrement des évènements dans la base de données ECCAIRS.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Connaissance de la réglementation relative à l'aviation générale
Expérience dans la conduite d'audits
Maîtrise des outils bureautiques
Connaissance de l'anglais technique
Expérience du pilotage appréciée

Savoirs faire :

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs et les usagers
Capacité de travail en équipe
Aptitude pour communiquer efficacement par oral et écrit

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/SUR/ORY
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/SUR/ORY Subdivision sûreté Orly et autres aérodromes en région (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/SUR/ORY
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COMMARMOND, Bruno - 01 69 57 74 08 bruno.commarmond@aviation-civile.gouv.fr NII, Marguerite - 01 69 57 76 20 marguerite.nii@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Inspecteur de surveillance sûreté" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	GONNIER, Gaëlle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Actions de surveillance sur les exploitants d'aérodrome et les compagnies aériennes :
 - o Inspections de surveillance locale,
 - o Inspections de surveillance initiale ou de renouvellement,
 - o Instructions de programmes de sûreté,
 - o Inspections de surveillance croisée.
- Suivi des actions correctives correspondantes,
- Supervision du plan de surveillance des inspections ciblées conduites par la PAF et la GTA,
- Expertise et conseil en matière de sûreté de l'aviation civile.

Profil - Qualification :

Inspecteur de surveillance sûreté.

Savoirs généraux et pratiques :

- Inspecteur de surveillance en matière de sûreté
- Maîtrise de la réglementation de la sûreté ou expérience opérationnelle
- Maîtrise des techniques d'inspection ou d'audit
- Qualités relationnelles et bonne connaissance de l'outil informatique

Savoir-faire :

- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Sens de l'accueil et des relations

Expérience souhaitée :

- Formation initiale et continue dans le domaine sûreté

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- Au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- Au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Spécialiste exploitation*SIA/PUB/EDIT
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO SIA/PUB/EDIT Subdivision édition (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*SIA/PUB/EDIT
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MARTY, Alain - 05 57 92 56 36 alain-serge.marty@aviation-civile.gouv.fr VERGER, Yves - 05 57 92 56 30 yves.verger@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	REMPLACEMENT NUMERIQUE DE L SAADA POSTE SUSCEPTIBLE D'EVOLUTION DANS LE CADRE DE LA REORGANISATION DU SIA

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE EXPLOITATION - SUB EDITION - SIA

Le titulaire est chargé de :

initialiser et préparer les dossiers de fabrication pour l'imprimerie et pour la fabrication de CD-Roms
créer et mettre à jour les documents d'information aéronautique à l'aide des outils PAO (oXygen, Quark Xpress, Suite Adobe, ...)
assurer le contrôle des dossiers PAO (distribution aux opérateurs et relecture des dossiers)
fabriquer l'AIP et contrôler les différentes étapes de sa réalisation
assurer une assistance opérationnelle auprès des opérateurs Multimédia
réaliser ou superviser la mise à jour des documents dans PAMS EAD
réaliser, avec les opérateurs Multimédia, le contrôle des documents diffusés sur supports numériques site SIA, DVD-Rom, PAMS EAD...)
suppléer l'assistant de subdivision en son absence.

Profil - Qualification :

Aptitude à utiliser les outils informatiques et PAO utilisés dans la subdivision
Appréhender facilement de nouveaux outils informatiques
Bonne connaissance de la réglementation en matière d'information aéronautique
Bonne connaissance de la structure de l'AIP
Pratiquer l'anglais
Savoir rédiger
Savoir écouter efficacement
Savoir expliquer clairement
Contribuer au respect des délais de fabrication et de diffusion de l'information aéronautique

Qualités requises :

Avoir le goût du travail en d'équipe
Etre organisé, méthodique
Etre rigoureux
Faire preuve de capacités relationnelles importantes

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".
Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :
- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE-Assistant de subdivision*K-SE/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/SE K-SE/EXPL/ETUD SNA/SE - Subdivision études systèmes espaces procédures (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-SE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DELBET, François - 04 93 17 21 50 francois.delbet@aviation-civile.gouv.fr ROULLIER, Florian - 04 93 17 21 00 florian.roullier@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	n
Personne remplacée :	VERAN, Roland

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé de l'encadrement des assistants de classe concepteurs de procédures et des informateurs aéronautiques du SNA/SE

Tâches :

- Sous la responsabilité du Chef de Subdivision est chargé de l'encadrement des assistants de classe concepteurs de procédures et des informateurs aéronautiques du SNA/SE.
- Seconde le chef de subdivision et participe au bon fonctionnement opérationnel de la subdivision.
- Est le pilote du processus r3
- Anime et participe aux réunions de conduite de projet Espaces/Procédures et aux réunions des instances de concertations prévues (CCE, CCRAGALS, CRG)
- Prépare et suit les dossiers à présenter aux instances de concertations prévues.
- Coordonne et répond aux sollicitations du BEP SE pour les organismes du SNA.
- Assure le suivi et la mise à jour du tableau de bord des projets afférents à son domaine de compétence.
- Assure la planification régionale et nationale des travaux espaces et procédures du SNA.
- Assure la tâches de coordonnateur Information Aéronautique vis-à-vis du SIA pour l'ensemble du SNA.
- Elabore le cahier des charges « relevé d'obstacles » et assure la coordination avec le cabinet de géomètre et les services administratifs du SNA.
- Assure et suit la formation et le travail des concepteurs de procédures
- Assure la coordination interne avec les autres subdivisions du Service Exploitation dans le domaine des espaces et procédures.
- Participe au GT afférents à ses domaines de compétences.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Assure la conformité des études de conception de procédures réalisées par rapport aux documents de référence.
- Réalise les études de sécurité afférentes à son domaine de compétence.
- Assure le pilotage du processus r3
- Est contributeur au processus r1
- Assure la conformité et la validité des informations envoyées au SIA pour publication.
- Prend en compte les aspects environnementaux dans le cadre de son activité (élaboration et présentation des dossiers ACNUSA).

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance dans le domaine de la conception de procédures.
- Connaissance des logiciels Illustrator, Géotitan et Academic.

Qualités requises :

- Très bonne connaissance des règlements et documentation relatifs aux normes d'établissement des procédures et élaboration des dossiers espaces.
- Intérêt pour les procédures ATC.
- Aptitude à animer et coordonner l'enchaînement des tâches au niveau de son entité.
- Bonne connaissance en informatique.
- Rigueur, assiduité dans l'organisation du travail
- Autonomie et aptitude à planifier différentes tâches
- Evolutivité et mise à jour des connaissances
- Aptitude au travail au sein d'une équipe

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Assistant de subdivision*DS-O/SR/AG/AA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/AG/AA Subdivision Aéronefs et Activités (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DS-O/SR/AG/AA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VANSSE, Olivier - 02.98.32.02.24 olivier.vansse@aviation-civile.gouv.fr PEYRO, Charles - 02.98.32.02.28 charles.peyro@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance «OPS-AG» selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017
Personne remplacée :	SACCO, Hervé

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assure la surveillance des activités liées à l'aviation générale, pour le domaine aéronefs & activités.

Tâches :

- Assiste le chef de la subdivision aéronefs & activités
- Participe au bon fonctionnement de la subdivision Aéronefs & Activités
- Participe au suivi de navigabilité des ULM
- Participe à la délivrance des dérogations de survol
- Instruit les demandes relatives aux manifestations aériennes
- Participe à la surveillance des exploitants de travail aérien (réglementation française et européenne)
- Participe à la surveillance des exploitants NCC
- Informe les usagers sur la réglementation dans les domaines concernés
- Gestion des événements sécurité (domaine AG) : réception et examen des notifications d'évènements, traitement des éventuelles demandes de compléments vers les opérateurs, enregistrement des événements dans la base de données ECCAIRS
- Peut être rapporteur à la commission de discipline

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Maîtrise de la réglementation relative aux domaines concernés,
Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit,
Connaissance des particularités des exploitations commerciales ou non commerciales, de travail aérien et autres
Sensibilisation au domaine juridique

Savoirs faire :

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs et les usagers
Capacité de travail en équipe
Aptitude pour communiquer efficacement par oral et par écrit

Spécificités du poste :

-
- Risque de tension forte avec les organismes surveillés ou les postulants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, grande complexité des domaines supervisés,
 - Déplacements fréquents sur le vaste territoire de la DSAC Ouest (4 régions administratives),
 - Peut participer aux astreintes EPI (volontariat)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Spécialiste des systèmes informatiques*SINA/SI/SAS/TLS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	STAC STAC/SINA/SI/SAS/TLS Subdivision support et administration (Toulouse) (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste des systèmes informatiques*SINA/SI/SAS/TLS
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Technicien de maintenance informatique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LY, Stéphane - 01 49 56 82 75 stephane.ly@aviation-civile.gouv.fr FAULCON, Thibaut - 01 49 56 82 01 thibaut.faulcon@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

La subdivision SAS, au sein de la division des systèmes d'information, regroupe 5 agents sur le site de Bonneuil, ainsi qu'un agent sur le site de Toulouse. Cette fiche de poste décrit le poste de Toulouse.

Tâches :

Assistance aux utilisateurs du STAC (en priorité sur le site de Toulouse), exploitation et administration des systèmes informatiques et de télécommunications

- Travailler en collaboration avec les agents de la subdivision localisés à Bonneuil
- Assurer l'installation des postes de travail informatiques du site de Toulouse
- Assistance et support aux utilisateurs du STAC sur l'informatique et la téléphonie fixe, principalement pour les agents du site de Toulouse mais également sur les autres sites via un accès à distance
- Maintenance évolutive et corrective de la plateforme SSI exploitée par la division NA et partagée avec la DTI
- Mener des projets de modernisation et d'enrichissement des systèmes d'information (ex : remontée de logs centralisée, actions SSI)
- Administration des annuaires Angélique (DGAC) et eDirectory (Novell)
- Assurer la maintenance des serveurs et des équipements réseaux (switchs, etc)
- Exploitation et organisation des serveurs de fichiers (surveillance espace disque, gestion des droits d'accès, organisation des répertoires, etc)
- Enregistrer les opérations de maintenance et de dépannage (gestion des tickets) et mettre à jour l'inventaire du matériel de Toulouse

Profil - Qualification :

Connaissances

Installer un ordinateur et diagnostiquer une panne

Manipuler les outils bureautiques classiques

Gestion de projets

Administrer des serveurs

Connaissances sur Novell ou sur AD

Notions de base réseau

Savoir faire :

Utiliser un outil de type helpdesk

Rédiger des notes et procédures

Qualités relationnelles

Polyvalence

Support aux utilisateurs, activités dans le domaine de l'administration de serveurs, du réseau et de la téléphonie

L'agent sera basé sur le site de Toulouse, il interviendra de manière isolée géographiquement en liaison avec les collègues de Bonneuil

L'agent peut être amené à se déplacer sur les sites de Bonneuil sur Marne et Biscarrosse ponctuellement (4 fois par an environ)

Utilisation des logiciels VMWare, Pythéas, Novell imanager, Novell Zenworks

NB : des formations pourront être proposées pour développer les connaissances nécessaires

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Chargé d'affaires*DS-O/SR/RDD/MRE
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/RDD/MRE Mission régulation économique (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-O/SR/RDD/MRE
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé d'études économiques
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SIMONET, Hauteclaire - 02.98.32.02.66 hauteclaire.simonet@aviation-civile.gouv.fr PAYN, Sylvie - 02.98.32.02.52 sylvie.payn@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Instruction de dossiers et d'autorisations administratives dépendant de la subdivision régulation économique, en lien avec le chef de subdivision.

Tâches :

Domaine Aérodrômes :

- est en charge du suivi des conventions relatives à l'aménagement, l'entretien et la gestion des aérodrômes
- délivre des agréments d'assistant en escale et assure un suivi des prestataires auprès des aérodrômes concernés
- participe aux campagnes « taxe d'aéroport »

Domaine transports aériens :

- participe à la délivrance et au suivi des licences préfectorales de transporteurs aériens
- participe au suivi des liaisons sous OSP, en liaison avec la DTA
- participe aux contrôles des lignes directrices sur les aides d'état aux aéroports et aux compagnies aériennes

Domaine qualité et PSE :

- participe à l'intégration et au suivi des événements de sécurité des assistants en escale dans ECCAIRS.

Peut-être amené à assurer l'intérim du chef de subdivision

Profil - Qualification :

Connaissances :

Connaissances juridiques et financières

Réglementation (européenne, nationale dont essentiellement code de l'aviation civile)

Connaissances des différents modes de gestion des aérodrômes, tant juridiques que financiers

Savoirs faire :

Capacité d'analyse des textes juridiques

Aptitude à la synthèse et à la rédaction

Savoir-être :

Capacité d'écoute (intervenants extérieurs) et réactivité

Rigueur et sens de l'organisation

Aptitude au travail en réseau

Expérience souhaitée :

Expérience souhaitée dans les domaines économique et financier.

Connaissance du milieu des gestionnaires /exploitants aéroportuaires et des intervenants extérieurs à la DGAC ou motivation pour acquérir les connaissances nécessaires

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/AG/FOR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/AG/FOR Subdivision de la formation aéronautique et infractions (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/AG/FOR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUNIOL, Franck - 01.69.57.74.50 franck.bouniol@aviation-civile.gouv.fr DESCHAMPS, Patrick - 01.69.57.74.58 patrick.deschamps@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "PN/FOR" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	VUILLEMOT, Sylvain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Instruire les demandes d'autorisation administrative et assurer le contrôle des prestataires et exploitants. Participer au suivi et au contrôle des organismes de formation déclarés A et H. Instruire les demandes de délivrance de certificat ATO avion.

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation),
- Informe les postulants sur les conditions de déclaration administrative (initiale, modification),
- Examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'autorisation ou la déclaration administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation, déclaration, modification),
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur,
- Propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée,
- Enregistre et met à jour dans les outils métiers l'ensemble des informations des opérateurs sous sa surveillance,
- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés,
- Est amené à participer aux GT sur les domaines FOR avec DSAC/EC,
- Contribue au fonctionnement local du PSE.
- Inspections/audits des organismes de formation des personnels navigants (ATO)
- Instruction des demandes d'approbation des ATO (gestion des demandes initiales, de modification, de renouvellement)
- Participation à la rédaction des procédures, dans son domaine de compétence.
- Correspondant national OMEGA 4 (Q-Pulse)
- Contribution au fonctionnement local du Plan de Sécurité de l'Etat - Aviation Légère (PSE AL)
- Participation aux enquêtes de première information pour le compte du BEA (basée sur le volontariat).

Profil - Qualification :

- Connaissance du milieu associatif et des sociétés dans le milieu aéronautique
- Connaissance des techniques d'audit
- Connaissance des Systèmes de gestion de la Sécurité dans l'aérien

Savoirs faire :

faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités
esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
disponibilité et aptitude à travailler en équipe
savoir rédiger des rapports

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- Au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- Au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Spécialiste exploitation*SIA/ETD/DEV
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO SIA/ETD/DEV Subdivision développement (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	2 Spécialiste exploitation*SIA/ETD/DEV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUBET, Stéphane - 05 57 92 57 81 stephane.dubet@aviation-civile.gouv.fr GUILLOT, Mickaël - 05 57 92 57 23 mickael.guillot@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	REMPLACEMENT DE MM COUSTE ET CLECH POSTES SUSCEPTIBLES D'EVOLUTION DANS LE CADRE DE LA REORGANISATION DU SIA
Personne remplacée :	COUSTE, David

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

-Gestion des données AIXM :

- * Analyse des données
- * Contribution à la complétude des données
- * Participation aux études, aux expérimentations et à la mise en oeuvre d'évolutions en lien avec les utilisateurs et les industriels
- * Contribution à la gouvernance des données (qualité, cohérence, intégrité et sécurité des données)

-Support à l'exploitation des données :

- * Analyse des dysfonctionnements et proposition d'actions correctives
- * Réponses aux sollicitations sur l'utilisation des données
- * Rédaction de recommandations, contribution aux guides et manuels d'exploitation
- * Actions d'assistance et de sensibilisation sur la gestion et les exports des données

-Expertise :

- * Extraction de données pour répondre à des requêtes particulières
- * Peut être amené à participer aux réunions nationales et internationales dans le domaine AIM

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Utilisation les outils informatiques de bureautique

Gestion de la donnée : concept, méthodes et bonnes pratiques

Modèles de données aéronautique

Analyser les besoins métiers

Evaluer l'impact opérationnel sur les données navigation aérienne

Connaissance DGAC, Eurocontrol et intégrateurs de données

Qualités requises :

Travail en équipe

Esprit d'analyse

Rigueur

Maitrise de l'anglais écrit et parlé

Esprit d'initiative

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chef de pôle*SSIM/COLLAB/MOASD
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/MOASD Pôle maîtrise d'ouvrage des systèmes distribués (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de pôle*SSIM/COLLAB/MOASD
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Cadre maîtrise d'oeuvre systèmes d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAVET, Didier - 0169846156 didier.pavet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PEZZETTA, Isabelle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE PÔLE SSIM/COLLAB/MOASD - DSI

Au sein de la DSI (SSIM), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Application Collaborative » est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC et en coordination avec les directions et services de la DGAC. Il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des applications collaboratives (portail d'entreprise la gestion de cycle de vie de l'information...) et des systèmes distribués (annuaires, messagerie).

Sous l'autorité du chef de domaine applications collaboratives, le chef de pôle « MOA systèmes distribués » est chargé des tâches suivantes :

Responsable de la maîtrise d'ouvrage pour l'offre de service des applications transversales et distribuées au profit de l'ensemble des directions

Tâches :

Sous l'autorité du chef de domaine applications collaboratives, le chef de pôle « MOA systèmes distribués » est chargé des tâches suivantes :

- Responsable de la maîtrise d'ouvrage pour l'offre de service des applications transversales et distribuées au profit de l'ensemble des directions
- Responsable de l'animation de la maîtrise d'ouvrage (en lien avec les directions métiers),
- Animation des groupes de travail « Applications distribuées » pour la formalisation des actions concernant ces applications,
- Coordination des projets autour de cette offre de service : qualité de service, atteinte des résultats, coût, sécurité, planification
- Assistance aux directions clientes pour la rédaction des demandes d'évolution ou de création de services associés
- Participe à l'élaboration de la communication, en lien avec la le domaine ad-hoc.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- très bonnes connaissances des nouvelles technologies, des architectures de systèmes d'information, des marchés publics et de la communication
- compréhension approfondie des mécanismes de coordination inter-projets (architecture, harmonisation des problématiques MOA)

Savoir-faire :

- maîtrise des techniques de pilotage et gestion de projet,
- travail en équipe (déléguer, rendre compte, coordonner des équipe de projet),
- relationnel : échange avec les interlocuteurs MOA au sein des directions clientes,
- force de proposition dans le cadre des évolutions / modernisations des applications distribuées,
- expérience projet avec des enjeux d'architecture et d'urbanisation du système d'information

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formations spécifiques.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chef de pôle*SSIM/PROD/CSC
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/PROD/CSC Pôle centre de service et communauté des AIG (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de pôle*SSIM/PROD/CSC
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Responsable d'exploitation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHASSERIAUD, Frédéric - 01 69 84 60.85 frederic.chasseriaud@aviation-civile.gouv.fr BOULENT, Stéphane - 01 69 84 61.33 stephane.boulent@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SI ABDALLAH, Azzeddine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE POLE - PROD - Pôle Centre de Service - DSI

Au sein de la DSI (SSIM), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Production et Exploitation » est garant, de la disponibilité opérationnelle, de la continuité de service et de la sécurité, de la performance des environnements de production.

Le rôle du Centre de Service CDS est en particulier :

- D'assurer le support de premiers niveaux aux administrateurs d'informatique de gestion (AIG) de l'ensemble des autres sites de la DGAC.
- D'assurer le support de premier niveau aux utilisateurs du siège de la DSI ainsi qu'aux entités avec lesquelles une convention de service a été signée à cet effet.

Tâches :

Sous l'autorité du chef de domaine, le chef de pôle :

- anime et pilote les équipes de maintenance bureautique et du Centre de Service National
- apporte le support technique de second niveau à la communauté des Administrateurs d'Informatique de Gestion.
- manage les équipes d'exploitation en charge du support bureautique
- manage l'équipe du Centre de service National
- mets en oeuvre et suit les dispositifs contractuels de l'entité
- définit les niveaux de services offerts aux utilisateurs et suivi du service rendu
- mets en place les bonnes pratiques « ITIL »

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Manager une équipe
- Définir et suivre des budgets
- Gérer les priorités et les situations d'urgence
- Prendre des décisions
- Proposer des décisions
- Piloter un système opérationnel
- Faire preuve de sens relationnel
- Méthode et organisation

Connaissances :

- Architecture fonctionnelle et technique du système d'information de l'entité
- Méthodes de test et de recette technique
- Politique de sécurité des systèmes informatiques
- Technique de communication
- Gestion de projet
- Pratiques de gestion des systèmes d'information (ITIL)

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formations spécifiques

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Inspecteur de la surveillance*DEL/CAZ/SUR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DEL/CAZ/SUR Délég. Côte d'Azur - Mission sûreté (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/CAZ/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	PEZZETTA, Patrick - 04 93 17 23 01 IAMANN, Véronique - 04 93 17 23 05
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "sûreté" selon les modalités précisées par arrêté du 02/07/2015.
Personne remplacée :	DANZE, Adrien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance (sûreté) :

- Contribuer à la mise en oeuvre du plan annuel de surveillance dévolu à DEL CAZ (ISI-ND, ISI-RE, ISL), à travers des inspections de surveillance sur site et le suivi des plans d'actions correctives.
- Participer au suivi des inspections ciblées ICL des services compétents de l'Etat.
- Suivre les dossiers TPSO/TSO.
- Participer (préparation, compte rendu, suivi) aux réunions des comités de sûreté (CLS, COS,.), plus spécifiquement pour les aéroports de Toulon et du Castellet.
- Assurer la délivrance administrative des titres de circulation aéroportuaire (STITCH)
- Participer au dispositif de sanctions administratives (commissions sûreté)
- Contribuer à la rédaction des textes sur la réglementation locale (arrêtés préfectoraux de police,..)

Profil - Qualification :

- Connaissance du référentiel réglementaire sûreté, des acteurs de la sûreté et du fonctionnement des aéroports
- Capacité d'écoute, d'adaptation et de savoir rendre compte
- Maitrise des outils bureautiques et des logiciels spécialisés (Péliclès, STITCH,.)
- Méthode, organisation et rigueur
- Aptitudes rédactionnelles
- Esprit d'initiative et de synthèse

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet*SSIM/MOD/PPQ
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/MOD/PPQ Pôle méthodes, qualité et portefeuille de projet (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/MOD/PPQ
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'ouvrage d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ALLAIN, Thierry - 01.69.84.60.07 thierry.allain@aviation-civile.gouv.fr DALLAS, Véronique - 01.69.84.60.81 veronique.dallas@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET - DSI

Au sein de la DSI (SSIM), service à compétence nationale dédié au système d'information de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine "Modernisation" élabore et diffuse le socle méthodologique à l'ensemble des domaines de la DSI en cohérence avec les décisions du comité stratégique SIGP.

Le pôle Qualité, Méthode, Portefeuille du domaine Modernisation à la DSI, a pour mission de mettre en oeuvre des outils et méthodes reconnues dans le monde des services informatiques, en les adaptant au contexte de la DGAC et en apportant un appui qualitatif et opérationnels aux projets.

Sous l'autorité du chef de Pôle, le chargé de projet a plus particulièrement en charge le volet gestion de portefeuille de programmes et de projets du SIGP.

Tâches :

- Promouvoir et appliquer le socle méthodologique SMART en association avec les processus ISO 20000 (ITIL V3) et en coordination avec le PMO de la DSI
- Gérer et faciliter le processus de gestion de portefeuille de projets
- Instruire toute nouvelle demande de projets émanant des directions métier, dans le respect du processus de gestion des demandes dont il (elle) sera le gestionnaire et s'assurer que chaque demande fournit suffisamment d'informations pour qu'elle puisse être évaluée,
- mettre en place un système de notation et de classement des demandes pour aider à l'arbitrage et à la prise de décision,
- Etre force de propositions ou de conseils dans le démarrage d'un nouveau programme ou projet en s'appuyant sur la structure et les règles de gestion du portefeuille SIGP, sur des éléments d'informations et d'analyse issus de l'outil CSMART, dont il (elle) sera l'administrateur.
- mener les revues de portefeuille en comité SI métier du SIGP et participe à la préparation des comités de coordination et comité SIGP, afin de s'assurer de la bonne avancée des projets.
- Participer à la veille sur les méthodes de gestion de projets ou portefeuille (formation, colloques, forum, etc.) et à leur évolution régulière au sein de la DGAC en corrélation de l'outil.

Profil - Qualification :

Savoir faire :

- Animation et capacité à obtenir des informations.
- Gestion de la planification et gestion du temps
- Conduite de réunion et capacité à obtenir un consensus
- Etre force de propositions ou de conseils

Connaissances :

- Expérience dans l'instruction de demandes quel que soit le domaine d'expertise
- Technologie de l'information et de la communication
- Connaissances générales des systèmes informatiques

Expérience souhaitée :

- Bonnes pratiques de gestion de projet, une formation à la gestion de portefeuille de programmes et de projets serait un plus

A défaut, le candidat devra suivre les actions de formation spécifiques pour acquérir les compétences manquantes.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Spécialiste technique et informatique*SSIM/COLLAB/MOEP
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/MOEP Pôle maîtrise d'oeuvre du portail (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*SSIM/COLLAB/MOEP
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Concepteur développeur d'application
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAVET, Didier - 01.69.84.61.56 didier.pavet@aviation-civile.gouv.fr MORVAN, Bertrand - 01.69.84.60.86 bertrand.morvan@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DO TRINH, Quang

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE TECHNIQUE ET INFORMATIQUE - DSI MOEP

Au sein de la DSI (SSIM), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Application Collaborative » est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC et en coordination avec les directions et services de la DGAC.

Il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des applications collaboratives (portail d'entreprise la gestion de cycle de vie de l'information...) et des systèmes distribués (annuaires, messagerie)

Le pôle « maîtrise d'oeuvre portail » est chargé de l'intégration des applications dans le portail (ou les portails), du développement de divers outils associés aux portails

Tâches :

Sous l'autorité du Chef de pôle, le chargé de développement est intégré à l'équipe de développement du pôle MOE Portails,

- participe à la phase amont de définition des projets ;
- propose un plan de développement, une démarche projet pour réaliser le projet considéré ;
- affine les spécifications, conçoit, code et réalise le sous-système ;
- il s'appuie pour ses développements sur les travaux communautaires adaptés, contribue éventuellement à des développements communautaires via des collecticiels adaptés (GitHub) ;
- il teste, intègre, ses développements et s'implique dans le cycle des projets DSI ;
- il respecte pour ce faire la méthodologie DSI en vigueur et en promeut les bonnes pratiques .

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Etre intéressé par les nouvelles technologie de l'information ;
- Développer, coder, tester, et communiquer autour de son activité.

Connaissances :

- ingénierie de développement : DEVOPS, RAD, Intégration Continue, technologies Open Source,
- technologie web avancées : HTML5, CMS/Drupal, bootstrap, Javascript, php/symfony, postgres/mariadb, python/flask/django ;
- conception des Interfaces Homme Machine ;

A défaut, le candidat devra suivre les actions de formation spécifiques pour acquérir les compétences manquantes.

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-Spécialiste exploitation*LFRB/CA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/O LFRB/CA Brest Bretagne - Circulation aérienne (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*LFRB/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MANSEC, Stéphane - 02 98 32 02 36 stephane.mansec@aviation-civile.gouv.fr LE CLER, Anthony - 02 98 32 02 38 anthony.le-cler@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	HUET, Pierre-Yves

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assure les missions qui lui sont confiées par son supérieur hiérarchique direct dans son domaine de compétences.

Tâches :

GENERIQUES

- Participe à la mise à jour documentaire
- Participe à la gestion statistique des activités du SNA Ouest (établissement et tenue de Tableaux de Bord)
- Participe à la mise en 'uvre des tableaux d'actions et de suivi de la documentation aéronautique, support des activités de la CA
- Participe en temps réel au suivi des demandes d'activités particulières et des évènements conduisant à l'élaboration du "dossier opérationnel" de la CA (état des activités planifiées : drones...)
- Participe au suivi, à la coordination des travaux en interface avec l'exploitant aéroportuaire

SPECIFIQUES

- Assure la mise à jour de l'environnement simulateur sous la responsabilité du Chef CA
- Assure le suivi des statistiques DO
- Participe aux études, aux groupes de travail et aux réunions de la CA (dossiers espace, évolution aménagement vigie, SYSAT Groupe 2)
- Rédige des notes/consignes, comptes rendus, mise à jour du MANEX sous la responsabilité du Chef CA

Profil - Qualification :

Niveau de compétence : 1- Elémentaire, 2- Général, 3- Détaillé, 4- Expertise

TECHNIQUES DE BASE

- Navigation aérienne :
Connaissance de la réglementation et de l'organisation de la CA (2)
- Informatique :
Utilisateur des outils bureautiques classiques et de produits spécifiques (2)

QUALITES REQUISES

- Savoir travailler en équipe, écouter, accepter un arbitrage.

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet*SSIM/COLLAB/MOESD
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/MOESD Pôle maîtrise d'oeuvre des systèmes distribués (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/COLLAB/MOESD
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAVET, Didier - 01.69.84.61.56 didier.pavet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MONTGERMONT, Caroline

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET COLLAB/MOESD - DSI

Au sein de la DSI (SSIM), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Application Collaborative » est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC.

En coordination avec les directions et services de la DGAC, il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des applications collaboratives (portail d'entreprise, les outils de gestion de cycle de vie de l'information...) et des systèmes distribués (annuaires, messagerie, agenda)

Tâches :

Sous l'autorité du chef de pôle, le chargé de projet :

- pilote et valide les opérations d'intégration des composants organiques des projets de modernisation des infrastructures des systèmes et réseaux.

Les systèmes couverts regroupent les infrastructures réseau (Internat), la messagerie (Amelia), l'agenda, l'annuaire/gestion identifié/identifiant (Angélique), le portail WEB...

- garantit la réalisation des phases de test d'Intégration (I), de recette fonctionnelle (R), de validation d'ensemble (VAL) et de test en situation (Utilisation Opérationnelle Programmée). Il les fait conduire ou les conduit lui-même dans certains cas,

- élabore et s'assure de la mise en oeuvre des modalités techniques nécessaires pour que la phase aval du déploiement soit maîtrisée de façon sûre,

- pilote l'élaboration des procédures de déploiement en production et suit l'exécution du processus de déploiement qui est pris en charge par le domaine Exploitation du SSIM (DSI) ou par les AIGs dans les centres.

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Coordonner, animer, organiser ;
- Travailler en équipe, déléguer, rendre compte ;
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources ;
- Proposer des solutions ;
- Faire preuve de sens relationnel ;
- Capacité rédactionnelle

Connaissances :

- bonne connaissance en informatique technique en environnement Unix/Linux ;
- connaissance des logiques de paquet RPM (en environnement RedHat ou Suse) ;
- connaissance en méthodologie systèmes : connaissance des cycles/phases de développement en V, en spirale/itératif ;
- pratique de démarche d'ingénierie système : gestion des exigences, pratiques de test intensifs, suivi de la non régression des systèmes ;
- pratique des méthodes Intégration Validation Systèmes développés par le monde opérationnel NA et de Méthodologie d'Intervention sur Système Opérationnel ;

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formations spécifiques.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-Concepteur de procédures*K-O/EXPL/NETUD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/O K-O/EXPL/NETUD SNA/O - Nantes - Subdivision études environnement (BOUGUENAIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Concepteur de procédures*K-O/EXPL/NETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	CARRE, Yann - 02 28 00 25 40 yann.carre@aviation-civile.gouv.fr GERMAIN, Laurent - 02 28 00 25 25 laurent.germain@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BOULET, Jean-François

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Est responsable d'études de procédures aux instruments au bénéfice de l'ensemble des organismes CA dépendant géographiquement du SNA-O.

Participe à la mission « Environnement » de la subdivision.

Participe à la mission « Information Aéronautique » de la subdivision, pour les aérodromes IFR.

Tâches :

GENERIQUES

- Suit les dossiers qui lui sont attribués
- Participe à des projets ou gère entièrement des projets dans son domaine
- Rédige des notes, comptes-rendus, bilans
- Rend compte du résultat de travaux ou de réunions
- Représente la subdivision à l'extérieur du service (GT, GU)
- Assure les interfaces entre le domaine qui lui est dévolu et les autres subdivisions, les autres services, les sites du SNA-O

SPECIFIQUES

- Etudes Procédures
- . Participe aux spécifications, validations, mises en service, suivi et maintenance des procédures aux instruments
- . Participe à des études à caractère CA
- . Apporte son expertise technique aux consultations relatives aux obstacles susceptibles de gêner la navigation aérienne
- . Peut fournir des CCTP pour les marchés de relevés d'obstacles des terrains du SNA-O
- Environnement
- . Participe à la prise en compte de l'environnement dans les projets (étude environnementale, EICA, CCE ...)
- . Participe à la gestion des plaintes environnementales
- Information aéronautique
- . Assure la mise à jour de la documentation d'information aéronautique pour les aérodromes IFR.
- Participe à la formation et au maintien de compétence d'agents AFIS et de contrôleurs

Profil - Qualification :

Niveau de compétence : 1- Elémentaire, 2- Général, 3- Détaillé, 4- Expertise

TECHNIQUES DE BASE

- Navigation aérienne
- . Connaissance de l'environnement de la subdivision (SNA, DO, SIA, CRNA, DSNA, DSAC-O, DSAC-EC, DGAC) (2)
- Environnement
- . Connaissance de la réglementation en matière de respect de l'environnement (2)
- Information aéronautique
- . Connaissance de la réglementation en matière d'information aéronautique (3)
- Informatique
- . Utilisation des outils bureautiques classiques (3) et de produits spécifiques à son poste : GEOTITAN (4), TATOO, FREEHAND, ADOBE ILLUSTRATOR, AUTOCAD etc (3)
- Anglais
- . Connaissance de la langue (2)

QUALITES REQUISES

- Savoir appliquer la réglementation
- Savoir analyser les situations et en déduire les évolutions
- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique, accepter un arbitrage
- Etre méthodique

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet*SSIM/PROD/ES
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/PROD/ES Pôle exploitation des serveurs - Athis Mons (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/PROD/ES
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHASSERIAUD, Frédéric - 01.69.84.60.85 frederic.chasseriaud@aviation-civile.gouv.fr MARTINEAU, Stéphane - 01 61 84 60 84 stephane.martineau@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GARCIA, Romain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET PROD/ES - DSI

Au sein de la DSI (SSIM), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Production et Exploitation » est garant, de la disponibilité opérationnelle, de la continuité de service et de la sécurité, de la performance des environnements de production.

Le pôle « Exploitation des Serveurs » est chargé d'installer, mettre en production, administrer les moyens informatiques d'un ou plusieurs sites et de gérer et administrer les systèmes de gestion des données, d'en assurer la cohérence, la qualité et la sécurité.

Tâches :

Sous l'autorité du chef de pôle, l'administrateur des bases de données a en charge :

- l'étude des spécificités des nouvelles versions des produits PostgreSQL et le dimensionnement des systèmes
- l'étude des spécificités des nouvelles versions des produits Oracle et le dimensionnement des systèmes
- l'installation des serveurs de base de données et de réplication
- l'administration des bases (optimiser les ordres SQL)
- la gestion de la sécurité d'accès et la sauvegarde des données
- le maintien en condition opérationnelle de l'ensemble de l'infrastructure « base de données du SSIM, l'optimisation et le tuning des bases
- la veille technologique

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Travailler en équipe

Connaissances :

- Connaissances et compétences en bases de données PostgreSQL
- Connaissances et compétences approfondies en bases de données Oracle
- connaissance de base SQL SERVER, MySQL(MariaDB) et base NoSQL serait un plus

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formations spécifiques.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert sénior*DTI/P
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/P Mission Projets (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/P
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CRENAIS, Jean-Michel - 05 62 14 57 15 jean-michel.crenais@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Senior au sein de la cellule 3P « Planification et Pilotage de la Production de systèmes », chargée de :

- Assurer une vision globale des évolutions prévues du système d'assistance automatisée au contrôle ATM en route et approches, et participer à la définition de la stratégie d'évolution des systèmes,
- Assurer un emploi des ressources optimal,
- Coordonner et optimiser l'exécution globale de la production depuis la consolidation des besoins en passant par les études systèmes et les développements jusqu'aux déploiements,
- Fournir à la direction les éléments de décision et d'arbitrage.

Tâches :

Le titulaire sera chargé de la coordination des dossiers transverses (En-route et Approches) relatifs aux évolutions du Système CAUTRA, et notamment des dossiers Météo et Distribution horaire.

Le titulaire sera par ailleurs le correspondant de la cellule 3P auprès du coordinateur DTI chargé de la conformité au Règlement européen Interopérabilité (Reg.552).

Cette mission s'intègre dans le contexte ATM actuel de la DSNA, où des adaptations du Système historique CAUTRA et des réseaux de communications LAN/WAN sont rendues nécessaires pour garantir la mise en service opérationnel du nouveau système en Route 4-Flight et du nouveau système Approches SYSAT. Elle sera conduite en coordination étroite avec les autres membres de la cellule 3P.

Profil - Qualification :

- Bonne connaissance du contrôle aérien et du système ATM,
- compétence de gestion de projets,
- Sens de l'organisation et de la planification,
- Système de management intégré,
- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe,
- Sens de la négociation,
- Capacité d'initiative,
- Anglais.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/CNS/FRS/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/CNS/FRS/M Fréquences et Servitudes - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/CNS/FRS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable de la fourniture des équipements de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KERLIRZIN, Philippe - 05 62 14 54 30 philippe.kerlirzin@aviation-civile.gouv.fr LADOUX, Pierre - 05 62 14 57 24 pierre.ladoux@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé Sites et Servitudes

Expert confirmé au pôle « Fréquences et servitudes »

Tâches :

L'agent sera chargé de piloter et coordonner l'activité Sites et Servitudes qui regroupe notamment les tâches suivantes:

- Instruction des dossiers PSR (Plans de Servitudes Radioélectriques),
- Expertise des compatibilités radioélectriques sur aéroports,
- Expertise et avis techniques sur la compatibilité entre équipement éolien ou photovoltaïque avec équipement navigation aérienne,
- Représentant la DGAC au Comité des Sites et Servitudes (COMSIS) de l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR),
- Expert des outils informatiques spécifiques au pôle.

Profil - Qualification :

- Autonomie et sens des responsabilités,
- Rigueur, méthode et organisation,
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe,
- Etre dynamique et adaptable,
- Connaissance des systèmes de la Navigation Aérienne,
- Bonne connaissance de l'utilisation des outils informatiques.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert*DTI/CNS/FRS/M
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/CNS/FRS/M Fréquences et Servitudes - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/CNS/FRS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable de la fourniture des équipements de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KERLIRZIN, Philippe - 05 62 14 54 30 philippe.kerlirzin@aviation-civile.gouv.fr LADOUX, Pierre - 05 62 14 57 24 pierre.ladoux@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert de la Gestion des brouillages de fréquences Aviation Civile

Expert au pôle "Fréquences et servitudes"

Tâches :

En relation avec le responsable de la gestion des brouillages, l'agent partagera :

- La gestion des brouillages de tous les opérateurs aéronautiques utilisateurs de fréquences AC notamment communication et navigation,
- Le suivi des procédures des brouillages étatiques,
- Les relations avec l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR), Eurocontrol et l'OACI en matière de brouillages de fréquences.

Profil - Qualification :

- Autonomie et sens des responsabilités,
- Rigueur, méthode et organisation,
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe,
- Connaissance des systèmes de la Navigation Aérienne et si possible des règles de coordination de fréquence OACI et ANFR,
- Bonne connaissance de l'utilisation des outils informatiques,
- Langue Anglaise.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert*DTI/CNS/FRS/M
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/CNS/FRS/M Fréquences et Servitudes - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/CNS/FRS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable de la fourniture des équipements de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KERLIRZIN, Philippe - 05.62.14.57.24 LADOUX, Pierre - 05.62.14.57.24 pierre.ladoux@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert gestion des fréquences Aviation Civile

Expert au pôle «Fréquences et servitudes»

Tâches :

L'agent aura en charge :

- La gestion des fréquences de tous les opérateurs aéronautiques utilisateurs de fréquences AC notamment COM 2 et accessoirement COM 3 et 4 ;
- Le suivi des licences d'utilisation des fréquences (LUF) avec la DSAC ;
- Les relations avec l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR), Eurocontrol et l'OACI en matière de gestion des fréquences ;
- L'agent sera responsable, dans le cadre de la gestion des fréquences, des relations avec l'ANFR, de la rédaction et de la mise en oeuvre de procédures permettant de répondre aux exigences de cette agence.

Profil - Qualification :

- Autonomie et sens des responsabilités,
- Rigueur, méthode et organisation,
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe,
- Connaissance des systèmes de la Navigation Aérienne et si possible des règles de coordination de fréquence OACI et ANFR,
- Bonne connaissance de l'utilisation des outils informatiques,
- Langue Anglaise.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/CNS/ITR/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/CNS/ITR/M Infrastructure de Télécommunications et Réseaux - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/CNS/ITR/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	KRINER, Bruno - 05.62.14.56.90 bruno.kriner@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Confirmé Services opérateurs - Déploiement

Le pôle ITR a en charge la définition, la mise en oeuvre, l'installation et le maintien en conditions opérationnelles de l'ensemble des réseaux (LAN, MAN, WAN) et moyens de télécommunications utilisés par les systèmes opérationnels et de tests de la Navigation Aérienne, en métropole et en outre-mer, ainsi que leurs interconnexions avec des systèmes externes (ANSPs partenaires, gestionnaires d'aéroport, etc.).

Le pôle est également responsable des systèmes de messagerie aéronautique (RSFTA, CIDIN, AHMS).

Enfin, il gère les aspects SSI (Sécurité des Systèmes d'Information) afférents en appliquant la politique SSI Navigation Aérienne de la DSNA aux réseaux et aux systèmes de messagerie aéronautique.

Tâches :

L'expert confirmé est chargé du déploiement des services opérateurs.

Il effectue en particulier les tâches suivantes :

- Assister l'expert sénior responsable de l'activité «Service Opérateurs».
- Participer à la définition et la passation des marchés avec les opérateurs.
- Assurer la définition, le suivi de la mise en oeuvre et la validation des prestations des opérateurs, en particulier pour le déploiement des liens opérateurs.

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Sens de l'organisation et du travail en équipe.
- Disponibilité et goût pour les relations avec les opérateurs télécom et les utilisateurs DSNA.
- Capacité à négocier.
- Encadrer une équipe d'AMO.

Connaissances :

- Connaissances des opérateurs télécom.
- Connaissance des sites opérationnels et de leurs méthodes de travail.
- Bonne connaissances des systèmes de télécommunications, en particulier téléphonie et réseaux.
- Bonne connaissance des marchés publics.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert sénior*DTI/CNS/NAV/M
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/CNS/NAV/M Navigation - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/CNS/NAV/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KERLIRZIN, Philippe - 05 62 14 54 30 philippe.kerlirzin@aviation-civile.gouv.fr DEHAYNAIN, Christophe - 05 62 14 58 66 christophe.dehaynain@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Senior - Mise en oeuvre du PBN

Le Pôle « Navigation » est responsable de l'ensemble des activités liées d'une part à la politique d'achat, de déploiement et de maintien en condition opérationnelle des moyens de navigation conventionnels (ILS VOR DME ...) et d'autre part aux recherches appliquées à la mise en oeuvre des nouveaux moyens de navigation (MLS, GNSS GBAS, GNSS SBAS...).

Tâches :

L'expert devra coordonner les études liées aux spécifications de navigation PBN existantes, et fournira un support à la DO pour accompagner le déploiement des différentes procédures PBN existantes et futures (contexte SESAR).

Il devra également participer aux et animer certains GT Nationaux portant sur la mise en oeuvre PBN (GT DGAC, GT APV Baro, GT APV EGNOS).

Il servira d'interface et fournira l'expertise pour les activités SESAR DSNA utilisant les applications PBN.

Il sera amené à participer également à des activités ou des groupes de travail Eurocontrol.

Il travaillera en étroite collaboration avec le chef de projet GNSS/RNAV.

Profil - Qualification :

- Bonne connaissance opérationnelle des systèmes GNSS et de ses augmentations ABAS, GBAS et SBAS,
- Connaissance des aspects Procédures et du rôle du contrôleur aérien,
- Organisation, planification,
- Esprit d'initiative et volonté d'entreprendre,
- Bonne pratique de la langue anglaise,
- Connaissance du SMQ de la DSNA.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Spécialiste exploitation*SIA/EXP/BNI
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO SIA/EXP/BNI Subdivision bureau NOTAM international (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	2 Spécialiste exploitation*SIA/EXP/BNI
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VARON, Jean-Michel - 0557925750 jean-michel.varon@aviation-civile.gouv.fr POISSON, Christophe - 0557925793 christophe.poisson@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	REPLACEMENT DE 2 AGENTS : M BROSSE , A PIGNOL POSTE SUSCEPTIBLE D'EVOLUTION DANS LE CADRE DE LA REORGANISATION DU SIA
Personne remplacée :	BROSSE, Martine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ACTIVITES DU POSTE :

- Traite les demandes de NOTAM.
- Vérifie la complétude et la cohérence des renseignements avec l'AIP, SUP AIP et les NOTAM déjà publiés
- Contacte l'IA si la demande ne peut être exploitée et l'assiste au besoin dans sa demande
- Adapte le texte des NOTAM afin d'harmoniser les publications
- Code l'information conformément aux standards de l'OACI et de l'OPADD
- Traduit le texte du NOTAM en anglais
- Valide l'information
- Assure la publication des NOTAM militaires en dehors des heures d'ouverture de la DIA
- Réalise les cartes AZBA en cas d'absence RAO et des deux assistants de SUB
- Peut être amené à participer aux évolutions, aux études et validation des systèmes et modes opératoires
- Assiste les usagers sur la recherche de documentation étrangère

Profil - Qualification :

Connaître le contexte organisationnel et humain
Connaître les règles de fonctionnement de la circulation aérienne
Connaître le rôle des acteurs de la circulation aérienne
Connaître et exploiter le MANEX
Expliquer les procédures de réglementation
Déterminer les besoins pour un outil adapté
Exploiter les outils bureautiques
Exploitation opérationnelle de la BDA
Savoir qui fait quoi à la DGAC
Connaître les métiers de la DGAC
Pratiquer l'anglais
Animer une équipe

Qualités requises :

- Faire preuve de diplomatie et d'un sens aigu des relations humaines
- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve de rigueur et méthode
- Aptitude au travail opérationnel (en temps réel) de jour et de nuit

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Concepteur de procédures*SIA/ETD/ETUDE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO SIA/ETD/ETUDE Subdivision études (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Concepteur de procédures*SIA/ETD/ETUDE
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GAUVIN, Yves - 05 57 92 57 22 yves.gauvin@aviation-civile.gouv.fr GAUVIN, Yves - 05 57 92 5781 stephane.dubet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	POSTE SUSCEPTIBLE D'EVOLUTION DANS LE CADRE DE LA REORGANISATION DU SIA
Personne remplacée :	PEDROSA, David

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de projet pour les études de procédures qui lui sont confiées

- Planifie et organise la revue de conception de l'étude, recueille les données d'entrée nécessaires à la conception de la procédure auprès du SNA et des organismes concernés et établit le cahier des charges ;
- Etablit le dossier d'étude technique de la procédure et demande éventuellement les approbations nécessaires à l'ANS;
- Vérifie et atteste la conformité de l'étude avec les instructions techniques en vigueur ;
- Peut participer à la consultation des administrations, des usagers et des instances de concertation en matière d'environnement. Peut être amené à participer aux CCE.
- Peut être amené à effectuer l'étude d'intégration dans le dispositif CA et l'étude d'impact de la circulation aérienne en relation avec les organismes ATS et le SNA concernés ;
- Peut participer à la rédaction de l'étude de sécurité en relation avec les organismes ATS et le SNA concernés ;
- Peut être amené à préparer le dossier pour l'inspection en vol de la procédure
- Peut participer à des groupes de travail ou d'utilisateurs ainsi que des projets nationaux et internationaux relatifs aux procédures de vol aux instruments ;
- Peut participer aux différents travaux connexes à la conception de procédures (pré-codage ARINC 424, intégrité des données, utilisation de modèles numériques de terrain, relevés d'obstacles, validation et déploiement de logiciels) ;
- Peut participer au développement et à la validation d'outils d'aide à la conception de procédures ;

Profil - Qualification :

Connaître la réglementation PANS OPS

Connaître la réglementation Circulation Aérienne

Connaître les installations et les systèmes de navigation aérienne

Gérer des données géographiques

Exploiter les données nécessaires à la conception de procédures

Connaître les produits informatiques existants

Exploiter les outils bureautiques

Exploiter le logiciel Geotitan

Savoir exposer

Savoir écouter

Savoir expliquer (son projet)

Anglais

Qualités requises :

- Autonomie
- Rigueur, méthode
- Sens relationnel important
- Sens de l'organisation
- Se tenir à l'écoute des innovations
- Disponibilité (déplacements)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S-Chef de subdivision*K-S/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/S K-S/EXPL/ETUD SNA/S - Subdivision études environnement (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-S/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DIOT, François-Dominique - 05.67.22.92.02 francois-dominique.diot@aviation-civile.gouv.fr GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CHEMINADE, Kévin

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE LA SUBDIVISION ETUDES - ENVIRONNEMENT
SNA/SUD / SERVICE EXPLOITATION
AERODROME DE TOULOUSE-BLAGNAC (HAUTE-GARONNE 31)

Tâches :

Mission :

Dans le cadre de l'animation de la subdivision, assurer la mise en oeuvre de dispositifs CA vis à vis des domaines : espaces, procédures et environnement. Assurer la mise en oeuvre et le suivi des systèmes et d'interfaces nécessaires aux services de la navigation aérienne.

Apporter tout support nécessaire au SNA pour le management SMI.

Participer au tour de service Responsable de Permanence Opérationnelle de l'organisme de Blagnac.

Rattaché à : Chef du Service Exploitation

Postes inclus dans sa responsabilité managériale : ensemble des postes de la subdivision études

Activités du poste :

Génériques - (Chef de subdivision)

- Anime et encadre sa subdivision
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Identifie les objectifs et les besoins associés
- Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres sites
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Peut être amené à assurer l'intérim de fonctions supérieures
- Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle

Spécifiques :

En coordination avec le chef du service exploitation,

Espace/Procédures

- Définit, planifie et coordonne (notamment au travers des consultations des compagnies aériennes) et assure la réalisation des dossiers relatifs aux procédures IFR des aérodromes du SNA (création et maintenance)
- Définit, planifie et coordonne (notamment au travers des consultations CRG et des CRAGGAL) et assure la réalisation des dossiers relatifs aux structures d'espace aérien
- Définit, planifie, coordonne et assure la réalisation des dossiers relatifs aux vols VFR
- Fait réaliser les relevés d'obstacles nécessaires (protections diverses : trajectoires IFR, cheminements VFR arrivée et départ)
- Définit l'impact CA des dossiers en coordination avec les services CTL

Environnement :

- Assure la prise en compte de l'environnement dans les projets, réalise les dossiers d'impact environnemental
- Coordonne les projets CA avec les structures DSAC/IR et Exploitants d'aérodrome ainsi qu'avec la mission environnement de la DSNA
- Assure le secrétariat du CLE
- Met en oeuvre les recommandations de l'ACNUSA au travers du plan d'action SNA

Information aéronautique :

- Coordonne, supervise et réalise des demandes de NOTAM et de SUP AIP
- Coordonne, supervise (coordonnateur information aéronautique) et réalise les demandes de publication aéronautique dans la zone couverte par le SNA (correspondant du SIA également pour le WGS84)

Statistiques et tableaux de bord :

- Définit, coordonne et assure la réalisation

Systèmes :

- Participe à l'élaboration de spécifications, à leur mise en place et à leur évolution
- Propose et suit les paramétrages locaux des différents systèmes
- Participe au suivi et à l'analyse des dysfonctionnements en relation avec le service technique

Local :

- Propose la mise à jour de la documentation opérationnelle pour les systèmes techniques

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de service il s'assure que la politique du système de management intégré et les procédures sont mises en oeuvre

- Il participe au suivi sécurité/qualité
- Il propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives
- Il s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation de risques
- Il gère les indicateurs sécurité/qualité pertinents
- Il s'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître la réglementation de la circulation aérienne
- Connaître l'utilisation des systèmes et outils du contrôle
- Suivre les évolutions techniques et proposer des améliorations
- Savoir concevoir des procédures CA
- Animer une équipe
- Faire vivre un réseau de partage d'expérience

Qualités requises :

- Savoir concilier innovation et réalités du terrain
- Etre rigoureux
- Savoir synthétiser des problèmes complexes
- Savoir communiquer

Fomation d'intégration :

Vérification et actualisation des besoins de formation lors de l'entretien professionnel annuel et de l'établissement du plan de formation.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-Agent BNIA*K-SO/EXPL/CTRL/BNIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO K-SO/EXPL/CTRL/BNIA SNA/SO - BNIA (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Agent BNIA*K-SO/EXPL/CTRL/BNIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	
Personne remplacée :	ABART, Sylvie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BNIA - BNIA BORDEAUX - SNA/SO

- Assure la fonction d'information et d'assistance aux vols au profit de l'ensemble des usagers de leur zone de compétence
- Exploite les messages reçus relatifs aux plans de vol
- Renseigne les usagers de la zone des mesures de régulation mises en place
- Retransmet les demandes de créneaux et les révisions éventuelles
- Recueille toutes les remarques ou réclamations concernant les vols
- Participe à l'élaboration des statistiques de l'organisme
- A la responsabilité de la mise à jour des documents aéronautiques
- S'occupe du service d'alerte sur le terrain
- Participe au service d'alerte
- Participe au recueil des informations relatives aux incidents/accidents et aux échanges avec les enquêteurs de première information

L'agent sera à terme, également amené à acquérir et à exercer la qualification d'agent BNI (ou BNIA) lorsque les modalités seront finalisées.

Responsabilités en matière de Sécurité/qualité/sûreté/environnement :

- Applique le MANEX et notamment les procédures liées au SMS qui y sont décrites
- Procède à la notification d'évènements
- Prend en compte les résultats et préconisations issus des démarches de retour d'expérience

Profil - Qualification :

- Connaître la réglementation et la documentation aéronautique
- Connaître le fonctionnement des systèmes et outils utilisés au BNIA
- Savoir gérer efficacement les informations à communiquer
- Appliquer le Manuel d'exploitation
- Bonne connaissance de l'anglais
- Faire preuve de réactivité
- Avoir l'esprit d'équipe

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/SOL
Poste offert aux :	ICNA IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/SOL Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Sol Opérations (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/SOL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CARAES, Hélène - 01.49.75.65.78 Chef du Service Exploitation Orly ROCHEREAU, Dominique - 01.49.75.65.50 Chef de la Subdivision Sol Opérations Orly
Personne remplacée :	SILVE, Caroline

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INTITULE DU POSTE :

ASSISTANT DE SUBDIVISION SOL - OPERATIONS - TRAVAUX

MISSION : En charge des coordinations avec l'exploitation aéroportuaire notamment en application des processus « information aéronautique » (processus R3) et « prise en compte de l'état de la plate-forme » (processus S3), participe également à la formation des agents du service (processus S2) de la charte qualité du SNA.

RATTACHE A : CHEF DE SUBDIVISION SOL OPERATIONS ORLY

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :

- 10 CNA
- 1 Spécialiste d'exploitation

Tâches :

- Seconde le chef de subdivision et assure son intérim ;
- Assure pour le service l'interface avec l'exploitant d'aérodrome relative à la mise en oeuvre des travaux et intervention de maintenance sur l'aire de manoeuvre ;
- Elabore pour le service les consignes d'exploitation afférant ces opérations ;
- Assure l'expertise NA des projets d'aménagement de l'aire de mouvement ;
- S'assure de la mise à jour du plan opérationnel synoptique du terrain utilisé par l'ensemble du service ;
- Est le correspondant local du gestionnaire de l'aéroport pour le recueil, la mise en forme de l'information aéronautique relative à l'infrastructure de l'aéroport ;
- Participe à la mise à jour de l'information aéronautique ;
- Participe à l'élaboration ou la validation des procédures d'intervention sur l'aire de manoeuvre ;
- Participe à l'élaboration et au suivi des protocoles avec l'exploitant d'aérodrome ;
- Participe à la gestion et mise à jour du MANEX ;
- Participe à l'élaboration et la mise en oeuvre des consignes visant notamment l'opérabilité de la plate-forme, l'information aéronautique, la sécurité de l'exploitation de l'aire de mouvement ;
- Participe à la formation initiale et continue des personnels du service dans le domaine SOL ;
- Participe au dispositif de formation à la circulation sur les aires ;
- Participe à l'encadrement des agents en opérationnel ;
- Participe aux LRST ;
- Participe à la permanence opérationnelle.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- Il notifie les évènements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- Il participe à l'analyse des évènements SOL et aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié ;
- il coordonne ou participe à l'élaboration des études de sécurité relative aux changements impactant l'exploitation de l'aire de manoeuvre.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne et aéroportuaire ;
- Connaissance du fonctionnement opérationnel d'un aéroport international ;
- Connaissances en bureautique ;
- Connaissance de la langue anglaise.

Qualités requises :

- Capacité de management et de motivation d'une équipe ;
- Capacité à négocier, sens du contact et de la communication, aptitude au dialogue ;
- Capacité d'organisation, esprit d'initiative ;
- Capacité d'analyse et de synthèse.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Stage Sol
- Expérience dans le domaine de la circulation aérienne et de l'exploitation d'une plate forme aéronautique ;
- Formation conduite sur les aires (permis T et M) ;
- Stage d'échange avec l'exploitant d'aérodrome ;
- Bureautique ;
- Formation management ;
- Conduite de projet ;
- Audit ;
- Informateur aéronautique ;
- Coordonnateur études de sécurité.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/CTRL
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/CTRL Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Contrôle (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CARAES, Hélène - 014956578 helene.caraes@aviation-civile.gouv.fr BOUTARD, Julien - 014956559 julien.boutard@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BAROIN, Jean-Baptiste

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION CONTROLE ORLY

Assiste le Chef de Subdivision Contrôle dans le fonctionnement de la subdivision conformément au processus R1, incluant en particulier le fonctionnement des salles de contrôle vigie et IFR.

RATTACHE A : CHEF DE SUBDIVISION CONTRÔLE ORLY

Tâches :

- Participe à l'élaboration des modifications ou créations de dispositifs circulation aérienne, notamment en animant le GT Procédures d'Orly ;
- Participe à la définition des besoins opérationnels et des méthodes de travail associés aux nouveaux outils de contrôle ;
- Coordonne les études de sécurité des projets de circulation aérienne ;
- Coordonne la mise en oeuvre des projets de circulation aérienne ;
- Participe à l'élaboration et au suivi des lettres d'accord et protocoles ;
- Suit l'évolution de la réglementation (veille réglementaire) et en informe les contrôleurs ;
- Suit et amende les Manuels d'Exploitation TWR-APP et CDT, les fiches réflexes, la documentation opérationnelle de la salle et de la subdivision ;
- Participe aux réunions de retour d'expérience (RSE, AREX, CLS).
- Participe au jury d'examen des qualifications théoriques ;
- Anime les briefings de formation des contrôleurs ;
- Assure le suivi de la gestion des missions temps réel en collaboration avec les PC détachés ;
- Assure la planification et le suivi des vols de calibration ;
- Assure l'intérim du Chef de Subdivision pendant son absence ;
- Participe à la permanence opérationnelle.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité:

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation et des techniques de contrôle.
- Connaissances en bureautique.

Qualités requises :

- Esprit de synthèse.
- Sens du contact et de la discussion.
- Bonne aptitude à rédiger.

FORMATION D'INTEGRATION :

Formation aux études de sécurité

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/QS
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/QS Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Qualité de service (ORLY AEROGARE
CEDEX)	
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/QS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DAGUZON-CASENAVE, Isabelle - 01 49 75 58 91 daguzon.isabelle@aviation-civile.gouv.fr CARAES, Hélène - 01 49 75 65 78 helene.caraes@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	HENGY, Benjamin

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION QUALITE DE SERVICE - ENVIRONNEMENT ORLY

Participe à l'encadrement et au fonctionnement de la subdivision QSE

RATTACHE A : CHEF DE LA SUBDIVISION QUALITE DE SERVICE - ENVIRONNEMENT ORLY

Tâches :

Anime et répartit le travail au sein de la Subdivision Qualité de Service et Environnement ;
Participe au traitement et au suivi des dossiers sécurité conformément au processus R1;
Participe au traitement des dossiers liés à l'environnement (analyse des sorties VPE) ;
Participe à des commissions, groupes de travail et réunions (locaux ou nationaux) ;
Participe à la mise en application et au suivi du retour d'expérience ;
Elabore des documents d'analyse et de synthèse des évènements de sécurité ;
Participe à l'élaboration et au suivi d'indicateurs de sécurité ;
Participe aux réunions nationales ou régionales "Qualité de Service" ;
Participe aux spécifications et validation des outils de la QSE ;
Assure l'intérim de la subdivision QSE en l'absence du chef de subdivision ;
Participe à la permanence opérationnelle.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine, et sous l'autorité du chef de subdivision :

il assure et facilite le recueil des constats dans le cadre du traitement des événements sécurité/qualité
il veille à la notification des événements significatifs dans les délais réglementaires ;
il s'assure de la mise à jour de la base de données INCA pour son service ;
il fournit les renseignements nécessaires à l'élaboration des indicateurs sécurité/qualité ;
il assure, dans le cadre du retour d'expérience (REX), la réalisation de bilans et de publications ;
il participe aux réunions de suivi sécurité/qualité du service et de l'organisme ;
il prépare, anime et assure le secrétariat des CLS ;
il prépare, anime et assure le secrétariat des réunions Analyse et Retour d'Expérience.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance des outils d'enregistrement et de dépouillement
- Connaissance des procédures opérationnelles et administratives en vigueur
- Connaissance de l'organisation DGAC.

Qualités requises :

- Conduite de réunion ;
- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Rédaction de notes, comptes-rendus, bilans ;
- Connaissance de l'anglais ;
- Sens des relations humaines, de la discrétion et de la mesure.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Intégration aux formations de contrôle du centre, observations sur position

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/QS
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/QS Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Qualité de service (ORLY AEROGARE
CEDEX)	
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/QS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CARAES, Hélène - 01 49 75 65 78 helene.caraes@aviation-civile.gouv.fr DAGUZON-CASENAVE, Isabelle - 01 49 75 58 91 isabelle.daguzon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DE BONY DE LAVERGNE, Fabrice

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION QUALITE DE SERVICE - ENVIRONNEMENT ORLY - Chargé de l'environnement

Participe à l'encadrement et au fonctionnement de la subdivision QSE

RATTACHE A : CHEF DE LA SUBDIVISION QUALITE DE SERVICE - ENVIRONNEMENT ORLY

Tâches :

- Participe au traitement des dossiers liés à l'environnement (analyse des sorties VPE) ;
- Participe à des commissions, groupes de travail et réunions (locaux ou nationaux) ;
- Assure le travail d'analyse à effectuer en matière environnementale au sein de la subdivision, en coordination étroite avec la DSAC-IR et DSNA/ME ;
- Élabore les documents de synthèse ;
- Participe à la mise en application et au suivi du retour d'expérience ;
- Participe à des commissions, groupes de travail et réunions (locaux ou nationaux) ;
- Participe aux spécifications et validation des outils de la QSE ;
- Assure l'intérim de la subdivision QSE en l'absence du chef de subdivision, y compris sur les aspects non liés à l'environnement ;
- Participe à la permanence opérationnelle.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine, et sous l'autorité du chef de subdivision :

- il assure et facilite le recueil des constats dans le cadre du traitement des événements sécurité/qualité ;
- il veille à la notification des événements significatifs dans les délais réglementaires ;
- il s'assure de la mise à jour de la base de données INCA pour son service ;
- il participe aux réunions de suivi sécurité/qualité du service et de l'organisme ;
- Il assure et facilite le recueil des données nécessaires à l'élaboration des indicateurs environnementaux ;
- il assure la production et la diffusion de ces indicateurs ;
- il assure et facilite le recueil des constats dans le cadre du traitement des événements environnementaux ;
- il analyse ces constats, met en forme et diffuse le résultat ;
- il s'assure de la mise à jour des bases de données de la subdivision ;
- il assure dans le cadre du retour d'expérience, la réalisation de bilans et publications ;
- il assure dans le cadre du retour d'expérience, la préparation et l'animation de présentation (entre autres : module environnement de la formation continue des ICNA) ;
- il prépare, anime et assure le secrétariat des Commissions Locales de l'Environnement ;
- il coordonne ses activités avec les autres subdivisions du centre, notamment les subdivisions contrôle et instruction ;
- il représente la subdivision auprès de la DSAC-IR, de DSNA/ME, des usagers, de l'ACNUSA, des associations de riverains, d'Aéroport de Paris et de tout autre interlocuteur en fonction des besoins ;
- il participe à la préparation et à la présentation des sujets portés par le service exploitation d'Orly lors des CCE ;
- il suit les évolutions de la définition des indicateurs et assure leur mise en oeuvre ;
- il spécifie puis suit la mise en oeuvre des évolutions nécessaires de l'outil d'analyse ELVIRA.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance des outils d'enregistrement et de dépouillement)
- Connaissance des procédures opérationnelles et administratives en vigueur
- Connaissance de l'organisation DGAC.
- Connaissance de l'environnement de contrôle
- Connaissance dans le domaine de l'exploitation de l'aéronef
- Connaissance de la démarche SMI dans son domaine de compétence
- Connaissance en informatique et bureautique

Qualités requises :

- Conduite de réunion ;
- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Rédaction de notes, comptes-rendus, bilans ;
- Connaissance de l'anglais ;
- Sens des relations humaines, de la discrétion et de la mesure.
- Sens de la communication et de la diplomatie.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Intégration aux formations de contrôle du centre, observations sur position
- Acquisition et maîtrise des processus lié à son activité
- Apprentissage fin de l'outil ELVIRA.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/DSO/SLI/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/DSO/SLI/M Soutien logistique intégré (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/DSO/SLI/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable du support opérationnel
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HENON, Frédéric - 05.62.14.54.82 frederic.henon@aviation-civile.gouv.fr LOREC, Yann - 05.62.14.56.36 yann.lorec@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Confirmé - Coordination achat / déploiement/maintenance

Parmi ces diverses missions, le pôle SLI est en charge des activités d'achat, de déploiement pour l'essentiel des matériels informatiques, des licences COTS et de certains équipements spécifiques (chaines horaires, imprimantes de strips, automates) pour les systèmes opérationnels déployés par la DTI.

Il réalise aussi la veille technologique, la gestion de parc, la maintenance et la gestion des obsolescences de ces matériels.

Il réalise enfin les études de soutien logistique des produits développés pour la DSNA.

Tâches :

Sur le périmètre décrit ci-dessus, l'agent se verra confier des activités relatives au suivi des activités transverses du pôle.

A ce titre, il devra :

- Faciliter les échanges entre les différentes activités du pôle (achat/déploiement, maintenance/réparation, soutien logistique intégré) afin de permettre un meilleur partage des informations utiles à chacun.
- Mettre en place le suivi au quotidien des actions du tableau de bord SLI (ex : vérifier l'effectivité des déploiements au travers de l'outil de gestion de parc, prendre en compte des éléments à soutenir dans les marchés de maintenance, etc.).
- Contribuer au suivi des projets auxquels le pôle participe afin de permettre une meilleure anticipation des tâches à mener.
- Participer au retour d'expérience de la maintenance matérielle et communiquer ses résultats au sein du pôle (obsolescence de maintenance, dysfonctionnement des systèmes de soutien, etc.).
- Assurer un support technique aux activités du pôle par le biais d'outillages spécifiques s'intégrant aux processus métier, en lien avec le nouvel outil de gestion des matériels GMAT.

Profil - Qualification :

- Autonomie et sens des responsabilités,
- Rigueur, méthode et organisation,
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe,
- Connaissance des systèmes techniques de la Navigation Aérienne,
- Sensibilisation aux processus d'ingénierie de la DTI et de la gestion de projet,
- Intérêt pour la gestion de dossiers techniques,
- Aptitudes rédactionnelles (notes de synthèse).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert sénior*DTI/DSO/IVD/M
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/DSO/IVD/M Intégration, Validation et Déploiement - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/DSO/IVD/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TAHMASSEBI-ZADEH, Sophie - 05 62 14 57 19 sophie.tahmassebi@aviation-civile.gouv.fr MALLEGOL, Eric - 05 62 14 54 37 eric.mallegol@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Senior au sein du Service Tests du pôle IVD

Au sein du pôle, le service Tests assure les activités techniques de test d'intégration et de validation des systèmes ATM sur tous les sites opérationnels de la DSNA : CRNAs, CESNAC, Approches, ENAC.

Ce service couvre l'ensemble des expertises « métier » afférentes, allant de la définition des méthodologies et des stratégies de tests jusqu'à l'exécution des tests en passant par la définition et la mise en oeuvre des plates-formes de test.

Tâches :

Dans ce cadre, le titulaire du poste évoluera au sein d'une équipe d'une dizaine d'agents.

En coordination étroite avec les autres experts seniors tests du pôle, il aura pour missions :

- d'assurer la cohésion et la coordination des activités des agents du service Tests (définir et coordonner le travail à effectuer, définir les besoins en formation...),
- de gérer la capacité à réaliser les tests (gérer la planification, mettre en place les moyens et les ressources, définir les méthodes et processus de test, vérifier les documents produits...),
- d'animer et gérer le marché d'assistance technique au aux tests des systèmes ATM,
- d'encadrer l'équipe GRT (Gestion des Ressources de Tests) du pôle.

Cette activité permettra au titulaire du poste :

- de travailler en coopération régulière avec les centres opérationnels et avec les autres pôles de la DTI,
- de travailler de manière concrète sur le système ATM,
- de réaliser le management technique d'une équipe,
- d'évoluer dans un environnement de travail riche et très varié, tant sur le plan technique que humain.

Profil - Qualification :

- Aptitude à la gestion de dossiers techniques, à la conduite de réunion et à la rédaction de comptes rendus et de rapports de synthèse.
- Connaissance des systèmes ATM.
- Connaissance du milieu opérationnel.
- Anglais écrit et oral.
- Rigueur.
- Sens poussé de l'organisation.
- Sens de l'initiative, autonomie.
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/DSO/SCE/M
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/DSO/SCE/M Support aux Centres et Suivi de l'Exploitation - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/DSO/SCE/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable du support opérationnel
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DARBO, Patrick - 05 62 14 51 31 patrick.darbo@aviation-civile.gouv.fr COUBRET, Jean-Pierre - 05 62 14 56 38 jean-pierre.coubret@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Une des missions du pôle SCE est d'offrir l'outillage méthodologique et technique permettant d'organiser, coordonner et faciliter le travail de la DTI pour le MCO.

Ces outils comprennent l'outil de gestion des fiches de faits techniques (Clearquest/GFICH) , l'outil de suivi des configurations opérationnelles (GCONF), l'outil d'échange SEND (livraisons logicielles DTI vers les sites, transfert des traces logicielles des sites vers le DTI) et le portail technique de la DTI.

Tâches :

Le candidat retenu aura pour tâche d'assurer le bon fonctionnement des outils, d'apporter un support sur les outils et les méthodes à toutes les entités concernées de la DTI et de la DO.

Il participera aussi à l'élaboration et à l'évolution des outils et méthodes.

Profil - Qualification :

- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe,
- Qualités relationnelles,
- Sens de l'organisation, méthode, autonomie,
- Expérience dans l'élaboration et l'exploitation de systèmes informatiques.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert*DTI/DSO/INS/M
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/DSO/INS/M Installations - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/DSO/INS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable de la fourniture des équipements de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BESSE, Isabelle - 05.62.14.59.60 isabelle.besse@aviation-civile.gouv.fr OUANES, Eric - 05.62.14.59.44 eric.ouanes@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert - Pôle INS - Chargé d'affaire Installations

La zone de compétences du pôle Installations (INS) couvre : les 5 CRNA, les 11 grandes approches, le CESNAC, le SIA, la DTI, l'ENAC et l'Outre-mer.

Le pôle INS assure l'installation des équipements et des systèmes dans les salles techniques et les salles de contrôle en partenariat avec les sites opérationnels.

Il assure également la réalisation des études, spécification, acquisition, installation et évolution des mobiliers opérationnels (meubles de contrôle, de supervision, autres meubles techniques) pour les centres opérationnels.

Le pôle INS est aussi chargé de la fiabilisation des installations électriques des salles techniques et des salles de contrôle. Enfin, le pôle INS est fortement impliqué, en qualité d'installateur principal de la DSNA, dans la définition des principes et spécifications générales d'installation applicables à l'ensemble des services de la navigation aérienne.

Le pôle INS contribue aux évolutions nécessaires au maintien en conditions opérationnelles des systèmes de la navigation aérienne et aux programmes majeurs de la DSNA : 4-Flight, SYSAT, CssiP, NVCS...

Tâches :

Le candidat retenu participera à toutes les activités du pôle INS.

Il définira le périmètre et l'estimation financière des opérations d'installation dont il est responsable.

Il établira l'ensemble des spécifications relatives à ces opérations, élaborera les marchés associés et suivra les chantiers sur site.

Il assurera la coordination de ces travaux avec les différents intervenants.

Ses différentes tâches seront réalisées en proximité avec les centres opérationnels, nécessiteront des déplacements réguliers sur site et seront coordonnées par un expert sénior du pôle.

Le chef de pôle et son adjoint veilleront à sa formation et à l'évolution de ses activités.

Profil - Qualification :

- Expérience du milieu opérationnel,
- Veille technologique et réglementaire,
- Connaissance des Marchés publics,
- Savoir coopérer dans une équipe à l'efficacité collective,
- Être rigoureux,
- Avoir un esprit d'analyse,
- Capacité d'anticipation,
- Être autonome,
- Avoir le sens du contact,
- Qualité rédactionnelle et de synthèse,
- Motivation pour acquérir des compétences sur les nouveaux systèmes.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/DSO/IVD/M
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/DSO/IVD/M Intégration, Validation et Déploiement - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/DSO/IVD/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TAHMASSEBI-ZADEH, Sophie - 05 62 14 57 19 sophie.tahmassebi@aviation-civile.gouv.fr MALLEGOL, Eric - 05 62 14 54 37 eric.mallegol@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Confirmé Validation du Système au sein du pôle IVD

Au sein du pôle, le service Tests assure les activités techniques de test d'intégration et de validation des systèmes ATM sur tous les sites opérationnels de la DSNA : CRNAs, CESNAC, Approches, ENAC.

Ce service couvre l'ensemble des expertises « métier » afférentes, allant de la définition des méthodologies et des stratégies de tests jusqu'à l'exécution des tests en passant par la définition et la mise en oeuvre des plates-formes de test.

Aujourd'hui l'ensemble des tests menés contribue à la vérification du système (vérification que le système est conforme aux spécifications), la validation à proprement du système (au sens EIA632 : le système développé répond-t-il pleinement aux besoins) n'est pas systématiquement faite.

Tâches :

Le titulaire du poste aura pour principale mission de formaliser cette validation système.

Dans un 1er temps, il s'intéressera à la validation du système CAUTRA afin de peaufiner la méthodologie, il élargira par la suite son périmètre aux nouveaux systèmes 4-Flight et Sysat.

Cette activité permettra au titulaire du poste de travailler en coopération régulière avec les pôles de la DTI et les centres opérationnels, et d'évoluer dans un environnement de travail riche et varié, tant sur le plan technique que humain.

Profil - Qualification :

- Aptitude à la gestion de dossiers techniques, à la conduite de réunion et à la rédaction de comptes rendus et de rapports de synthèse.
- Aptitude à la coordination de nombreux intervenants.
- Sens de l'initiative, de l'organisation, autonomie.
- Connaissance du milieu opérationnel.
- Connaissance des systèmes ATM et CNS.
- Rigueur.
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/OI-Inspecteur de la surveillance*DS-OI/SR/OPA/AG
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/OI DS-OI/SR/OPA/AG Subdivision aviation générale (ST DENIS CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-OI/SR/OPA/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LAMY, Serge - 0262728730 serge.lamy@aviation-civile.gouv.fr DEMOUSTIER, Laurent - 0262728721 laurent.demoustier@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GAZIVILI, Raymond

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC OCEAN INDIEN

Agent au sein de la subdivision Aviation générale composée d'inspecteurs de surveillance et située au siège de la DSAC OI.

Mission principale:

Assurer de façon autonome la gestion ou l'instruction de dossiers dans des domaines techniques. Instruire les demandes d'autorisations administratives et assurer le contrôle des exploitants et organismes de formation.

Tâches :

- Assure la gestion des dossiers suivants : titres aéronautiques, documents de navigabilité des aéronefs, approbation des organismes de formation, autorisations opérationnelles, examens théoriques et pratiques des personnels navigants ;
- Elabore des statistiques ;
- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée ;
- Examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale d'un renouvellement ou d'une modification de l'autorisation administrative sollicitée ;
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur ;
- Réalise des actions de surveillance et en rédige les comptes-rendus ;
- Participe aux enquêtes accidents pour le compte du BEA ;
- Participe à la gestion du centre d'examen aéronautique ;
- Participe au traitement des événements liés à la sécurité de l'aviation civile.
- Participe à l'organisation de la commission de discipline des personnels navigants non professionnels.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques:

- Réglementation relative au domaine
- Utilisation des outils bureautiques et BDD DGAC
- Techniques d'inspection et/ou d'audit
- Connaissance de l'exploitation des organismes de formation soumis à des obligations

Savoirs faire:

- Rédaction des courriers administratifs
- Aptitude à travailler en équipe

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/OI-Inspecteur de la surveillance*DS-OI/SR/ANA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/OI DS-OI/SR/ANA Division aéroports, navigation aérienne, sûreté (ST DENIS CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-OI/SR/ANA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GIRE, Jonathan - 0262728759 jonathan.gire@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ERUDEL, Annie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE- DSAC OCEAN INDIEN

Agent de la division Aéroports, Navigation aérienne, située au siège et chargée de toutes questions dans le domaine de la compétence de DSAC/ANA ainsi que de la DTA en matière d'espace aérien. Ces activités comprennent, notamment, la certification et la surveillance des aérodromes et des prestataires de services de la navigation aériennes du ressort territorial de la DSAC Océan Indien.

Mission principale:

Participer en équipe aux opérations de certification, contrôle et surveillance du domaine aéroportuaire (dont hélistations et hélistations) et à l'instruction des dossiers d'utilisation particulière de l'espace aérien (dont l'activité drones).

Tâches :

Au titre des aérodromes, l'inspecteur de surveillance :

- assiste le chef de division dans l'instruction de dossiers de certification et à la réalisation du plan de surveillance ;
- a en charge la réalisation des actions de surveillance relatives à l'infrastructure et aux équipements (CHEA, Base de certification) ainsi que la réalisation des actions de surveillance relatives aux hélistations ;
- a en charge la coordination en DSAC-OI des dossiers relatifs à l'utilisation d'hélistations ou d'hélistations ;
- a en charge dans la limite des attributions de la division l'instruction des dossiers de créations d'hélistations et des demandes d'utilisation particulière d'hélistations ;
- a en charge dans la limite des attributions de la division l'instruction des dossiers de création de plateforme ULM et l'instruction de demandes d'utilisation particulière de ces plateformes ;
- a en charge l'enregistrement dans la base ECCAIRS des événements d'aviation civile relatif à l'exploitation aéroportuaire et assiste le chef de division dans le suivi des problématiques de sécurité.

Au titre de l'utilisation de l'espace aérien :

- a en charge dans la limite des attributions de la division l'instruction des demandes d'utilisation particulières de l'espace aérien par les drones ;
- participe à l'instruction des demandes relatives à des activités récréatives (parachutage, voltige), des lâchers de ballons ou de lanternes, des feux d'artifices ou dispositifs lumineux.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques:

- Méthodes de travail normalisées
- Domaine réglementaire national et international
- Maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives

Savoirs faire :

- Sens de la communication écrite et orale, travail en équipe
- Savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Spécialiste exploitation*DO/DEP1SA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DO DO/DEP1SA Subdivision 1SA - Analyse et traitement des événements (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*DO/DEP1SA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	STRECHER, Nadine - 0169577199 nadine.strecher@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GALAN, Lorelei

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Spécialiste Exploitation

Tâches :

Sous l'autorité de son chef de subdivision et dans son domaine assure les activités suivantes :

Activités de suivi des événements sécurité exploitation :

- il vérifie la cohérence du traitement local par rapport aux méthodes en vigueur ;
- il participe aux activités de l'ITES : préparation, présentation, compte-rendu, recommandations ;
- il peut être amené à assurer des activités de suivi national de certains événements particuliers en relation avec les organismes DSNA et extérieurs, et à ce titre participer à toute réunion nationale ou internationale sur le sujet et élaborer du retour d'expérience ;

Activités méthodologiques et travaux/études relatifs au TES :

- il participe à la validation des évolutions des méthodes ;
- il participe à des prestations de formation ;
- il participe aux travaux/études de la division, et peut en animer certains ;
- il peut contribuer au bulletin sécurité DO et toute activité de retour d'expérience

Profil - Qualification :

Bonne connaissance de l'ensemble du domaine Navigation aérienne

Solides connaissances de l'organisation et fonctionnement des services de la navigation aérienne

Solides connaissances des procédures relatives au traitement des événements sécurité

Langue anglaise (niveau intermédiaire)

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-Contrôleur d'aérodrome*LFPO/AG/LFOX
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFOX Organisme Orly-AG - AG - Etampes Mondésir - CA (ETAMPES)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFPO/AG/LFOX
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01.69.57.69.03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr NOTRY, Thierry - 01.60.80.95.63 thierry.notry@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Décision GS 32H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME

SNAs/RP ETAMPES MONDESIR - Circulation Aérienne

Tâches :

Est responsable sur la position de contrôle de rendre tous les services de la C.A ;

- Prend part à la formation pratique des contrôleurs en qualité d'ISP ;
- Peut exercer les fonctions d'examineur ;
- Participe aux CFU (Commissions de Formation en Unité) ;
- Participe à l'évolution des systèmes sur le plan local.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans le PCU ;
- il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation de base sur l'organisation des SNAs-RP et du service Aviation Générale ;
- Formation théorique sur le fonctionnement de l'organisme de contrôle ;
- Formation pratique devant déboucher sur la mention d'unité de l'organisme de contrôle.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne.
- Connaissance des outils de contrôle.

Qualités requises :

- Gestion de situations inhabituelles.
- Travail en groupe.

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S-Concepteur procédure formation initiale*K-S/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/S K-S/EXPL/ETUD SNA/S - Subdivision études environnement (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Concepteur procédure formation initiale*K-S/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr CHEMINADE, Kévin - 05.67.22.92.80 kevin.cheminade@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LATUILLE, Elisabeth

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

1 CONCEPTEUR DE PROCEDURES

SNA/SUD / SERVICE EXPLOITATION / SUBDIVISION ETUDES - ENVIRONNEMENT
AERODROME DE TOULOUSE-BLAGNAC (HAUTE-GARONNE - 31)

Tâches :

Génériques :

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision

- Assiste son supérieur hiérarchique, le conseille sur ce qui touche ses dossiers
- Suit des dossiers concernant le domaine de la subdivision
- Participe à des projets et études
- Coordonne des actions ou dossiers avec d'autres services du SNA ou d'autres organismes

Spécifiques :

Espaces/Procédures :

En coordination avec le chef de subdivision,

- Assure la réalisation d'études techniques relatives à l'établissement de procédures IFR
- Participe à la réalisation des études relatives aux vols VFR
- Participe à la réalisation d'études sur le dimensionnement des espaces aériens
- Participe à la réalisation d'études sur les flux de trafic
- Participe à la réalisation d'actions de formation ou de briefings aux contrôleurs
- Assure un soutien technique à la délivrance d'avis CA
- Participe à la gestion et à l'exploitation des obstacles
- Participe au groupe de travail national procédures (GT MO-PRO et/ou REG)

Suivi des outils :

En coordination avec la DO/SIA et l'ENAC, maintien à niveau des différents systèmes mis à sa disposition pour étudier les procédures IFR et les espaces aériens :

- Gestion des mises à jour de données transmises par le SIA
- Participe aux évolutions des versions des systèmes mis à disposition
- Participe à la validation des versions systèmes

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités

Sécurité - qualité - sûreté - environnement :

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision :

- Il participe au suivi sécurité/qualité
- Il participe à la mise en oeuvre des actions préventives et correctives
- Il participe aux procédures d'évaluation et d'atténuation de risques
- Il participe à l'évaluation de l'impact environnemental de toute modification de procédure CA

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître la réglementation de la circulation aérienne
- Connaître la réglementation pour l'établissement des procédures IFR
- Connaître la réglementation pour l'établissement des minimums opérationnels
- Savoir appliquer la réglementation au contexte
- Connaître les référentiels géodésiques
- Savoir analyser les situations et en déduire des évolutions
- Concevoir des procédures CA

- Savoir exploiter des outils numériques divers (calcul, dessin, géographiques)
- Savoir exploiter les outils bureautiques
- Réaliser des supports didactiques

Qualités requises :

- Réaliser des travaux exploitables par des tiers
- Etre rigoureux
- Etre à l'écoute des besoins d'évolutions
- Etre à l'écoute des évolutions réglementaires et techniques

Formation d'intégration :

Vérification et actualisation des besoins de formation lors de l'entretien professionnel annuel et de l'établissement du plan de formation.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S-Spécialiste exploitation*K-S/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/S K-S/EXPL/ETUD SNA/S - Subdivision études environnement (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-S/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr CHEMINADE, Kévin - 05.67.22.92.80 kevin.cheminade@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BONTEMPS, Martine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

1 SPECIALISTE EXPLOITATION STATISTIQUES ET OBSTACLES
SNA/SUD / SERVICE EXPLOITATION / SUBDIVISION ETUDES -ENVIRONNEMENT
AERODROME DE TOULOUSE-BLAGNAC (HAUTE-GARONNE - 31)

Tâches :

Génériques :

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision :

- Suit des dossiers concernant une partie du domaine attribué à la subdivision
- Participe à des projets de la subdivision
- Coordonne des actions avec les autres subdivisions, les services du centre et les autres sites/services si nécessaire
- Assiste son supérieur hiérarchique, le conseille sur ce qui touche ses dossiers
- Peut être amené à travailler dans les domaines "Environnement", "CA" ou "Technique"

Spécifiques :

Gestion des obstacles :

- Assure la gestion des obstacles relatifs à la zone de couverture du SNA/Sud

Statistiques et tableaux de bord :

- Définit, coordonne et assure la réalisation
- Participe à la maintenance et à l'évolution des outils

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités

Sécurité - qualité - sûreté - environnement

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision :

- Il participe au suivi sécurité/qualité
- Il participe à la mise en oeuvre des actions préventives et correctives
- Il participe aux procédures d'évaluation et d'atténuation de risques

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître la réglementation de la circulation aérienne
- Savoir appliquer la réglementation au contexte
- Savoir exploiter les outils bureautiques
- Gérer efficacement les informations à communiquer
- Connaître les techniques de conception des procédures CA
- Connaître les méthodes statistiques des mouvements aériens et de comptage des passagers

Qualités requises :

- Etre rigoureux
- Avoir un bon sens relationnel
- Savoir rédiger

Formation d'intégration :

Vérification et actualisation des besoins de formation lors de l'entretien professionnel annuel et de l'établissement du plan de formation

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Assistant de subdivision*DO/DEP1SG
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP1SG Subdivision 1SG - Suivi sécurité et exploitation des recom. (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DO/DEP1SG
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GALLET, Gilbert - 0169577197 gilbert.gallet@aviation-civile.gouv.fr STRECHER, Nadine - 0169577199 nadine.strecher@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DINELLI, Pierre-François

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de subdivision Suivi sécurité/ Exploitation des recommandations

En charge de la coordination des différentes entités Qualités de Service pour ce qui concerne le REX

Tâches :

- Il assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Il identifie les objectifs et les besoins associés
- Il participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Il peut être amené à assurer l'intérim de son chef de subdivision
- Il peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle

Dans son domaine et sous l'autorité de son Chef de subdivision :

- il propose, en relation avec les entités QS/S, les outils et moyens nécessaires au REX
- il assure un suivi des analyses d'incidents pour déterminer, avec la division 1S, l'encadrement de la DO et le RSMI, les thèmes majeurs à traiter dans le cadre du REX au plan national
- il peut être amené, au titre du REX national, à effectuer des présentations au profit des entités sur des thèmes sécurités ciblés
- il peut être amené à participer à la création de supports mis à la disposition des entités QS/S et des opérateurs aériens sur des thèmes sélectionnés
- il participe à la rédaction des bilans sécurité, du Bulletin Sécurité et autres publications de la DO concernant la sécurité
- il participe au suivi et l'analyse des indicateurs liés à la sécurité
- il participe au suivi des recommandations
- Il peut être amené à animer des formations sécurité relatives au domaine de la subdivision
- il peut être amené à participer à des réunions internationales dans le domaine de la sécurité
- il participe à la validation des évolutions des méthodes et en particulier sur le RAT.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine de compétence et les missions ou projets qui lui sont confiés, il s'assure que la politique sécurité, qualité, sûreté et environnement est mise en oeuvre.

En particulier :

- il peut proposer des suggestions d'améliorations relatives au SMI ;
- il participe à la mise en oeuvre de la démarche qualité et des processus qui concernent la subdivision ;
- il apporte son expertise pour les questions liées à la qualité et à la sécurité ;
- il s'assure de la mise en oeuvre des ACAP de niveau national et des ACAP le concernant

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S-Contrôleur d'aérodrome*LFMK/TWR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/S LFMK/TWR Carcassonne Salvaza - Circulation aérienne (CARCASSONNE)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFMK/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr MOURoux, Pierre - 04.68.10.23.51 pierre.mouroux@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32 H
Personne remplacée :	CLERGUE, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

1 CONTRÔLEUR D'AERODROME

SNA/SUD / SERVICE EXPLOITATION / AERODROME DE CARCASSONNE-SALVAZA
(AUDE - 11) D'AERODROME

Tâches :

Mission : assurer l'écoulement sûr et efficace du trafic aérien

Tâches :

Assure les services de la circulation aérienne sur un poste de travail pour :

- Prévenir les collisions y compris sur les aires de manoeuvre
- Accélérer et ordonner la circulation aérienne : en organisant le trafic (aire de manoeuvre, circulation d'aérodrome), en assurant les séquences d'approche et ce, en intégrant les contraintes d'environnement
- Assure le service d'alerte et le déclenche en cas de besoin
- Assure la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents
- Participe à la formation des contrôleurs en cours de qualification
- Effectue des détachements
- Participe aux groupes de travail locaux ayant trait à l'activité contrôle
- Exerce la qualification maximale du centre

Sécurité/Qualité/Environnement/sÛRET2

- Assure la protection des personnes et des matériels
- Procède à la notification d'évènements
- Participe aux commissions de sécurité sur convocation
- Maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définies dans les textes
- Prend en compte les résultats et préconisations issues des démarches de retour d'expérience

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance des outils de contrôle
- Connaître l'espace aérien en charge
- Connaître et exploiter le MANEX
- Savoir intégrer les contraintes environnementales
- Accompagner efficacement un tiers en formation
- Exercer les prérogatives liées à la détention de la qualification du centre
- Savoir décider en temps réel
- Savoir engager la procédure adaptée à une urgence
- Pratiquer couramment l'anglais

Qualités requises :

- Capacité d'analyse et de décision
- Gestion de situations inhabituelles
- Savoir gérer son stress et être conscient de ses limites
- Concilier les contraintes et décider en temps réel
- Capacité d'anticipation et vision dans l'espace
- Etre rigoureux et vigilant
- Savoir gérer des situations d'urgence
- Travail en groupe

Remarques :

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV.

L'agent sera contacté après la CAP pour l'organisation d'une évaluation de son niveau d'anglais. Une formation par e-learning pourra être mise en place afin d'optimiser la réussite au test MTF en début de stage. Un second test sera organisé si besoin en milieu de FCTLA, la licence de stagiaire ne pouvant être délivrée que si l'agent démontre un niveau 4 OACI minimum.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de contrôleur d'aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En l'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Chargé d'affaires*DS-AG/SR/OPA/TA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/SR/OPA/TA Subdivision transport aérien (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-AG/SR/OPA/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GUIGNIER, Frédéric - 05 96 55 60 10 frederic.guignier@aviation-civile.gouv.fr BALLAND, Marc - 05 96 55 60 25 marc.balland@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC-AG / Domaine Opérations Aériennes

Instruit les demandes d'autorisations administratives et assure le contrôle des prestataires et exploitants.

Tâches :

- Assure l'instruction des dossiers de délivrance des certificats de transporteur aérien et des autorisations associées ;
- Réalise les actions de surveillance au sein des compagnies aériennes basées aux Antilles, en Guyane et à Saint-Pierre et Miquelon.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Connaissance de la réglementation relative aux opérations aériennes de transport public
- Connaissance de l'exploitation des aéronefs
- Techniques d'inspection et d'audit
- Maîtrise de l'anglais oral et écrit
- Expérience du pilotage appréciée

Savoir-faire :

- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Maîtrise des outils informatiques
- Sens des responsabilités

Conditions particulières d'exercice :

Le poste nécessite des déplacements régionaux fréquents (inférieurs à 5 jours).

Le poste requiert l'obtention d'une licence de surveillance du domaine Opérations, spécialité CAT selon les modalités précisées par l'arrêté du 17 juillet 2017, délivrée après le suivi d'une formation théorique (6 semaines et plus) et pratique.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Assistant de subdivision*DO/DEP1BS-A
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP1BS-A Subdivision 1BS - Outils - Athis (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DO/DEP1BS-A
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	YVETOT, Didier - 01.69.57.71.95 didier.yvetot@aviation-civile.gouv.fr BROUSSY, Muriel - 01.69.57.71.30 muriel.broussy@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	HAN-SZE-CHUEN, Robert

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de la subdivision Outils

La subdivision 1BS a pour mission d'assurer la Maîtrise d'Ouvrage Opérationnelle des outils mis en oeuvre par la DO dans le processus de traitement des évènements sécurité et qualité.

Tâches :

L'assistant de subdivision 1BS participe :

- à la veille des évolutions du processus de traitement des évènements et l'évaluation de leur impact sur les outils ;
- à l'animation des réseaux d'utilisateurs (principalement QS/S, QST/DO et DO/EC) et au recueil des besoins ;
- à la spécification des nouveaux outils ou des évolutions des outils existants.
- au suivi du cycle de développement des outils en étroite coordination avec la Maîtrise d'oeuvre ;
- à l'organisation et la mise en oeuvre des formations utilisateurs

Profil - Qualification :

Bonne connaissance de l'environnement technique de la navigation aérienne

Sens des relations humaines et aptitude au travail en équipe

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Chef de subdivision*DO/DEP1SA
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP1SA Subdivision 1SA - Analyse et traitement des événements (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DO/DEP1SA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	STRECHER, Nadine - 01.69.57.73.94 nadine.strecher@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	NAVARRO, Claire

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de subdivision ISA "Analyse et traitement des événements" DO DEPT 1

En particulier :

- il anime et encadre sa subdivision ;
- il assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles ;
- il fixe les objectifs et identifie les ressources nécessaires ;
- il assure un fonctionnement coopératif avec les autres entités en interface ;
- il participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence ;
- il peut être amené à assurer l'intérim de son Chef de division ;
- il peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle.

Tâches :

Sous l'autorité de son chef de division et dans son domaine, il assure les activités suivantes :

- il assure le recueil et le suivi du traitement des événements sécurité exploitation ;
- il peut être amené à assurer des activités de suivi national de certains événements particuliers en relation avec les organismes DSNA et extérieurs, et à ce titre participer à toute réunion nationale ou internationale sur le sujet et élaborer du retour d'expérience ;
- il assure en relation avec DO/ISG le suivi régulier des événements dans la base de données sécurité DSNA ;
- il contribue à l'élaboration et à la validation des évolutions des méthodes relatives au traitement des événements sécurité (TES), et peut être amené à participer à des activités internationales d'évolution des méthodes TES ;
- il assure en relation avec DO/ISG les prestations de formation des agents QS/S et DO/IS ;
- il contribue aux travaux/études de la division, et peut en animer certains ;
- il contribue en relation avec DO/ISG au recueil des besoins d'évolutions des outils liés à la qualité et à la sécurité exploitation ;
- il assure le secrétariat de l'ITES ;
- il coordonne la partie civile du BCM ;
- il assure le secrétariat du bulletin sécurité, et contribue au retour d'expérience et à la communication relative à la sécurité exploitation ;
- il contribue aux réunions de coordination nationales des entités QS/S ;
- il peut animer ou participer à des groupes de travail sur la sécurité.

Dans son domaine de compétence et les missions ou projets qui lui sont confiés, il s'assure que la politique sécurité, qualité, sûreté et environnement est mise en oeuvre.

En particulier :

- il s'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés ;
- il s'assure de l'application des procédures de management de la sécurité dans sa subdivision ;
- il s'assure de la mise en oeuvre des ACAP dont il a la charge et des ACAP concernant sa subdivision ;
- il assure la mise en oeuvre et le suivi du SMI dans sa subdivision ;
- il peut proposer des suggestions d'améliorations relatives au SMI ;
- il participe à la mise en oeuvre de la démarche qualité et SSI et des processus qui concernent sa subdivision ;
- il apporte son expertise pour les questions liées à la qualité et à la sécurité.

Profil - Qualification :

Sens des relations humaines pour le travail en équipe

Aptitude à l'anticipation et à l'initiative

Aptitude à la négociation et à la médiation avec les centres opérationnels

Capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, de conseil et de prise de décision.

Capacité à faire face à des sollicitations fréquentes et imprévues ou à des situations d'urgence

Bonne connaissance de l'ensemble du domaine Navigation aérienne

Solides connaissances de l'organisation et fonctionnement des services de la navigation aérienne

Solides connaissances des procédures relatives au traitement des événements sécurité

Bonne connaissance de la langue anglaise (niveau avancé)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Assistant de subdivision*DO/DEP1BQ-A
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP1BQ-A Subdivision 1BQ - Suivi sécurité - Athis (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DO/DEP1BQ-A
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BARALE, Olivier - 01.69.57.71.02 olivier.barale@aviation-civile.gouv.fr BROUSSY, Muriel - 01.69.57.71.30 muriel<broussy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	remplacement de M BARALE Olivier nommé chef de subdivision
Personne remplacée :	BARALE, Olivier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de Subdivision

La subdivision 1BQ a pour mission d'assurer le recueil et le suivi du traitement des événements techniques de sécurité et de coordonner l'action des entités QST/DO des CRNA, CESNAC et SNA.

Tâches :

L'assistant de Subdivision participe notamment :

- à l'analyse et au suivi national des événements sécurité notifiés par les QST/DO et QS/S ;
 - à l'élaboration et au suivi des indicateurs de sécurité technique et bilans;
 - à la conception des procédures de traitement des événements sécurité ;
 - à la spécification des outils associés ;
 - à l'élaboration de la méthodologie d'intervention et au suivi des prestataires Télécom (OBS, SFR, ')
- en relation avec la DTI ;
- à l'animation des formations sécurité relatives au domaine de la subdivision ;
 - à la rédaction du bulletin sécurité.

Pour ces tâches il est en contact avec DO/3, DTI, les QST/DO et les QS/S des organismes.

Profil - Qualification :

Bonne connaissance de l'environnement technique de la navigation aérienne

Capacité d'analyse

Sens des relations humaines et aptitude au travail en équipe

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Assistant de subdivision*DO/DEP2UM
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP2UM Subdivision 2UM - Exercices militaires et relations usagers (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DO/DEP2UM
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DELORME, Ghislaine - 0169577208 ghislaine.delorme@aviation-civile.gouv.fr ETARD, Fabrice - 0169577205 fabrice.etard@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DAUNAT, Christelle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de subdivision 2UM

Tâches :

Au sein de la subdivision 2UM, le candidat :

- prépare et coordonne les exercices militaires nationaux et internationaux ;
- prépare et gère les évènements particuliers (le salon international de l'aéronautique et de l'espace du Bourget, les sommets internationaux, etc...) ;
- contribue à la mise en oeuvre des dispositifs de sûreté aérienne dans le domaine de la navigation aérienne ;
- contribue à l'élaboration et à l'évolution des procédures, protocoles et lettres d'accord sur les exercices et opérations particulières ;
- participe aux différents groupes de travail et réunions de coordination pour les domaines relevant de sa compétence ;
- contribue à la gestion de la mise en oeuvre de la permanence opérationnelle de la DO ;
- peut être amené à effectuer l'intérim du chef de subdivision ;
- participe à la cellule de crise opérationnelle de la DO ;
- participe à la permanence opérationnelle de la DO

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- sens des relations humaines pour le travail en équipe
- aptitude à l'anticipation et à l'initiative
- aptitude à la négociation et à la médiation
- capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, de conseil et de prise de décision
- ouverture d'esprit
- capacité à faire face à des sollicitations fréquentes et imprévues ou à des situations d'urgence

Connaissances

- connaissance des missions de la DGAC et en particulier de la DSNA
- bonne connaissance d'ensemble du rôle des différents acteurs, tant des services de l'Etat que des partenaires étrangers et européens ainsi que des usagers de l'espace
- bonne connaissance du domaine de la navigation aérienne
- techniques de management et de communication
- connaissance de la langue anglaise

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Inspecteur de la surveillance*DS-AG/SR/SUR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/SR/SUR Division sûreté (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-AG/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HENNION, Cyril - 05 96 55 63 77 cyril.hennion@aviation-civile.gouv.fr BALLAND, Marc - 05 96 55 60 25 marc.balland@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SEGUETTE, Bernard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE D'AFFAIRES SURETE - DSAC/AG/SR

Le chargé d'affaires assiste le chef de division sûreté au niveau régional et réalise également des actions de surveillance dans la zone de compétence de la DSAC-AG.

Tâches :

Domaine régalién :

- conseiller le chef de division sûreté, les délégations en matière de sûreté
- suivre les évolutions réglementaires, organiser et assurer leur diffusion aux acteurs de la zone Antilles-Guyane concernés
- participer aux réunions de pilotage organisées avec les délégations pour le suivi des dossiers en cours
- mettre à jour les arrêtés préfectoraux et leurs mesures particulières d'application pour la Martinique et conseiller les délégations pour les aérodromes relevant de leur zone de compétence
- participer aux COS, CLS et commission sûreté en Martinique, et le cas échéant sur les autres aérodromes en support des délégations

Domaine de surveillance :

- mener ou participer à des actions de surveillance initiale ou continue des acteurs aéroportuaires dans la zone Antilles-Guyane (exploitants d'aérodrome, transporteurs aériens, agents habilités, fournisseurs habilités, chargeurs connus et établissement conventionnés de formation
- suivre les écarts relevés
- être le correspondant Périclès de la DSAC-AG

Qualité :

- assister le pilote du processus R7 dans les activités liées à la gestion du processus

Profil - Qualification :

Connaissances :

- être certifié inspecteur de surveillance sûreté
- connaître l'exploitation des opérateurs concernés par ces réglementations
- maîtriser les méthodes et procédures du MCT-SUR
- posséder un niveau de pratique de la langue anglaise permettant de converser et comprendre des documents techniques dans cette langue

Savoir-faire :

- avoir le sens du service
- faire preuve de qualité relationnelle d'écoute, de patience et de discrétion
- savoir gérer les situations conflictuelles
- posséder des qualités d'analyses et rédactionnelles
- savoir s'organiser et prendre des décisions rapides

Expérience souhaitée :

Activité précédente dans le domaine de la sûreté aérienne et/ou formation récente.

" Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "domaine Sûreté /spécialité SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017" et nécessite des déplacements.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Inspecteur de la surveillance*DEL/GUY/SURV
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/AG DEL/GUY/SURV Délég. Guyane - Section surveillance (MATOURY)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/GUY/SURV
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TARJON, Dominique - 05 94 35 93 01 dominique.tarjon@aviation-civile.gouv.fr FLANDRINA, Jeanne - 05 94 35 93 20 jeanne.flandrina@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ZEMBOULINGAME, Arroquidasse

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Réaliser ou coordonner des actions de contrôle et de surveillance sous l'autorité fonctionnelle de la division ANA (siège) dans le domaine technique des aérodromes.

Tâches :

AER Surveillance :

Pour l'ensemble des aérodromes nationaux et départementaux de Guyane :

- Préparation des actions de surveillance des exploitants d'aérodrome sur l'ensemble des domaines hormis le SSLIA et le SPPA et élaboration des rapports,
- Suivi de la réalisation des plans d'actions correctives correspondants.

Dans le cadre des actions croisées sur les aérodromes de l'inter-région Antilles-Guyane, programmées par le Siège :

- Préparation des audits et élaboration des rapports.

Régalien Aérodromes :

- Instruction des demandes de création, d'aménagement d'aérodromes, de plateformes ULM, d'hélistations, d'hydro surfaces et d'hélistations,
- Mise en place et suivi des conventions d'exploitation,
- Assistance aux collectivités locales,
- Avis sur APS de travaux sur aérodromes.

Régalien Impact territorial et inter modalité, en appui et sur demande du SNIA Guyane :

- Contribuer à l'élaboration des documents de planification et de servitudes
- Notifier des avis dans le cadre des PC/DT/CU,
- Instruction des demandes d'implantation d'obstacles et vérification de la conformité de l'édification et du balisage des obstacles,
- Instruction des dossiers photovoltaïques.

Profil - Qualification :

Connaissances

- Maîtrise de la réglementation applicable aux exploitants d'aérodrome dans le domaine concerné.
- Connaissance approfondie des techniques d'audit
- Connaissance des outils bureautiques

Savoir-faire

- Capacité de travail en équipe
- Esprit d'analyse, de synthèse et rédaction

Savoir-être

- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute, de propositions et de discrétion

" Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "domaine Aérodromes/spécialité AER" selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017".

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Inspecteur de la surveillance*DEL/GUA/SURV
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/AG DEL/GUA/SURV Délég. Guadeloupe - Division surveillance et régulation (POINTE A PITRE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/GUA/SURV
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TEISSIER, Laurent - 05 90 48 20 71 laurent.teissier@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Mène les actions de surveillance programmées et réparties au niveau régional et constate les actions correctives menées. Coordonne les inspections ciblées des SCE et suit la résolution des non conformités éventuelles. Assure un conseil auprès des acteurs de la sûreté (exploitants, SCE, préfecture). Elabore les textes locaux dans le domaine de la sûreté (arrêtés préfectoraux, mesures particulières etc.).

Tâches :

- Surveillance de tous les acteurs aéronautiques en matière de sûreté aéroportuaire pour Pointe à Pitre et les aérodromes secondaires ;
- Actions diverses pour le compte du préfet (commissions sûreté, validation des demandes de badges, actes administratifs divers, mises à jour des arrêtés de police...) et de la DTA ;
- Assurer notamment au moyen des outils informatiques sûreté le suivi des non-conformités relevées et actions de surveillance réalisées.

Profil - Qualification :

- Connaissance juridique et technique des domaines réglementaires communautaire, national et local, couverts par l'audit
- Connaissance de l'exploitation des opérateurs concernés par les domaines réglementaires maîtrisés
- Maîtrise de la méthodologie de l'audit de sûreté
- Bonne connaissance de l'anglais technique écrit et parlé
- Avoir suivi avec succès la formation et l'examen d'auditeur sûreté
- Droit du domaine concerné

Savoir-faire

- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Capacités rédactionnelles
- Esprit de rigueur d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Savoir travailler en équipe
- Goût pour les contacts

Expérience souhaitée : Expérience acquise en activité similaire, expérience acquise en DSAC-IR, expérience nécessaire dans le domaine de compétence, demande une grande autonomie par son caractère isolé.

" Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "domaine Sûreté/spécialité SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017". Est susceptible de participer à la permanence EPI.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Assistant de subdivision*DO/DEP2EA
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP2EA Subdivision 2EA - Espace Inférieur Approche (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DO/DEP2EA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FEILLET, René - 0169577110 rene.feillet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BONDAZ, Léa

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de subdivision 2EE

Tâches :

Au sein de la subdivision 2EE, le candidat :

- peut être amené à assurer l'intérim du chef de subdivision ;
- peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle DO ;
- anime l'activité des personnels de sa subdivision
- assure le suivi de la mise en oeuvre de la stratégie nationale concernant les espaces supérieurs et inférieurs
- suit les projets espace en coordination avec les différents organismes concernés (civils/Militaires, français/étrangers) ;
- participe à la préparation et au suivi des simulations, en coordination avec l'expert senior concerné ;
- assure la mise à jour du catalogue « Espace » ;
- participe aux groupes internationaux traitant de sujets relevant de son domaine de compétence ;
- suit les évolutions réglementaires relatives aux espaces.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques ;
- propose et met en oeuvre les actions correctives et préventives relatives au SMQS ;
- participe à la mise en oeuvre de la démarche qualité et des processus qui concerne sa subdivision

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- aptitude aux relations humaines pour le travail en équipe, aptitude à l'encadrement
- aptitude à l'autonomie et à l'initiative
- ouverture d'esprit
- capacité à faire face à des sollicitations imprévues ou à des situations d'urgence

Connaissances

- connaissance des missions de la DGAC
- bonne connaissance du domaine de la navigation aérienne, et en particulier de la gestion de projets

CA

- connaissance des partenaires nationaux et européens ainsi que les usagers de l'espace
- bonne connaissance de la langue anglaise

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Assistant de subdivision*DO/DEP2RM
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP2RM Subdivision 2RM - Méthode et outils (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DO/DEP2RM
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BIBARD, Aurore - 0169577325 aurore.bibard@aviation-civile.gouv.fr ISNARD, Ludovic - 0169577328 ludovic.isnard@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FOURNIER, Sébastien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de subdivision 2RM

Tâches :

Au sein de la division 2R, le candidat :

- peut être amené à assurer l'intérim du chef de subdivision ;
- peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle DO ;
- conduit les études d'impact de mesures ATFCM spécifiques ;
- met en oeuvre des outils de simulation ATFCM ;
- évalue l'efficacité des dispositifs espace en cours de développement, notamment leur impact en matière de capacité et d'efficacité des vols (écologique et économique), vérifie a posteriori de la validité des résultats obtenus ;
- participe à la spécification d'outils ATFCM nécessaires aux activités de la DO ;
- participe en tant qu'expert aux évolutions « outils ATFCM » dans le cadre des projets SESAR et FABEC ;
- participe au projet MAC ;
- participe aux différentes activités menées en coordination et coopération avec les CRNA (notamment les FMP), les SNA, les partenaires militaires, européens (Eurocontrol et autres ANSP) et les opérateurs aériens.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques
- propose et met en oeuvre les actions correctives et préventives relatives au SMQS
- participe à la mise en oeuvre de la démarche qualité et des processus qui concerne sa subdivision

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- aptitude aux relations humaines pour le travail en équipe
- aptitude à l'autonomie et à l'initiative
- ouverture d'esprit
- capacité à faire face à des sollicitations imprévues ou à des situations d'urgence

Connaissances

- connaissance des missions de la DGAC
- bonne connaissance du domaine de la navigation aérienne, et en particulier de la Régulation du trafic
- connaissance des partenaires nationaux et européens ainsi que les usagers de l'espace
- bonne connaissance de la langue anglaise

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Spécialiste technique et informatique*DTI/CNS/CEV/M
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/CNS/CEV/M Contrôle en Vol - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*DTI/CNS/CEV/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CARIOU, Marie - 05 62 14 55 43 marie.cariou@aviation-civile.gouv.fr FAUCON, Joël - 05 62 14 51 43 joel.faucon@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste Technique et Informatique Confirmé - Agent des Opérations du contrôle en vol

Au sein du domaine Communication, Navigation, Surveillance (CNS), le Pôle Contrôle en Vol assume des missions de nature opérationnelles (services et expertise). Les opérations du contrôle en vol sont chargées d'assurer la planification des vols d'inspection en vol, de se coordonner avec les différents services concernés, d'assurer le suivi de la flotte avions et d'assurer le suivi en temps réel des opérations du CEV.

Tâches :

Sous l'autorité de l'expert sénior en charge des opérations, les tâches seront de :

- Préparer et gérer en temps réel le programme hebdomadaire des opérations aériennes (contrôles des aides radio, recherche de brouillage, expérimentations, campagne « haute altitude »).
- Se coordonner avec les maintenances, les SNA, l'Armée de l'Air qui sont des clients ainsi qu'avec l'ÉNAC qui exploite les avions du CEV.
- Aider le responsable de l'entité opérations de contrôle en vol dans l'optimisation de l'utilisation des avions.
- D'assurer la logistique au sol pour les contrôleurs en vol.
- De suivre et mettre à jour la documentation de vol.
- D'assurer le décompte des heures de vol.
- De gérer avec l'ÉNAC les autorisations de survol auprès des préfetures pour les avions de calibration.

Profil - Qualification :

Qualification :

- Connaissances techniques de la navigation aérienne relatives à l'activité du pôle CEV.
- Connaissance de la réglementation de la CA.
- Connaissance de l'organisation de la DGAC.
- Maîtrise des outils bureautiques.
- Anglais.

Qualité requises :

- Savoir travailler en équipe.
- Avoir le sens de l'organisation.
- Etre méthodique et rigoureux.

- Etre autonome.
- Savoir pendre des initiatives.
- Capacité à se coordonner avec une équipe de spécialistes fréquemment en déplacement et à leur apporter à tout moment un soutien logistique.
- Avoir de très bonnes qualités relationnelles.

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/CE-Contrôleur d'aérodrome*LFLG/TWR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/CE LFLG/TWR Grenoble Le Versoud - Circulation aérienne (LE VERSOUD)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFLG/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DARTOIS, Guillaume - 04 85 88 10 11 guillaume.dartois@aviation-civile.gouv.fr DEMEULE, Bruno - 04 82 90 92 51 bruno.demeule@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
NEANT

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Spécialiste exploitation*DO/DEP2E
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DO DO/DEP2E Division 2E - Organisation stratégique (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*DO/DEP2E
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FEILLET, René - 0169577110 rene.feillet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ROLLAND, Quentin

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste Exploitation - DIRECTION DES OPERATIONS - DEPT 2 "Espaces" Division 2E
"Organisation Stratégique "

Tâches :

Au sein de la division 2E, le candidat :

- assure la fonction de formateur NEST ;
- assure le suivi de la mise en oeuvre de la consigne relative à l'efficacité en route ;
- produit les cartes espaces ;
- est informateur aéronautique pour la DO ;
- assure l'interface avec le SIA, le NM et l'OACI en matière d'information aéronautique ;
- peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle DO

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE /
ENVIRONNEMENT :

- s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques ;
- propose et met en oeuvre les actions correctives et préventives relatives au SMQS ;
- participe à la mise en oeuvre de la démarche qualité et des processus qui concerne sa subdivision

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- aptitude aux relations humaines pour le travail en équipe
- aptitude à l'autonomie et à l'initiative
- ouverture d'esprit

Connaissances

- connaissance des missions de la DGAC et en particulier de la DSNA
- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- bonne connaissance de la langue anglaise
- Techniques de management et de communication

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/ATM/ECS/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/ATM/ECS/M Environnement du contrôleur et simulation (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/ATM/ECS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr ABRAVANEL, Eric - 05 62 14 50 74 eric.abravanel@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé - simulateur En Route

Le pôle Environnement du Contrôleur et Simulation (ECS) est chargé de l'acquisition et de la réalisation des systèmes de visualisation sur les positions de contrôle (ODS / IRMA), du serveur ERATO, du serveur air pour les applications data link et des simulateurs d'entraînement au contrôle aérien En Route et Approche.

Le pôle participe également à la définition et au suivi de la réalisation des futurs systèmes de contrôle aérien 4-Flight et SYSAT pour les parties VISU et simulateurs.

Tâches :

Le Titulaire du poste contribuera aux spécifications, au suivi de réalisation puis à la validation du futur simulateur de contrôle En Route 4-SIM au sein de l'équipe en charge des simulateurs d'entraînement du pôle.

Ses activités pourront porter sur la consolidation du besoin des utilisateurs, la participation à la rédaction des spécifications techniques du simulateur et au déploiement du simulateur auprès des futurs utilisateurs.

Profil - Qualification :

- Capacité à travailler en équipe et à s'organiser.
- Connaissance du milieu opérationnel.
- Connaissance de la simulation ATC, des fonctions des environnements de simulation.
- Qualités rédactionnelles.
- Sens des contacts avec les utilisateurs opérationnels.
- Goût pour la technique et les études.
- Qualités relationnelles.
- Anglais souhaité.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-Chargé d'affaires*DS-CE/SR/TA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/TA Division transport aérien (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-CE/SR/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LHOMMEAU, Thierry - 04 26 72 68 60 thierry.lhommeau@aviation-civile.gouv.fr PREVOST, Florent - 04 26 72 68 63 florent.prevost@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention et le maintien de la licence de surveillance "Opérations aériennes et navigabilité - Spécialité CAT".
Personne remplacée :	FRANCOIS, Raphaël

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein de la subdivision, le chargé d'affaires assure des missions de certification et de surveillance des exploitants de transport aérien avions, hélicoptères et ballons dont cette entité a la charge. Il apporte également son expertise dans les systèmes de gestion des exploitants complexes qui couvrent un spectre large de l'Air-OPS en réalisant des opérations diverses (transport aérien commercial, service médical urgent par hélicoptères, opérations spécialisées).

Fonctions en lien avec la DSAC/EC (directions NO et PN), les autres DSAC/IR, DTA, OCV, OSAC et les compagnies aériennes.

A ce titre, il :

- Assure, sous l'autorité du chef de subdivision et en synergie avec les autres agents de cette entité, l'instruction et le suivi des dossiers liés à la surveillance des compagnies dont la subdivision a la charge.
- Assiste les inspecteurs de la subdivision dans le domaine des systèmes de gestion dans les actions de certification et de surveillance décrites ci-dessous.
- Participe aux réflexions sur les méthodes de travail en vue de l'optimisation des relations avec les exploitants réalisant plusieurs types d'activité (CAT, SPO, ATO).

Tâches :

Certification :

Participe à l'information des postulants sur les conditions de délivrance des certificats de transporteur aérien et des approbations associées
Instruit, notamment à travers la documentation fournie par le demandeur, des demandes déposées par les compagnies aériennes et attribuées à la subdivision.

Surveillance :

Planifie, prépare et réalise les audits et inspections de surveillance auprès des organismes dont la subdivision a la charge.
Assure le suivi des actions correctives suite aux actes de surveillance.
Contribue au fonctionnement du service à compétence nationale.

Promotion de la sécurité :

Assure le suivi des événements notifiés par les compagnies dont la subdivision a la charge.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

- bonne connaissance de la réglementation relative au domaine concerné,
- connaissance et/ou expérience dans la surveillance des systèmes de gestion des opérateurs complexes
- maîtrise des techniques d'inspection et d'audit
- bonne maîtrise de l'anglais
- expérience du pilotage appréciée
- aptitude à gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- aptitude à la rédaction de rapports

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/ATM/ECS/M
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/ATM/ECS/M Environnement du contrôleur et simulation (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/ATM/ECS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr ABRAVANEL, Eric - 05 62 14 50 74 eric.abravanel@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Confirmé - VISU

Le pôle Environnement du Contrôleur et Simulation (ECS) est chargé de la réalisation des systèmes de visualisation sur les positions de contrôle (ODS / IRMA), du serveur ERATO, du serveur air pour les applications data link et des simulateurs d'entraînement au contrôle aérien En Route et Approche.

Le pôle participe également à la définition et au suivi de la réalisation des futurs systèmes de contrôle aérien 4-Flight et SYSAT pour les parties VISU et simulateurs.

Tâches :

Fort de ses connaissances des IHM de contrôle, le Titulaire du poste participera à la spécification, au suivi de la réalisation puis à la validation des VISU ODS.

Il pourra également intervenir sur les autres projets relatifs aux IHM de contrôle opérationnelles (IRMA, jHMI, VISU SYSAT) ou propres aux simulateurs.

Profil - Qualification :

- Capacité à travailler en équipe et à s'organiser.
- Connaissance du contrôle aérien En Route et en particulier des systèmes de visualisation radar sur les positions de contrôle.
- Qualités rédactionnelles.
- Goût pour la technique et les études.
- Qualités relationnelles.
- Anglais souhaité.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/ATM/SSQ/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/ATM/SSQ/M Surveillance supervision qualité de service (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/ATM/SSQ/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr HERVE, Frédéric - 05 62 14 53 84 frederic.herve@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé - systèmes de supervision des Approches

Au sein du domaine ATM, le pôle « Surveillance, Supervision et qualité de service » est en charge:

- des systèmes de surveillance air et des serveurs d'alerte,
- des systèmes de supervisions,
- des outils de gestion de la sécurité (enregistreurs, aide au dépouillement, aide aux suivi d'incidents).

Le pôle SSQ met en oeuvre la stratégie de la DTI basée sur l'utilisation du progiciel ANORAMA pour le développement de nouveaux produits de supervision.

Tâches :

Le candidat retenu participera aux activités de maîtrise d'ouvrage des nouveaux outils de supervision centralisée et spécialisée. En particulier il contribuera à la définition des futurs outils de supervision du programme Sysat'G1 et G2).

Il s'occupera également de la maintenance et des déploiements des supervisions OCEANE et SCHARLIE-(STC, AMPERE, DIVERSE).

Le candidat participera en outre aux activités de maîtrise d'ouvrage des platines d'alarmes, déployées dans les 5 CRNA, au CESNAC, à Orly et à CDG.

Il travaillera en collaboration avec des équipes d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrises d'oeuvre pour la réalisation des versions des différents produits dont il aura la responsabilité.

Profil - Qualification :

- Connaissance des systèmes ATC opérationnels,
- Goût pour la technique,
- Aptitude au travail d'équipe,
- Qualités relationnelles,
- Volontarisme,
- Capacité à faire le tri entre l'important et l'accessoire,
- Capacité de synthèse.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-Assistant de subdivision*DS-CE/SR/TA/OPS
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/TA/OPS Subdivision surveillance technique des transporteurs (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DS-CE/SR/TA/OPS
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LHOMMEAU, Thierry - 04 26 72 68 60 thierry.lhommeau@aviation-civile.gouv.fr PREVOST, Florent - 04 26 72 68 63 florent.prevost@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Remarque : Ce poste requiert l'obtention et le maintien de la licence de surveillance "Opérations aériennes et navigabilité - Spécialité CAT".
Personne remplacée :	SORDET, Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein de la subdivision, l'assistant de subdivision assure des missions de certification et de surveillance des exploitants de transport aérien avions, hélicoptères et ballons dont cette entité a la charge.

Fonctions en lien avec la DSAC/EC (directions NO et PN), les autres DSAC/IR, DTA, OCV, OSAC et les compagnies aériennes.

A ce titre, il :

- Contribue, sous l'autorité du chef de subdivision, au fonctionnement de l'entité.
- Assure, sous l'autorité du chef de subdivision et en synergie avec les autres agents de cette entité, l'instruction et le suivi des dossiers liés à la surveillance des compagnies dont la subdivision a la charge.

Tâches :

Certification :

Participe à l'information des postulants sur les conditions de délivrance des certificats de transporteur aérien et des approbations associées

Instruit, notamment à travers la documentation fournie par le demandeur, des demandes déposées par les compagnies aériennes et attribuées à la subdivision.

Surveillance :

Planifie, prépare et réalise les audits et inspections de surveillance auprès des organismes dont la subdivision a la charge.

Assure le suivi des actions correctives suite aux actes de surveillance.

Contribue au fonctionnement du service à compétence nationale.

Promotion de la sécurité :

Assure le suivi des événements notifiés par les compagnies dont la subdivision a la charge.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

- connaissance de la réglementation relative au domaine concerné,
- connaissance des techniques d'inspection et d'audit
- expérience de la surveillance
- bonne maîtrise de l'anglais
- aptitude à gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- aptitude à la rédaction de rapports

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Assistant de subdivision*SIA/EXP/BNI
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO SIA/EXP/BNI Subdivision bureau NOTAM international (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*SIA/EXP/BNI
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VARON, Jean-Michel - 0557925750 jean-michel.varon@aviation-civile.gouv.fr POISSON, Christophe - 0557925791 christophe.poisson@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	POSTE SUSCEPTIBLE D'EVOLUTION DANS LE CADRE DE LA REORGANISATION DU SIA
Personne remplacée :	MAZURIER, Jean-François

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Fait fonction de Responsable d'Activités Opérationnelles (RAO) de la salle d'opérations :
- débriefing/relecture NOTAM et renseignement du tableau de débriefing
- gestion des appels entrants (distribution des appels, choix d'actionner le répondeur si saturation)
- gestion de crise (conflits avec des IA et traçabilité des problèmes, mise en place d'un service régulé, de procédures particulières)
- Contrôle de la réalisation des cartes AZBA
- Publication des NOTAM Trigger BMJ et SUP AIP sur demande d'IPE et SFER
- Publie les NOTAM PERM en relation avec ORG
- Interlocuteur opérationnel privilégié de l'EAD, du CESNAC, de la DTI en relation avec l'encadrement
- Fait, en outre, fonction d'opérateur NOTAM
- Participe à l'analyse des dysfonctionnements mentionnés dans les FDR et assure les REX (NOTAM, SUP-AIP) ;
- Participe aux expérimentations concernant les nouveaux systèmes

Profil - Qualification :

- Connaître la réglementation
- Connaître et exploiter le MANEX
- Expliquer les procédures de réglementation
- Déterminer les besoins pour un outil adapté
- Exploiter les outils bureautiques
- Exploitation opérationnelle de la BDA
- Savoir qui fait quoi à la DGAC
- Connaître les métiers de la DGAC
- Pratiquer l'anglais
- Animer une équipe

Qualités requises :

- Faire preuve de diplomatie et d'un sens aigu des relations humaines
- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve de rigueur et méthode
- Aptitude au travail opérationnel (en temps réel) de jour et de nuit

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Chargé d'affaires*SIA/ETD/DEV
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO SIA/ETD/DEV Subdivision développement (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*SIA/ETD/DEV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUBET, Stéphane - 0557925781 stephane.dubet@aviation-civile.gouv.fr GUILLOT, Mickaël - 0557925723 mickael.guillot@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	POSTE SUSCEPTIBLE D'EVOLUTION DANS LE CADRE DE LA REORGANISATION DU SIA
Personne remplacée :	VASSELIN, Ronan

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Fonctions poste :

Administrateur de données aéronautiques (Data management)

Contribution à la gouvernance des données aéronautiques. Intervient en tant que force de propositions sur :

Evolution de la stratégie de gestion de données

Définition et évolution des règles d'administration des données

Organisation des rôles et responsabilités des acteurs

Evolution des règles de contrôle des données

Application de la stratégie de la gestion de données :

Participation aux études, aux expérimentations et à la mise en oeuvre d'évolutions en lien avec les utilisateurs et les industriels

Proposition et suivi du plan d'action

Suivi de la qualité des données

Participation à la complétude des données

Actions de sensibilisation et de formation sur la gestion des données

Suivi de la mise en oeuvre des méthodes et procédures

Evaluation et atténuation des risques

Expertise et exploitation des données : peut être amené à réaliser les activités de gestionnaire de données

Participation aux réunions nationales et internationales dans le domaine AIM (projet et groupes de travail)

Veille technologique dans les domaines AIM et de la gestion des données

Profil - Qualification :

Utiliser les outils informatiques de bureautique

Analyser les besoins métiers

Evaluer l'impact opérationnel sur les données navigation aérienne

Connaître le concept, méthodes et bonnes pratiques

Connaître les méthodes de gestion des projets

Pratiquer l'anglais (écrit et oral)

Qualités requises :

- Sens du contact, de la concertation, du dialogue et de la négociation -

- Sens de l'organisation et de la planification

- Esprit d'analyse pragmatique

- Rigueur

- Savoir être une force de proposition

- Disponibilité

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Expert confirmé*DO/DEP3/CNS
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DO DO/DEP3/CNS Pôle CNS (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DO/DEP3/CNS
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUDAUD, Mathieu - 0169577243 mathieu.boudaud@aviation-civile.gouv.fr BRETON, Francis - 0169577255 francis.breton@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	remplacement de M GUESNIER David
Personne remplacée :	GUESNIER, David

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé

Chaînes radio-téléphone, et suivi des moyens des Approches et des Aérodrômes

Tâches :

Le domaine confié au titulaire concerne la définition et la mise en oeuvre des chaînes radio-téléphone au plan national, les moyens de communication sol-sol et de surveillance du domaine approches et aérodrômes contrôlés, notamment du SNA/SE, ainsi que certaines fonctions support du contrôle d'approche et aérodrôme.

Le domaine comprend notamment :

- Les chaînes radio (SIRENE, CATIA, CLEOPATRE)
- Les téléphones de sécurité
- Les moyens de surveillance et leur chaîne de visualisation

CADAS

- La fourniture d'énergie électrique pour les blocs techniques
- Les supervisions
- Les barres d'arrêt
- Le suivi des moyens et infrastructures des approches et aérodrômes contrôlés.

Sur ce domaine, le titulaire est chargé de :

- définir et de faire évoluer les systèmes et moyens opérationnels des organismes de la navigation aérienne et les méthodes de travail associées,
- de participer à la planification et à la coordination de leur déploiement,
- de participer à la planification et à la coordination des installations et des infrastructures de la navigation aérienne,
- de s'assurer du bon fonctionnement opérationnel des systèmes,
- d'assurer dans son domaine la coordination avec les partenaires institutionnels nationaux et étrangers.

Il intervient pour :

- définir et exprimer les besoins relatifs aux fonctions, systèmes et moyens nécessaires aux organismes et les méthodes de travail associées,
- piloter les groupes de travail utilisateurs correspondant,
- participer à la définition et au suivi des conditions de la formation nécessaire à l'utilisation opérationnelle et la maintenance des systèmes et moyens opérationnels,
- participer à la validation des nouveaux systèmes et moyens.

Il intervient également pour :

- coordonner avec les autorités militaires le développement et le déploiement de systèmes liés aux relations civiles militaires,
- participer au suivi des travaux internationaux relatifs aux systèmes opérationnels de la navigation aérienne,
- participer à l'élaboration des programmes d'équipement et à la planification technique, piloter la programmation détaillée des opérations confiées à la direction des opérations,
- participer à la définition et à la conduite des opérations d'installations et d'infrastructures de la navigation aérienne

Profil - Qualification :

Bonne connaissance du contexte opérationnel ainsi que des systèmes dans le domaine de la navigation aérienne

Aptitude pour la coordination, l'animation de groupe de travail, l'élaboration de rapports de synthèse.

Sens des relations humaines, goût pour le travail en équipe

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Expert confirmé*DO/DEP3/ATM
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DO DO/DEP3/ATM Direction des opérations (DO) - Pôle ATM (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DO/DEP3/ATM
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SPYCKERELLE, Bruno - 0169577226 bruno.spyckerelle@aviation-civile.gouv.fr BRETON, Francis - 0169577255 francis.breton@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	KUSMERUCK, Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Confirmé Domaine Technique - DO DEPT 3

Le domaine confié au titulaire concerne les aspects techniques des moyens liés à la gestion du trafic aérien pour le domaine en-route, tout particulièrement le suivi des déploiements et du fonctionnement des systèmes ainsi que les outils d'exploitation et de la supervision technique. Il couvre également les besoins liés aux systèmes d'enregistrement et participe à la définition de la politique de maintenance des matériels.

Tâches :

Sur ce domaine, le titulaire est chargé, sous l'autorité de l'expert senior Domaine Technique, de :

- définir et de faire évoluer les systèmes et moyens opérationnels des organismes de la navigation aérienne et les méthodes de travail associées, sur les aspects techniques,
- de participer à la planification et à la coordination de leur déploiement,
- de s'assurer du bon fonctionnement opérationnel des systèmes,
- d'assurer dans son domaine la coordination avec les partenaires institutionnels nationaux et étrangers.

Il intervient notamment pour :

- définir et exprimer les besoins relatifs aux fonctions et systèmes nécessaires aux organismes et les méthodes de travail associées,
- piloter les groupes de travail utilisateurs correspondant,
- participer à la définition et au suivi des conditions de la formation nécessaire à l'utilisation opérationnelle et la maintenance des systèmes et moyens opérationnels
- participer à la validation des nouveaux systèmes et moyens

Profil - Qualification :

- Connaissance des missions de la DGAC et en particulier de la DSNA
- Bonne connaissance du domaine de la navigation aérienne
- Connaissance de la langue anglaise
- Capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, de conseil et de prise de décision
- Ouverture d'esprit
- Capacité à faire face à des sollicitations fréquentes et imprévues ou à des situations d'urgence
- Sens des relations humaines et aptitude au travail en équipe

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Spécialiste régalien*STAC/ACE/ENV/AIR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	STAC STAC/ACE/ENV/AIR Subdivision qualité de l'air (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*STAC/ACE/ENV/AIR
Filière / Métier :	Economie et développement durable Conseiller en développement durable
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LEFEBVRE-GUILLAUD, SANDRINE - 01 49 56 82 82 sandrine.lefebvre-guillaud@aviation-civile.gouv.fr BONARI, Catherine - 01 49 56 83 45 catherine.bonari@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PUSSET, Alix

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le présent poste est au sein du Service technique de l'aviation civile (STAC) département Aménagement-Capacité-Environnement (ACE), division environnement, subdivision "Qualité de l'air", basé à Toulouse

Tâches :

Mission principale

Conduite d'études au sein de la subdivision "qualité de l'air"

Etude des émissions aéroportuaires et de la dispersion des polluants atmosphériques

Etudes sur l'impact de l'aviation sur la qualité de l'air et sur le climat

Veille technologique en lien avec la qualité de l'air dans l'aviation

Participation aux groupes de travail nationaux et internationaux

Diffusion des connaissances

Utilisation du logiciel modélisation IMPACT

Profil - Qualification :

Compétences :

Emissions polluantes des sources aéroportuaires

Règlementation dans le domaine de la qualité de l'air

Circulation aérienne, transport aérien

Savoir faire :

Sens de l'organisation, du travail en équipe

Conception et réalisation d'études et de rapports

Utilisation de logiciels spécifiques (bases de données, calculs d'émissions et de dispersion)

Exposé oraux, cours

Expérience souhaitée :

Connaissances en physique - chimie de l'atmosphère

Anglais écrit et parlé

Déplacement ponctuel à l'étranger

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Chargé de projet*STAC/ACE/ENV/EAMC
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/ACE/ENV/EAMC Subdivision études, analyse modél. acoustiqu (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*STAC/ACE/ENV/EAMC
Filière / Métier :	Economie et développement durable Conseiller en développement durable
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LEFEBVRE-GUILLAUD, SANDRINE - 01 49 56 82 82 sandrine.lefebvre-guillaud@aviation-civile.gouv.fr BONARI, Catherine - 01 49 56 83 45 catherine.bonari@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BELANGER, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le présent poste est au sein du Service Technique de l'Aviation Civile (STAC), département Aménagement-Capacité-Environnement (ACE), division environnement, basé à Toulouse. Le titulaire du poste travaille dans la subdivision "études, analyses et modélisation acoustique" du STAC.

Tâches :

L'agent a principalement en charge la production d'études de bruit autour des aéroports civils et militaires

Les principales activités du titulaire du poste sont les suivantes :

- il produit des études de bruit (notamment des plans d'exposition au bruit, plan de gêne sonore, carte stratégique de bruit et études d'impact) autour des aéroports civils ACNUSA à partir d'un modèle de calcul de bruit des avions et d'outils SIG
- il participe à l'élaboration de la méthodologie et à l'harmonisation nationale des méthodes de calcul de bruit autour des aéroports (participation à la rédaction de guides, de documents types, participation au réseau des modélisateurs bruit de la DGAC, actions de formation)
- veille technique sur les logiciels de modélisation

Profil - Qualification :

Connaissances générales en aéronautique
connaissances générales en acoustique
Maîtrise des logiciels de modélisation du bruit et des outils SIG
Anglais
Maîtrise des outils bureautiques de gestion de base de données (excel)

Savoir faire :

Capacité d'organisation et de travail en équipe
Capacité de restitution et de transmission des connaissances

Expérience souhaitée :

1er, 2ème ou 3ème poste TSEEAC
Avec connaissance en SIG et/ou dans le domaine aéronautique

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Spécialiste technique*STAC/SE/S/GERI/PTDM
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	STAC STAC/SE/S/GERI/PTDM Programme technologie de détection de la menace (BONNEUIL SUR MARNE)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique*STAC/SE/S/GERI/PTDM
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MADIKA, Thierry - 01 59 46 81 32 thierry.madika@aviation-civile.gouv.fr LAIMOUCHE, Belkacem - 01 49 56 82 35 belkacem.laimouche@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BRAIDA, Vivien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein de la division sûreté, le groupe études, recherche et développement est organisé en 3 programmes : caractérisation de la menace, technologies de détection de la menace, ergonomie des systèmes et facteurs humains

Le programme technologies de détection de la menace est composé d'un chef de programme et de deux chargés d'études et d'un chargé d'affaires

Tâches :

Assurer le suivi de la mise en oeuvre des équipements de détection d'explosifs (EDS) de norme 3 sur les aéroports français.

Poste base à Bonneuil sur Marne (94)

- conduire, participer ou être en charge du suivi contractuel des études relatives aux technologies de détection de la menace à la sûreté du transport aérien
- participer à des groupes de travail nationaux ou internationaux sur les sujets relatifs à ces domaines d'étude
- conduire des expérimentations sur sites aéroportuaires
- participer à l'état de l'art des technologies de détection des menaces explosives
- participe aux expérimentations sur sites aéroportuaires, notamment dans le cadre de Vision Sûreté
- rédiger des protocoles de test des équipements de détection

Profil - Qualification :

Connaissances :

- réglementation sur la sûreté du transport aérien
- connaissances sur les technologies de détection

Savoir faire :

- utilisation aisée des outils bureautiques
- maîtrise de l'anglais, lu, écrit, parlé
- sens du travail en équipe projet
- avoir le sens du contact humain et être disponible

Conditions particulières :

Réunions à prévoir à Paris (siège DGAC), sur les aéroports français et à l'international

Respect du devoir de confidentialité (obtention nécessaire de l'habilitation confidentiel défense)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/EOS/CEO/M
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/EOS/CEO/M Consolidation des Exigences Opérationnelles - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EOS/CEO/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BLET, Jacques - 05.62.14.56.51 jacques.blet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Expert confirmé

Consolidation des besoins pour les métiers du contrôle APP/TWR.

Le pôle «Consolidation des exigences opérationnelles» au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes» est chargé de contribuer à la définition du système ATM du point de vue de ses acteurs.

Tâches :

Dans son domaine de responsabilité, l'agent sera amené à intervenir au profit de l'ensemble des projets et programmes ATM de la DSNA, sur la partie métier du contrôle en approche et en tour, en particulier dans le cadre du programme SYSAT, en particulier pour les sites de province (G2).

Au sein d'une équipe intégrée, comprenant l'ensemble des parties prenantes, l'agent conduira les travaux de consolidation des besoins sous la responsabilité de l'expert senior du pôle.

Il interviendra dans le cadre des projets en coordination avec les acteurs DO du projet, dans les phases amont d'achat et de définition système, ainsi que dans les phases aval d'accompagnement site pour les évaluations opérationnelles après déploiement.

Profil - Qualification :

- Bonnes connaissances des métiers opérationnels. Expérience opérationnelle souhaitée.
- Capacité d'écoute et de communication.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Sens de l'organisation et de la coordination.
- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe.
- Bonne connaissance et application du SMQ.
- Bon niveau d'anglais.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/EOS/CEO/M
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/EOS/CEO/M Consolidation des Exigences Opérationnelles - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EOS/CEO/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BLET, Jacques - 05.62.14.56.51 jacques.blet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé

Consolidation des besoins pour les métiers du contrôle APP/TWR

Le pôle «Consolidation des exigences opérationnelles» au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes» est chargé de contribuer à la définition du système ATM du point de vue de ses acteurs.

Tâches :

Dans son domaine de responsabilité, l'agent sera amené à intervenir au profit de l'ensemble des projets et programmes ATM de la DSNA, sur la partie métier du contrôle en approche et en tour, en particulier dans le cadre du programme SYSAT, en particulier pour les sites de province (G2).

Au sein d'une équipe intégrée, comprenant l'ensemble des parties prenantes, l'agent conduira les travaux de consolidation des besoins sous la responsabilité de l'expert senior du pôle.

Il interviendra dans le cadre des projets en coordination avec les acteurs DO du projet, dans les phases amont d'achat et de définition système, ainsi que dans les phases aval d'accompagnement site pour les évaluations opérationnelles après déploiement.

Profil - Qualification :

- Bonnes connaissances des métiers opérationnels. Expérience opérationnelle souhaitée.
- Capacité d'écoute et de communication.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Sens de l'organisation et de la coordination.
- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe.
- Bonne connaissance et application du SMQ.
- Bon niveau d'anglais.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert*DTI/EOS/PER/A
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/EOS/PER/A Performance - Athis (ATHIS MONS)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/EOS/PER/A
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LAURENT, Thierry - 01.69.57.69.88 laurent.thierry@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert - Evaluation de la performance du système aérien

Au sein du domaine Exigences Opérationnelles des Systèmes (EOS), le pôle Performance (PER), déployé sur le site d'Athis-Mons, est chargé de mesurer la performance actuelle du système de navigation aérienne, et évaluer sa performance future.

Il identifie et quantifie les inefficacités existantes pour cibler les efforts d'amélioration de la DSNA.

Il évalue pour la DO et ses centres les projets de modifications des dispositifs de circulation aérienne, qu'ils soient en-route, en zone terminale ou au sol.

Il mesure l'impact d'expérimentations, de mises en service opérationnelles, ou de décisions tactiques sur les indicateurs de fonctionnement.

À ces fins, le pôle développe et met en oeuvre des outils de gestion, traitement et analyse de données, ainsi que de simulation arithmétique.

Ces travaux reposent sur des quantités conséquentes de données source, que le pôle acquiert de diverses manières auprès de multiples partenaires, et qui doivent être gérées et validées avant utilisation.

Tâches :

Le candidat retenu participera aux activités transverses de support au pôle ainsi qu'à des études :

- acquisition, stockage, contrôle qualité et mise à disposition des données,
- installation et maintenance des serveurs, des logiciels,
- réalisation de développements informatiques,
- analyses de données et production d'indicateurs résultats.

Il participera activement à la transition technologique du pôle vers des environnements Web / BigData.

Profil - Qualification :

- Connaissance des systèmes de la Navigation Aérienne.
- Connaissances informatique générales.
- Aptitude au travail en équipe.
- Bon niveau d'anglais.

Goût pour la maintenance et le développement de systèmes informatiques, le traitement de données.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/EOS/XPE/M
Poste offert aux :	IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/EOS/XPE/M Expérimentations - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EOS/XPE/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CROUZIER, Béatrice - 05.62.14.59.62 beatrice.crouzier@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé - Préparateur de données de simulation

Au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes», le pôle XPE est responsable de la mise en oeuvre de simulations temps réel ayant pour but l'évaluation opérationnelle des systèmes de contrôle aérien.

Ces simulations mettent en jeu un corpus important de données opérationnelles et techniques (environnement ATC, échantillons de trafic, scénarios opérationnels, paramètres systèmes).

La préparation de ces données passe par des activités d'analyse, de sélection et d'intégration des données pertinentes dans les systèmes sous forme de fichiers informatiques. En outre, le développement d'outils de traitement, de conversion ou de mise en forme des données est souvent requis.

Tâches :

L'agent recruté sur ce poste sera en charge de telles activités.

Il participera également par ce biais au processus de capitalisation des données et outils de préparation au sein du pôle XPE.

Le travail pourra se dérouler tant en contexte national, que dans le cadre de collaborations européennes.

Profil - Qualification :

- Connaissance de l'organisation du contrôle aérien en-route et approche.
- Connaissances des systèmes ATC et des données qu'ils utilisent, et faculté d'adaptation à de nouveaux systèmes.
- Goût pour le travail en équipe.
- Aptitude à établir un planning, respecter un calendrier.
- Connaissance du métier de contrôleur aérien.
- Bon niveau d'anglais.
- Une connaissance des techniques de simulation, ainsi que des compétences informatiques (systèmes d'exploitation, langages de programmation) seraient un plus.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet*SSIM/SIM/SIRH
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/SIRH Pôle système d'information des ressources humaines (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/SIM/SIRH
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01.69.84.60.21 reza.djafarian@aviation-civile.gouv.fr LASERRE, Sophie - 01.69.84.61.25 sophie.laserre@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SI ABDALLAH, Azzeddine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET SSIM/SIM/SIRH - DSI

Au sein de la DSI (SSIM), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Système d'information métiers » est chargé de l'étude, de l'évolution et le cas échéant de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC.

Le pôle « Système d'information des ressources humaines » a pour mission l'informatisation des processus métiers dans le domaine de la gestion des ressources humaines. Parmi les projets menés par le pôle, il convient de citer la maintenance évolutive des fonctionnalités de paye intégrées dans le coeur progiciel du SIRH, l'outil de formation OLAF, la gestion des compétences, l'informatisation de la gestion des risques professionnels et de l'action collective, la conception de fonctionnalités de type décisionnelles liées notamment à la gestion des ETP et de la masse salariale.

Tâches :

Sous l'autorité du chef de pôle, le chargé de projet MOE SIRH :

- Pilote en coûts, qualité et délai, les projets d'informatisation et les activités de maintenance du SIRH qui lui sont confiés, initialement dans le domaine de la formation.
- Contribue à la maintenance et à la gestion des environnements techniques du SIRH. Le cas échéant, conçoit et développe lui-même des applications de taille modeste, en fonction des besoins de la maîtrise d'ouvrage et des impératifs de la DSI
- Coordonne sur ses projets les équipes de la maîtrise d'ouvrage, des sous-traitants, et des autres domaines de la DSI,
- Respecte et utilise les méthodes, normes et outils préconisés par le service,
- Rédige des documents permettant de cadrer techniquement l'exécution de prestations externalisées en soutien à ses missions,
- Veille au suivi de l'exécution technique et budgétaire des marchés passés en soutien à ses projets,
- assure les vérifications techniques et organise les vérifications fonctionnelles des applications créées ou modifiées.

-
-

Profil - Qualification :

Savoir faire :

- Rédiger
- Piloter un portefeuille de projets et gérer les risques associés,
- Proposer des décisions
- Animer une réunion

Connaissances :

- Processus et métiers de la gestion des ressources humaines dans le secteur public
- Technologie de l'information et de la communication
- Progiciel de gestion intégrée HRACCESS
- Bonnes pratiques de gestion de projet, de conception et de réalisation d'applications sécurisées
- Marchés publics

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formation spécifiques.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet*SSIM/SIM/ASA
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/ASA Pôle applications de la sécurité aérienne (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/SIM/ASA
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01.69.8.60.21 reza.djafarian@aviation-civile.gouv.fr USAI, Bernard - 01.69.84.60.63 bernard.usai@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Redéploiement du poste de Jean GUECHPENTZ
Personne remplacée :	GUECHPENTZ, Jean

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET ASA - DSI

Au sein de la DSI (SSIM), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, domaine « Système d'information métiers » est chargé, de l'étude, de l'évolution et le cas échéant de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC

Le pôle applications sécurité aérienne (ASA) est chargé des projets liés à l'informatisation des processus métiers de la DSAC, notamment le SGISAC (système de gestion intégré de la sécurité de l'aviation civile), (ECCAIRS) application relative aux accidents et incidents aériens, (OCEANE) application relative aux examens des personnels navigants, (SIGEBEL) application relative à la gestion des licences et qualifications, (SICOMED) application relative au suivi des aptitudes médicales.

Tâches :

Sous l'autorité du Chef du pôle «applications sécurité aérienne (ASA)», le chargé de projet :

- planifie et gère les projets et les ressources associées : organisation, coordination et suivi de la réalisation des projets de développement et de maintenance qui lui sont confiés, élaboration et suivi du budget alloué
- respecte et utilise les méthodes, normes et outils préconisés pour contrôler la mise en oeuvre de la qualité
- organise et conduit le recours à des prestataires : rédaction et/ou contrôle les clauses techniques essentielles à la bonne exécution de ses projets nécessitant le recours à des prestataires
- veille au suivi de l'exécution technique, des marchés passés en soutien à ses projets, garantit le respect du cahier des charges, des délais et des coûts,
- assure les vérifications techniques des applications développées et organise les vérifications fonctionnelles;
- organise les différents comités de suivi technique et participe aux comités de la maîtrise d'ouvrage

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Travailler en équipe, rendre compte
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources
- Proposer des décisions
- Analyser et synthétiser
- Rédiger
- Impulser une dynamique de travail en réseau

Connaissances :

- Conduite et gestion d'un portefeuille de projets, Méthode de formalisation des besoins métiers
- Technologie de l'information et de la communication
- Progiciel intégré
- Marchés publics

A défaut motivation pour acquérir les compétences manquantes et suivre les actions de formation spécifiques (marchés publics, PGI)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG-Agent BRIA*TFFR/BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/AG TFFR/BRIA Pointe à Pitre - BRIA Antilles (POINTE A PITRE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Agent BRIA*TFFR/BRIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BLONS, Thierry - 0590 48 21 41 thierry.blons@aviation-civile.gouv.fr ANGE, Patrick - 0590 48 20 02 patrick.ange@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	TOULOUSE, Thierry

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BRIA - SNA AG POINTE A PITRE

Collecte, traite, analyse les informations aéronautiques et les met à disposition des pilotes et des services concernés.

Tâches :

- ° Est chargé de l'accueil des usagers : fournit l'information aéronautique
- ° Rédige et transmet les demandes de NOTAM
- ° Vérifie et transmet les plans de vols et messages associés
- ° Participe à l'amélioration du système de traitement des plans de vols
- ° Assure la continuité du BRIA Antilles/Guyane
- ° Assure la mise à jour de l'ensemble de la documentation du BRIA notamment aéronautique nationale et internationale
- ° Rédige et transmet les messages : alerte, flow-control, avis d'incident/accident...
- ° Renseigne le PV journalier
- ° Participe au traitement des statistiques de trafic
- ° Effectue la recherche de balises de détresse sur l'emprise de l'aérodrome ou à proximité
- ° Participe aux opérations SAR (messagerie et communications téléphoniques)
- ° Rend compte des dysfonctionnements

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités, notamment :
 - * notifie les évènements relatifs à la sécurité dont il a connaissance
 - * prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX
 - * participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire.

Profil - Qualification :

Organisation des services CA :

Connaître les règles de fonctionnement de la CA

Connaître la réglementation de la CA

Savoir expliquer les procédures

Connaissance des systèmes et des équipements du BRIA

Communication :

Pratiquer l'anglais

Fourniture de l'information aéronautique

Gestion aéroportuaire :

Connaître la réglementation

QUALITES REQUISES :

Esprit d'équipe

Faire preuve de réactivité

Disponibilité

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S-Spécialiste exploitation*K-S/DIR/HEXPL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/S K-S/DIR/HEXPL SNA/S - Hors exploitation (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-S/DIR/HEXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr NICOLAS, Ludovic - 05.67.22.92.30 ludovic.nicolas@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LONGO, Jean-Claude

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

1 SPECIALISTE EXPLOITATION

SERVICE EXPLOITATION / SUBDIVISION CONTRÔLE

AERODROME DE TOULOUSE-BLAGNAC (HAUTE-GARONNE - 31)

Tâches :

Génériques :

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision :

- Suit des dossiers concernant une partie du domaine attribué à la subdivision
- Participe à des projets
- Coordonne des actions avec les autres subdivisions, les services du centre et les autres sites/services si nécessaire
- Assiste son supérieur hiérarchique, le conseille sur ce qui touche ses dossiers

Spécifiques :

Documentation Opérationnelle :

- Participe au traitement des dossiers d'environnement de la plate-forme (partie CA)
- Prend en compte les modifications de lettre d'accord, d'espace et les consignes temporaires pour préparer la mise à jour du manuel d'exploitation
- Met à jour la version électronique du MANEX
- Diffuse/tient à jour la documentation opérationnelle de référence
- Participe, en coordination avec les chefs CA, à la cohérence et la tenue à jour de l'ensemble des MANEX ainsi qu'à l'application des consignes d'exploitation
- Participe au GT Méthodes Espace Procédure

Préparation temps réel :

- Participe avec les services concernés à la coordination des interventions sur les moyens techniques
- Prépare et diffuse la fiche secteur ou les autres consignes
- Assure des briefings (calibration...)

Publication temporaire :

- Assure la gestion de la documentation et des publications aéronautiques temporaires (NOTAM) ;
- Prépare des événements particuliers (exercices militaire...)

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :

Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités

Sécurité - qualité - sûreté - environnement :

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision :

- Il participe au suivi sécurité/qualité
- Il participe à la mise en oeuvre des actions préventives et correctives
- Il participe aux procédures d'évaluation et d'atténuation de risques

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître la réglementation de la circulation aérienne et la documentation aéronautique
- Connaître les partenaires institutionnels du SNA et de la DSAC
- Savoir appliquer la réglementation
- Savoir gérer efficacement les informations à communiquer
- La connaissance de la langue anglaise serait un plus

Qualités requises :

- Capacité d'écoute
- Avoir un bon sens relationnel
- Etre rigoureux

Formation d'intégration :

Vérification et actualisation des besoins de formation lors de l'entretien professionnel annuel et de l'établissement du plan de formation

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S-Spécialiste exploitation*K-S/EXPL/CTRL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/S K-S/EXPL/CTRL SNA/S - Subdivision contrôle (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-S/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr NICOLAS, Ludovic - 05.67.22.92.30 ludovic.nicolas@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BERNEUIL, Jacques

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

1 SPECIALISTE EXPLOITATION
SERVICE EXPLOITATION / SUBDIVISION CONTRÔLE
AERODROME DE TOULOUSE-BLAGNAC (HAUTE-GARONNE - 31)

Tâches :

Des tâches non listées ci-dessous sont susceptibles d'être assignées à l'agent en fonction des besoins de la subdivision, la fiche de poste inclus notamment les tâches suivantes :

Génériques :

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision :

- Assure les missions et participe aux projets qui lui sont assignés avec les moyens disponibles
- Assiste son supérieur hiérarchique, le conseille, est force de proposition sur ce qui touche ses dossiers
- Suit des dossiers concernant une partie du domaine attribué à la subdivision
- Participe aux réunions, apporte son expertise dans les instances associées
- Rédige et tient à jour les procédures opérationnelles liées à ses fonctions
- Coordonne des actions et assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivision, les services du centre et les autres sites/services si nécessaire
- Assure un soutien et une expertise au profit des aérodromes du SNA/Sud
- Effectue autant que de besoin l'intérim des autres agents spécialistes exploitation de la subdivision

Spécifiques :

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision :

Interface usagers et partenaires

- Assure les actions, les coordinations, le suivi des dossiers et des demandes issues des interlocuteurs de la subdivision contrôle (protocoles, usagers, intervenants extérieurs, visites)

Soutien dans le cadre du service d'alerte :

- Assiste les agents du centre de contrôle d'approche de Toulouse-Blagnac en cas de mise en oeuvre du Plan ORSEC ou en cas de tout évènement particulier

Documentation opérationnelle

- Participe à l'élaboration, à la mise à jour, à la diffusion et au suivi de la documentation opérationnelle

Recueil transmission et mise à jour de l'information aéronautique

- Est responsable de la mise à jour des supports de l'information aéronautique permanente et temporaire (production, suivi ou recherche de NOTAM, commande et suivi des achats de la documentation aéronautique, etc)

Préparation temps réel :

- Prépare la fiche secteur, effectue sa diffusion et son archivage
- Elabore le tableau de service des contrôleurs du CCA de Toulouse-Blagnac
- Effectue les tâches associées à la planification des travaux plateforme et des interventions techniques, en coordination avec les services concernés (analyse d'impact CA, MISO...)
- Elabore les avis, prépare et coordonne les activités et évènements particuliers, en effectue le suivi et l'intégration sur tous les supports le nécessitant
- Assure des briefings aux chefs de tour et aux personnels opérationnels

Suivi de salle :

Collecte les requêtes liées à l'entretien des espaces de vie et de travail des contrôleurs du CCA de Toulouse-Blagnac, assure la coordination avec les services ou partenaires concernés ainsi que le suivi des actions entreprises

Gestion des plans de vol à destination des usagers et partenaires spécifiés ou relatifs à des événements particuliers :

- Recueille, édite et transmet les plans de vol liés : aux vols spécifiques locaux i.e. fiches plan de vol, aux intentions de vol VFR, aux besoins d'édition de strips du CCA de Toulouse-Blagnac

Missions liées à l'outil SIGMA :

- Réalise et coordonne les mises à jour et les recherches liées à SIGMA

Archivage, comptage et recherche des données réglementaires :

- Est responsable de la gestion des strips issus de l'activité du centre

Formation :

- Sous l'autorité du chef de subdivision, effectue et gère la formation des agents de l'Etat pour l'obtention de l'habilitation à circuler sur l'aire de mouvement

Environnement :

- Participe à l'étude des plaintes émises par les riverains et à l'élaboration d'une réponse

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître la réglementation de la circulation aérienne
- Connaître les partenaires institutionnels du SNA et de la DSAC
- Savoir appliquer la réglementation
- Savoir gérer efficacement les informations à communiquer
- La connaissance de la langue anglaise serait un plus
- Maîtrise des outils de la subdivision contrôle
- Maîtrise des outils opérationnels à disposition du chef de tour

Qualités requises :

- Capacité d'écoute et qualités pédagogiques.
- Sens des relations humaines
- Aptitude au travail en équipe
- Esprit d'initiative, rigueur et sens de l'organisation
- Savoir rendre compte

Formation d'intégration :

Suivi des formations délivrées par les agents de la subdivision et des différents partenaires du service exploitation

Vérification et actualisation des besoins de formation lors de l'entretien annuel et de l'établissement du plan annuel de formation

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Spécialiste exploitation*ENAC/FPV/OP/EXP/IS
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/FPV/OP/EXP/IS Subdivision Instruction sol (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*ENAC/FPV/OP/EXP/IS
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Assistant de cadre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PIQUER, Thierry - 05.62.17.44.89 thierry.piquer@enac.fr ORSSAUD, Olivier - 05.62.17.46.93 olivier.orssaud@enac.fr
Personne remplacée :	DIAZ, Anne-Marie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé de projet (DFPV/OP/EXP/IS)

Planification et coordination de l'activité ATPL export (en concertation avec les inspecteurs des études, gestion de l'activité des tuteurs).

Gestion/administration des promotions ATPL exports (en liaison notamment avec les services AVIC de l'ENAC, le pôle examens DGAC/ORLY, le CEMPN, les centres d'examens).

Gestion des ressources (salles de cours, production et stockage des ouvrages, gestion matériels pédagogiques et informatiques).

Profil - Qualification :

Connaissances :

- anglais niveau B2 à terme,
- connaissance consolidée des modalités liées à la formation théorique ATPL (A) (procédures liées aux examens aéronautiques),
- connaissance environnement e-learning ATPL (A) théorique,
- maîtrise des outils bureautiques, logiciels suivi de formation, de planification.

Savoir-faire / Savoir être :

- organisation,
- rigueur,
- communication,
- travail en équipe.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG-Agent BRIA*TFFR/BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/AG TFFR/BRIA Pointe à Pitre - BRIA Antilles (POINTE A PITRE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Agent BRIA*TFFR/BRIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BLONS, Thierry - 0590 48 21 41 thierry.blons@aviation-civile.gouv.fr ANGE, Patrick - 0590 48 20 02 patrick.ange@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ROBINET, Joël

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BRIA - SNA AG POINTE A PITRE

Collecte, traite, analyse les informations aéronautiques et les met à disposition des pilotes et des services concernés.

Tâches :

- ° Est chargé de l'accueil des usagers : fournit l'information aéronautique
- ° Rédige et transmet les demandes de NOTAM
- ° Vérifie et transmet les plans de vols et messages associés
- ° Participe à l'amélioration du système de traitement des plans de vols
- ° Assure la continuité du BRIA Antilles/Guyane
- ° Assure la mise à jour de l'ensemble de la documentation du BRIA notamment aéronautique nationale et internationale
- ° Rédige et transmet les messages : alerte, flow-control, avis d'incident/accident...
- ° Renseigne le PV journalier
- ° Participe au traitement des statistiques de trafic
- ° Effectue la recherche de balises de détresse sur l'emprise de l'aérodrome ou à proximité
- ° Participe aux opérations SAR (messagerie et communications téléphoniques)
- ° Rend compte des dysfonctionnements

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités, notamment :
 - * notifie les évènements relatifs à la sécurité dont il a connaissance
 - * prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX
 - * participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire.

Profil - Qualification :

Organisation des services CA :

Connaître les règles de fonctionnement de la CA

Connaître la réglementation de la CA

Savoir expliquer les procédures

Connaissance des systèmes et des équipements du BRIA

Communication :

Pratiquer l'anglais

Fourniture de l'information aéronautique

Gestion aéroportuaire :

Connaître la réglementation

QUALITES REQUISES :

Esprit d'équipe

Faire preuve de réactivité

Disponibilité

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Chargé de projet*ENAC/PSI/USI
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/PSI/USI Programme urbanisation du SI (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*ENAC/PSI/USI
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Urbaniste des systèmes d'information et de communication
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MANIGLIER, Gilles - 05.62.17.41.03 gilles.maniglier@enac.fr BOUSQUET, Catherine - 05.62.17.43.46 catherine.bousquet@enac.fr
Personne remplacée :	FONTAINE, Jean-Marie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé de projet (PSI/USI)

Sous l'autorité du chef de programme, le poste consiste à coordonner la mise en oeuvre de projets d'informatisation actés par la Direction de l'ENAC dans tous les domaines du SI (infrastructure, services, applications et télécommunications).

Les compétences techniques requises ne sauraient s'affranchir des qualités humaines indispensables à la bonne collaboration avec toutes les entités de l'Ecole.

Principales activités :

- conduire des projets en lien avec la mise en oeuvre du schéma directeur de l'information de l'ENAC,
- suivre l'avancement des projets en proposant les ajustements et les éventuels arbitrages nécessaires,
- encadrer des prestations d'AMOE et d'AMOA,
- organiser le passage en production des projets vers les programmes de PSI chargés de l'exploitation,
- assurer l'interface de PSI avec les autres entités de l'Ecole,
- rédiger et suivre certains marchés publics liés aux nouveaux projets,
- contribuer à l'amélioration continue en assistant le chef de programme USI pour le pilotage du processus « Maitriser le SI » dans le cadre de la certification ISO 9001-2015 de l'Ecole.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- expérience dans la conduite de projets,
- expérience dans le déploiement et l'exploitation d'applications,
- expérience dans la rédaction de spécifications, de documents de synthèse et de procédures,
- connaissances en réseau, architecture et sécurité du SI,
- expérience en rédaction de marchés publics et connaissance de la réglementation en vigueur,
- anglais lu, parlé et écrit.

Savoir-faire / Savoir être :

- rigueur et méthode,
- goût pour le dialogue et le bon relationnel tant en interne qu'en externe,
- goût pour le changement et la conduite du changement,
- capacité à motiver par l'exemple.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CDG/LB-Agent BRIA*LFPB/CA/BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPB/CA/BRIA Organisme CDG-LB - CA Le Bourget - BRIA (LE BOURGET)
Fonction / Poste :	1 Agent BRIA*LFPB/CA/BRIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LEFRANCOIS, Christophe - 01 48 62 53 00 christophe.lefrancois@aviation-civile.gouv.fr PATRIAT, Arnaud - 01 48 62 53 05 arnaud.patriat@aviation-civile.gouv
Personne remplacée :	BURY, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BRIA - BRIA LE BOURGET

MISSIONS :

- Assure la fonction d'information et d'assistance aux vols aux usagers de l'espace aérien.
- Rend le service d'information aéronautique avant le vol au profit de l'ensemble des usagers de la région de service du BRIA.

Tâches :

- Effectue le traitement et l'acheminement par RSFTA des plans de vol (déposés par OLIVIA, fax et téléphone) et des messages associés.
- Assure le suivi et la transmission des régulations posées par les aérodromes de la zone de responsabilité du BRIA du Bourget.
- Assure l'accueil des usagers (compagnies aériennes, pilotes, gestionnaire, autres) et répond à leurs demandes d'informations et d'assistance.
- Réceptionne et traite les demandes de NOTAM, SNOWTAM de la zone de responsabilité du BRIA du Bourget.
- Apporte son aide aux aérodromes de la zone de responsabilité du BRIA.
- Réalise la mise à jour de la documentation aéronautique française.
- Rédige et transmet les messages RSFTA (non liés au plan de vol) dans SIGMA.
- Effectue le suivi des demandes ATFM (demandes de créneaux, procédure REA).

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Rédige des FNE.
- Mets à jour toute la documentation interne au BRIA (Fiches reflexes, documents de travail...).
- Collecte et diffuse les renseignements concernant les incidents et - accidents dans sa zone de compétence.
- Procède au suivi des alertes : PIA / PIO ainsi que les différents états d'alerte du terrain du Bourget.
- Participe au déclenchement des plans liés à la sécurité.
- Assure l'interface et la coordination avec les différents acteurs de la plateforme.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître la réglementation et la documentation aéronautiques.
- Maîtriser l'utilisation des systèmes et outils utilisés au BRIA.
- Savoir gérer efficacement les informations à communiquer.
- Pratiquer l'anglais.

Qualités requises :

- Sens de l'initiative.
- Confidentialité.
- Accueil, courtoisie.
- Réactivité.
- Esprit d'équipe.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation initiale décrite au PFU du BRIA du Bourget.
- Stage « CANARI et SSI ».
- Stage « Sûreté aéroportuaire ».
- Permis T.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CDG/LB-Assistant de subdivision*LFPG/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPG/EXPL/ETUD Organisme CDG-LB - SE - Subdivision Etudes (ROISSY CHARLES DE GAULLE
CEDEX 1)	
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFPG/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RENAUX, Cédric - 01 74 37 86 84 cedric.renaux@aviation-civile.gouv.fr BEROLATTI, PIERRE - 01 74 37 86 01 pierre.berolatti@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BOUTARD, Julien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION - SUB ETUDES - ORGANISME CDG/LE BOURGET

Tâches :

Assure la gestion des systèmes opérationnels pour les contrôleurs

- Assiste le chef de subdivision dans ses fonctions et peut le remplacer en cas d'absence.
- Participe aux spécifications, validations opérationnelles, mises en service, suivi et évolutions (EBO/FFT) des systèmes/outils de contrôle.
- Rédige les manuels utilisateurs de ces systèmes/outils.
- Suit les livraisons, évaluations et mises en service des nouvelles versions logicielles ou systèmes automatisés.
- Participe aux groupes de travail locaux ou nationaux concernant les activités de la subdivision.
- Participe aux études de sécurité liées aux évolutions des systèmes.
- Assure l'interface entre les services techniques et les services opérationnels.
- Peut développer des applications informatiques locales (besoins statistiques, études spécifiques, maquettage de nouveaux outils).
- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance.
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Bonne connaissance de la réglementation aérienne et des partenaires DGAC.
- Connaissance des méthodes de travail, des outils et systèmes d'un centre de contrôle d'approche.
- Connaissances en informatique, bureautique et aptitude à utiliser des outils informatiques.

Qualités requises :

- Aptitude à la communication.
- Capacité d'écoute.
- Aptitude au travail en équipe.
- Capacité d'initiative.
- Capacité à analyser ou élaborer un dossier technique.
- Rigueur et sens de l'organisation.
- Savoir rendre compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CDG/LB-Spécialiste exploitation*LFPG/EXPL/QS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPG/EXPL/QS Organisme CDG-LB - SE - Subdivision Qualité de service (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*LFPG/EXPL/QS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BEROLATTI, PIERRE - 01 74 37 86 01 pierre.berolatti@aviation-civile.gouv.fr RAPHOZ, Sébastien - 01 74 37 86 02 sebastien.raphoz@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	TORMIN, Pierrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INTITULE DU POSTE : Spécialiste Exploitation Qualité de service Sécurité

MISSION : Chargé d'étude des événements et du suivi statistique au sein de l'organisme Roissy-Le Bourget

Rattaché à: Chef de subdivision Qualité de service Sécurité

ACTIVITES DU POSTE :

Activités génériques :

- Participe au recueil des événements reportés et à l'enregistrement dans la base de données INCA
- Participe au suivi et au traitement des dossiers d'analyses des événements : analyses avec les outils spécifiques de la subdivision QSS, communication avec les différents acteurs concernés (contrôleurs, subdivisions Contrôle, Etudes, Sol, Service Technique, ADP, BEA, GTA, autres QSS,...) et réponse aux rédacteurs (contrôleurs ou compagnies)
- Participe à la constitution des dossiers techniques (préparation des commissions sécurité CLS, AREX, SSE,...)
- Etablit des enregistrements audio ou vidéo
- Etablit des transcriptions d'enregistrements audio
- Participe à l'élaboration de statistiques et au relevé d'indicateurs de sécurité
- Participe à des études statistiques (recueil de données, analyse causale boucle longue, etc...)

Activités spécifiques :

- Participe à la gestion et à la mise à jour de la documentation de la subdivision (ex. MANEX QSS)
- Participe à la formation des Spécialistes Exploitation et/ou PC détachés nouveaux arrivants à la subdivision

Profil - Qualification :

COMPETENCES : (niveau de compétence : 1- Élémentaire, 2- Général, 3- Détaillé, 4- Expertise)

Techniques de base :

- 2 Connaissance de la réglementation et des techniques de contrôle
- 2 Connaissance des équipements de la navigation aérienne
- 3 Connaissance de l'environnement aéroportuaire
- 2 Connaissance de l'organisation de la DGAC
- 2 Appréhension des techniques statistiques
- 3 Connaissance en bureautique

Qualités requises :

- Qualités d'analyse et de synthèse
- Sens du contact et de la discussion
- Maîtrise de l'anglais
- Rédaction de rapports d'enquête, lettres
- Savoir rendre compte

FORMATION D'INTEGRATION :

- STAGE DOIS (organisation de la sécurité au niveau national, présentation et utilisation de la base de données INCA, attendus au niveau d'une subdivision QS)
- STAGE CARTES (technique d'entretien construction d'un arbre des causes)
- STAGE ELVIRA (outil de revisualisation, construction de trajectographie, études statistiques des événements sécurité (alertes HN, MSAW, APW))

Formation proposée facultative

STAGE bureautique (WORD, EXCEL, ACCESS)

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CDG/LB-Agent Vigie Trafic et Sol*LFPG/EXPL/SOL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPG/EXPL/SOL Organisme CDG-LB - SE - Subdivision Sol Opérations (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Agent Vigie Trafic et Sol*LFPG/EXPL/SOL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LE BRUN, Jean-Pierre - 06 64 44 03 51 jean-pierre.lebrun@aviation-civile.gouv.fr BEROLATTI, PIERRE - 01 74 37 86 01 pierre.berolatti@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32 Heures

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT VIGIE TRAFIC ET SOL -SNA/RP Paris CDG - SE - Subdivision Sol Opérations

Sous l'autorité du chef de quart vigie trafic et sol :

- Assure l'armement des positions des Vigies Trafic
- Participe à la surveillance de la conformité de l'aire de manoeuvre à l'information aéronautique publiée
- Participe aux groupes de travail dans son domaine d'activité
- Participe à la rédaction et diffusion de messages liés à l'exploitation
- Participe au processus d'alerte déclenché par le chef de tour

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance du fonctionnement opérationnel d'un aéroport international
- Connaissance de la messagerie liée à l'exploitation
- Connaissances en micro-informatique et bureautique
- Maîtrise de l'Anglais

Qualités requises :

- Sens de la responsabilité
- Facultés d'adaptation
- Aptitude à travailler en équipe
- Savoir rendre compte

Qualifications:

- habilitations Vigie Trafic et Sol
- permis B

Selon le profil des candidats retenus, le suivi du stage FCTLA à l'ENAC pourra être demandé

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/AG/AA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/AG/AA Subdivision aéronefs et activités (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/AG/AA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MOLE, Sylvain - 04 26 72 68 80 CHAMPION, Hubert - 04 26 72 68 93
Remarque :	Ce poste requiert la licence de surveillance dans le domaine concerné selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.
Personne remplacée :	PIEGAY LEININGER, Stéphanie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance dans le domaine aviation générale et travail aérien à DSAC/CENTRE-EST
- SR/AG/AA

Sous l'autorité du chef de subdivision Aéronefs et Activités.

Tâches :

Surveillance des exploitants d'aviation générale (en application de l'AIR OPS) : participe aux actes de surveillances de ces exploitants.

Gestion de l'espace aérien :

- étudie toutes demandes de création/ modification de l'espace aérien, en coordination avec les usagers, les services de navigation aérienne et le BEP,
- gère la publication de l'information aéronautique correspondante.

Manifestation aérienne et autres activités de l'aviation légère et sportive :

- participe au traitement des dossiers de manifestations aériennes, de demandes d'activité récréatives et sportives (parachutisme etc.), d'autorisation d'accès aux aérodromes agréés à usage restreint,
- propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée ou propose l'avis à la préfecture,
- traite les demandes de dérogations aux règles de survol,
- effectue des visites de site, et de la surveillance des manifestations aériennes.

Aéronefs télépilotés :

- participe au traitement des demandes d'autorisation,
- participe à la surveillance des activités associées.

Missions secondaires :

- peut être amené à effectuer des permanences EPI pour le compte du BEA,
- participe à la promotion de la sécurité auprès des usagers et des exploitants d'aviation générale,
- contribue à la démarche qualité de la DSAC,
- figure sur la liste des rapporteurs de la Commission Régionale de Discipline.

Profil - Qualification :

- maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné (espaces, manifestation, travail aérien),
- connaissance des procédures de gestion des publications relatives à l'espace aérien,
- maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit,
- connaissance de l'aviation légère,
- maîtrise des outils informatiques spécifiques,
- connaissance de la démarche qualité de la DSAC,
- connaissance anglais lu, écrit et parlé appréciée.

Prestations :

Savoir-faire :

- aptitude à travailler en équipe,
- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans les délais limités,
- qualité d'ordre, de méthode et d'organisation,
- savoir évoluer dans un domaine technique,
- qualité relationnelle avec le public,
- qualité de réserve et sens de la confidentialité.

Conditions particulières d'exercice :

- licence nécessaire,
- astreintes,
- Possibles déplacements sur sites hors horaires de bureau.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/NE-Chef de subdivision*K-NE/EXPL/INST
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/NE K-NE/EXPL/INST SNA/NE - Subdivision instruction (ENTZHEIM)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-NE/EXPL/INST
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LOTTERIE, Benjamin - 03 88 59 64 80 benjamin.lotterie@aviation-civile.gouv.fr MIQUEL, Claude - 03 88 59 64 99 claudemiquel@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MENIELLE, Gaëlle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Mission :

Organise et coordonne la formation au profit des agents contrôleurs du SNA/NE (hors BM)
Organise et assure le suivi de l'instruction initiale et continue des contrôleurs de Strasbourg
Traite les sujets de formation contrôleur au sein du SNA/NE

Rattaché à : K-NE/EXPL

Chef du Service Exploitation

Poste inclus dans la responsabilité managériale

Tâches :

Activités du poste :

Génériques (chef de subdivision)

- * Anime et encadre sa subdivision
- * Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- * Identifie les objectifs et les besoins associés
- * Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres sites
- * Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- * Peut être amené à assurer l'intérim de fonctions supérieures
- * Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle

Spécifiques

Au profit du SNA/NE

- * Assure le suivi d'homologation du SNA/NE
- * Organise les besoins en formation en langue anglaise et le suivi des PIFA
- * Organise les stages régionaux
- * Organise la planification du simulateur bi-secteur entre les différents organismes

Au profit du SNA/NE (hors BM)

- * Assure un support à la prise en compte et au suivi de nouvelles réglementations (PFU/CFU, licence,...)
- * Est dans son domaine de compétence l'interlocuteur SNA/NE de la DSNA et de la DO et à ce titre participe aux forums, réunions et GT nationaux
- * Assure une participation aux groupes de suivi sécurité

Au profit de Strasbourg

- * Organise et assure le suivi de la formation en unité et continue des contrôleurs
- * Etablit les programmes et les plans annuels de formation, élaboration des statistiques, suivi des stages statutaires, suivi de la formation en anglais
- * Organise et planifie les formations aux nouvelles procédures et aux nouveaux matériels
- * Définit les besoins d'évolution en matière de formation
- * Elabore ou supervise l'élaboration des manuels d'instruction et des documents pédagogiques
- * Assure une participation instruction aux commissions, GT et réunions dans son domaine de compétence

Au profit d'agents extérieurs au SNA/NE

- * Organise des stages et la planification d'utilisation du simulateur régional

Profil - Qualification :

Compétences :

Techniques de base

Aptitude au management

Expertise dans le domaine circulation aérienne

Bonne expérience opérationnelle et technique de la navigation aérienne

Qualités requises

Goût pour la négociation et les relations humaines

Travail en équipe

Formation d'intégration

Ingénieur

Management d'équipe et encadrement

Qualification de contrôle souhaitée

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/NE-Spécialiste exploitation*K-NE/EXPL/CTRL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/NE K-NE/EXPL/CTRL SNA/NE - Subdivision contrôle (ENTZHEIM)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-NE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KERVELLA, Stefan - 03 88 59 63 21 stefan.kervella@aviation-civile.gouv.fr LOTTERIE, Benjamin - 03 88 59 64 80 benjamin.lotterie@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DAGUENET, Christophe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste d'exploitation à la subdivision contrôle - SNA/NORD-EST

Mission : assurer le suivi opérationnel pour Strasbourg

Tâches :

- * Assure le suivi opérationnel de la plate-forme de Strasbourg
- * Assiste le chef de subdivision dans la rédaction des consignes opérationnelles en temps réel (activités diverses...)
- * Assure la gestion documentaire de la subdivision
- * Assure le recueil, traitement et diffusion des informations opérationnelles vers la tour
- * Est responsable de l'émission des NOTAM
- * Suit et participe au suivi et à la mise à jour du MANEX de Strasbourg
- * Assure le recueil, la diffusion vers les unités concernées, et l'archivage des CR vacation et autres demandes de la tour

Responsabilités en matière de sécurité-qualité-sûreté-environnement :

- * Participe à la rédaction des MISO pour la partie exploitation
- * Participe à l'élaboration des études sécurité
- * Peut participer aux réunions de la CLS

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Connaissance de l'organisation et de la réglementation de la circulation aérienne

Qualités requises :

- Goût du travail en équipe
- Rigueur
- Sens de l'organisation

Formation d'intégration :

- * Anglais
- * Expérience du travail en équipe
- * Brevet de pilote souhaité

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chef de projet*SSIM/COLLAB/MOAP
Poste offert aux :	ASSAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/MOAP Pôle maîtrise d'ouvrage du portail (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de projet*SSIM/COLLAB/MOAP
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'ouvrage d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAVET, Didier - 0169846156 didier.pavet@aviation-civile.gouv.fr KOVAC, Johann - 01.58.09.47.67 johann.kovac@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	EDON, Stéphane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET « MOA portail » - DSI

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Application Collaborative » est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC et en coordination avec les directions et services de la DGAC.

Il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des applications collaboratives (portail d'entreprise la gestion de cycle de vie de l'information...) et des systèmes distribués (annuaires, messagerie)

Le pôle « maîtrise d'ouvrage portail » est chargé de l'intégration des applications dans le portail.

Tâches :

Sous l'autorité du chef du pôle « MOA portail », le chargé de projet :

- gère les activités d'organisation, de recueil et de définition des besoins relatifs l'intégration des applications dans le portail DGAC
- participe au pilotage et validation des études de faisabilité,
- est le garant de la pertinence et de l'opportunité l'intégration des applications dans le portail
- gère les projets et les ressources associées : coût, délais, qualité, atteinte des résultats, sécurité
- met en place et anime l'équipe projet (organisation du travail)
- rédige les cahiers de charges fonctionnels
- pilote et coordonne les différentes phases du projet
- communique sur le projet, gère la conduite du changement et la formation des utilisateurs
- organise la recette fonctionnelle
- conçoit et suit le déploiement

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Coordonner, animer, organiser
- Travailler en équipe et/ou en réseau, déléguer, rendre compte,
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources
- Savoir négocier, proposer des décisions
- Faire preuve de sens relationnel
- Etre intéressé par les nouvelles technologie de l'information

Connaissances :

- Processus de développement et des méthodes de formalisation des besoins métiers
- Méthode et conduite de projet,
- Connaissances techniques en informatique de gestion et d'information
- Sécurité des systèmes d'information
- Marchés publics
- Organisation DGAC

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formations spécifiques.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/NE-Spécialiste exploitation*K-NE/EXPL/QSSF
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/NE K-NE/EXPL/QSSF SNA/NE - Subdivision QS sécurité (ENTZHEIM)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-NE/EXPL/QSSF
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	WITTIG, Etienne - 03.88.59.63.38 etienne.wittig@aviation-civile.gouv.fr LOTTERIE, Benjamin - 03 88 59 64 80 benjamin.lotterie@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste d'exploitation - SNA NORD-EST

* Est chargé de la qualité de service pour les aérodromes contrôlés du SNA/NE (hors BM)

Au titre du management de la sécurité

* Participe à la mise en œuvre, le suivi et la coordination de l'application des exigences ESSAR 2 dans le domaine exploitation pour le SNA/NE (hors BM)

* Est chargé de renseigner la base INCA relativement aux événements liés à la sécurité pour les aérodromes contrôlés du SNA/NE (hors BM)

* Participe au retour d'expérience et assure le suivi et la coordination avec les autres entités du service exploitation (contrôle, études et systèmes) pour les aérodromes contrôlés du SNA/NE (hors BM)

* Participe au recueil et du suivi des indicateurs, pour les aérodromes contrôlés du SNA/NE (hors BM),

* Participe aux instances prévues dans le manuel du prestataire SNA/NE (revues de pilotage terrain, LRST/CPS,...) à l'organisation des commissions locales de sécurité (CLS) du centre de contrôle d'approche de Strasbourg Entzheim, aux CLSE des autres aérodromes (hors BM)

* Assure le recueil des relevés SCTA pour le centre de contrôle de Strasbourg Entzheim

* Participe à l'amélioration des méthodes et outils de gestion locale et nationale des FNE, et à la formation aux outils locaux et nationaux

* Peut être amené à participer aux réflexions nationales dans son domaine de compétence

* Assiste le chef de la subdivision qualité de service, sécurité ainsi que l'assistant de subdivision dans le domaine qualité de service/sécurité

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Aptitude au management

Connaissance de l'organisation de la circulation aérienne et du contrôle aérien

Expertise dans l'aspect qualité service qualité

Bonne expérience opérationnelle et technique de la navigation aérienne

Qualités requises :

Discrétion et sens de l'organisation

Utilisation des outils informatiques nécessaire : bureautique et logiciels spécifiques (INCA, ELVIRA, SNER)

Expérience du travail en équipe

Formation d'intégration :

Anglais

Ingénieur ou technique

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-Spécialiste exploitation*LFPO/EXPL/SOL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/SOL Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Sol Opérations (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*LFPO/EXPL/SOL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ROCHEREAU, Dominique - 01 49 75 65 50 dominique.rochereau@aviation-civile.gouv.fr CARAES, Hélène - 01 49 75 65 78 helene.caraes@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE EXPLOITATION SUBDIVISION SOL - OPERATIONS

Oeuvre dans le cadre du SMI à la mise en oeuvre du processus S2 (gérer les ressources humaines et les compétences), dans le cadre des formations qu'il délivre tant au bénéfice de l'organisme que des services externes liés à la DGAC. Assiste la subdivision SOL dans l'exercice de ses missions.

RATTACHE A : CHEF DE SUBDIVISION SOL OPERATIONS ORLY

Tâches :

Est responsable de la formation :

- Initiale et continue des agents de la subdivision Sol au regard des activités du PCNA et de l'utilisation des moyens techniques,
- Des agents du service au regard des activités plate-forme,
- Des personnels de l'organisme et services externes liés à la DGAC en vue de l'obtention des permis T,
- Des personnels de l'organisme et services externes liés à la DGAC en vue de l'obtention des permis M :

A ce titre, il :

- Dispense la formation théorique et pratique et organise les évaluations
- Assure la réalisation et la mise à jour des supports de formation,
- En coordination avec la Subdivision Instruction, assure le suivi de la formation plateforme des contrôleurs (module agréé),
- S'assure de l'obtention et du renouvellement des agréments ou déclarations éventuellement nécessaires à la délivrance de ces formations,
- Apporte son expérience dans l'identification des domaines où la formation continue doit être approfondie,
- Apporte son expertise dans les échanges autour de la mise en place et le suivi du nouveau dispositif de formation aux permis sur l'aire de manoeuvre,
- Assiste la subdivision SOL dans l'exercice de ses missions.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX,
- il participe à l'analyse des événements SOL et aux réunions SMI auxquelles il est convié,
- il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié,
- il participe aux coordinations SGS avec l'exploitant d'aérodrome (RESO, RLS, LRST...)

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne,
- Connaissance de la réglementation plateforme (CHEA, MPA, IR ADR...),
- Expérience dans le domaine de la circulation aérienne et de l'exploitation d'une plateforme aéronautique,
- Connaissance en bureautique,
- Connaissance en langue anglaise,
- Aptitude à la conduite sur les aires (permis T et M Orly en cours de validité depuis au moins 6 mois).

Qualités requises :

- Etre pédagogue,
- Capacité d'écoute, disponibilité,
- Capacité d'organisation, esprit d'initiative,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Sens du contact et de la communication,
- Capacité de motivation d'une équipe.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation relative à la sûreté aéroportuaire,
- Stage d'échange avec l'exploitant d'aérodrome,
- Stage de formation pédagogique,
- Bureautique.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE-Agent BTIV*C-SE/EXPL/CTRL/BTIV
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/CTRL/BTIV Entité traitement information en vol (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	3 Agent BTIV*C-SE/EXPL/CTRL/BTIV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BROCHIER, Gérard - 04.42.33.75.72 gerard.brochier@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste à horaire permanent et continu - Aptitude au service de nuit.
Personne remplacée :	BOGHOSSIAN, Edmond

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BTIV-CIV à l'Entité traitement information en vol au CRNA/SE - SERVICE
EXPLOITATION - Subdivision Contrôle

- Effectue le suivi des vols VFR (plans de vols, service d'information de vol.)
- Assure le service d'alerte au profit de l'ensemble du trafic du centre
- Rend le service d'information de vol, avec suivi radar, dans la zone de compétence du CRNA
- Effectue l'exploitation et la mise à jour de la documentation aéronautique (NOTAM, AIP, cartes)
- Assure l'exploitation des télécommunications et de la messagerie aéronautique du centre
- Assure le dépôt des plans de vol
- Est chargé d'établir la feuille journalière d'information aéronautique et technique
- Assure diverses tâches au profit de la salle de contrôle.

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques :

Navigation aérienne

Organisation des services de la NA

Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA

Connaître et exploiter les manuels d'exploitation

Connaître la réglementation NA

Connaître le rôle des acteurs du contrôle de la CA

Enquêtes Accidents

Engager la procédure adaptée à une urgence

Constituer des dossiers incidents/accidents

Informatique /bureautique

Savoir exploiter les outils bureautiques

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE-SPE exploitation*C-SE/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/ETUD Subdivision études (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 SPE exploitation*C-SE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AVON, Pascal - 04.42.33.75.50 pascal.avon@aviation-civile.gouv.fr PALMARO, Dominique - 04.42.33.76.63 dominique.palmaro@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste à horaires de bureau
Personne remplacée :	BARGAS, Eric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste exploitation à la subdivision Etudes - CRNA/SUD-EST Service Exploitation

ACTIVITES DU POSTE

- Paramétrage Edimap / Xsalgos / 4F
- Gestion des données CRNA
- Participation aux spécifications , mise en service , suivi et évolutions des systèmes (notamment les outils 4F)
- Traitement /Suivi des fiches d'anomalies
- Suivi des Evaluations ,tests, mise en service des nouvelles versions des différents systèmes et logiciels
- Anime les groupes utilisateurs spécifiques aux systèmes et conçoit les manuels d'utilisateurs
- Participe à l'ensemble des missions de la subdivision
- Peut participer à d'autres tâches du service Exploitation à la demande de son supérieur hiérarchique

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA
- Savoir réaliser une solution technique adaptée
- Savoir gérer les interfaces
- Connaître les systèmes et équipements
- Connaître le rôle des acteurs du contrôle de CA
- Connaître l'ensemble des moyens existants

Qualités requises :

- Motivation forte
- Goût pour travail d'équipe
- Esprit de rigueur
- Savoir exploiter les outils bureautiques

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N-Assistant de subdivision*C-N/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/ETUD Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Etude (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-N/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COLSON, Jonathan - 01.69.57.65.50 jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr CONRAUX, Cécile - 01.69.57.65.80 cecile.conraux@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FAURE, Marie-Laure

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

MISSION :

Sous l'autorité du chef de subdivision, il assure les tâches qui lui sont confiées. Il assure l'intérim du chef de subdivision.

RATTACHE A : Chef de subdivision études

Profil - Qualification :

ACTIVITES DU POSTE :

Sous l'autorité du chef de subdivision études, il participe aux spécifications, mise en service, suivi et évolutions des systèmes et :

- Suit les livraisons, évaluations et mise en service des nouvelles versions logicielles
- Anime les groupes utilisateurs spécifiques aux systèmes et conçoit les manuels d'utilisateurs
- Traite les fiches d'anomalies rédigées par les utilisateurs et rédige en conséquence les demandes d'évolution ou de correction d'anomalies
- Participe à l'élaboration de MISO
- Participe à l'encadrement de la subdivision
- Participe à la permanence opérationnelle

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- . Il met en oeuvre les actions préventives et correctives.
- . Il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
- . Il notifie les évènements sûreté dont il a connaissance.

COMPETENCES

Techniques de base :

- . Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA
- . Savoir réaliser une solution technique adaptée
- . Savoir gérer les interfaces
- . Connaître les systèmes et équipements
- . Connaître le rôle des acteurs du contrôle de CA
- . Connaître l'ensemble des moyens existants

Qualités requises :

- . Savoir suivre un projet
- . Avoir le sens de l'organisation, être méthodique
- . Savoir donner un avis technique
- . Etre clair et concis

FORMATION D'INTEGRATION :

- . Formation ICNA , IEEAC ou TSEEAC
- . Formation à la tenue du poste RPO

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/NE-Assistant de subdivision*K-NE/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/NE K-NE/EXPL/ETUD SNA/NE - Subdivision études environnement (ENTZHEIM)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-NE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUPONT, Patrick - 03 88 59 64 81 patrick.dupont@aviation-civile.gouv.fr LOTTERIE, Benjamin - 03 88 59 64 80 benjamin.lotterie@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	KOEHLER, Laetitia

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de subdivision - SUB Etudes - SNA NORD EST

Mission :

Réalise les études de procédures IFR et d'espaces aériens et environnementales au profit du SNA-NE et autres SNA

Tâches :

- * Réalise les études de procédures d'approche, d'atterrissage et de décollages, les créations d'espaces aériens ainsi que les dossiers associés des aérodromes contrôlés du SNA/NE, dans les espaces délégués aux approches de Strasbourg et de Bâle-Mulhouse et au bénéfice d'autres SNA ;
- * Assiste le chef de subdivision dans la préparation des groupes de travail, participe aux GT locaux et nationaux ;
- * Participe à la gestion des projets procédures et espaces aériens du SNA/NE ;
- * Participe aux études d'environnement pour les aspects circulation aérienne des aérodromes contrôlés du SNA/NE ;
- * Participe au suivi réglementaire des procédures d'approches, d'atterrissages et de décollages ;
- * Participe aux réflexions nationales relatives aux évolutions de la réglementation nationale et internationale ;
- * Réalise les cahiers des charges nécessaires aux relevés d'obstacles et à leurs suivis par les géomètres ;
- * Réalise des études d'impact obstacles sur les procédures d'approches, d'atterrissages et de décollages ;
- * Réalise les demandes de publications aéronautiques ;
- * Assure le suivi de la réglementation OACI pour le SNA/NE.

Responsabilités en matière de sécurité-qualité-sûreté-environnement

Au titre du management de la sécurité :

- * Participe à l'élaboration des EPIS et des dossiers de sécurité

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Concepteur de procédures iFR

Connaissance des réglementations nationales et internationales en matière de procédures pour les services de la navigation aérienne

Connaissance de l'organisation et de la réglementation de la circulation aérienne

Connaissance de base de l'utilisation des SIG (systèmes d'information géographique)

Qualités requises :

Rigueur

Goût pour le travail en équipe

Aptitude à gestion d'utilitaires différents dans le cadre de ses fonctions (Géo TITAN, ACADEMIC, Géodeasy, AUTOCAD, SIG)

Formation d'intégration :

Anglais

Ingénieur ou technique

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG-Agent BRIA*SOCA/CA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/AG SOCA/CA Cayenne / Félix Eboué - Circulation aérienne (MATOURY)
Fonction / Poste :	1 Agent BRIA*SOCA/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LEUILLY, Marie-Line - 0594 35 93 07 marie-line.leuilly@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Possibilité de logement dans le parc immobilier de l'Etat
Personne remplacée :	RENARD, Raymond

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BRIA - SNA AG CAYENNE

Collecte, traite, analyse les informations aéronautiques et les met à disposition des pilotes et des services concernés.

Tâches :

- ° Est chargé de l'accueil des usagers : fournit l'information aéronautique
- ° Rédige et transmet les demandes de NOTAM
- ° Vérifie et transmet les plans de vols et messages associés
- ° Participe à l'amélioration du système de traitement des plans de vols
- ° Assure la continuité du BRIA Antilles/Guyane
- ° Assure la mise à jour de l'ensemble de la documentation du BRIA notamment aéronautique nationale et internationale
- ° Rédige et transmet les messages : alerte, flow-control, avis d'incident/accident...
- ° Renseigne le PV journalier
- ° Participe au traitement des statistiques de trafic
- ° Effectue la recherche de balises de détresse sur l'emprise de l'aérodrome ou à proximité
- ° Participe aux opérations SAR (messagerie et communications téléphoniques)
- ° Rend compte des dysfonctionnements

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités, notamment :
- Il notifie les évènements relatifs à la sécurité dont il a connaissance
- Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX
- Il participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire.

Profil - Qualification :

Organisation des services CA :

Connaître les règles de fonctionnement de la CA

Connaître la réglementation de la CA

Savoir expliquer les procédures

Connaissance des systèmes et des équipements du BRIA

Communication :

Pratiquer l'anglais

Fourniture de l'information aéronautique

Gestion aéroportuaire :

Connaître la réglementation

QUALITES REQUISES :

Esprit d'équipe

Faire preuve de réactivité

Disponibilité

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-SPE exploitation*LFPO/AG/INST
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/INST Organisme Orly-AG - AG - Subdivision Instruction (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 SPE exploitation*LFPO/AG/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01 69 57 69 03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr YASSA, Sylvain - 01 69 57 69 06 sylvain.yassa@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ANDRE, Valérie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Est en charge des dossiers de la subdivision instruction relatifs à la documentation, aux PFU et PCU

RATTACHE AU : Chef de la subdivision Instruction au service Aviation Générale

Tâches :

- Participe à l'élaboration et à l'évolution des plants de formation (PFU, PCU)
- Gestion documentaire de la subdivision instruction
- Suit l'évolution de la réglementation de la circulation aérienne et tient à jour la documentation correspondante
- Tient à jour les MANEX, incluant les CEP et CET
- Utilise l'application OLAF
- Planifie et suit les formations relatives au PCU en relation avec les agents de la subdivision instruction et les Chefs CA, concerne entre autre les :
 - ° Stages PPS, SAU, FHU
- Assure la mise à jour des QCM utilisés lors de l'évaluation des compétences théoriques pour la prorogation des mentions d'unité des contrôleurs
- Suit les dossiers qui lui sont confiés dans les domaines de la subdivision
- Rédige des comptes-rendus et des bilans
- Participe à l'élaboration des projets de formation de la subdivision
- Gère les demandes de reprographies MANEX

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de service :

- Il propose et met en oeuvre des actions préventives et correctives

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance du fonctionnement des aérodromes
- Connaissance des méthodes et outils de contrôle d'aérodrome
- Connaissance du règlement de la circulation aérienne
- Connaissances en infomatique et bureautique (word, excel, powerpoint, GEODE)

Qualités requises :

- Qualités relationnelles
- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique, accepter un arbitrage
- Avoir le sens de l'organisation, être méthodique
- Communiquer efficacement à l'écrit comme à l'oral
- Connaissance de la langue anglaise

FORMATION D'INTEGRATION :

- Si possible avoir exercé une qualification de contrôleur de la circulation aérienne
- Connaissance des besoins et des attentes des contrôleurs en matière de formation

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-Adjoint au chef de division*DS-CE/SR/SUR
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/SUR Division sûreté (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de division*DS-CE/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MAGOUTIER, Guilhem - 04 26 72 68 40 BIOLLEY, Nadine - 04 26 72 68 41/67 73
Remarque :	Ce poste requiert une licence "sûreté" qui devra être obtenue par l'agent au cours de la première année d'affectation.
Personne remplacée :	BIOLLEY, Nadine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

L'adjoint au chef de division fait l'intérim du chef de division en son absence, participe à l'animation et au pilotage de la division et au suivi des dossiers de la division en coordination avec les inspecteurs de surveillance.

Tâches :

- Entretien des relations avec les exploitants d'aéroports, la GTA, la PAF, les préfetures, DSAC/SURETE
- Assure la surveillance de l'ensemble des opérateurs de sûreté en DSAC-CE.
- Exerce les tâches régaliennes de sûreté, notamment rédaction des arrêtés de police, animation des comités opérationnels de sûreté.
- Anime et encadre la division sûreté en coordination avec le chef de division.
- Assure l'intérim du chef de division en son absence.
- Participe, en coordination avec le chef de division, à l'animation du processus R7 et à la coordination de la division avec la DT/SUR et avec les autres divisions de la DSAC CE.

Accompagne les agents de la division dans la gestion de leurs dossiers et notamment peut être amené à :

- Instruire les programmes de sûreté des exploitants d'aérodrome, des transporteurs aériens, des agents habilités, des chargeurs connus, ;
- Approuver les programmes des organismes de formation en sûreté ;
- Réaliser des audits et des inspections et suivre les plans d'actions correctives.
- Veiller à la diffusion de la réglementation auprès des entreprises concernées.
- Coordonner localement l'action de l'Etat (PAF, GTA, DSAC) en matière de sûreté :
- animer les Comités locaux de Sûreté (CLS) et Commissions sûreté et veille à la mise à jour des Programmes de Sûreté d'Aérodrome (PSA), arrêtés de police et mesures d'application.

Profil - Qualification :

- Maîtrise du domaine réglementaire national et international
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit
- Maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives
- Niveau d'anglais requis : B2 (4 OACI)

Savoirs faire :

- Sens des responsabilités
- Qualités de management et d'organisation
- Aptitude à gérer des conflits et à la prise de décision sur les plans technique et humain
- Aptitude au travail dans un contexte de coopération inter service
- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Capacité à rédiger des rapports

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/SUR Division sûreté (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MAGOUTIER, Guilhem - 0426726840 guilhem.magoutier@aviation-civile.gouf.vf
Remarque :	Ce poste requiert une licence "sûreté" qui devra être obtenue par l'agent au cours de la première année d'affectation.
	Poste basé sur l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry.
Personne remplacée :	PAULIN, Susana

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de la surveillance

Tâches :

Surveillance :

- Instruit et approuve des programmes sûreté des opérateurs et de leurs sous-traitants (exploitants d'aérodrome, compagnies aériennes, fournisseurs et agents habilités). Suit les plans d'actions correctives suite aux audits et inspections.
- Participe à la réalisation du plan de surveillance (audits, inspections) de la DSAC/CE
- Suit les travaux en cours ou prévus et les incidents de sûreté sur les plateformes dont il a la gestion.

Réglementation :

- Participe à l'élaboration des textes locaux (Programme de sûreté d'aérodrome, arrêté de police, mesures d'application).
- Veille à la gestion de la base de données des opérateurs qu'il suit et à la diffusion de la réglementation

Contribution aux actions collectives :

- Participe à la gestion des titres de circulation, la fabrication des badges et au traitement des demandes d'habilitation relevant de la DSAC/CE.
- Participe à l'organisation et au suivi des commissions sûreté.
- Inscrit son action dans le cadre de la démarche qualité de la DSAC.

Une demande d'habilitation Confidentiel Défense devra être faite pour l'agent retenu.

Profil - Qualification :

- Bonne connaissance de la réglementation sûreté
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit
- Connaissance de l'anglais technique oral et écrit

Savoir faire :

- Faire preuve de rigueur et d'impartialité
- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Rédiger des rapports
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilité

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/SUR Division sûreté (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MAGOUTIER, Guilhem - 0426726840 guilhem.magoutier@aviation-civile.gouf.vf
Remarque :	Ce poste requiert une licence "sûreté" qui devra être obtenue par l'agent au cours de la première année d'affectation.
	Poste basé sur l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry.
Personne remplacée :	DORTINDEGUEY, Florence

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de la surveillance

Tâches :

Surveillance :

- Instruit et approuve des programmes sûreté des opérateurs et de leurs sous-traitants (exploitants d'aérodrome, compagnies aériennes, fournisseurs et agents habilités). Suit les plans d'actions correctives suite aux audits et inspections.
- Participe à la réalisation du plan de surveillance (audits, inspections) de la DSAC/CE
- Suit les travaux en cours ou prévus et les incidents de sûreté sur les plateformes dont il a la gestion.

Réglementation :

- Participe à l'élaboration des textes locaux (Programme de sûreté d'aérodrome, arrêté de police, mesures d'application).
- Veille à la gestion de la base de données des opérateurs qu'il suit et à la diffusion de la réglementation
- Participe aux groupe de travail nationaux liés à ses domaines de compétence et à l'élaboration de la réglementation nationale.

Contribution aux actions collectives :

- Participe à la gestion des titres de circulation, la fabrication des badges et au traitement des demandes d'habilitation relevant de la DSAC/CE.
- Participe à l'organisation et au suivi des commissions sûreté.
- Inscrit son action dans le cadre de la démarche qualité de la DSAC.

Une demande d'habilitation Confidentiel Défense devra être faite pour l'agent retenu.

Profil - Qualification :

- Bonne connaissance de la réglementation sûreté
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit
- Niveau d'anglais requis : B2 (4 OACI)

Savoir faire :

- Faire preuve de rigueur et d'impartialité
- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Rédiger des rapports
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilité

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-Instructeur régional*K-SO/EXPL/INST
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/GSO K-SO/EXPL/INST SNA/SO - Subdivision instruction (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Instructeur régional*K-SO/EXPL/INST
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant - instructeur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LOUIS, Frédéric - 0557928349 frederic.louis@aviation-civile.gouv.fr VINCENT, Anne - 0557928341 anne.vincent@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SIMON, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Génériques :

sous l'autorité du chef de subdivision Instruction,

- participe au processus d'obtention de la mention d'unité et de maintien de compétences des contrôleurs d'aérodrome
- participe aux commissions de qualification
- apporte un soutien aux organismes CA assurant seulement un contrôle d'aérodrome en matière de formation et dans l'élaboration des plans de formation (PFU-PCU)
- réalise des actions de formation, en particulier relatives à la mise en oeuvre d'outils de contrôle et de la formation liée à l'assistance et à la surveillance radar
- participe aux études d'incidents de contrôle, est chargé de l'élaboration de notes pédagogiques et de l'harmonisation des méthodes
- participe aux GT relatifs à la formation qualifiante et continue des TSEEAC
- participe pour l'ENAC aux tests de formation ab initio
- participe aux commissions locales de sécurités
- peut-être amené à participer au réseau FH du SNA/SO
- participe aux réunions nationales (séminaires IR, GT, etc)
- travaille en collaboration avec le chargé d'affaires terrains F&G

Sécurité - Qualité - Sûreté - Environnement

- participe aux actions de Qualité de service (évaluation/retour d'expérience)
- assure la diffusion des enseignements issus des démarches de retour d'expérience

Spécifiques :

- Participe au profit du SNA/SO à l'élaboration du plan de formation et des simulations Scantower pour les aérodromes du SNA/SO
- peut être amené à conduire des audits internes locaux

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- connaître la réglementation de la circulation aérienne
- savoir animer une action de formation
- savoir évaluer l'aptitude au contrôle
- savoir réaliser des supports techniques pédagogiques
- savoir utiliser les simulateurs
- détient une mention linguistique en anglais de niveau 4 ou supérieur

Qualités requises :

- faire preuve de rigueur
- être pédagogue
- créer un climat de confiance

Formation d'intégration :

- détenir et maintenir la qualification de contrôleur d'aérodrome à Bergerac (LFBE)
- détenir et maintenir les mentions ISP et EXA

Expérience souhaitée :

Avoir déjà exercé comme contrôleur d'aérodrome

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE-Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/ANA/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BURGUN, Christian - 03.88.59.63.19 christian.burgun@aviation-civile.gouv.fr LANDES, Jean-Marie - 03.88.59.64.32 jean-marie.landes@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance (arrêté du 02/07/15).
Domaine :	Aérodromes - Spécialité : CHEA/TAC
Personne remplacée :	NOUVEL, Sophie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/NORD-EST /SR/ANA/AER

INSPECTEUR / AUDITEUR Aérodomes

Participe aux actions de surveillance de la subdivision dans les domaines SSLIA, péril animalier, CHEA-TAC, hélistations et différents domaines aérodomes certifiés.

Participe à l'instruction des demandes d'agrément des personnels SSLIA

Participe à la définition des outils et méthodes de surveillance

Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC/NE

Participe à la saisie des événements dans la base ECCAIRS

Profil - Qualification :

Sens des responsabilités

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à gérer les conflits

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Savoir rédiger des rapports

Déplacements à prévoir

Conditions particulières :

Formations spécifiques des domaines concernés (SSLIA, SPPA, TAC/CHEA, Hélistations, EISA) souhaitées ou à effectuer dès affectation pour obtenir les habilitations nécessaires.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE-Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/ANA/NA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/ANA/NA Subdivision navigation aérienne (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/ANA/NA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BURGUN, Christian - 03.88.59.63.19 christian.burgun@aviation-civile.gouv.fr SCHMITT, Marie-Elisabeth - 03.88.59.63.84 marie-elisabeth.schmitt@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015 modifié
Personne remplacée :	TRARIEUX, Guillaume

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE DSAC/NORD-EST/SR/ANA/NA

Auditeur Navigation Aérienne

Participe à la saisie et au suivi des évènements régionaux dans la base ECCAIRS

Participe aux actions de surveillance AFIS et SNA dans la zone de compétence de la DSAC NE

Participe à la définition des outils et méthodes de surveillance

Contribue au bon fonctionnement du système qualité de la DSAC

Profil - Qualification :

Sens des responsabilités

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à gérer les conflits et à la prise de décision sur les plans techniques et humains

Capacité à rédiger des rapports

Déplacements à prévoir

Qualifications :

Méthodes de certification des prestataires de service navigation aérienne

Techniques d'audit

Etudes de sécurité

Connaissance des méthodes de gestion du trafic aérien

Conditions particulières :

Formations spécifiques des domaines concernés (référentiel NA, Techniques d'audit) souhaitées ou à effectuer dès affectation pour obtenir la licence et les qualifications nécessaires.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE-Contrôleur technique d'exploitation*DS-NE/SR/TA
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/TA Division transport aérien (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur technique d'exploitation*DS-NE/SR/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Contrôleur technique d'exploitation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BURGUN, Christian - 03.88.59.63.19 christian.burgun@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention des licences de surveillance "OPS/CAT" et "OPS/RAM" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015 modifié.
Personne remplacée :	VITET, Stéphane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CTE / IOPS - DSAC NORD-EST

Activité 1 : CONTROLEUR TECHNIQUE D'EXPLOITATION

Inspection au sol des aéronefs de transport public, des entreprises françaises et étrangères au départ ou à l'arrivée des aérodromes du ressort territorial de la DSAC/NE

Avant leur affectation sur le poste, le candidat devra justifier de l'un des niveaux de compétence en langue anglaise suivants:

- certificat OACI niveau 4, ou bien
- cadre européen commun de référence pour les langues; niveau B2.

Activité 2 : INSPECTEUR DE SURVEILLANCE DOMAINE CAT (IOPS)

Instruire les demandes d'autorisations et assurer le contrôle et la surveillance des compagnies aériennes dans le cadre du plan de surveillance des entreprises de transport aérien établi par la DSAC/NO

Tâches :

Activité 1 CTE :

Contrôle les aéronefs dans le cadre de leur exploitation par les exploitants français ou étrangers sur les aérodromes du ressort territorial de la DSAC/NE :

- l'état général et le chargement
- la préparation des vols ou conditions de réalisation et de suivi du vol par l'équipage
- la documentation technique
- les licences et qualifications des membres d'équipage
- les équipements de sécurité sauvetage

Impose, le cas échéant, en fonctions des constatations, des mesures correctives avant le départ du vol. Peut être amené à proposer la rétention d'un aéronef pour raison technique.

Rédige un rapport à l'issue de chaque contrôle et le saisit dans la base de données RECIF

Activité 2 IOPS :

Pour les exploitants dont il a la charge :

- examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification d'autorisation (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation)
- propose les décisions relatives à l'autorisation sollicitée
- planifie, prépare et réalise la surveillance : planifie, prépare et réalise les audits prévus dans le plan de surveillance, rédige les rapports associés, puis suit les actions correctives mises en oeuvre par les exploitants en cas de relevé de constatations

Est amené à participer, dans le cadre du SCN, à des audits complexes ou mutualisés dans le cadre du plan de surveillance des entreprises de transport aérien établi par la DSAC/NO.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Maîtrise de la réglementation relative à l'exploitation des aéronefs, à l'entretien/navigabilité et au personnel navigant professionnel

Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit

Maîtrise de l'anglais oral et écrit (exigence de niveau B2)

Connait le fonctionnement d'une compagnie aérienne

Expérience du pilotage appréciée

Suit la formation théorique et pratique (en situation sous supervision), validée par DSAC/NO

Savoirs faire :

Capacité à faire face à des situations conflictuelles

Sens de l'initiative et de la prise de responsabilités

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Prise de décisions dans des délais limités

Faire preuve de qualités relationnelles et d'écoute

Savoir rédiger des rapports

Conditions particulières d'exercice :

Déplacements fréquents.

Risque de tensions avec les exploitants en cas de désaccord sur les décisions à prendre

Emploi soumis à astreintes.

Détention de la licence de surveillance qualification CAT RAMP et qualification inspecteur CAT minimum

Justification niveau B2 en Anglais

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE-Inspecteur de surveillance*DS-NE/SR/TA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/TA Division transport aérien (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-NE/SR/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BURGUN, Christian - 03.88.59.63.19 christian.burgun@aviation-civile.gouv.fr MARTY, Christian - 03.88.59.64.52 christian.marty@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/CAT" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015 modifié.
Personne remplacée :	SEYNAT, Laurent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

DSAC/NE - DIVISION TRANSPORT AERIEN - IOPS
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Tâches :

Assure la certification et la surveillance des entreprises de transport aérien public au regard de la réglementation technique en vigueur et conformément aux procédures décrites dans le Manuel du Contrôle Technique des entreprises de Transport aérien Public (voir Intranet DGAC-R5CAT). A ce titre, notamment :

- ° étudie et valide le référentiel documentaire de l'exploitant (manuel d'exploitation, documents relatifs à l'entretien/navigabilité)
- ° planifie, réalise les audits et les contrôles des exploitants (notamment dans le domaine des opérations aériennes, du personnel navigant, de l'entretien/navigabilité, de la qualité) et suit les actions correctives résultantes
- ° suit les évolutions techniques et réglementaires, leur applicabilité et les interprétations ou moyens acceptables de conformité
- ° travaille en coordination avec les autres services concernés par le contrôle technique (OSAC,DSAC/EC,DSAC/IR,OCV)

Profil - Qualification :

Compétences techniques :

Maîtrise de la réglementation relative à l'exploitation des aéronefs, à l'entretien/navigabilité et au personnel navigant
Maîtrise des techniques d'audit
Compréhension de l'anglais écrit, notamment technique
Expérience du pilotage appréciée
Maîtrise des outils bureautiques courants

Aptitudes professionnelles :

Disponibilités et aptitude à travailler en équipe
Sens des relations humaines, aptitude à gérer des situations conflictuelles
Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
Capacité de prise de décision dans des délais limités
Bon niveau rédactionnel

Prestations :

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE-Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/ANA/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BURGUN, Christian - 03.88.59.63.19 christian.burgun@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015 modifié
Personne remplacée :	GUILLEC, Morgane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Participe aux actions de surveillance de la subdivision dans les domaines SSLIA, péril animalier, CHEA-TAC, hélistations et différents domaines aérodromes certifiés.

Auditeur

Participe à l'instruction des demandes d'agrément des personnels SSLIA

Participe à la définition des outils et méthodes de surveillance

Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC/NE

Participe à la saisie des événements dans la base ECCAIRS

Participe à l'harmonisation des actions de surveillance avec les délégations

Profil - Qualification :

Sens des responsabilités

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à gérer les conflits et à la prise de décisions sur les plans techniques et humains

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Savoir rédiger des rapports

Déplacements à prévoir

Prestations :

Conditions particulières :

Formations spécifiques des domaines concernés (SSLIA, SPPA, TAC/CHEA, Hélistations, EISA) souhaitées ou à effectuer dès affectation pour obtenir les habilitations nécessaires.

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE-Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/ANA/NA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/ANA/NA Subdivision navigation aérienne (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/ANA/NA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/01/15
Renseignement complémentaire :	BURGUN, Christian - 03.88.59.63.19 christian.burgun@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la détention (ou l'obtention) de la licence de surveillance selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015 modifié
Personne remplacée :	BOURGUET, Olivier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Auditeur Navigation Aérienne

Participe à la saisie et au suivi des évènements régionaux dans la base ECCAIRS

Participe aux actions de surveillance AFIS et SNA dans la zone de compétence de la DSAC NE

Participe à la définition des outils et méthodes de surveillance

Contribue au bon fonctionnement du système qualité de la DSAC Nord-est

Profil - Qualification :

Sens des responsabilités

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à gérer les conflits et à la prise de décision sur les plans techniques et humains

Capacité à rédiger des rapports

Déplacements à prévoir

Qualifications :

Méthodes de certification des prestataires de service navigation aérienne

- Techniques d'audit

- Etudes de sécurité

- Connaissance des méthodes de gestion du trafic aérien

Prestations :

Conditions particulières :

Formations spécifiques des domaines concernés (référentiel NA, Techniques d'audit) souhaitées ou à effectuer dès affectation pour obtenir la licence et les qualifications nécessaires.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE-Chef de division*DS-NE/SR/ANA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/ANA Division aéroports et navigation aérienne (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DS-NE/SR/ANA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BURGUN, Christian - 03.88.59.63.19 christin.burgun@aviation-civile.gouv.fr MARTY, Christian - 03.88.59.64.52 christian.marty@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BURGUN, Christian

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Anime et encadre les activités de la division.

Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC NE

Est responsable du pilotage, de la tenue des revues de son processus, et de la mise en oeuvre des actions préventives et correctives de son processus

Déploie et met en oeuvre les objectifs stratégiques définis par la direction

Contribue à la gestion des incidents notifiés par les opérateurs

Participe à la permanence de direction de la DSAC-NE.

Participe à la définition et à l'animation de la boucle PSE locale

Tâches :

Encadre les personnels de la division et coordonne les activités des subdivisions.

Domaine aéroports :

Organise la surveillance des aérodromes du domaine de compétence de la DSAC-NE et participe à la démarche de certification nationale des aéroports

Met en oeuvre au niveau local la surveillance continue des aéroports certifiés de la DSAC-NE

Organise le contrôle de l'exécution des missions de SSLIA et de prévention du péril animalier.

Domaine Navigation aérienne :

Participe à la démarche de certification nationale des prestataires de services de la navigation aérienne

Met en oeuvre au niveau local la surveillance continue des prestataires de services de la navigation aérienne (AFIS) de la DSAC-NE.

Participe à la supervision de la sécurité des changements apportés au système ATM.

Profil - Qualification :

Connaissances de la réglementation nationale et internationale du domaine aéroportuaire

Connaissance des systèmes et installations de la navigation aérienne

Connaissance des techniques d'audit

Aptitudes professionnelles :

Sens des responsabilités

Qualités de management et d'organisation

Qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Capacité à rédiger des rapports

Prestations :

Multiplicité des correspondants et sollicitations fréquentes

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG-Spécialiste exploitation*SOCA/CA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/AG SOCA/CA Cayenne / Félix Eboué - Circulation aérienne (MATOURY)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*SOCA/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ROBERT, Guillaume - 0594 35 93 04 guillaume.robert@aviation-civile.gouv.fr DANLOUX, Frédéric - 0594 35 93 95 frederic.danloux@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Possibilité de logement dans le parc immobilier de l'Etat.
Personne remplacée :	FEUILLERAT, Sylvie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE EXPLOITATION - SNA AG - CAYENNE

- Assure le traitement des événements sécurité et autres incidents d'exploitation
- Assure la coordination locale avec le SNA/AG en matière de SMI
- Réalise les audits internes destinés à maintenir la certification ISO 9001
- Produit pour l'OACI les statistiques relatives à la sécurité de l'espace RVSM

RESPONSABILITES

° EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités
- assure le recueil et le traitement des événements sécurité ;
- assure la mise à jour de la base de données ICNA pour son service ou sa division ;
- renseigne les indicateurs sécurité pertinents pour son domaine ;
- assure la réalisation et/ou la diffusion des bilans et publication ;
- prépare, anime et assure le secrétariat des CLS Exploitation ;

° EN MATIERE DE SMI :

- produit le bilan annuel de sécurité du centre
- met à jour le tableau des indicateurs des processus
- est chargé de la production des indicateurs CA et de l'affichage de tous les indicateurs
- est chargé de la remontée vers le siège des indicateurs CA du centre
- est le responsable sécurité pour la CCIG dans le cadre de son SGS

° EN MATIERE D'AUDIT INTERNE

- intervient, avec les autres membres de l'équipe d'audit, dans toutes les phases de la réalisation de l'audit depuis sa préparation jusqu'à la production du rapport final

° EN MATIERE DE STATISTIQUES RVSM

- assure le recueil et le traitement des incidents survenus dans l'espace RVSM
- transmet les LHD à la CARSAMMA
- produit sur demande de la CARSAMMA les statistiques relatifs à l'espace RVSM.

Profil - Qualification :

- Savoir proposer des actions correctives et d'amélioration
- Connaître la réglementation de la CA
- Connaître le MANEX
- Connaître la norme ISO 9001
- Connaître les LOA
- Savoir écouter
- Savoir faire preuve de qualités relationnelles
- Connaître l'anglais aéronautique
- Savoir rédiger des documents administratifs
- Savoir rédiger en anglais
- Savoir utiliser les outils informatiques

Qualités requises

- Esprit d'analyse et synthèse
- Sens des relations humaines
- Faire preuve de méthode et de rigueur
- Discrétion

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/ERS/PAC
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/ERS/PAC Pôle personnels de l'Aviation Civile (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/ERS/PAC
Filière / Métier :	Réglementation et juridique Chargé d'études réglementation sectorielles
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DOMBLIDES, Nathalie - 01.58.09.40.06 nathalie.domblides@aviation-civile.gouv.fr CHOUT, Frantz - 01.58.09.44.68 frantz.chout@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : VASSEUR-DELAYE, Audrey	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Construire et défendre la position française dans les instances internationales (OACI) et européennes (AESA) sur les évolutions réglementaires dans le domaine Aircrew et Remote Pilote Licence (RPL). Participer aux évolutions du cadre national, en concertation avec les différentes parties prenantes concernées (DSAC/IR, DSAC/PN, MALGH, industrie, fédérations, organisations professionnelles).

Tâches :

Domaine Aircrew :

- Participer aux groupes de travail internationaux concernant la réglementation Aircrew
- Préparer les réponses aux consultations réglementaires de l'Europe et de l'OACI
- Participer aux conférences internationales dans le domaine
- Participer à la définition de la politique réglementaire française dans les domaines non couverts par l'EASA
- Organiser la consultation interne et externe nécessaire à l'élaboration des positions françaises à l'international et des textes réglementaires nationaux
- Participer à la rédaction des textes réglementaires

Domaine Remote Pilot Licence (RPL) :

- Participer aux travaux OACI relatifs à la licence RPL (RPSA Panel)
- Participer aux travaux JARUS relatifs aux compétences télépilotes
- Répondre aux sollicitations concernant l'interprétation de la réglementation

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Connaissances de la réglementation de sécurité applicable au domaine Aircrew et domaine Remote Pilote licence (RPL),

Connaissance des institutions et des procédures européennes et internationales,

Connaissances juridiques et légistiques,

Aisance en réunion technique internationale,

Expérience souhaitée du pilotage,

Aisance en langue anglaise.

Savoirs agir :

Organisation et méthode,

Analyse et synthèse,

Capacité d'adaptation,

Sens des relations humaines et diplomatie,

Sens de la pédagogie,

Animation de groupes de travail,

Conduite de réunion.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/ERS/SA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/ERS/SA Pôle sécurité aéroportuaire (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/ERS/SA
Filière / Métier :	Réglementation et juridique Chargé d'études réglementation sectorielles
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/04/19
Renseignement complémentaire :	DOMBLIDES, Nathalie - 01.58.09.40.06 nathalie.domblides@aviation-civile.gouv.fr EL MAARI, Michel - 01.58.09.40.69 michel.el-maari@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	VOISIN, Jérémie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Influer sur l'élaboration de la réglementation de sécurité aéroportuaire définie dans le cadre des instances internationales, EASA et OACI et suivre l'action de l'ensemble des experts désignés dans les groupes de travail. Mener des actions de lobbying lorsque nécessaire.

Tâches :

- Contribuer à l'élaboration de la réglementation européenne : participer aux tâches réglementaires pilotées par l'AESA et coordonner lorsque nécessaire l'avis des parties prenantes ;
- Contribuer aux travaux de l'OACI dans le cadre du Panel Aéroports ; participer aux groupes de travail du Panel et suivre les travaux des experts du STAC et de la DSAC dans les autres groupes ;
- Mener des actions de lobbying ou de coopération auprès des autorités étrangères ;
- Participer à l'élaboration de la politique de la réglementation nationale, en tenant compte des travaux internationaux en cours ;
- Participer aux symposiums/conférences internationaux dans le domaine aéroportuaire et promouvoir la position française.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Très bonne connaissance des procédures d'exploitation des aéroports et hélistations,
Connaissance générale du milieu aéronautique avec un domaine d'expertise apprécié (pilotage, procédures pour la navigation aérienne...),
Connaissances juridiques appréciées (hiérarchie des normes, institutions nationales et européennes, processus d'élaboration de la réglementation),
Connaissances des institutions internationales aéronautiques,
Aisance en langue anglaise.

Savoirs agir :

Sens des relations humaines et diplomatie,
Animation de groupes de travail,
Conduite de réunion,
Organisation et méthode,
Analyse et synthèse,
Capacité d'adaptation.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/E-Adjoint au chef BTIV*C-E/EXPL/CTRL/BTIV
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	CRNA/E C-E/EXPL/CTRL/BTIV Entité traitement information en vol (REIMS CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef BTIV*C-E/EXPL/CTRL/BTIV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PIRAT, Patrick - 03 26 84 62 82 patrick.pirat@aviation-civile.gouv.fr ROBERT, Hervé - 03 26 84 62 69 herve.robert@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PIRAT, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ADJOINT AU CHEF BTIV - CRNA/EST service EXPLOITATION

Il seconde le Chef BTIV. Il est chargé de l'encadrement, de la formation des agents BTIV, de la gestion du tour de service, des abonnements à la documentation aéronautique du service exploitation et de divers dossiers.

Tâches :

En relation avec le Chef de la subdivision Contrôle en cas d'absence du Chef BTIV,

Le titulaire est chargé de :

- Encadrer les agents du BTIV
- Gérer le tour de service
- Assurer la formation des agents du BTIV
- Participer à la formation des contrôleurs lors du plan de formation en unité, des PC et des Chefs de Salle pour le service d'alerte
- Correspondant habilité SIA
- Gérer les abonnements de documentation aéronautique
- Traiter les incidents opérationnels du BTIV
- Entrer les dossiers SAR dans INCA
- Traiter les FNE internes au BTIV, et celles relatives au service d'alerte avec les organismes de la FIR.
- Participer aux réunions et GT relevant du BTIV
- Etablir des bilans et renseigner divers indicateurs relatifs au processus R1

Il peut être amené à participer au tour de service BTIV et à ce titre devra suivre la formation d'agent BTIV et en maintenir les compétences.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Très bonne connaissance de la réglementation et de la documentation aéronautique

Bonne connaissance du système de contrôle de la CA

Connaissance du fonctionnement du CRNA, des services de la NA française

Bonne maîtrise de l'anglais parlé et écrit

Connaissance de la réglementation aéronautique française et OACI

Qualités requises :

Anticiper, analyser et synthétiser les problèmes

Communiquer efficacement oralement et par écrit

Participer à l'animation d'une équipe

Se montrer disponible face à des sollicitations fréquentes

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/E-Chef de subdivision*C-E/EXPL/QUALS
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	CRNA/E C-E/EXPL/QUALS Subdivision qualité de service (REIMS CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*C-E/EXPL/QUALS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BRIDE, Vital - 03 26 84 62 01 vital.bride@aviation-civile.gouv.fr REGNIAUD, Gérald - 03 26 84 62 39 gerald.regniaud@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ROTA, Christine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

MISSION :

Il est responsable de l'encadrement de la subdivision (organisation, dimensionnement, animation, planification, synthèse). Il est chargé de l'interface avec les subdivisions du service Exploitation dans le domaine de la qualité de service et de la sécurité

Tâches :

ACTIVITES DU POSTE :

Animer et encadrer les personnels de sa subdivision

Planifier les plans d'action de sa subdivision

Etre responsable du traitement et de l'analyse des incidents de la Circulation Aérienne : incidents de contrôle, alertes du filet de sauvegarde, événements T-CAS signalés et tout événement ou dysfonctionnement ayant une incidence sur la qualité du service rendu.

Proposer des mesures suite aux recommandations des instances nationales de sécurité (ITES, CMSA, CSCA, BEA)

Organiser et coordonner avec la subdivision instruction les actions de formation initiale et continue, de sensibilisation aux aspects qualité de service, sécurité

Collaborer avec les autres subdivisions du service exploitation, voire avec les autres services en vue d'améliorer le service rendu aux pilotes et aux personnels

Organiser et coordonner la mise en oeuvre du retour d'expérience (diffusion d'enseignement) pour les contrôleurs

S'assurer de la tenue de la base de données INCA pour la subdivision QS/S

Renseigner la base de données ACAP et s'assurer de la mise en oeuvre des ACAP dont il est responsable

Coordonner la préparation des différentes commissions de sécurité, les animer en l'absence du Chef de Service, en assurer le secrétariat

Faire la synthèse de l'analyse des causes des incidents et proposer au Chef de Service des mesures propres à éviter leur renouvellement et en assurer le suivi

Organiser et coordonner les documents d'analyse, de statistiques et les bilans sécurité.

Représenter le Service Exploitation aux réunions et travaux nationaux visant à consolider la sécurité.

Organiser et contrôler les évaluations des nouveaux systèmes propres à la qualité de service

Participer aux groupes de travail locaux dans son domaine de compétence, aux réunions Chefs d'équipe et aux CT Local

Participer au tour de permanence opérationnelle du centre de contrôle

Procéder à l'enregistrement de certains documents relatifs à la sécurité (C/R de commission, documents REX)

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Connaissance approfondie de la réglementation de la circulation aérienne

Connaissance des textes réglementaires encadrant l'activité de la subdivision

Bonne connaissance du fonctionnement opérationnel global d'un centre de contrôle, des méthodes et des outils du contrôle

Technique de management

Capacité à analyser et à élaborer un dossier technique

Connaissance de la suite d'applications bureautiques de base

Sensibilisation aux problèmes juridiques

Bonne connaissance de la langue anglaise

Qualités requises :

Capacité d'écoute et de mobilisation d'une équipe

Capacité d'initiative et esprit de décision

Capacité à analyser des dysfonctionnements

Qualités pédagogiques et relationnelles

Capacité à convaincre

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/S-Inspecteur de la surveillance*DS-S/SR/OPA/PN
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/S DS-S/SR/OPA/PN Subdivision personnels navigants (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-S/SR/OPA/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MAILHE, Philippe - 05.67.22.91.50 philippe.mailhe@aviation-civile.gouv.fr MEDANI, Samy - 05.67.22.91.42 samy.medani@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert une licence de surveillance "PN/LIC-PN/FORM" selon les modalités précisées par l'arrêté du 17 juillet 2017. Devra être obtenue au cours de la 1ère année d'affectation

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Instruire les demandes d'autorisations administratives, assurer le contrôle des prestataires et exploitants

Tâches :

- Participe à la surveillance des organismes de formation (ATO et organismes déclarés/DTO, écoles de formation IULM, CFS)
- Participe à la gestion des examinateurs
- Emet les titres aéronautiques des personnels navigants
- Délivre, proroge et renouvelle les autorisations et qualifications des personnels navigants
- Participe à la diffusion externe de la réglementation du personnel navigant et aux actions de conseil auprès des interlocuteurs
- Participe au suivi des associations
- Contribue aux actions du PSE, et notamment participe aux actions de promotion de la sécurité de l'aviation légère : séminaires, réunions, etc...
- Participe le cas échéant aux enquêtes accidents
- Participe aux traitements des infractions aéronautiques
- Contribue au processus R4, certifier les acteurs dans le domaine des compétences PN

Profil - Qualification :

Savoir-faire : - Comprendre et parler en anglais

- Communiquer à l'oral, rédiger, gérer de manière autonome les priorités et les délais, travailler en équipe ou en réseau, avoir une vision d'ensemble
- Exécuter des tâches ou procédures définies, être force de proposition
- Analyser le contexte, évaluer les risques, prendre en compte la diversité des paramètres, maîtriser les contextes et les enjeux

Savoir-être : - Sens de l'analyse, esprit de synthèse, sens critique, être rigoureux

- Faire preuve de discrétion, capacité d'adaptation, être autonome
- Sens de l'initiative, être persévérant, curiosité intellectuelle
- Sens des relations humaines, sens de l'organisation, sens des responsabilités
- Avoir l'esprit d'équipe, être à l'écoute
- Faire preuve de diplomatie, maîtrise de soi, réactivité

Connaissances : - Maîtrise des techniques d'audit ; maîtrise de la réglementation relative aux personnels navigants

- Connaissance de la réglementation relative à l'utilisation des aéronefs en aviation générale ; connaissance de la réglementation de la circulation aérienne ; connaissance des procédures générales (manuel MS-GEN) et métier (manuel MCT/PN)
- Niveau d'anglais cible B2, niveau réel au moins compatible avec la compréhension de documents en version anglaise
- Pratique du pilotage appréciée

Spécificités du poste : Déplacements réguliers, nécessite beaucoup de relationnel et de diplomatie avec les organismes surveillés ou les postulants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, grande complexité des domaines supervisés.

Règles d'affectation des inspecteurs de surveillance :

Les agents qui entrent dans la filière des inspecteurs de surveillance sont nommés au niveau débutant pour les inspecteurs, au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés. Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/E-Spécialiste exploitation*C-E/EXPL/INSTC
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/E C-E/EXPL/INSTC Subdivision instruction (REIMS CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-E/EXPL/INSTC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRIDE, Vital - 03 26 84 62 01 vital.bride@aviation-civile.gouv.fr ROTA, Christine - 03 26 84 62 61 christine.rota@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE EXPLOITATION - SUIVI TEMPS REEL

MISSION :

Assurer la planification à court terme et la logistique en temps réel des formations organisées par la Subdivision Instruction.

Tâches :

ACTIVITES DU POSTE :

- Assurer la réalisation, l'édition et la diffusion des plannings de la formation initiale
- Assurer la planification à court terme
- Assurer la logistique en temps réel des stages internes
- Assurer la logistique des stages externes en coordination avec les prestataires extérieurs
- Assurer la coordination avec le prestataire Pilotes Echo Radar pour l'établissement de l'armement des simulateurs
- Gestion OLAF/ACTO pour la formation initiale

APPORTS EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE, SÛRETE / ENVIRONNEMENT :

- Procéder à la notification d'événements
- Prendre en compte les résultats et les préconisations issus des démarches de retour d'expérience
- Participer aux audits

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Techniques documentaires d'archivage et de classement
- Techniques de bureautique
- Techniques de diffusion de l'information

Qualités requises :

- Méthodique, rigoureux, savoir organiser et gérer un planning
- Anticiper les évolutions
- Faire preuve d'esprit d'initiative
- Se montrer très disponible face à des sollicitations fréquentes
- Faire preuve du sens des relations humaines, être diplomate

EXPERIENCE SOUHAITEE :

- Aéronautique (gestion de la documentation) et être pédagogique (organisation des plannings et des différentes matières enseignées)

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation",
- "Spécialiste" ,
- "Spécialiste confirmé".

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/S-Inspecteur de la surveillance*DS-S/SR/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/S DS-S/SR/SUR Division Sûreté (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-S/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUSQUIE, Elisabeth - 05.67.22.91.30 elisabeth.bousquie@aviation-civile.gouv.fr DISSET, Patrick - 05.67.22.91.02 patrick.disset@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence " SUR SUR"selon les modalités précisées par l'arrêté du 17 juillet 2017. Devra être obtenue au cours de la 1ère année d'affectation

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assurer la surveillance des opérateurs dans le domaine de la sûreté

Tâches :

Au titre de la mise en oeuvre du processus qualité R7 de la DSAC :

- Contribuer à la mise en oeuvre du plan de surveillance annuel alloué à la DSAC Sud dans le domaine de la sûreté ;
- Assurer la coordination et la concertation entre les différents acteurs de la sûreté aéroportuaire (douane, police, exploitants...) notamment en organisant des réunions du comité opérationnel de sûreté ;
- Analyser, diffuser et expliquer aux partenaires externes ou internes à la DGAC les référentiels réglementaires national et européen ;
- Participer aux réunions des commissions de sûreté ;
- Elaborer les projets de textes du référentiel réglementaire local.

Au titre des activités ne relevant pas du processus R7 :

- Participer à la gestion des titres de circulation aéroportuaire des personnes physiques ;
- Répondre aux sollicitations des autorités préfectorales dans le domaine de la sûreté et de la défense.

Profil - Qualification :

Savoir-faire : - Comprendre et parler en anglais

- Communiquer à l'oral
- Rédiger
- Gérer de manière autonome les priorités et les délais ; travailler en équipe ou en réseau ; exécuter des tâches ou procédures définies
- Etre force de proposition ; analyser le contexte
- Evaluer les risques ; prendre en compte la diversité des paramètres
- Maîtriser les contextes et les enjeux

Savoir-être : - Sens de l'analyse

- Esprit de synthèse ; faire preuve de discrétion
- Avoir l'esprit d'équipe ; être à l'écoute
- Faire preuve de diplomatie

Connaissances : - Connaissance des opérations et acteurs aéroportuares

- Connaissance du MS GEN
- Connaissance du référentiel réglementaire attaché au domaine sûreté
- Connaissance du manuel de contrôle technique sûreté
- Niveau d'anglais requis pour le poste considéré (B2)

Conditions et contraintes d'exercice : Déplacements fréquents et disponibilité.

L'exercice d'activités de surveillance dans le domaine de la sûreté est subordonné au suivi des stages de formation initiale et à la réussite aux épreuves de certification organisées à l'issue de ces stages.

Règles d'affectation des inspecteurs de surveillance :

Les agents qui entrent dans la filière des inspecteurs de surveillance sont nommés au niveau débutant pour les inspecteurs, au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés. Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/S-Chef de subdivision*DS-S/SR/ANA/AER
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/S DS-S/SR/ANA/AER Subdivision aéroport (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-S/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRUGEL, Maxime - 05.67.22.91.10 maxime.brugel@aviation-civile.gouv.fr DISSET, Patrick - 05.67.22.91.02 patrick.disset@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence "AER" selon les modalités précisées par l'arrêté du 17 juillet 2017. Devra être obtenue au cours de la 1ère année d'affectation.
Personne remplacée :	BEAUMONT, Olivier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Encadrement de la subdivision ; organisation, réalisation et suivi des actions de surveillance des exploitants d'aérodrome dans le domaine de la sécurité.

Tâches :

Activités liées à l'encadrement de la subdivision :

- Encadrement des personnels de la subdivision et organisation des tâches ;
- Planification et coordination des activités de surveillance DSAC Sud dans le domaine aéroports sur la base des éléments donnés par les manuels de référence ; suivi de la réalisation des plans de surveillance

Activités de surveillance : - Participation aux actions de surveillance des exploitants d'aérodrome de la DSAC Sud et aux audits nationaux ; suivi des plans d'actions correctives

- Suivi de l'analyse des événements notifiés sur les aérodromes pour ces domaines ; instruction des dossiers de changement

Autres activités : - Appui à la division RDD pour la réalisation des évaluations d'obstacles dans le cadre des dossiers d'étude des PSA

- Participation aux actions régaliennes du domaine (agrément pompiers)
- Participation aux réunions de coordination avec l'échelon central en coordination avec le chef de division
- Préparation et suivi des tableaux de bord et indicateurs d'activité
- Contribution aux actions du PSE et Qualité

Profil - Qualification :

L'obtention des qualifications associées au domaine AER est nécessaire : OPS-INFRA, OPS-SERV, Hélistation, EISA, et tout particulièrement celle d'auditeur OR.

Savoir-faire : communiquer à l'oral ; rédiger ; négocier/gérer un conflit ; gérer de manière autonome les priorités et les délais ; travailler en équipe ou en réseau ; animer une équipe (dont pilotage de projet) ; être force de proposition ; déléguer (confier, accompagner, vérifier) ; faire progresser ; analyser le contexte ; évaluer les risques ; prendre en compte la diversité des paramètres ; maîtriser les contextes et enjeux ; prendre des décisions

Savoir-être : - Sens de l'analyse ; esprit de synthèse ; faire preuve de discrétion

- Sens des relations humaines ; sens des responsabilités
- Avoir l'esprit d'équipe ; être à l'écoute ; sens de la pédagogie
- Faire preuve de diplomatie ; aptitude au management

Connaissances : Connaissance du MS GEN

- Connaissance approfondie du référentiel réglementaire national et européen attaché au domaine et connaissances adaptées des référentiels des domaines associés ; connaissance du MCT AER ; niveau d'anglais requis pour le poste considéré ; connaissance des techniques managériales

Conditions et contraintes d'exercice : Déplacements fréquents et disponibilité ; échanges fréquents avec les partenaires externes (exploitant d'aérodrome, propriétaires,...)

Règles d'affectation des inspecteurs de surveillance : les agents qui entrent dans la filière des inspecteurs de surveillance sont nommés au niveau débutant pour les inspecteurs, au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés. Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/S-Chargé d'affaires*DS-S/SR/RDD/RA
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/S DS-S/SR/RDD/RA Subdivision régulation aéroportuaire (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-S/SR/RDD/RA
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GAUTRON, Stéphane - 05.67.22.91.22 stephane.gautron@aviation-civile.gouv.fr ROMBY, Isabelle - 05.67.22.91.20 isabelle.romby@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Concevoir, réaliser ou coordonner des études ou expertises dans un domaine technique particulier.

Tâches :

- Instruit en coordination avec le guichet unique Urbanisme (SNIA), les dossiers relatifs aux obstacles sur et autour des aérodromes du ressort de la DSAC Sud (bâtiments, antennes, grues, éolien, photovoltaïque...) en coopération avec le SNA et la DTI ;
- Apporte son expertise et communique auprès des porteurs de projets ayant un impact sur les activités aéronautiques, aux services de l'Etat et aux partenaires de la DGAC ;
- Mène les négociations nécessaires et représente la DSAC Sud auprès des partenaires internes et externes ;
- Instruit les dossiers de servitudes aéronautiques de dégagement (PSA) et assure un suivi des dossiers PSR et d'ingénierie aéroportuaire ;
- Instruit les dossiers relatifs aux mesures de police (sécurité) applicables sur les aérodromes ;
- Etudie les dossiers de demande de création ou de renouvellement de plates-formes préfectorales, en lien, en tant que de besoin, avec la division ANA de la DSAC Sud ;
- Participe, le cas échéant aux commissions d'usagers ;
- Participe au bon fonctionnement du système qualité DSAC (processus R2)

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Communiquer à l'oral
- Rédiger
- Gérer de manière autonome les priorités et les délais
- Travailler en équipe ou en réseau
- Exécuter des tâches ou procédures définies
- Etre force de proposition
- Analyser le contexte
- Evaluer les risques
- Prendre en compte la diversité des paramètres
- Maîtriser les contextes et enjeux

Savoir-être :

- Sens de l'analyse
- Esprit de synthèse
- Faire preuve de discrétion
- Avoir l'esprit d'équipe
- Etre à l'écoute
- Faire preuve de diplomatie

Connaissances :

- Connaissance du MS GEN
- Connaissance du référentiel réglementaire attaché au domaine
- Connaissance du MT considéré

Conditions et contraintes d'exercice : Assure l'intérim du chef de subdivision RA

Déplacements fréquents et disponibilité ; Participe à la formation des agents de la subdivision.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/S-Spécialiste régalien*DS-S/SR/RDD
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/S DS-S/SR/RDD Division régulation et développement durable (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DS-S/SR/RDD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé d'études économiques
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ROMBY, Isabelle - 05.67.22.91.20 isabelle.romby@aviation-civile.gouv.fr DISSET, Patrick - 05.67.22.91.02 patrick.disset@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Affaires économiques et juridiques

Tâches :

Traitement des dossiers dans le domaine aéroportuaire et en particulier :

- Elaboration et suivi des arrêtés de police des aérodromes non commerciaux
- Elaboration ou suivi des conventions conclues par l'Etat en application de l'article L.6321-3 du Code des Transports et de l'article D.232.3 du CAC, ainsi que des conventions de concessions pour les aérodromes appartenant à l'Etat
- Cocoéco (suivi ou participation), suivi CRE, CS de Toulouse et Montpellier
- Taxe aéroport : recueil et contrôle des déclarations des exploitants (13 aérodromes)
- Aides d'Etat pour les lignes aériennes et les exploitants d'aérodromes
- Agrément des prestataires d'assistance en escale+ organisation permanence de Toulouse Blagnac
- Participation et suivi des dossiers OSP et DSP (liaisons aériennes)
- Collectes des statistiques des aérodromes et notamment pour le suivi des liaisons OSP
- Participation au processus R2

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Communiquer à l'oral
- Rédiger
- Gérer de manière autonome les priorités et les délais
- Travailler en équipe ou en réseau
- Avoir une vision d'ensemble
- Assurer la veille
- Exécuter des tâches ou procédures définies
- Etre force de proposition
- Faire progresser
- Analyser le contexte
- Prendre en compte la diversité des paramètres
- Maîtriser les contextes et enjeux

Savoir-être :

- Sens de l'analyse
- Esprit de synthèse
- Faire preuve de discrétion
- Etre autonome
- Sens de l'initiative
- Sens des relations humaines
- Etre à l'écoute
- Faire preuve de diplomatie

Connaissances :

- Aptitude à construire, animer et faire vivre un réseau relationnel avec l'extérieur
- Notions en comptabilité privée et droit administratif
- Notions générales sur le fonctionnement des aéroports, des procédures de gestion et des statuts aéroportuaires

Conditions et contraintes d'exercice :

- Déplacements fréquents

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Adjoint au chef de la CA*LFMV/TWR
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/SSE LFMV/TWR Avignon Caumont - Circulation aérienne (AVIGNON)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de la CA*LFMV/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PREUX, Francis - 04.42.31.14.11 francis.preux@aviation-civile.gouv.fr PERNET, Philippe - 04.90.84.32.71 philippe.pernet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PERNET, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ADJOINT AU CHEF DE LA CIRCULATION AERIENNE - AERODROME AVIGNON - SNA/SSE

MISSION :

Assurer en collaboration avec le chef de la circulation aérienne la mise en oeuvre de la politique de la DSNA et manager l'organisme de contrôle d'Avignon

Contrôleur d'aérodrome :

- Obtient puis maintient la mention d'unité de son organisme d'affectation.

Tâches :

ACTIVITES DU POSTE :

- Participe à la définition de la politique de l'entité, déclinaison de la politique DSNA ;
- Anime, encadre et coordonne des activités dans son secteur d'activité ;
- Participe à la mise en oeuvre le SMI dans son secteur d'activité
- Met à jour des consignes, notamment le manuel d'exploitation,
- Élabore et transmet des savoirs théoriques et pratiques aéronautiques ;
- Met en oeuvre des équipements réels et outils pédagogiques pour transmettre le savoir pratique ;
- Met en oeuvre les modalités d'évaluations théoriques et pratiques ;
- Peut Coordonner et préparer les interventions avec les services techniques ;
- Participe à la mise en oeuvre la politique de qualité de service sécurité au sein de son entité ;
- Participe à l'analyse des événements de sécurité de son organisme ;
- Peut participer, le cas échéant, au dialogue social ;
- Effectue le suivi de la compétence des agents affectés dans son entité ;
- Peut participer aux activités, aux projets gérés par le SNA/SSE

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Au titre du management de la sécurité :

- Est membre de la CLS ou de la structure de concertation mixte de son organisme.
- Met en oeuvre les actions préventives ou correctives.
- Participe ou fait appliquer les procédures d'évaluation ou d'atténuation des risques.
- Suivant le niveau de gravité de l'opération, décide ou propose au chef de service exploitation la mise en oeuvre opérationnelle de nouveaux systèmes ou moyens.
- Participe aux retours d'expérience.
- Participe à l'élaboration des EPIS et des dossiers de sécurité.

Au titre du management de la qualité

- Participe à la revue de processus R1 et R3

Au titre du management de la sûreté

- Il notifie les événements sécurité et sûreté dont il a connaissance
- S'assure de la compétence des personnels affectés dans son service

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Aptitude au management (observer, analyser, organiser le travail, déléguer)
- Goût pour la négociation et les relations humaines (gérer les tensions et les pressions, instaurer un climat de confiance, un esprit d'équipe, valoriser ses collaborateurs)
- Utilisation des outils informatiques

Qualités requises :

- Expertise dans le domaine navigation aérienne
- Connaissance de l'environnement local et national ;
- Connaissance des domaines technique et réglementaire ;
- Connaissance du système de management
- Connaissance des procédures administratives et financières
- Techniques de planification, d'évaluation, de gestion de projet
- Compétence en matière de communication écrite et orale

Expérience :

- Expérience dans les domaines du contrôle
- Connaissance dans les domaines de la Navigation aérienne

Formation d'intégration :

- Stage Chef Circulation aérienne ;
- Stage de management ;

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Spécialiste exploitation*K-SSE/EXPL/INSC
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL/INSC SNA/SSE - Subdivision instruction (MARGINANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-SSE/EXPL/INSC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VERSI, Philippe - 04 42 31 15 21 philippe.versi@aviation-civile.gouv.fr ROUX, Carole - 04 42 31 16 80 carole.roux@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	NIVELON, Dominique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE EXPLOITATION SUBDIVISION INSTRUCTION - SNA/SUD-SUD/EST - MARSEILLE-PROVENCE

Assiste le chef de subdivision Instruction et est chargé des simulateurs SCANRAD et SCANTOWER

Tâches :

- Assure la planification et l'utilisation des simulateurs de contrôle SCANRAD et SCANTOWER
- Assure la conception des exercices de simulation
- Participe à l'organisation de la formation des contrôleurs affectés à LFML, LFMV et LFMA
- Participe aux groupes nationaux traitant de la formation sur simulateur

SPECIFIQUES :

- Organisation de certaines formations dans le cadre de la formation en unité ou continue
- Conception et mise à jour des simulations
- Gère l'agenda d'utilisation du simulateur

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/ENVIRONNEMENT :

- Participe à la diffusion des enseignements issus de la démarche de retour d'expérience
- Met en oeuvre les actions préventives et correctives dans son domaine

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître l'informatique
- Connaître la réglementation de la circulation aérienne
- Connaître et savoir exploiter la documentation opérationnelle (MANEX, LOA et protocoles)
- Connaître l'utilisation du simulateur SCANSIM (ou devra suivre les formations nécessaires)
- Savoir concevoir des outils pédagogiques adaptés
- Bonne connaissance de la langue anglaise

Qualités requises :

- Avoir un bon sens relationnel
- Esprit de synthèse
- Sens de l'organisation
- Faire preuve de méthode et de rigueur

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/OI-Agent BRIA*K-OI/EXPL/BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/OI K-OI/EXPL/BRIA SNA/OI - BRIA (ST DENIS CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Agent BRIA*K-OI/EXPL/BRIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/03/19
Renseignement complémentaire :	PATEL, Afzal - 02 62 72 88 30/ 06 92 64 31 39 Chef SE / afzal.patel@aviation-civile.gouv.fr BESNARD, Pascal - 02 62 72 88 50 Chef BRIA / pascal.besnard@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FOLIO, Serge

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BRIA

Collecter, traiter, analyser les informations aéronautiques et les mettre à disposition des pilotes et des services concernés

Tâches :

Activités du poste

- Tenue du cahier de marche,
- Vérifie et transmet les plans de vol et messages associés,
- Est chargé de l'accueil des usagers et de la fourniture de l'information aéronautique,
- Assure la mise à jour de l'ensemble de la documentation du BRIA,
- Diffuse les messages d'alerte, peut participer aux actions de recherche et sauvetage au sein de l'ARSC Réunion,
- Effectue les recherches de balises sur l'aérodrome ou à proximité,
- Edite la feuille journalière des tours de FMEE et FMCZ,
- Transmet les demandes de NOTAM au BNI Antananarivo, puis contrôle, diffuse les NOTAM et en assure le suivi,
- Gère les demandes de MEDEVAC,
- Recueille et transmet toute information relative aux incidents de la plateforme,
- Assure le suivi des FOD,
- Saisie des mouvements aériens de l'organisme de Roland Garros dans SIGMA,
- Veille de la centrale incendie,
- Ecoute de la fréquence VHF et notamment veille de la fréquence de détresse 121.5 MHz,
- Connaissance d'Arno et de Statos.

Contribution au SMI de la DSNA

Met oeuvre les procédures SMI dans son domaine d'activités et notamment :

- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX,
- Participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire,
- Participe aux revues locales des processus concernés si nécessaire.

Profil - Qualification :

	Niveau *
Savoir-faire	
Pratiquer l'anglais couramment	2
Gérer efficacement les informations à communiquer	4
Qualités et savoir-être	
Esprit d'équipe	3
Faire preuve de réactivité	3
Connaissances	
Savoir expliquer les procédures NA	2
Règles de fonctionnement de la CA	2
Règlement aéroportuaire	3

* Niveau de compétence souhaité pour les techniques de base :

1- Élémentaire, 2- Général, 3- Détaillé, 4- Expertise

Formation :

Suivre une formation d'intégration d'une durée moyenne de 6 mois pour assimiler toutes les connaissances de base du service du BRIA

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Assistant de subdivision*K-SSE/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL/ETUD SNA/SSE - Subdivision études, environnement (MARIGNANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-SSE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Elaboration et éval. des politiques publiques Responsable qualité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VERSI, Philippe - 04.42.31.15.21 philippe.versi@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SARRASIN, Thibault

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ACTIVITES DU POSTE :

- Il est l'informateur coordonnateur local du SIA en interface avec les informateurs locaux de tous les aérodromes et hélistations du SNA SSE.
- Il est habilité à transmettre au SIA les demandes de mises à jour de l'information aéronautique permanente
- Il représente le SNA SSE auprès du SIA lors des réunions concernant l'information aéronautique
- Il représente le SNA SSE auprès de la Direction des Opérations de la DSNA lors des réunions de planification de la publication de l'information aéronautique permanente.
- Il assure le pilotage du processus SNA de fourniture de l'information aéronautique et de surveillance des indicateurs associés dans le cadre du maintien de la qualité.
- Il participe à des projets ou gère entièrement des projets.
- Il assure l'interface entre le domaine qui lui est dévolu et les autres subdivisions, les services du siège du SNASSE et les autres sites/services du SNASSE si nécessaire
- Il anime des groupes de travail et des réunions.
- Il rédige des comptes rendus, bilans ou lettres vers l'extérieur du siège du SNA SSE.
- Il représente la subdivision ETUDES ou le service à l'extérieur du siège du SNA SSE.
- Il rend compte du résultat de travaux, de réunions de manière claire et concise.
- Il assiste le chef de la subdivision ETUDES et le chef de service, le conseille sur ce qui touche au domaine « INFO_AERO »
- Il peut être amené à effectuer autant que de besoin l'intérim du chef de subdivision

SUIVI DES DOSSIERS ESPACE

- Il coordonne les réponses des informateurs locaux aux consultations du BEP/CRG
- Il participe à l'élaboration des saisines

Profil - Qualification :

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Participer aux procédures de retour d'expérience
- Pilote processus R3
- Participer aux autres revues de processus chaque fois que nécessaire

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Au titre du management de la sécurité peut :

- Participer en tant qu'expert aux CLS et SSE
- Appliquer les procédures d'évaluation ou d'atténuation des risques.
- Participer aux procédures de retour d'expérience.
- Participer à l'élaboration des EPIS et des dossiers de sécurité.

COMPETENCES:

Techniques de base :

- Connaître l'environnement de la subdivision (organigramme du Siège du SNASSE, DSNA, DGAC, services et partenaires extérieurs)
- Connaître le domaine technique et réglementaire de son domaine
- Savoir utiliser les outils nécessaires à son domaine (bureautique, applications nationales ou locales, instructions cartographiques)
- Etre compétent en matière de technique de gestion de projets
- Savoir communiquer efficacement

Qualités requises

- Etre dynamique et savoir travailler en équipe (écouter, donner un avis technique, accepter un arbitrage)
- Avoir le sens de l'organisation et de la méthode
- Etre clair et concis même sur les sujets complexes

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTA-Spécialiste régalien*DTA/SEI/1
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DTA DTA/SEI/1 Bureau des études comparatives et des pers internationaux (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DTA/SEI/1
Filière / Métier :	Réglementation et juridique Chargé d'études réglementation sectorielles
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GRATADOUR, Philippe - 01 58 09 43 82 philippe.gratadour@aviation-civile.gouv.fr PAILLARD, FLORENCE - 01 58 09 44 54 florence.paillard@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE REGALIEN - DTA/SEI

Créée par décret du 9 juillet 2008, la direction du transport aérien prépare les orientations stratégiques de l'Etat en matière d'aviation civile. En charge de la définition des politiques publiques dans ce domaine, elle est en relation avec l'ensemble des partenaires du secteur aérien : compagnies aériennes, aéroports, construction aéronautique, navigation aérienne, passagers et salariés. Elle est organisée en 7 sous-directions et 4 missions qui regroupent 200 agents.

La sous-direction de l'Europe et de l'International est chargée, en appui à la direction des affaires européennes et internationales du ministère :

- de contribuer à la préparation de la stratégie européenne et internationale du ministère concernant les institutions et organismes européens et internationaux compétents en matière d'aviation civile ;
- de contribuer à l'élaboration des positions françaises dans le domaine de l'aviation civile, notamment en coordonnant les contributions au niveau de la direction générale de l'aviation civile ;
- de participer aux travaux menés au sein de l'Union européenne, de l'Organisation de l'aviation civile internationale et de la Conférence européenne de l'aviation civile ;
- d'analyser les stratégies des administrations de l'aviation civile étrangères, de contribuer au suivi du travail des experts nationaux participant à l'élaboration de la réglementation européenne et internationale en matière d'aviation civile et de promouvoir la présence de personnels de la direction générale de l'aviation civile dans les institutions et organismes européens et internationaux.

Elle comprend :

- le bureau de l'Europe et des études comparatives (SEI/1)
- le bureau OACI-CEAC et personnels internationaux (SEI/2).

SEI/1 se compose ainsi de 3 agents: un chef de bureau, un catégorie A et un catégorie B

Tâches :

Vous serez amené(e) à :

- Procéder à des analyses et des comparaisons permettant de situer le cadre réglementaire, social et économique de l'aviation civile française par rapport à ses principaux partenaires et établir des référentiels (études de « benchmarking »). Constituer à cette fin un réseau de correspondants dans les administrations étrangères en charge de l'aviation civile,
- Assurer le suivi des affaires européennes dans le domaine de la surveillance de la navigation aérienne, notamment dans le cadre des négociations au Conseil: Ciel unique 2+, SESAR, FABEC, Eurocontrol, et leur financements (mécanisme d'interconnexion en Europe), notamment en lien avec la mission du Ciel unique voire la DSNA
- Etre le point d'entrée de la DGAC sur des sujets ponctuels européens, ne relevant pas du Conseil Transports, notamment dans les domaines marchés publics, budget et social
- Apporter un appui au suivi des dossiers précontentieux et contentieux
- Préparer les dossiers pour les rencontres biennuelles des directeurs généraux de l'aviation civile européens
- Concourir à la réactualisation du guide des questions réponses sur l'aviation civile française destiné aux experts internationaux en lien avec les serices métiers
- Transmettre les dérogations à la réglementation sécurité aérienne et sur les liaisons aériennes au titre des obligations de service public

- A partir de 2020, contribuer à la préparation de l'organisation de la présidence française de l'Union européenne
- Prendre en charge ponctuellement les différents dossiers qui reviennent au bureau SEI/1.

Profil - Qualification :

- Connaissances dans le domaine de la surveillance de la navigation aérienne souhaitée
- Connaissance du contexte international et communautaire souhaitée
- Connaissances des domaines et activités de l'aviation civile,
- Maîtrise de l'anglais,
- Bonnes capacités rédactionnelles
- Capacité d'organisation et d'animation,
- Sens du travail en équipe,
- Aptitude à travailler avec les autres administrations (fonction publique, affaires étrangères),
- Sens des relations humaines,
- Polyvalence.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTA-Chef de division*DTA/MCU/1
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTA DTA/MCU/1 Bureau de la navigation aérienne et de l'espace aérien (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DTA/MCU/1
Filière / Métier :	Réglementation et juridique Cadre sectoriel réglementation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MANTOUX, Gilles - 01 58 09 40 07 gilles.mantoux@aviation-civile.gouv.fr MESQUIDA, Philippe - 01 58 09 47 12 philippe.mesquida@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein de la mission du ciel unique européen et de la réglementation de la navigation aérienne de la Direction du transport aérien, le bureau de la navigation aérienne et de l'espace aérien (MCU-R) est en charge de la réglementation relative à la navigation aérienne et à la gestion de l'espace aérien national au travers des activités principales suivantes :

- suivi des normes internationales (OACI) et des règles européennes et élaboration de la réglementation nationale relative à la navigation aérienne (règles de l'air, services de la navigation aérienne, gestion du trafic aérien, procédures et équipements de navigation aérienne, ...),
- gestion de l'espace aérien national en liaison avec le ministère des armées, dont la préparation des réunions du directoire de l'espace aérien et l'organisation des travaux afférents en liaison avec les organismes civils et militaires concernés,
- mise en oeuvre du bloc d'espace aérien fonctionnel FABEC avec les Etats parties prenantes.

Le bureau comporte trois divisions, Espace aérien, Procédures et équipements et Circulation aérienne.

Tâches :

Chef de la division Circulation aérienne

Responsabilités :

- assure le fonctionnement de sa division ;
- gère le domaine réglementaire associé à la circulation aérienne dont la circulation des drones, à la gestion du trafic aérien et aux équipements CNS embarqués, en coordination avec les acteurs concernés, attribue et suit les dossiers ;
- représente l'administration auprès des acteurs du secteur et devant les instances administratives françaises, européennes et internationales lors de l'élaboration de textes à caractère normatif ;
- participe à l'évaluation, l'élaboration et à la conduite des politiques publiques dans son domaine.

Activités :

- assure le suivi et la préparation des textes réglementaires dans son domaine et la coordination avec les différentes directions et services concernés ;
- initie et propose la modification des textes réglementaires nationaux et répond aux sollicitations des acteurs nationaux ;
- suit l'élaboration des règlements européens et des normes internationales en relation avec son domaine et répond aux propositions normatives émanant des instances européennes et internationales ;
- participe en tant que de besoin à des réunions internationales (OACI, AESA, ...) dans son domaine et assure la coordination avec les experts de la DGAC participant à ces réunions ;
- anime et assure la coordination et la concertation relatives à son domaine avec les usagers aériens et les organismes civils et militaires.

Profil - Qualification :

- Aptitude au travail en équipe et à la coordination ;
- Capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse et de communication ;
- Avoir le sens de l'organisation ;
- Capacité à convaincre ;
- Savoir anticiper et faire preuve d'initiative ;
- Connaissances dans les domaines de la navigation aérienne, du contrôle aérien et de la circulation aérienne ;
- Capacités rédactionnelles ;
- Connaissance de l'anglais (lu, écrit, parlé).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/OI-Assistant de subdivision*K-OI/EXPL
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/OI K-OI/EXPL SNA/OI - Subdivision Exploitation (ST DENIS CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-OI/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PATEL, Afzal - 02 62 72 88 30/ 06 92 64 31 39 Chef SE / afzal.patel@aviation-civile.gouv.fr BAZER-BACHI, Isabelle - 02 62 72 88 32 Assistante SE chargée SAR / isabelle.bazer-bachi@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BAZER-BACHI, Isabelle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de Subdivision Exploitation
(Chargé du SAR)

Assiste le chef de subdivision dans tous ses domaines de compétence, et plus particulièrement dans la préparation et l'organisation du SAR au SNA/OI

Tâches :

- Est le correspondant SAR du SNA : à ce titre assure la coordination avec le Département SAR de la DSNA, l'EMZPCOI, les Préfectures (Réunion - Mayotte), les exploitants d'aérodrome (SAARRG-SMP-SEAM) ;
- Suit les plans préfectoraux : cyclone, volcan, événement dangereux ;
- Met en place et assure le suivi de la formation, l'ensemble des moyens techniques et documentaires pour le bon déroulement des opérations de recherche et de sauvetage ;
- S'assure de la bonne organisation de l'ARSC Réunion ;
- Peut assurer les fonctions de Chef de l'ARSC ou être membre de l'équipe ;
- Organise les exercices en interne et avec les partenaires ;
- Participe aux dossiers concernant les travaux sur la plate-forme, et autres activités particulières, et prépare les consignes d'exploitation correspondantes ;
- Suit les dossiers de demandes d'activités drones en espace aérien contrôlé ;
- Participe à la mise à jour et au suivi des Manex et des fiches réflexes ;
- Assure l'intérim de l'informateur aéronautique ;
- Peut assurer l'intérim du Chef de la Subdivision ;
- Participe à la permanence opérationnelle du SNA/OI ;
- Participe aux réunions de coordination SAR de la DSNA ;
- Coordonne le SAR avec les partenaires de la zone : Madagascar et Maurice.

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :

- s'assurer de la mise en oeuvre et du suivi des actions correctives et préventives ;
- participer aux procédures de retour d'expérience ;
- veiller à l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques ;
- s'assurer de la compétence des personnels affectés au SNA/OI dans le domaine du SAR ;
- mettre en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités ;
- participer aux revues de processus r1 et r3.

Profil - Qualification :

	Niveau*
Navigation Aérienne :	
- Organisation des services CA	
Connaître le fonctionnement de la CA	3
- Réglementation	
Connaître la réglementation de la CA	2
Connaître la réglementation SAR	4
Connaître les plans de secours	4
- Formation	
Savoir former les agents du SNA	3
- Contrôle	
Connaître les méthodes de travail	3
 Langues :	
Pratiquer l'anglais couramment	3

Management d'équipe :

- Savoir animer une équipe 3
- Savoir assurer la cohésion d'une équipe 3

*Niveau de compétence souhaité pour les techniques de base :

1-Elémentaire, 2-Général, 3-Détaillé, 4-Expertise

Qualités requises :

- Faire preuve de méthode et de rigueur
- Sens des responsabilités
- Gérer les sollicitations fréquentes et imprévues - Dynamisme
- Ouverture d'esprit

Formations d'intégration :

- Formation SAR niveau 3 (PRO 027/DSNA)
- Formation des correspondants information aéronautique
- Formation de formateur

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Spécialiste exploitation*K-SSE/EXPL/CTRL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL/CTRL SNA/SSE - Subdivision contrôle (MARIGNANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-SSE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GAUTRON, Cyril - 04.42.31.15.31 cyril.gautron@aviation-civile.gouv.fr VERSI, Philippe - 04.42.31.15.21 philippe.versi@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CASTELLANI, Florent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ACTIVITES DU POSTE :

- Assister le chef de la Subdivision Contrôle
- Assurer les interfaces entre le domaine qui lui est dévolu et les autres subdivisions, les services du centre et les autres sites/services du SNASSE si nécessaire
- Participer aux différents groupes de travail et réunions impliquant la subdivision
- Rédiger compte rendu, bilan ou lettre vers l'extérieur
- Rendre compte du résultat de travaux, de réunions de manière claire et concise
- Selon les missions confiées par le chef de Subdivision
- Faire la gestion opérationnelle des équipes (préparation des tableaux de service, tenue à jour des consignes et de la documentation contrôle, préparation des consignes journalières circulation aérienne),
- Gérer hors temps réel des espaces (participation à la gestion des activités parachutages, manifestations aériennes, axes de voltiges, missions photos, drones..).
- Assurer le lien avec le service technique et avec les organismes pour les calibrations
- Gérer les interventions techniques à la vigie/sous-vigie.
- Rédiger les MISO

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- Il collabore à l'instruction des incidents de contrôle.
- Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX.
- Il peut participer aux réunions de suivi sécurité ou aux CLS/E

Profil - Qualification :

COMPETENCES

(Préciser le niveau de compétence : 1- Élémentaire, 2- Général, 3- Détaillé,4- Expertise)

Techniques de base :

- Connaître le fonctionnement d'un aéroport et d'un centre de contrôle d'approche 3
- Connaître la réglementation de la CA 3
- Connaître les méthodes de travail et les outils de contrôle 2
- Connaître les systèmes et équipements de la NA 3
- Savoir rédiger les courriers et comptes-rendus 3
- Savoir utiliser les outils bureautiques 3

Qualités requises :

- Esprit de synthèse
- Faire preuve de méthodes et de rigueur
- Esprit d'initiative

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Assistant de subdivision*K-SSE/EXPL/QS
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL/QS SNA/SSE - Subdivision qualité de service et sécurité (MARIGNANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-SSE/EXPL/QS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BERNHART, Patricia - 04.42.31.15.63 patricia.bernhart@aviation-civile.gouv.fr VERSI, Philippe - 04.42.31.15.21 philippe.versi@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	RIVET, Pascal

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ACTIVITES DU POSTE :

- Participer à des projets.
- Assurer les interfaces entre le domaine qui lui est dévolu et les autres subdivisions, les services du centre et les autres sites/services du SNA-SSE si nécessaire.
- Rédiger compte-rendu, bilan ou des lettres aux usagers.
- Représenter la Subdivision QSS ou le Service à l'extérieur du centre, dans le domaine QSS.
- Assister le chef de la subdivision QSS, le conseiller sur ce qui touche au domaine de la QSS.
- Etre amené à effectuer autant que de besoin l'intérim du chef de subdivision.
- Suivre les dossiers qui lui sont attribués dans le domaine « QSS » :
- Est responsable de la constitution des dossiers EVENEMENT SECURITE CA et en assure le suivi :
Recueil des éléments nécessaires au traitement des incidents (écoute des enregistrements de bande, transcription, réalisation avec l'outil ELVIRA d'une trajectographie), archivage.
- Analyse et traite les incidents à caractère CA.
- Recueille et analyse les incidents de fonctionnement opérationnel de l'organisme.
- Effectue des réponses aux usagers dans le domaine de la sécurité ou de la qualité de service chaque fois que nécessaire.
- Effectuer des statistiques QSS pour le centre.
- Participer aux Suivis Sécurité et CLS Exploitation.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Habilitation de niveau 2b pour l'accès et l'utilisation des enregistrements légaux pour les terrains d'Aix-Les-Milles, Avignon et Marseille.
- Responsabilité en matière de sécurité et qualité définie dans le cadre des activités de la Subdivision QSS.

Profil - Qualification :
COMPETENCES

(Préciser le niveau de compétence : 1- Élémentaire, 2- Général, 3- Détaillé, 4- Expertise)

Techniques de base :

- Savoir proposer des actions correctives et d'amélioration 3

- Connaitre la réglementation de la CA 3
- Connaitre le MANEX local 2
- Savoir utiliser les outils informatiques de relecture et d'analyse 4
- Savoir utiliser les logiciels de bureautique 2

Qualités requises :

- Sens des relations humaines
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Savoir rendre compte
- Savoir écouter et faire preuve de discrétion
- Savoir prendre la parole en public

FORMATION D'INTEGRATION :

- Stages obligatoires de prise de poste en subdivision QSS : INI QSS ‘ CARTES ‘ ELVIRA
- Formation locale sur l'outil de relecture SNER

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/OI-Contrôleur d'aérodrome*FMCZ/CA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/OI FMCZ/CA Dzaoudzi Pamandzi - Circulation aérienne (DZAOUZDI)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*FMCZ/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PATEL, Afzal - 02 62 72 88 30/06 92 64 31 39 Chef SE / afzal.patel@aviation-civile.gouv.fr PRIK, Serge - 02 69 63 82 09/ 06 92 85 41 99 CCA / serge.prik@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	SOILIH, Abdillah - ACCA / 02 69 63 82 15 ou 06 92 55 58 09

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME

SNA/OI DZAOUDZI PAMANDZI - Circulation aérienne

Tâches :

Assure les services de la circulation aérienne sur une position de travail pour :

- prévenir les collisions,
- accélérer et ordonner la circulation aérienne en organisant le trafic en circulation d'aérodrome.

Assure le service d'alerte et le déclenche en cas de besoin.

Assure la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents.

Participe à la formation des contrôleurs en cours de qualification s'il détient la mention ISP.

Exerce la qualification maximale du centre.

Assure la mise à jour de la documentation aéronautique.

Peut participer aux actions de recherche et sauvetage en liaison avec l'ARSC Réunion.

Recueille et transmet toute information relative aux incidents plateforme.

Assure le suivi et le traitement utile des messages RSFTA reçus.

Responsabilités en matière de Sécurité/Qualité/Sûreté/Environnement :

Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités, notamment :

Notifie les évènements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;

Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;

Maintient ses compétences et conditions d'exercice comme défini dans les textes ;

Participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire ;

Participe aux audits à la demande de SE.

Profil - Qualification :

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne.

En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Adjoint chef de pôle*DS/GR/FOR
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/GR/FOR Pôle formation et compétences (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Adjoint chef de pôle*DS/GR/FOR
Filière / Métier :	Ressources humaines Cadre administratif
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRISSET, Marie-Noëlle - 01 58 09 38 83 marie-noelle.brisset@aviation-civile.gouv.fr HAMONIC, Olivier - 01 58 09 47 60 olivier.hamonic@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	EDOUARD, Gislène

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Seconder la chef du pôle GR/FOR dans l'encadrement du pôle (5 agents) et dans l'animation des projets menés par le pôle.

Contexte :

En tant qu'autorité de surveillance, la DSAC doit répondre à des exigences croissantes de compétences fixées par des standards européens et internationaux. Dès 2012, elle a mis en place une « licence de surveillance » qui formalise les exigences de formation théorique, pratique et on-the-job de ses 570 inspecteurs qualifiés. En 2014, elle a créé le pôle Formation et compétences pour renforcer et harmoniser sa politique formation. Les moyens consacrés ont fortement augmenté. Les premiers résultats concrets sont, notamment, le renforcement de la licence de surveillance, la mise en oeuvre du tronc commun de formation ou encore l'élévation du niveau d'anglais.

Le pôle GR/FOR travaille étroitement avec les Directions Techniques de l'échelon central. Il coordonne également les méthodes de gestion avec les entités RH dans les DSAC/IRs. Le pôle est par ailleurs point focal de l'ENAC pour tout ce qui a trait à la formation initiale (IENAC et GSEA/TSEEAC), à la formation continue (stages qualifiants pour la licence de surveillance) et à l'utilisation des moyens aériens de l'ENAC par la DSAC. Enfin, le pôle représente la DSAC au sein du Common Training Initiative Group (CTIG) de l'EASA.

Tâches :

- Seconder la chef du pôle dans la préparation et la mise en oeuvre de la stratégie de formation de la DSAC : analyser et comprendre les métiers DSAC et les compétences associées, contribuer aux réflexions sur les futurs besoins et axes de formation, assurer une veille sur les outils et méthodes pédagogiques, proposer des évolutions de contenus ou moyens.
- Seconder la chef du pôle dans l'encadrement des tâches de gestion de la formation : animation du réseau formation avec les DSAC/IRs, planification et organisation des stages nationaux DSAC organisés par le pôle, exécution du plan local de formation (260 agents de l'échelon central, budget de 600 k' par an), accueil des nouveaux arrivants, conseil aux services et aux agents.
- Seconder la chef du pôle dans les relations avec les prestataires de formation, en particulier avec l'ENAC, prestataire principal : éléments de cadrage, traduction des besoins métiers en objectifs pédagogiques, contrôle de la qualité des prestations, propositions d'adaptations le cas échéant, mise à jour des documents contractuels.
- Animer le dispositif de « licence de surveillance » : encadrer les activités de la gestionnaire licence (paramétrage, édition des cartes licences, suivi des qualifications, respect des butées, bilans statistiques, secrétariat des instances de concertation interne avec les entités DSAC et les représentants syndicaux), être garant du respect des méthodes, coordonner et suivre les réponses aux écarts constatés lors des audits internes, proposer les évolutions nécessaires, promouvoir le dispositif et assurer la communication vers les agents DSAC et les référents, représenter la DSAC dans l'équipe de maîtrise d'ouvrage partagée de l'outil de gestion OLAF (réunions avec le prestataire, la DSNA et le SG, fiches d'anomalie et demandes d'évolution).
- Contribuer au développement d'outils d'aide au pilotage des activités du pôle (tableurs, bases de données, tableaux de bord, etc) et être référent Q-PULSE pour les activités du pôle.
- Contribuer au développement de documents supports (guides, mémentos, FAQ, fiches réflexe, check-listes, modèles, etc) et être référent GEODE pour les activités du pôle.
- Conduire, de manière autonome, tout projet qui peut lui être confié dans les domaines de la formation, de la qualification des inspecteurs, de la promotion des métiers et des parcours, pour le compte de la DSAC, de la DGAC ou encore dans le cadre d'actions de coopération européenne ou

internationale (travaux du CTIG de l'EASA, travaux OACI, rencontres avec d'autres autorités, jumelages, séminaires, etc).

- Participer à des jurys et à des formations en qualité de formateur interne.

Profil - Qualification :

Profil et qualités recherchés :

- Techniques de management et de gestion multi-projets.
- Aisance relationnelle, tact et diplomatie.
- Esprit de synthèse et sens des priorités.
- Créativité et goût du challenge.
- Forte culture aéronautique et bonne connaissance des métiers de surveillance.
- Maîtrise de la langue anglaise (niveau B2 à C1 exigé).

Formation prise de poste :

- Management, gestion multi-projets.
- Participation à des stages qualifiants et à des actions de surveillance en qualité d'observateur.
- Conception et animation de formations.
- Remise à niveau en anglais selon besoins.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Assistant de subdivision*LFMT/CA/ETUD
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/SSE LFMT/CA/ETUD Montpellier Méditerranée - Subdivision étude qualité service (MAUGUIO CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFMT/CA/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	FAGES, Luc - 04.67.13.11.15 luc.fages@aviation-civile.gouv.fr VELAY, Didier - 04.67.13.11.12 06.82.82.29.16 didier.velay@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BLAISE, Françoise

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de Subdivision Qualité de Service

- Assiste le chef de la Subdivision Etudes-QS-Environnement
- Analyse les incidents à caractère CA (causes, classement, RAT, mesures...)
- Conduit les entretiens avec Pilotes et Contrôleurs dans le cadre de l'analyse des évènements
- Renseigne la base de données INCA (MT + MU +TW +MP)
- Rédige les clôtures d'enquête (écoutes, transcriptions, trajectographies, transmission à la DO ...)
- Prépare et Anime les CLS (MT, MU, TW et MP)
- Répond aux ASR
- Anime les modules QS en formation initiale et continue (MT, MU, TW et MP)
- Participe au retour d'expérience vers usagers (notamment écoles)
- Assure le recueil et le traitement des évènements sécurité de l'OCM
- Est responsable de la mise à jour de la base de données INCA
- Élabore et suit les indicateurs de sécurité pertinents pour son domaine
- Élabore les bilans QS annuels et mensuels
- Participe au processus R1 / indicateurs
- Prépare et anime le suivi sécurité
- Participe aux revues de sécurité/qualité du SNA SSE
- Met en oeuvre le REX (local et national)
- Coordonnateur avec le SGS de l'exploitant
- Prépare et co-anime la LRST et le CS/CPS avec le SGS de l'exploitant
- Peut participer à la permanence opérationnelle de l'organisme

Profil - Qualification :

Compétences

- Connaître le fonctionnement d'un aéroport et d'un centre de contrôle
- Connaître la réglementation de la CA
- Connaître les méthodes de travail et les outils de contrôle
- Connaître les systèmes et équipements de la NA
- Savoir rédiger
- Savoir utiliser les outils bureautiques
- Maîtriser la prise de parole

Qualités requises :

- Rigueur
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Ouverture au Dialogue
- Savoir écouter

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-Resp. système de management intégré NA*K-NO/DIR/SMI
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/N K-N/DIR/SMI SNA/N - Système management intégré (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Resp. système de management intégré NA*K-NO/DIR/SMI
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Chef de programme SMI
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CROZAT, Alexandre - 03.20.16.49.01 alexandre.crozat@aviation-civile.gouv.fr SABBANE, Nabil - 03.20.16.49.05 nabil.sabbane@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SABBANE, Nabil

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Poste directement rattaché au chef du SNA et indépendant de la hiérarchie opérationnelle.

Il a un rôle transversal large pour les domaines sécurité/qualité/environnement/sûreté, et sert de référent en matière de processus et de documentation ISO, pour les audits internes et externes et pour les études de sécurité.

Il a en outre un rôle d'alerte et de conseil auprès du chef du SNA.

Il participe aux réunions de direction afin d'avoir une vision transversale du fonctionnement de l'organisme et plus particulièrement des questions liées à la sécurité, à la sûreté et à la qualité.

Sécurité - Qualité - Sûreté - Environnement

Sous l'autorité du Chef SNA :

- Anime et coordonne la mise en oeuvre et le fonctionnement du SMI
- S'assure que les dispositions relatives au SMI sont appliquées
- Recueille et propose au niveau décisionnel approprié les modifications à apporter pour améliorer le fonctionnement du SMI
- Organise les revues de direction du SNA et en assure le secrétariat
- S'assure que la fonction de suivi sécurité est assurée dans le SNA
- Anime la coordination sécurité du SNA
- Gère le tableau ACAP (actions correctives/actions préventives) du SNA, en relation avec les services et la DSNA/DO.
- S'assure de la mise en oeuvre des actions d'évaluation et d'atténuation des risques, en apportant aux services le soutien méthodologique nécessaire.
- Est le correspondant privilégié des services de la DSNA/DO pour les questions relatives au fonctionnement du SMI.
- Organise les revues de processus et les audits internes en coordination avec les services
- Est le point d'entrée de tous les audits externes se déroulant dans le SNA
- Est amené à être auditeur local et national
- Notifie et supervise le traitement initial des événements sûreté dont il a connaissance
- Participe au réseau du système de management intégré de la DSNA
- Peut se voir confier des missions ad hoc au niveau local, comme au niveau national après accord de son chef de centre
- Occupe la fonction de CSD (correspondant sûreté défense) du SNA Nord (cf. fiche de fonction nationale)

Spécifiques

- Peut participer à la permanence opérationnelle
- Est auditeur interne du SNA Nord (cf. fiche de fonction « auditeur interne SNA Nord »)
- Peut être amené à participer à des audits nationaux (MSQS)
- Est pilote des processus m3 et s3 (cf. fiche de fonction « pilote de processus »)
- Assure la coordination du programme SYSAT pour le SNA Nord (jusqu'à la désignation du Chef de projet SYSAT SNA Nord)

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître le référentiel relatif au système de management intégré et à la surveillance (niveau 4)
- Connaître le contexte opérationnel et humain (niveau 3)
- Connaître les techniques d'animation de réseau de correspondants (niveau 3)

Qualités requises :

- Sens des relations humaines et du travail en réseau (niveau 3)
- Aptitude à l'anticipation et à l'initiative (niveau 4)
- Capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, de conseil (niveau 4)
- Capacité à motiver (niveau 3)

* Niveau de compétence souhaité pour les techniques de base :

1- Élémentaire, 2- Général, 3- Détaillé, 4- Expertise

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SO-Assistant de subdivision*C-SO/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO C-SO/EXPL/ETUD Subdivision études (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-SO/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GALVEZ, William - 0556556210 CHF SCE EXPLOIT william.galvez@aviation-civile.gouv.fr DESREUMAUX, Jean-Paul - 0556556220 CHEF SUB ETUDES jean-paul.desreumaux@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GILLARD, Olivier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION à la subdivision études "mise en oeuvre opérationnelle des moyens techniques"

- Assure l'interface entre le Service Technique et le Service Exploitation concernant l'ensemble des moyens techniques hors CAUTRA
- Participe à l'analyse des événements dans son domaine de compétence, notamment au travers des réunions du Suivi Sécurité Technique
- Elabore les configurations systèmes relatives aux évolutions du dispositif de circulation aérienne (téléphone, radio)
- Elabore et participe à la définition des besoins en moyens techniques opérationnels utilisés dans la salle de contrôle en vue de leur planification budgétaire, cela en intégrant les éléments issus du retour d'expérience
- Etablit les demandes d'évolutions techniques, participe à l'élaboration des spécifications des nouveaux matériels et valide au plan opérationnel les nouvelles versions
- Participe à la définition et au suivi des évolutions du génie civil et des installations
- Applique dans son domaine les principes du Système de Management Intégré : Evaluation/Atténuation des risques, Actions correctives/Actions préventives, Retour d'expérience.....
- Participe à la permanence opérationnelle

Profil - Qualification :

- savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique
- avoir le sens de l'organisation, être méthodique
- esprit de synthèse et d'analyse
- analyser les dysfonctionnements
- être dynamique et adaptable
- être clair et concis
- avoir le sens des relations humaines

Connaissances :

- Fonctionnalités des systèmes
- Equipements et technologie
- Connaissances de l'environnement de la subdivision Etudes
- technique de gestion de projet
- maîtrise de la communication écrite et orale
- anglais

Formation d'intégration :

- Artemis radio et téléphone, INCA, outils bureautiques et logiciel LISETTE

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-Assistant de subdivision*K-O/TECH/NDOQST
Poste offert aux :	IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/O K-O/TECH/NDOQST SNA/O - Nantes - Subdivision instruction DO/QST (BOUGUENNAIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-O/TECH/NDOQST
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GOINVIC, Thierry - 02 99 67 72 62 thierry.goinvic@aviation-civile.gouv.fr ALLAIN, Eric - 02 28 00 25 03 eric.allain@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ROPERS, Sébastien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Est chargé au bénéfice de l'ensemble des entités techniques du SNA-O :

- de la mise en place et du suivi des formations liées à l'application, aux personnels techniques, de l'exigence ESARR5 (exigence européenne concernant les compétences)
- du suivi des textes issus de l'exigence ESARR4 (exigence européenne concernant l'évaluation et l'atténuation des risques) et en particulier des MISO (Méthodologie d'Intervention sur les Systèmes Opérationnels)

Tâches :

GENERIQUES

- Suit les dossiers qui lui sont attribués dans le domaine de la subdivision
- Participe à la gestion des projets
- Assure les interfaces entre le domaine qui lui est dévolu et les autres subdivisions, les autres entités du service
- Anime des groupes de travail et des réunions
- Rédige des notes/consignes, comptes-rendus, bilans ou lettres vers l'extérieur
- Rend compte du résultat de travaux ou de réunions

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Système de Management de la Sécurité :

- Bonne connaissance des principes du SMS

Navigation aérienne :

- Connaissance du fonctionnement des services techniques
- Connaissance des systèmes CNS/ATM et énergie
- Connaissance de l'environnement de la subdivision (environnement du service et des services partenaires tant internes qu'externes)

Informatique :

- Utilisateur de bon niveau des outils bureautiques classiques et d'applications nationales ou locales

Anglais :

- Bonne connaissance de la langue

Qualités requises :

- Intérêt pour la formation et le management de la sécurité/qualité
- Communiquer efficacement à l'écrit comme à l'oral, qualités relationnelles
- Savoir utiliser les techniques de gestion de projet
- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique, accepter un arbitrage
- Avoir le sens de l'organisation, être méthodique
- Etre clair et concis y compris sur des sujets complexes
- Etre dynamique et adaptable

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-Concepteur de procédures*K-N/EXPL/PROC
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/N K-N/EXPL/PROC SNA/N - Subdivision études environnement (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Concepteur de procédures*K-N/EXPL/PROC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SCHUH, Guillaume - 03.20.16.49.10 guillaume.schuh@aviation-civile.gouv.fr SALON, Olivier - 03.20.16.19.00 olivier.salon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SCHUH, Guillaume

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

Génériques

- Réalise l'étude, l'élaboration et le suivi des dossiers relatifs aux procédures IFR d'approche, de départ et d'arrivée sur les aérodromes IFR dont les procédures sont gérées par le SNA/N ou par d'autres entités au sein du même pôle fonctionnel
- Réalise l'étude, l'élaboration et le suivi des dossiers relatifs aux espaces gérés par le SNA/N, ainsi que les trajectoires associées et effectue des études CA particulières (VFR de nuit, VFR spécial, création de zones R)
- En relation avec le spécialiste "espaces", participe aux avis CA (notamment pour les dossiers BEP) et donne un avis sur les exercices militaires
- En relation avec le spécialiste "obstacles", participe aux consultations pour les obstacles à la navigation aérienne
- Assure la mise à jour des archives pour garantir la traçabilité des procédures
- En relation avec le coordonnateur information aéronautique du SNA/N, réalise, prépare et suit les demandes de publication de l'information aéronautique temporaire et permanente dans son domaine de compétence (VAC, IAC, TMA)
- Participe aux groupes de travail dans son domaine de compétence, notamment : système GEOTITAN, GT MO-PRO (mise en oeuvre des procédures), MIG (Mission Info Géographique), traitant de cartographie (ACADEMIC) et systèmes informatiques spécialisés
- Coordonne le suivi et la mise à jour des différents outils informatiques et systèmes nécessaires aux études CA (Academic-MapInfo, Géotitan, Géodeasy, WGS84) pour le SNA/N
- Participe aux études de sécurité (EPIS-CA, Dossiers de sécurité) et à la constitution des dossiers environnementaux (EICA, CCE, ACNUSA)
- Participe aux réunions relatives aux procédures (SNA/N, CRG, etc.)
- Est expert dans le domaine de la réglementation des procédures et suit l'évolution de la réglementation et de son application

Sécurité - Qualité - Sûreté - Environnement

- Met en oeuvre les actions préventives et correctives dans son domaine
- Applique les procédures d'évaluation et d'atténuation des risques
- Participe aux procédures de retour d'expérience
- Participe à l'évaluation de l'impact environnemental de toute modification de procédure CA
- Participe à la démarche qualité (ESARR, ISO) du SNA/N

Spécifiques

- Participe à l'information des stagiaires et à la formation des contrôleurs aériens (CIF)
- Peut être désigné Chef de projet sur avis du Chef SE ou du Chef SNA

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître la réglementation PANS OPS
- Connaître la réglementation Circulation Aérienne
- Connaître les installations et les systèmes de Navigation aérienne
- Analyser les situations et déduire les évolutions
- Concevoir des procédures CA
- Savoir exploiter les outils bureautiques
- Réaliser des supports didactiques
- Gérer des données géographiques
- Savoir exposer
- Savoir écouter

- Anglais

Qualités requises :

- Autonomie
- Rigueur, méthode
- Sens relationnel important
- Sens de l'organisation
- Être à l'écoute des besoins d'évolutions
- Savoir rédiger
- Disponibilité (déplacements)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-Assistant de subdivision*K-N/EXPL/QUAL
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/N K-N/EXPL/QUAL SNA/N - Subdivision sécurité qualité de service (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-N/EXPL/QUAL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TROUFLEAU, Laurent - 03.20.16.49.20 laurent.troufleau@aviation-civile.gouv.fr SALON, Olivier - 03.20.16.19.00 olivier.salon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	WLOCH, Pascal

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

Génériques

- Assiste le chef de subdivision QS/S
- Participe à la formation des correspondants QS/S sur les aérodromes du SNA/N
- Peut-être amené à assurer la fonction de Chef de subdivision QS/S par intérim
- Participe à la permanence opérationnelle

Sécurité - Qualité - Sûreté - Environnement

- Assure le recueil, le traitement et la traçabilité des événements sécurité
- Propose les actions préventives et correctives si nécessaires
- Gère les indicateurs sécurité pertinents
- Prépare, anime et peut assurer le secrétariat des CLS de Lille
- Anime le suivi sécurité exploitation de Lille
- Peut participer aux suivis Sécurité techniques et CLS/T
- Dans son domaine, participe, si nécessaire à la constitution des dossiers pour les autres aérodromes du SNA/N ou autres
- Participe au retour d'expérience au sein du SNA/N
- Participe aux revues de sécurité du SNA/N

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître le fonctionnement opérationnel global des organismes de contrôle d'un SNA
- Connaître les textes réglementaires encadrant l'activité de la subdivision (MANTES, PRO_003, exigences communes) [3]
- Connaître la réglementation de la Circulation aérienne [4]
- Savoir exploiter les Manex [3]
- Gérer le retour d'expérience [4]
- Exploiter les outils bureautiques [3]
- Réaliser des supports techniques pédagogiques [[3]
- Bonne connaissance de la langue anglaise [3]
- Expérience du contrôle souhaitable

Qualités requises :

- Capacité à analyser [3]
- Avoir le sens de la rigueur et de la méthode [3]
- Capacité d'écoute et de communication [3]
- Faire preuve de pédagogie et de psychologie [3]

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-Chef de la circulation aérienne*LFAQ/CA
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/N LFAQ/CA Albert Bray - Circulation aérienne (ALBERT)
Fonction / Poste :	1 Chef de la circulation aérienne*LFAQ/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SALON, Olivier - 03.20.16.19.00 olivier.salon@aviation-civile.gouv.fr CROZAT, Alexandre - 03.20.16.49.01 alexandre.crozat@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	RICHARD, Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

Génériques

- Anime et encadre son entité CA
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Identifie les objectifs et les besoins associés
- Assure un fonctionnement coopératif avec les subdivisions et les autres sites du SNA/N
- Applique les exigences issues de la réglementation et des directives de la DO
- Assure la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Peut être désigné Chef de projet sur avis du Chef SE ou du Chef SNA

Sécurité - Qualité - Sûreté - Environnement

Dans son domaine de responsabilité il s'assure que la politique sécurité / qualité et les procédures sont mises en oeuvre. A ce titre :

- Assure le suivi sécurité / qualité de son entité CA avec la subdivision QS/S du SNA/N
- Préside la commission locale de sécurité de son domaine
- Participe à la revue de sécurité/qualité du SNA/N
- Organise le traitement des dossiers relatifs à la qualité de service (et à l'environnement sécurité CA)
- Assure l'écoute des bandes et fait une analyse préliminaire des incidents
- S'assure de la mise à jour de la base de données INCA pour son entité CA
- S'assure de la mise en oeuvre et du suivi des actions correctives et préventives pour son entité CA
- S'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques, et suivant le niveau de gravité de l'opération, décide ou propose la mise en service opérationnelle de nouveaux systèmes ou moyens ou organisations
- S'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés
- Peut participer aux revues de processus du SNA/N
- Peut être amené à faire des audits internes locaux

Spécifiques

- Est responsable du contrôle d'aérodrome
- Est responsable local de la formation des contrôleurs d'aérodrome (selon PFU et PCU), - obtient et maintient à ce titre la mention d'unité LFAQ/ZZ assortie de la mention d'instructeur sur la position (ISP)
- Élabore les tableaux de service
- Organise la formation initiale et continue des contrôleurs
- Assure la mise à jour du MANEX et l'élaboration des consignes d'exploitation
- Coordonne et prépare les interventions avec les services techniques
- Participe à la définition des équipements et des aménagements de la vigie
- Traite les questions relatives à l'espace aérien et assure le suivi des lettres d'accord avec les organismes de la CA adjacents
- Élabore les demandes de publication de l'information aéronautique temporaire et prépare les demandes de publication de l'information aéronautique permanente (informateur local AIP / NOTAM)
- Préside la commission locale de qualification
- Assure les relations avec toutes les organisations ayant trait au fonctionnement de l'aérodrome, notamment l'exploitant
- Participe à l'élaboration du besoin opérationnel
- Participe aux réunions de planification des travaux de la plate-forme avec l'exploitant d'aérodrome
- Contribue à la formation théorique et pratique RAD (qualification radio plate-forme)
- Peut être amené à effectuer des heures de travail en dehors des horaires habituels de bureau

Profil - Qualification :

Techniques de base

Obtention de la mention d'unité LFAQ/ZZ assortie de la mention d'instructeur sur la position (ISP)

4

Connaître la réglementation de la Circulation Aérienne 3

Connaître et exploiter le MANEX 4

Connaître les systèmes et outils du contrôle 3

Savoir intégrer les contraintes environnementales 2

Savoir contrôler les connaissances 3

Savoir constituer des dossiers incident/accident 3

Savoir animer une équipe 4

Savoir gérer le dialogue social 3

Qualités requises

Gérer des sollicitations fréquentées et imprévues 4

Avoir le sens des relations humaines 3

Avoir le sens de responsabilités 3

1 = élémentaire, 2 = général, 3 = détaillé, 4 = expertise

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-Spécialiste exploitation*K-N/EXPL/CTRL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/N K-N/EXPL/CTRL SNA/N - Subdivision contrôle (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-N/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICHAUD, Vincent - 03.20.16.49.50 vincent.richaud@aviation-civile.gouv.fr GRAVE, Géry - 03.20.1.49.51 gery.grave@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DEVOS, Stéphane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

Génériques

- Assure le soutien logistique de la salle de contrôle
- Peut être amené à participer aux réunions concernant l'évolution des méthodes de travail et des consignes d'exploitation
- Peut être amené à assister l'assistant de subdivision dans la gestion opérationnelle des personnels de la subdivision

Sécurité - Qualité - Sûreté - Environnement

- Participe à l'analyse des incidents opérationnels
- Participe aux procédures de retour d'expérience (REX)
- Participe à l'élaboration des MISO avec le service Technique
- Contribue à l'élaboration des statistiques du Centre de Contrôle d'Approche de Lille-Lesquin

Spécifiques

Participe, avec l'assistant de subdivision :

- A l'élaboration des consignes temporaires en temps réel (manifestations, événements, vols particuliers)
- A la rédaction des modifications concernant les manuels de référence utilisés par les contrôleurs, des lettres d'accord (LOA) et protocoles
- A représenter la subdivision aux réunions d'information et de coordination à caractère CA et/ou Technique

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Maîtrise de la réglementation de la Circulation Aérienne 3

Maîtrise de la documentation aéronautique 3

Connaître les partenaires institutionnels du SNA 3

Maîtriser la langue anglaise 3

Qualités requises :

Capacité d'écoute 3

Autonomie 3

Sens relationnel 3

Rigueur 4

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/NO/MQC
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/MQC Pôle méthodes, qualité et compétences ()
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/NO/MQC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Superviseur entretien et navigabilité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MORALES, Sylvie - 0158094503 sylvie.morales@aviation-civile.gouf.fr BERNARD, Pierre - 01.58.09.47.25 pierre-d.bernard@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence surveillance « Opérations - Aviation générale » selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	HAMON, Jérôme

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Dans le domaine « Navigabilité » et « Opérations aériennes », l'agent a pour mission de :

- assurer la gestion de dossiers transverses à la direction Navigabilité Opérations ;
- gérer le développement des méthodes et des outils de surveillance, en coordination avec les autres pôles de la direction ;
- participer à l'évolution des formations et qualifications des agents de la Direction ;
- participer au contrôle et au pilotage de l'organisme habilité ;
- participer au pilotage des processus R5 et R8.

Tâches :

L'agent est chargé, pour le domaine « Navigabilité » et « Opérations aériennes », de :

- gérer l'élaboration des référentiels internes DSAC NO et leur diffusion ;
- participer à la surveillance des opérateurs aériens en tant qu'IOPS ;
- gérer des dossiers transverses à la direction NO en coordination avec les autres pôles (par exemple : drones, mise en œuvre NCC, NCO, travail aérien, etc) ;
- participer à la définition des contenus des formations, des compétences et des critères de qualifications des personnels ;
- participer à la supervision d'OSAC ;
- apporter son expertise en matière d'activités réglementaires (GT, réunions de standardisation AESA) ;
- participer au pilotage des processus R5 et R8 ;
- contribuer à la mise à jour du site Internet DGAC et de GEODE.

Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance DSAC, dans le domaine « Opérations ».

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Connaissance de l'ensemble de la réglementation relative à son domaine

Connaissances des exigences en matière de système qualité

Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit

Connaissances du milieu aéronautique, industriel, associatif et professionnel dans son domaine

Connaissance des outils et méthodes dans son domaine

Connaissance des risques des systèmes de gestion de la sécurité (SGS) et du plan de surveillance de l'Etat (PSE)

Connaissance générale de l'organisation de la DSAC, de ses missions, des méthodes et outils transverses

Savoirs agir :

Capacité d'analyse et de synthèse et de rédaction

Capacité à s'exprimer clairement en public

Savoir s'exprimer en anglais écrit et oral

Savoir gérer des projets

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/NO/MQC
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/MQC Pôle méthodes, qualité et compétences ()
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/NO/MQC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Superviseur entretien et navigabilité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MORALES, Sylvie - 01 58 09 45 03 BERNARD, Pierre - 01.58.09.47.25 pierre-d.bernard@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance DSAC, dans le domaine "Opérations" (IOPS) selon l'arrêté du 02/07/2015.
Personne remplacée :	ROZEC, Thierry

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Dans le domaine « Opérations aériennes », l'agent a pour mission de :

- Piloter les évolutions du référentiel du processus R5,
- Assurer la fonction de référent national du processus R5,
- Participer à la définition du contenu des formations, les compétences et les critères de qualifications des personnels.

Tâches :

L'agent est chargé, pour le domaine « Opérations aériennes », de :

- Animer les groupes de travail avec les DSAC-IR relatifs au référentiel interne DSAC.
- Participer à la surveillance des opérateurs aériens en tant qu'IOPS.
- Apporter son support en matière d'activités réglementaires (Groupes de travail réglementaires, réunions de standardisation AESA,).
- Contribuer à l'administration de GEODE pour le processus R5.

Plus généralement, l'agent est chargé de :

- Apporter un support au pilote du processus R5 pour l'établissement des tableaux de bord quadrimestriels, la réalisation des revues de processus, le suivi global des actions, la gestion des suites des audits internes/externes, les travaux sur le référentiel et les outils.
- Participer à l'évolution des formations et qualifications.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Connaissance de l'ensemble de la réglementation relative à son domaine

Connaissances des exigences en matière de système qualité

Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit

Connaissances du milieu aéronautique, industriel, associatif et professionnel dans son domaine

Connaissance des outils et méthodes dans son domaine

Connaissance des risques des systèmes de gestion de la sécurité (SGS) et du plan de surveillance de l'Etat (PSE)

Connaissance générale de l'organisation de la DSAC, de ses missions, des méthodes et outils transverses

Savoirs agir :

Capacité d'analyse et de synthèse.

Capacité de rédaction.

Savoir s'exprimer en anglais écrit et oral.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/NO/OA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/OA Pôle opérations avions (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/NO/OA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DU CLUZEL, Cécile - 01.58.09.44.07 cecile.du-cluzel@aviation-civile.gouv.fr BERNARD, Pierre - 01.58.09.47.25 pierre-d.bernard@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "IOPS-CAT" selon l'arrêté du 02/07/2015.
Personne remplacée :	HENRY DE VILLENEUVE, Quitterie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le pôle est chargé de :

- Participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre des méthodes de certification et de surveillance des compagnies aériennes avion françaises dans le domaine de la sécurité.
- Contribuer à la certification et à la surveillance des compagnies Air France et Joon effectuée par la DSAC/NO
- Assurer la certification et la surveillance des autres compagnies dont le pôle a la charge
- Elaborer, mettre en oeuvre et animer la politique de sécurité en matière d'autorisation, dérogations et approbations prévues par la réglementation internationale en matière de sécurité du transport par air des marchandises dangereuses lorsqu'elles ne sont pas délivrées par un organisme habilité ou par les directions interrégionales.

Tâches :

L'agent est chargé de :

- Surveillance d'Air France et Joon

Piloter la surveillance de la conformité d'Air France, en coordination avec le chef de pôle, son adjoint et l'Inspecteur en charge (IEC) de la compagnie.

Dans ses domaines de compétence, organiser et participer aux actions de surveillance des compagnies Air France et Joon.

- Domaines d'expertise du contrôle technique

Assurer la fonction d'expert dans le domaine des opérations ETOPS, de la préparation des vols/masse et centrage et de l'exploitation SE-IMC, pour les DSAC/IR et dans les groupes internationaux.

Organiser le fonctionnement des domaines d'expertise dont il est le référent ou membre.

Piloter, dans ses domaines d'expertise, les activités liées aux risques opérationnels.

- Actions de coordination

Coordonner et élaborer les méthodes de surveillance dans ses domaines de compétence.

Conduire les dossiers ou groupes de travail affectés au pôle.

Orienter, coordonner et participer à la surveillance des compagnies françaises (avion).

Suivre les évolutions de la réglementation opérationnelle nationale et européenne.

Participer aux actions de promotion de la sécurité dans le cadre du PSE affectées au pôle.

Profil - Qualification :

SAVOIRS GENERAUX ET PRATIQUES :

Culture générale en aéronautique, appétence pour le domaine de l'aviation

Pratique du pilotage recommandée

Connaissances générales de l'organisation du contrôle technique et du fonctionnement d'une compagnie aérienne

Connaissances techniques dans le domaine des opérations avions

Maîtrise des techniques de contrôle et d'audit

Maîtrise de l'anglais

SAVOIRS AGIR :

Etre autonome

Avoir le sens des responsabilités

Savoir travailler en équipe

Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse

Avoir le sens des relations humaines

Capacité rédactionnelle (Français et Anglais)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/NO/OA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/OA Pôle opérations avions (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/NO/OA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	DU CLUZEL, Cécile - 01.58.09.44.07 cecile.du-cluzel@aviation-civile.gouv.fr BERNARD, Pierre - 01.58.09.47.25 pierre-d.bernard@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "IOPS-CAT" selon l'arrêté du 02/07/2015
Personne remplacée :	LUCQ, Adrian

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le pôle est chargé de :

- Participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre des méthodes de certification et de surveillance des compagnies aériennes avion françaises dans le domaine de la sécurité ;
- Contribuer à la certification et à la surveillance des compagnies Air France et Joon effectuée par la DSAC/NO ;
- Assurer la certification et la surveillance des autres compagnies dont le pôle à la charge ;
- Elaborer, mettre en oeuvre et animer la politique de sécurité en matière d'autorisation, dérogations et approbations prévues par la réglementation internationale en matière de sécurité du transport par air des marchandises dangereuses lorsqu'elles ne sont pas délivrées par un organisme habilité ou par les directions interrégionales.

Tâches :

L'agent est chargé de :

- Surveillance d'Air France et Joon

Dans ses domaines de compétence, organiser et participer aux actions de surveillance des compagnies Air France et Joon.

- Domaines d'expertise du contrôle technique

Assurer la fonction d'expert dans les domaines de la Formation des PNC, des temps de vol et de repos des équipages, ainsi que de l'Escale et de l'assistance en escale, pour les DSAC/IR et dans les groupes internationaux.

Organiser le fonctionnement des domaines d'expertise dont il est le référent ou membre.

Piloter, dans ses domaines d'expertise, les activités liées aux risques opérationnels.

- Actions de coordination

Coordonner et élaborer les méthodes de surveillance dans ses domaines de compétence.

Conduire les dossiers ou groupes de travail affectés au pôle.

Orienter, coordonner et participer à la surveillance des compagnies françaises (avion).

Suivre les évolutions de la réglementation opérationnelle nationale et européenne.

Participer aux actions de promotion de la sécurité dans le cadre du PSE affectées au pôle.

Profil - Qualification :

SAVOIRS GENERAUX ET PRATIQUES :

Culture générale en aéronautique, appétence pour le domaine de l'aviation

Pratique du pilotage recommandée

Connaissances générales de l'organisation du contrôle technique et du fonctionnement d'une compagnie aérienne

Connaissances techniques dans le domaine des opérations avions

Maîtrise des techniques de contrôle et d'audit

Maîtrise de l'anglais

SAVOIRS AGIR :

Etre autonome

Avoir le sens des responsabilités

Savoir travailler en équipe

Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse

Avoir le sens des relations humaines

Capacité rédactionnelle (Français et Anglais)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de la surveillance*DS/NO/OH
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/NO/OH Pôle opérations hélicoptères et travail aérien (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/NO/OH
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DANTART, Jean-Pierre - 01.58.09.43.45 jean-pierre.dantart@aviation-civile.gouv.fr BERNARD, Pierre - 01.58.09.47.25 pierre-d.bernard@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste nécessite de suivre la formation d'inspecteur de surveillance opérations et d'obtenir la qualification correspondante.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Contrôle technique d'exploitants hélicoptère en transport public et opérations spécialisées.

Tâches :

Dans le domaine des opérations hélicoptère (OPS), l'agent est chargé de :

De mettre en oeuvre les réglementations européennes CAT (transport public) et SPO (opérations spécialisées),

Assurer le suivi de dossiers d'exploitants. Participer au processus de surveillance. Participer à des audits,

Contribuer à la rédaction de procédures et d'outils internes pour la surveillance,

Assurer la promotion de la sécurité dans le cadre du PSE,

Fournir de l'expertise aux autres directions et échelons interrégionaux de la DSAC,

Contribuer à la réalisation d'actes de formation,

Fournir des avis techniques dans les domaines du pôle.

En fonction de l'évolution de l'activité du pôle, la personne recrutée pourrait être également impliquée dans le traitement de dossiers d'exploitants de drones.

Ce poste nécessite de suivre la formation d'inspecteur de surveillance opérations et d'obtenir la qualification correspondante.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Culture générale aéronautique

Techniques aéronautiques

Règlements techniques

Techniques d'audit

Anglais aéronautique écrit et parlé

Savoirs agir :

Savoir animer une équipe

Avoir le sens des relations humaines

Etre autonome et avoir le sens des responsabilités

Avoir des capacités d'analyse et de synthèse

Savoir conduire des réunions

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de la surveillance*DS/PN/EXA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/EXA Pôle examens (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/EXA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHABROUX, Mireille - 01.58.09.43.67 mireille.chabroux@aviation-civile.gouv.fr GUICHENEY, Gilbert - 01.58.09.39.03 gilbert.guicheneay@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	VENNEMANI, Christophe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assure la gestion des examinateurs en vol.

Tâches :

Gère les examinateurs en vol :

- Elabore la documentation technique
- Participe à l'élaboration des supports d'information pour la standardisation des examinateurs expérimentés
- Etablit et suit le dossier des postulants examinateurs
- Gestion / standardisation des examinateurs PART-FCL non français
- Elabore des statistiques
- S'assure de la mise à jour du site internet concernant les examinateurs et des examens pratiques
- Est chargé de la conception de la maintenance et de l'évolution de l'application informatique de gestion des examinateurs (SIBEBEL)

Profil - Qualification :

Connaissances :

ATTENDU SUR LE POSTE :

- Bonne capacité rédactionnelle
- Aptitude à utiliser les outils Informatique et Bureautique

A ACQUERIR :

- Connaissance détaillée de l'AIRCREW
- Connaissance MCT
- Savoir utiliser les outils du domaine

Savoir-faire / Savoir être :

- Esprit d'analyse et de synthèse
- Sens des relations humaines
- Capacité d'organisation
- Capacité d'adaptation
- Sens des responsabilités

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG-Agent BRIA*K-AG/EXPL/CTRL/BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/AG K-AG/EXPL/CTRL/BRIA SNA/AG - BRIA Antilles (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	1 Agent BRIA*K-AG/EXPL/CTRL/BRIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BECHET, Eric - 0596 42 25 00 eric.bechet@aviation-civile.gouv.fr GAMESS, Raphaël - 0596422489 raphael.gamess@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PRUDENT, Joël

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BRIA - SNA AG FORT DE FRANCE

Collecte, traite, analyse les informations aéronautiques et les met à disposition des pilotes et des services concernés.

Tâches :

- ° Est chargé de l'accueil des usagers : fournit l'information aéronautique
- ° Rédige et transmet les demandes de NOTAM
- ° Vérifie et transmet les plans de vols et messages associés
- ° Participe à l'amélioration du système de traitement des plans de vols
- ° Assure la continuité du BRIA Antilles/Guyane
- ° Assure la mise à jour de l'ensemble de la documentation du BRIA notamment aéronautique nationale et internationale
- ° Rédige et transmet les messages : alerte, flow-control, avis d'incident/accident...
- ° Renseigne le PV journalier
- ° Participe au traitement des statistiques de trafic
- ° Effectue la recherche de balises de détresse sur l'emprise de l'aérodrome ou à proximité
- ° Participe aux opérations SAR (messagerie et communications téléphoniques)
- ° Rend compte des dysfonctionnements

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités, notamment :
- Il notifie les évènements relatifs à la sécurité dont il a connaissance
- Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX
- Il participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire.

Profil - Qualification :

Organisation des services CA :

Connaître les règles de fonctionnement de la CA

Connaître la réglementation de la CA

Savoir expliquer les procédures

Connaissance des systèmes et des équipements du BRIA

Communication :

Pratiquer l'anglais

Fourniture de l'information aéronautique

Gestion aéroportuaire :

Connaître la réglementation

QUALITES REQUISES :

Esprit d'équipe

Faire preuve de réactivité

Disponibilité

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG-Spécialiste exploitation*K-AG/EXPL/INST
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/AG K-AG/EXPL/INST SNA/AG - Subdivision instruction (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-AG/EXPL/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MONGINY, Jocelyne - 0596 42 25 10 jocelyne.monginy@aviation-civile.gouv.fr GAMESS, Raphaël - 0596 42 24 89 raphael.gamess@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MERLIN, Maryse

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

MISSION

Traiter et suivre des dossiers opérationnels techniques

ACTIVITES DU POSTE

- Assure le suivi :
 - * documentaire de la subdivision
 - * des compétences des contrôleurs
 - * des enregistrements de formation
 - * des livrets de formation
 - * des permis piste de l'Organisme de Contrôle
- Assure le suivi de la formation en anglais
- Elabore le bilan des activités de la subdivision
- Participe au suivi des supports pédagogiques
- Assure la formation au permis piste
- Assure les tests de vérification des connaissances et d'aptitude à la conduite sur l'aire de manoeuvre pour la plate forme
- Peut participer à l'élaboration des projets et des plans de formation du centre
- Peut participer aux formations théoriques initiale et continue
- Assume l'intérim de l'assistant de subdivision

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités

Profil - Qualification :

TECHNIQUES DE BASE

Connaître les règles de fonctionnement de la Circulation Aérienne

Connaître la réglementation de la CA

Connaître les systèmes et équipements de NA

Gérer efficacement les informations à communiquer

Savoir exploiter les outils bureautiques

QUALITES REQUISES

Sens de l'organisation

Disponibilité

Dynamisme

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Spécialiste régalien*DS-SE/SR/RDD/RNA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/RDD/RNA Subdivision régulation navigation aérienne (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DS-SE/SR/RDD/RNA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04 42 33 75 58 DUMONT, Stéphane - 04 42 33 76 37

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE REGALIEN Assistant(e) au sein de la subdivision.

Il (elle) assure

- le traitement et le suivi des dossiers de changement temporaire des espaces aériens et de création temporaire d'activité,
- l'instruction et le suivi des demandes de publication de l'information aéronautique, y compris pour les obstacles artificiels isolés (OAI),
- la préparation des avis rendus aux préfets sur les créations de plates-formes aéronautiques, hors aérodromes, s'agissant de leur insertion dans l'espace aérien.

Il (elle) assiste le chef de subdivision pour les dossiers

- d'organisation et de suivi de la concertation sur l'utilisation des espaces aériens, de préparation des CCRAGALS,
- d'infraction pour la commission de discipline, dans l'analyse de leurs aspects navigation aérienne,
- de gestion des fréquences aéronautiques.

Profil - Qualification :

- Bonne connaissance de la réglementation européenne et nationale concernant la navigation aérienne et les espaces aériens.
- Bonne connaissance du monde de l'aviation générale, légère et sportive.
- Bonne connaissance de la documentation aéronautique.
- Aptitude au travail en équipe.
- Aptitude à la communication, capacité à entretenir de bonnes relations avec l'ensemble des interlocuteurs internes et externes à la DGAC (autres services de l'Etat, usagers aéronautiques).

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/PN/LIC
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/PN/LIC Pôle licences (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/PN/LIC
Filière / Métier :	Réglementation et juridique Chargé d'études réglementation sectorielles
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELZUNCE, Muriel - 0158094386 muriel.belzunce@aviation-civile.gouv.fr GUICHENEY, Gilbert - 01 58 09 39 03 gilbert.guicheneuy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance, domaine personnels navigants, spécialité "licences PN" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	ARCANGER, Julien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Suivi et mise en application des évolutions réglementaires (Règlement n°1178/2011 et ses AMC/GM, textes nationaux).
- Coordination des actions de mise à jour documentaire du MCT-PN et des actions de formation des inspecteurs.
- Animation du réseau des référents du domaine PN-LIC

Tâches :

- Participe à la mise en oeuvre du règlement européen n°1178/2011 (Aircrew) et des textes nationaux en matière de gestion des licences des personnels navigants et au suivi des évolutions réglementaires.
- Prépare les commentaires du pôle sur les sujets qui concernent les licences des personnels navigants et contribue aux études de changements.
- Traite les questions complexes de nature réglementaire ou opérationnelle, ainsi que les demandes de dérogations à la réglementation relative aux licences des personnels navigants, en lien avec le service de la réglementation (DSAC/ERS).
- Traite les dossiers de validation des licences étrangères professionnelles des navigants techniques.
- Participe à la rédaction et à la mise à jour des procédures MCT/PN et des formulaires associés.
- Contribue à la gestion de la boîte fonctionnelle recevant les questions des référents licences.
- Coordonne l'élaboration des programmes de formations, participe à la formation initiale des inspecteurs, à la formation complémentaire des inspecteurs seniors et à la formation continue.
- Participe à l'évolution du système informatique dédié.
- Contribue à la gestion de la boîte fonctionnelle recevant les questions des pilotes.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Règlementation du domaine (Connaissance générales)
Procédures (Connaissance générales)
Interlocuteurs du domaine (Environnement DSAC)
Outils informatique (word, excell, outils DGAC)
Bonne capacité rédactionnelle
Expérience souhaitée du pilotage

A acquérir sur le poste :

Connaissance détaillée des parties pertinentes de la réglementation propre aux titres des navigants

Connaissance des procédures liées aux activités principales

Connaissance de l'outil métier SIGEBEL

Gestion de projet

Savoir-faire / savoir-être :

Esprit d'analyse et de synthèse
Sens de l'organisation
Rigueur et méthode
Sens des relations humaines et du travail en équipe
Maîtrise de l'anglais

Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance, domaine personnels navigants, spécialité "licences PN" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de la surveillance*DS/PN/LIC
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/LIC Pôle licences (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/LIC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELZUNCE, Muriel - 01.58.09.43.86 GUICHENEY, Gilbert - 01 58 09 39 03 gilbert.guichenev@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'acquisition de la licence de surveillance, domaine personnels navigants, spécialité "Licences PN" selon l'arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	BEAUVAIS, Alexis

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Gestion du nouveau dispositif des qualifications d'instructeur ULM

Gestion du nouveau dispositif lié aux licences de télépilotes

Gestion des validations des licences professionnelles délivrées par des Etats tiers (hors UE)

Participation aux travaux pour GEODE et mise en oeuvre au sein du pôle

Tâches :

- Participe au suivi et à la mise en oeuvre de la réglementation en matière de gestion des licences des personnels navigants (Règlement européen « Aircrew » et arrêtés nationaux).

- Gère le nouveau dispositif des qualifications d'instructeur ULM et réponds aux questions des DSAC/IR et des usagers concernant le domaine des ULM ;

- Traite les dossiers de conversion des licences nationales de pilotes de ballons vers la réglementation Aircrew ;

- Participe à la mise en oeuvre du nouveau dispositif de licences de télépilotes.

Le titulaire de ce poste est appelé ponctuellement à résoudre des questions complexes de nature réglementaire qui peuvent impliquer d'autres pôles. Il assure quotidiennement les réponses aux navigants sur la boîte fonctionnelle licences. Cet agent assure le traitement des dossiers liés aux appareils dits « Annexe II ».

- Participe à la rédaction et à la mise à jour des procédures MCT/PN et des formulaires associés ;

- Assure le suivi du système GEODE pour le pôle.

- Diffuse les informations d'évolution réglementaire, de mise à jour du MCT-PN (ou autres) aux référents licences des DSAC/IR ;

- Participe à la formation initiale et à la formation continue des agents des bureaux licences.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Maîtrise des outils bureautiques

Connaissance de la réglementation propre aux titres des navigants

Anglais

Savoir-faire / savoir-être :

Rigueur,

organisation,

sens de l'analyse et de l'initiative,

sens des relations humaines,

qualités rédactionnelles,

goût pour le domaine réglementaire.

Ce poste requiert l'acquisition de la licence de surveillance, domaine personnels navigants, spécialité "Licences PN" selon l'arrêté du 2 juillet 2015.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de la surveillance*DS/PN/EPN
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/EPN Pôle expertise personnels navigants (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/EPN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRODBECK, Eric - 01 58 09 44 32 eric.brodbeck@aviation-civile.gouv.fr GUICHENEY, Gilbert - 01 58 09 39 03 gilbert.guicheneay@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	WALTER, Guy

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assure la gestion administrative des examinateurs français (TRE).
Participe aux actions méthodes et qualité du pôle et produit les statistiques.
Participe au développement des outils liés à l'activité des pilotes contrôleurs.

Tâches :

- A en charge la gestion administrative des 900 examinateurs avions multipilotes français TRE (A)
- Assure l'administration et le support technique, en liaison avec SSI, des outils informatiques.
- Produit les indicateurs et participe aux démarches qualité du Pôle.
- Assure le suivi et la mise à jour des procédures des Manuels R4 et R5 - EPN/FOI
- Elabore le compte rendu et le suivi des actions définies lors des réunions mensuelles du pôle.
- Participe à la préparation des thèmes administratifs et techniques abordés lors des réunions mensuelles du pôle.
- Analyse, propose et participe au développement d'outils en lien à l'allègement des taches des agents du pôle.

Profil - Qualification :

Acquis professionnels nécessaires :
Connaissances de la réglementation générale AIRCREW/AIROPS
Connaissances des systèmes Qualité
Travail d'équipe

Expérience dans les domaines suivants :

Réglementation générale AIRCREW/AIROPS
Pratique des outils Microsoft Office
Gestion documentaire

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de division*DS/MEAS/CP
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/MEAS/CP Division coordination et publications (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DS/MEAS/CP
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	CORCOS, Stéphane stephane.corcos@aviation-civile.gouv.fr BASTIANELLI, Hélène - 01.58.09.40.70 helene.bastianelli@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	WROBEL, André

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assurer l'animation du Programme de Sécurité de l'Etat, la coordination des actions de promotion de la sécurité et veiller à la diffusion des informations de sécurité.

Tâches :

La division Coordination est en charge de l'animation du PSE :

- Définition des méthodes, coordination de la rédaction du Manuel PSE
- Suivi de la réalisation et l'efficacité des actions de sécurité attribuées aux services de la DGAC
- Gestion des réponses apportées aux recommandations de sécurité
- Correspondant DSAC pour le processus D3 « Piloter l'évaluation et la réduction des risques »
- Animation du réseau des correspondants PSE de la DSAC

Par ailleurs, elle assure :

- la coordination des actions de promotion et d'échange d'informations sur la sécurité conduites dans le cadre du PSE, qu'elles soient réalisées par des agents de DSAC/MEAS ou d'autres agents de la DGAC, au niveau national, européen et international.
- la réalisation d'actions de promotion et d'échanges d'informations de sécurité (participation à des réseaux/forums nationaux ou internationaux, groupes de travail...).

Le chef de division contribue également à l'identification des risques de sécurité :

- Participe à la revue hebdomadaire des données contenues dans la base ECCAIRS nationale et l'ECR.
- Identifie des thèmes de sécurité prioritaires à étudier et les propose à la revue de sécurité PSE éventuellement.
- Propose des mesures d'amélioration de la sécurité.
- Peut piloter des études ou des projets identifiés dans le cadre du PSE

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Connaissance des textes nationaux, européens et internationaux relatifs à la gestion de la sécurité
- Connaissance de la DGAC et de ses entités déconcentrées
- Connaissance des méthodes de gestion de la sécurité
- Culture de sécurité
- Connaissances informatiques
- Connaissance de l'anglais écrit et parlé

Savoirs agir :

Savoir travailler en réseau

Qualités rédactionnelles

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	BEA-Enquêteur généraliste*BEA/INVES
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC
Affectation :	BEA BEA/INVES Département des investigations (LE BOURGET CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Enquêteur généraliste*BEA/INVES
Filière / Métier :	Enquêtes et analyses de sécurité aérienne Enquêteur généraliste
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELLIER, Damien - 01 49 92 72 99 damien.bellier@bea.aero
Personne remplacée :	GILLIERS, Nathalie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ENQUETEUR GENERALISTE - BEA Le Bourget

Le titulaire du poste conduit ou participe aux enquêtes de sécurité sur les accidents et incidents graves survenus à des aéronefs civils en France ou à l'étranger, et à des études de sécurité.

Tâches :

Recueille et exploite les données factuelles et organise les dossiers d'enquête
Analyse les données factuelles pour déterminer les circonstances et les causes de l'événement
Organise et participe à des réunions d'avancement avec les acteurs de l'enquête
Participe à des groupes d'enquête
Produit des rapports d'enquête
Propose des recommandations de sécurité
Présente le rapport d'enquête aux familles des victimes
Assure la permanence H24 du BEA (~ 4 semaines par an)
Représente le BEA auprès des acteurs institutionnels impliqués sur les enquêtes de sécurité

Profil - Qualification :

Principes et méthodes de la sécurité aérienne
Connaissances techniques, opérationnelles et réglementaires en aéronautique notamment dans le domaine du contrôle aérien
Connaissance des acteurs de l'aéronautique
Anglais aéronautique
Facteur humain en aéronautique
Savoir gérer et s'adapter à une situation de crise
Rigueur dans le raisonnement et dans la méthode
Qualités rédactionnelles
Sens des relations humaines, y compris dans un contexte international
Neutralité
Travail en équipe
Ouverture d'esprit
Résistance au stress
Une expérience pratique d'exercice de fonctions dans le domaine du contrôle aérien (opérationnelle, encadrement, conception de systèmes) est recherchée.

Poste soumis à contrôle médical particulier au titre du métier d'enquêteur

Le titulaire du poste devra faire preuve d'une grande disponibilité, les départs pour la France et pour l'étranger pouvant se faire sans préavis important.

Une formation à l'enquête est dispensée par le BEA à partir de la prise de poste, et tout au long de la carrière d'enquêteur. Associée à l'expérience et aux capacités démontrées lors d'enquêtes réelles, elle débouche sur l'attribution de niveaux d'enquêteurs (débutant, senior, directeur d'enquête) formalisant la capacité de se voir confier des responsabilités croissantes dans la conduite des enquêtes.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de la surveillance*DS/MEAS/TP
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/MEAS/TP Division programme de sécurité de l'Etat en transport public (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/MEAS/TP
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	THURAT, Paul-Emmanuel - 01 58 09 42 26 paul-emmanuel.thurat@aviation-civile.gouv.fr CORCOS, Stéphane stephane.corcos@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CHESSERON, Christelle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Identifier les risques de sécurité à partir de l'analyse des informations et proposer des actions de réduction des risques, en particulier en matière de promotion.

Tâches :

Dans le cadre du programme de sécurité de l'Etat (PSE) cet agent :

- Participe à la revue hebdomadaire des événements notifiés par les opérateurs (compagnies aériennes, DSNA, aéroports,...)
- Identifie des thèmes de sécurité prioritaires à étudier
- Propose des mesures d'amélioration de la sécurité
- Contribue à la préparation des thèmes de sécurité présentés aux revues de sécurité quadrimestrielles
- Réalise certaines de ces actions lorsqu'elles relèvent du domaine de la promotion de la sécurité et du partage de l'information (affiches, campagnes de communication, réunions de partage d'informations au niveau national ou international avec les opérateurs ou entre autorités).

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Connaissances dans le domaine aéronautique : circulation aérienne, réglementation, exploitation opérationnelle.

Culture de sécurité

Anglais courant et aéronautique (écrit et parlé)

Savoirs agir :

Savoir analyser les événements de sécurité en fonction de leur caractère critique

Savoir gérer les relations avec des organismes ou des personnes extérieures

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	BEA-Enquêteur expérimenté*BEA/INVES/TOU
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC
Affectation :	BEA BEA/INVES/TOU Pôle enquêteurs Toulouse (TOULOUSE)
Fonction / Poste :	1 Enquêteur expérimenté*BEA/INVES/TOU
Filière / Métier :	Enquêtes et analyses de sécurité aérienne Enquêteur expérimenté
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELLIER, Damien - 01 49 92 72 99 damien.bellier@bea.aero
Personne remplacée :	POULIQUEN, Yann

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ENQUETEUR GENERALISTE - BEA Antenne de Toulouse

Le titulaire du poste conduit ou participe aux enquêtes de sécurité sur les accidents et incidents graves survenus à des aéronefs civils en France ou à l'étranger, et à des études de sécurité.

Tâches :

Recueille et exploite les données factuelles et organise les dossiers d'enquête
Analyse les données factuelles pour déterminer les circonstances et les causes de l'événement
Organise et participe à des réunions d'avancement avec les acteurs de l'enquête
Participe à des groupes d'enquête
Produit des rapports d'enquête
Propose des recommandations de sécurité
Présente le rapport d'enquête aux familles des victimes
Assure la permanence H24 du BEA (~ 4 semaines par an)
Représente le BEA auprès des acteurs institutionnels impliqués sur les enquêtes de sécurité
Participe à la coordination du réseau enquêteur de première information (EPI) de la zone géographique de l'antenne.

Profil - Qualification :

Principes et méthodes de la sécurité aérienne
Connaissances techniques, opérationnelles et réglementaires en aéronautique
Connaissance des acteurs de l'aéronautique
Anglais aéronautique
Facteur humain en aéronautique
Savoir gérer et s'adapter à une situation de crise
Rigueur dans le raisonnement et dans la méthode
Qualités rédactionnelles
Sens des relations humaines, y compris dans un contexte international
Neutralité
Travail en équipe
Ouverture d'esprit
Résistance au stress

Poste soumis à contrôle médical particulier au titre du métier d'enquêteur

Le titulaire du poste devra avoir une expérience actuelle ou passée d'au moins 3 ans dans le domaine des enquêtes de sécurité.

Le titulaire du poste devra faire preuve d'une grande disponibilité, les départs pour la France et pour l'étranger pouvant se faire sans préavis important.

Une formation à l'enquête est dispensée par le BEA à partir de la prise de poste, et tout au long de la carrière d'enquêteur. Associée à l'expérience et aux capacités démontrées lors d'enquêtes réelles, elle débouche sur l'attribution de niveaux d'enquêteurs (débutant, senior, directeur d'enquête) formalisant la capacité de se voir confier des responsabilités croissantes dans la conduite des enquêtes.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	BEA-Enquêteur généraliste*BEA/INVES
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC
Affectation :	BEA BEA/INVES Département des investigations (LE BOURGET CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Enquêteur généraliste*BEA/INVES
Filière / Métier :	Enquêtes et analyses de sécurité aérienne Enquêteur généraliste
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELLIER, Damien - 01 49 92 72 99 damien.bellier@bea.aero
Personne remplacée :	ADAM, Guillaume

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ENQUETEUR GENERALISTE - BEA le Bourget

Le titulaire du poste conduit ou participe aux enquêtes de sécurité sur les accidents et incidents graves survenus à des aéronefs civils en France ou à l'étranger, et à des études de sécurité. Il apporte également une expertise transverse au département en matière de conception, de conduite du vol et d'exploitation des aéronefs à voilure tournante.

Tâches :

Recueille et exploite les données factuelles et organise les dossiers d'enquête
Analyse les données factuelles pour déterminer les circonstances et les causes de l'événement
Organise et participe à des réunions d'avancement avec les acteurs de l'enquête
Participe à des groupes d'enquête
Produit des rapports d'enquête
Propose des recommandations de sécurité
Présente le rapport d'enquête aux familles des victimes
Assure la permanence H24 du BEA (~ 4 semaines par an)
Représente le BEA auprès des acteurs institutionnels impliqués sur les enquêtes de sécurité
Peut maintenir une pratique du vol sur aéronef à voilure tournante

Profil - Qualification :

Principes et méthodes de la sécurité aérienne
Connaissances techniques, opérationnelles et réglementaires en aéronautique, notamment en matière d'exploitation des hélicoptères
Connaissance des acteurs de l'aéronautique notamment dans le domaine des voilures tournantes
Une qualification récente en matière de pilotage d'aéronefs à voilure tournante serait un atout
Anglais aéronautique
Facteur humain en aéronautique
Savoir gérer et s'adapter à une situation de crise
Rigueur dans le raisonnement et dans la méthode
Qualités rédactionnelles
Sens des relations humaines, y compris dans un contexte international
Neutralité
Travail en équipe
Ouverture d'esprit
Résistance au stress

Poste soumis à contrôle médical particulier au titre du métier d'enquêteur

Le titulaire du poste devra faire preuve d'une grande disponibilité, les départs pour la France et pour l'étranger pouvant se faire sans préavis important.

Une formation à l'enquête est dispensée par le BEA à partir de la prise de poste, et tout au long de la carrière d'enquêteur. Associée à l'expérience et aux capacités démontrées lors d'enquêtes réelles, elle débouche sur l'attribution de niveaux d'enquêteurs (débutant, senior, directeur d'enquête) formalisant la capacité de se voir confier des responsabilités croissantes dans la conduite des enquêtes.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	BEA-Enquêteur généraliste*BEA/INVES/LB2
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC
Affectation :	BEA BEA/INVES/LB2 Pôle enquêteurs Le Bourget 2 (LE BOURGET CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Enquêteur généraliste*BEA/INVES/LB2
Filière / Métier :	Enquêtes et analyses de sécurité aérienne Enquêteur généraliste
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELLIER, Damien - 01 49 92 72 99 damien.bellier@bea.aero
Personne remplacée :	DESJARDIN, Arnaud

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ENQUETEUR GENERALISTE - BEA Le Bourget

Le titulaire du poste conduit ou participe aux enquêtes de sécurité sur les accidents et incidents graves survenus à des aéronefs civils en France ou à l'étranger, et à des études de sécurité.

Tâches :

Recueille et exploite les données factuelles et organise les dossiers d'enquête
Analyse les données factuelles pour déterminer les circonstances et les causes de l'événement
Organise et participe à des réunions d'avancement avec les acteurs de l'enquête
Participe à des groupes d'enquête
Produit des rapports d'enquête
Propose des recommandations de sécurité
Présente le rapport d'enquête aux familles des victimes
Assure la permanence H24 du BEA (~ 4 semaines par an)
Représente le BEA auprès des acteurs institutionnels impliqués sur les enquêtes de sécurité

Profil - Qualification :

Principes et méthodes de la sécurité aérienne
Connaissances techniques, opérationnelles et réglementaires en aéronautique, notamment dans le domaine du contrôle aérien
Connaissance des acteurs de l'aéronautique
Anglais aéronautique
Facteur humain en aéronautique
Savoir gérer et s'adapter à une situation de crise
Rigueur dans le raisonnement et dans la méthode
Qualités rédactionnelles
Sens des relations humaines, y compris dans un contexte international
Neutralité
Travail en équipe
Ouverture d'esprit
Résistance au stress

Une expérience pratique d'exercice de fonctions dans le domaine du contrôle aérien (opérationnelle, encadrement, conception de systèmes) est recherchée.

Poste soumis à contrôle médical particulier au titre du métier d'enquêteur

Le titulaire du poste devra faire preuve d'une grande disponibilité, les départs pour la France et pour l'étranger pouvant se faire sans préavis important.

Une formation à l'enquête est dispensée par le BEA à partir de la prise de poste, et tout au long de la carrière d'enquêteur. Associée à l'expérience et aux capacités démontrées lors d'enquêtes réelles, elle débouche sur l'attribution de niveaux d'enquêteurs (débutant, senior, directeur d'enquête) formalisant la capacité de se voir confier des responsabilités croissantes dans la conduite des enquêtes.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	BEA-Enquêteur spécialisé*BEA/TECH
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC
Affectation :	BEA BEA/TECH Département technique (LE BOURGET CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Enquêteur spécialisé*BEA/TECH
Filière / Métier :	Enquêtes et analyses de sécurité aérienne Enquêteur spécialisé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	MENEZ, Christophe - 01 49 92 74 36 christophe.menez@bea.aero CONDETTE, Johan - 01 49 92 78 49 johan.condette@bea.aero
Personne remplacée :	WALBROU, Frédéric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ENQUETEUR SPECIALISE - BEA

En France, le BEA est l'autorité responsable des enquêtes de sécurité dans l'aviation civile. Il participe également à de nombreuses enquêtes conduites à l'étranger.

Au sein du département Technique, le titulaire du poste participera aux enquêtes de sécurité du BEA, suite aux accidents et incidents survenus à des aéronefs civils en France ou à l'étranger en tant qu'enquêteur (enquêteur) spécialisé(e) du Pôle "Enregistreurs et systèmes avioniques" (Pôle ESA).

Au sein du Département technique, le Pôle ESA est en charge de :

- la lecture des enregistreurs de vol réglementaires "boîtes noires".
- l'exploitation des enregistrements (FDR, audio/vidéo, ATM, systèmes).
- la réalisation et/ou supervision des examens des systèmes avioniques embarqués.
- la gestion des laboratoires avionique, enregistreurs, audio-vidéo et ATM.

Tâches :

Dans le cadre d'enquêtes conduites par le BEA ou auxquelles le BEA participe, le candidat retenu réalisera les travaux suivants :

- Lecture des enregistreurs de vol.
- Suivi et traitement des événements avec données de vol enregistrées.
- Préservation et exploitation des équipements et des enregistrements.
- Développement et/ou amélioration des outils d'exploitation des données.
- Organisation et participation à des groupes de travail dans les enregistreurs de vol.
- Rédaction de documents techniques et participation à l'élaboration de rapport d'enquêtes.
- Participation à l'élaboration du rapport d'enquête.

Profil - Qualification :

Personne qualifiée avec une spécialisation en analyse d'image présentant le profil suivant :

- Performance de vol
- Qualités rédactionnelles (anglais et français)
- Anglais indispensable (lu, écrit, parlé)
- Facteur humain
- Connaissance des acteurs de l'enquête
- Capacité à gérer une situation de crise
- Rigueur dans le raisonnement et la méthode
- Sens des relations humaines
- Neutralité
- Travail en équipe
- Ouverture d'esprit - Curiosité technique

Le candidat retenu devra être dynamique, rigoureux et curieux. Il devra en outre être capable de travailler en équipe et présenter de sérieuses qualités relationnelles.

Le candidat retenu devra posséder un esprit d'initiative et de synthèse lui permettant de communiquer ses résultats de manière efficace.

Le titulaire du poste pourra être amené à se déplacer ponctuellement avec un préavis court en France et à l'étranger dans le cadre d'accident.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	BEA-Enquêteur technique*BEA/TECH/ESA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC
Affectation :	BEA BEA/TECH/ESA Pôle enregistreurs et systèmes avioniques (LE BOURGET CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Enquêteur technique*BEA/TECH/ESA
Filière / Métier :	Enquêtes et analyses de sécurité aérienne Enquêteur expérimenté
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MENEZ, Christophe - 01 49 92 74 36 christophe.menez@bea.aero CONDETTE, Johan - 01 49 92 78 49 johan.condette@bea.aero
Personne remplacée :	SOMBE, Gaël

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ENQUETEUR SPECIALISE - BEA

En France, le BEA est l'autorité responsable des enquêtes de sécurité dans l'aviation civile. Il participe également à de nombreuses enquêtes conduites à l'étranger.

Au sein du département Technique, le titulaire du poste participera aux enquêtes de sécurité du BEA, suite aux accidents et incidents survenus à des aéronefs civils en France ou à l'étranger en tant qu'enquêteur (enquêteuse) spécialisé(e) du Pôle "Enregistreurs et systèmes avioniques" (Pôle ESA) avec une spécialisation dans l'exploitation des données issues d'enregistrements vidéo.

Au sein du département Technique, le Pôle ESA est en charge de :

- la lecture des enregistreurs de vol réglementaires "boîtes noires".
- l'exploitation des enregistrements (FDR, audio/vidéo, ATM, systèmes).
- la réalisation et/ou supervision des examens des systèmes avioniques embarqués.
- la gestion des laboratoires avionique, enregistreurs, audio-vidéo et ATM.

Tâches :

Dans le cadre d'enquêtes conduites par le BEA ou auxquelles le BEA participe, le candidat retenu réalisera les travaux suivants :

- Lecture des enregistreurs de vol.
- Analyse des images, technique de photogrammétrie, connaissance optique, calcul de positionnement.
- Réalisation de transcriptions.
- Développement et/ou amélioration des outils d'analyse des données vidéo et audio.
- Rédaction de documents techniques et participation à l'élaboration de rapport d'enquêtes.
- Participation à des examens et des groupes d'enquêtes.

Le candidat retenu participera au développement de nouvelles techniques d'analyses du laboratoire :

- Restitution 3D des sites à partir des enregistrements du drone du BEA.
- Analyse d'images fournies par d'autres entités (images satellites, image LIDAR, etc.).
- Développements d'outils d'animation.

Le candidat aura vocation à participer aux travaux d'analyse des enregistrements audio et vidéo dans le cadre d'enquête majeure en France et à l'étranger. A ce titre, il devra savoir faire preuve de rigueur, de discrétion et appliquer de manière stricte les règles de confidentialité du BEA.

Le candidat devra être rapidement autonome pour devenir l'un des référents techniques du département dans le domaine du traitement des données vidéo. Il participera également aux consultations industrielles dans le cadre du développement d'outils d'analyse vidéo dédiées aux bureaux d'enquêtes.

Profil - Qualification :

Personne qualifiée avec une spécialisation en analyse d'image présentant le profil suivant :

- Connaissances des mesures en photogrammétrie (mesures sur images pour le positionnement)
- Connaissance en optique et techniques de traitement de l'image
- Connaissances en mathématiques appliquées, traitement du signal, filtrage de données
- Connaissances en programmation (matlab, langage objet ou similaire)
- Connaissances en électronique numérique et analogique souhaitées-
- Volonté de développer les compétences du laboratoire

- Qualités rédactionnelles (anglais et français)
- Anglais indispensable (lu, écrit, parlé)
- Capacité auditive adaptée au poste.

Des connaissances des techniques d'analyse acoustique seraient un plus. A défaut, il pourra acquérir ces compétences par le biais de formations.

Le candidat retenu devra être dynamique, rigoureux, curieux et créatif. Le candidat devra être capable de travailler en équipe et présenter de sérieuses qualités relationnelles et d'adaptation lui permettant de piloter des activités dans un cadre international.

Le candidat devra posséder un esprit d'analyse et de synthèse lui permettant de communiquer ses résultats de manière efficace.

Enfin, le titulaire du poste pourra être amené à se déplacer ponctuellement avec un préavis court en France et à l'étranger dans le cadre d'accident.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/DIR
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/DIR Direction de la sécurité de l'aviation civile (DSAC) (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/DIR
Filière / Métier :	Elaboration et éval. des politiques publiques Responsable qualité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LEFEVRE, BAPTISTE - 01 58 09 46 41 baptiste.lefevre@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CASALI, Jacqueline

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Adjoint au Responsable Qualité et Standardisation de la DSAC.

Tâches :

1) Audit interne (tous processus)

- Organiser les audits internes (programme annuel, gestion des auditeurs/experts, gestion des outils associés (Q-Pulse, check lists...))
- Participer aux audits internes en tant que responsable d'audit
- Gérer les suites des audits (définition des plans d'actions correctives)

2) Pilotage

- Assurer l'animation du réseau qualité (organisation des réunions de coordination qualité, coordination avec les référents processus des directions, accompagnement lorsque nécessaire)
- Apporter un support dans la réalisation des revues de performance (revues de processus, revue de direction)
- Assurer un suivi global des actions de mise en conformité et d'amélioration

3) Référentiel

- Assurer les mises à jour du référentiel du système de management de la DSAC
- Participer au développement du référentiel transverse MS-GEN (applicable à l'ensemble des directions techniques et des DSAC/IR) avec pour objectifs la conformité aux exigences applicables et la plus grande simplification possible

4) Formation et opérations à l'export

- Former les inspecteurs au système de management dans le cadre du tronc commun
- Participer aux missions de coopération internationale dans le domaine du système de management

5) Certification ISO

- Assurer le suivi de la certification ISO 9001 de la DSAC.

6) Outils

- Assurer l'administration de la GED DSAC (GEODe)
- Assurer l'administration de l'outil QPulse

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Le fonctionnement d'un système de management
- Les techniques d'audit
- Les activités métier de la DSAC
- Les outils et méthodes utilisés au sein de la DSAC
- Les règlements EASA (dans un ou plusieurs domaines techniques)
- Le référentiel ISO 9001

Savoirs agir :

- Savoir impulser une dynamique de travail en réseau
- Savoir animer des réunions et des groupes de travail
- Rigueur et sens de l'organisation
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Sens des relations humaines et pédagogie

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CESNAC-Superviseur systèmes*CESN/EXPL/OPS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO CESN/EXPL/OPS Subdivision opérations (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	3 Superviseur systèmes*CESN/EXPL/OPS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SZPAK, Romain - 05 56 55 79 50 romain.szpak@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FOURNIER, Claude

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Superviseur Systèmes Redevances du CESNAC

Mission:

- gérer les données de vol à fins de transmission pour facturation

Activités du poste:

- traitement et transmission des données nécessaires à la facturation des redevances de navigation aérienne
- enquêtes et réponses SCRR (Service Central des Redevances en Route) suite aux réclamations des usagers et aux demandes d'information d'Eurocontrol
- participation au paramétrage du système informatique
- contribution à l'amélioration du service rendu : contrôles d'exhaustivité avant et après facturation
- traitement des demandes des SRR étrangers
- traitement des demandes des exploitants d'aéroports
- formation pratique des agents affectés pour chaque étape de qualification opérateur, contrôleur et superviseur redevances

Responsabilités en matière de sécurité, qualité, sûreté et environnement:

- participer aux revues de processus et audit
- sûreté physique : se conformer aux mesures sûreté du site CESNAC
- sûreté logique: appliquer la politique DSNA sécurité informatique

Techniques de base :

- CAUTRA, redevances
- Bonne compréhension de l'anglais parlé
- Aptitude à l'utilisation d'outils informatiques

Qualités requises:

- Savoir travailler en équipe
- Organisation et rigueur

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-Chargé d'affaires support aux AD groupe F et G*K-O/EXP
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/O K-O/EXPL/NCTRL SNA/O - Nantes - Subdivision contrôle (BOUGUENAIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires support aux AD groupe F et G*K-O/EXPL/NCTR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GERMAIN, Laurent - 02 28 00 25 25 laurent.germain@aviation-civile.gouv.fr LEBLOND, Béatrice - 02 28 00 25 26 beatrice.leblond@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Coordonner le support du service exploitation aux unités assurant le contrôle d'aérodrome

Tâches :

GENERIQUES :

Sous l'autorité du chef du Service Exploitation :

- Assiste le service exploitation et les unités assurant le service de contrôle, en priorité des groupes F et G, dans les domaines associés à son poste
- Facilite la coopération entre les sites et les subdivisions du service exploitation
- Est, dans ce cadre, l'interlocuteur privilégié des chefs CA et adjoints chefs CA pour le support aux unités
- Suit et coordonne les mises à jour des MANEX, des lettres d'accord et des protocoles des unités rattachées et contribue à la veille réglementaire (ex. mise en oeuvre des consignes nationales)
- Apporte, à leur demande, un soutien aux Chefs CA dans l'organisation de leurs tâches et participe à la continuité de celles-ci
- S'assure de l'harmonisation des méthodes et de la mutualisation des actions à mener par les chefs CA
- Participe au suivi des actions du service de son domaine de compétences
- Gère la documentation du système de management relative aux activités des CCA du SNA (ex. procédures pour les chefs CA) en lien avec le RSMI
- Suit les dossiers qui lui sont attribués et participe aux GT pour lesquels il est sollicité
- Suit les expressions de besoins des aérodromes
- Contribue à la préparation des revues de processus et aux audits du SMI
- Peut participer à la permanence opérationnelle

Profil - Qualification :

Niveau de compétence : 1- Elémentaire, 2- Général, 3- Détaillé, 4- Expertise

Techniques de base :

Navigation aérienne :

- Connaissance des structures externes à la subdivision nécessaires à la réalisation de la mission (3)
- Avoir une bonne connaissance du fonctionnement des organismes F et G et des missions des chefs CA (3)
- Connaître la réglementation de la Circulation aérienne (4)
- Connaître les contraintes environnementales applicables à la CA (4)
- Connaître et savoir exploiter les MANEX (4)
- Avoir une bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement d'un SNA (3)

Informatique :

- Utilisation des outils nécessaires à la réalisation de la mission (3)

Qualités requises :

- Savoir observer et analyser les contextes
- Savoir instaurer un climat de confiance, une qualité d'écoute
- Savoir gérer des sollicitations fréquentes et imprévues
- Communiquer efficacement à l'écrit et à l'oral, qualités relationnelles, animation de groupes de travail et de réunions
- Etre clair et concis
- Avoir le sens des responsabilités
- Disponibilité (déplacements fréquents)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/ANA/PNA
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/ANA/PNA Pôle aptitudes des personnels de la navigation aérienne (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/ANA/PNA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ALVAREZ, Marc - 01 58 09 48 22 marc.alvarez@aviation-civile.gouv.fr MEDIONI, Frédéric - 01.58.09.45.07 frederic.medioni@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Navigation aérienne" selon l'arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	VUILLEMIN, Olivier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Agréer les plans de formations des fournisseurs de formation destinés aux contrôleurs de la circulation aérienne (ATCO).

Tâches :

Définir la doctrine relative aux agréments de formation
Agréer les plans de formation des fournisseurs de formation initiale
Agréer les plans de formation des fournisseurs de formation en unité
Agréer les programmes de formation continue des fournisseurs de formation
Certifier les fournisseurs de formation ATCO
Suivre les changements impactant la formation ATCO
Contribuer à la formation des évaluateurs AFIS
Assurer la surveillance continue des fournisseurs de formation
Participer aux audits d'homologation (y compris comme RMA)
Participer aux différentes réunions de coordination
Animer des réunions ou des groupes de travail

Profil - Qualification :

Connaissances :

Maîtrise du règlement 2015/340 (sauf annexe IV)
Maîtrise des procédures SOF et HOF

Savoir faire / Savoir être :

Esprit d'analyse et de synthèse
Capacité d'adaptation
Sens de l'organisation et des responsabilités
Sens des relations humaines et du travail en équipe
Maîtrise de l'anglais

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de la surveillance*DS/ANA/PNA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/ANA/PNA Pôle aptitudes des personnels de la navigation aérienne (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/ANA/PNA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ALVAREZ, Marc - 01 58 09 48 22 marc.alvarez@aviation-civile.gouv.fr MEDIONI, Frédéric - 01.58.09.45.07 frederic.medioni@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'acquisition de la licence de surveillance "Navigation aérienne" selon l'arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	BOIVIN, Jean-Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Mettre en place et contribuer à développer les outils techniques du pôle PNA
Réaliser des actions de surveillance des organismes de formation des contrôleurs aériens.

Tâches :

Réalisation d'audits de formation
Paramétrage des différents outils (SIRH, site web et application licence) de délivrance des licences (ATCO et ATSEP)
Suivi du paramétrage de Qualif AFIS
Rédaction des fiches FORGE/MANTIS autant que de besoin
Participation aux CTMA
Point de contact avec la DSI et la société Eliaden
Participation à la validation hebdomadaire des licences ATCO
Référént du pôle pour l'activité de surveillance des dossiers licences traités (R6)
Contribution à la rédaction des procédures internes (GELIC) et externes (fiches réflexe licences)
Gestion des droits d'accès à la communauté pôle PNA
Co-référént site Géode R6
Référént pour le pôle PNA de METEOR
Participation aux différentes réunions de travail et de coordination avec les prestataires
Participation à la formation initiale/continue en fonction du besoin
Contributeur pour la mise à jour du site du ministère

Profil - Qualification :

Connaissances :

Maitrise du règlement 2015/340 (sauf annexe IV)
Maitrise de la procédure SOF
Connaissance de SIRH et des différents outils

Savoir-faire / savoir-être :

Esprit d'analyse
Capacité d'adaptation
Sens de l'organisation et des responsabilités
Sens des relations humaines et du travail en équipe

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chargé d'affaires*DS/ANA/AER
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/ANA/AER Pôle aéroports (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VERDIER, Brigitte - 01.58.09.47.27 brigitte.verdier@aviation-civile.gouv.fr MEDIONI, Frédéric - 01.58.09.45.07 frederic.medioni@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Aérodromes" selon l'arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	MARTY, Christine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Agréer les plans de formations des fournisseurs de formation destinés aux contrôleurs de la circulation aérienne (ATCO).

Tâches :

Définir la doctrine relative aux agréments de formation
Agréer les plans de formation des fournisseurs de formation initiale
Agréer les plans de formation des fournisseurs de formation en unité
Agréer les programmes de formation continue des fournisseurs de formation
Certifier les fournisseurs de formation ATCO
Suivre les changements impactant la formation ATCO
Contribuer à la formation des évaluateurs AFIS
Assurer la surveillance continue des fournisseurs de formation
Participer aux audits d'homologation (y compris comme RMA)
Participer aux différentes réunions de coordination
Animer des réunions ou des groupes de travail

Profil - Qualification :

Connaissances :

Maitrise du règlement 2015/340 (sauf annexe IV)
Maitrise des procédures SOF et HOF

Savoir-faire / savoir-être :

Esprit d'analyse
Capacité d'adaptation
Sens de l'organisation et des responsabilités
Sens des relations humaines et du travail en équipe

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/PN
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/PN Direction technique - Personnels navigants (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GUICHENEY, Gilbert - 01.58.09.39.03 gilbert.guichene@aviation-civile.gouv.fr GUYOMARC'H, Marie-Agnès - 01.58.09.42.70 marie-agnes.guyomarch@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention d'une licence de surveillance - spécialité "Licences PN" selon l'arrêté du 2 juillet 2015.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Représentant de / Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour les systèmes d'information du domaine PN.

Tâches :

Sous l'autorité du Directeur technique PN l'agent :

- . Contribue à l'élaboration des spécifications techniques et fonctionnelles des SI du domaine PN et de leurs évolutions ;
- . Réalise les tests fonctionnels ou supervise leur réalisation, selon les SI ;
- . Participe aux comités de pilotage et aux réunions des groupes d'utilisateurs et autres réunions techniques ou de suivi des SI du domaine PN ;
- . Participe au maintien en conditions opérationnelles des SI du domaine PN ;
- . Contribue à l'administration des SI du domaine PN ;
- . Contribue à la formation des utilisateurs internes et externes ;
- . Assure la coordination des différents projets en cours relatifs aux SI du domaine PN ;
- . Propose les options d'urbanisation des SI existants et d'intégration / de modularisation des outils qui doivent ou devront communiquer entre eux ;
- . Recense et exprime les besoins (notamment utilisateurs) de la DSAC/PN s'agissant des SI transverses de la DSAC (projet Météor, futur Signal, etc.) ;
- . Contribue, pour le domaine PN, à la mise en oeuvre des SI transverses de la DSAC.

Dans un premier temps, la fonction de AMOA sera principalement consacrée au projet ArchiMED (SI domaine médical). Sur ce SI, outre les tâches susmentionnées, l'agent devra :

- . Contribuer à assurer la qualité de la reprise des données depuis Sigebel et Sicomed,
- . Initialiser le SI (mise en place des référentiels et des nouveaux processus) en vue de sa mise en service,
- . Assurer les formations des agents de la DSAC/PN, des AME et des AeMC au nouveau SI

L'agent est en relation directe avec les pôles de la DSAC/PN (EPN, EXA, FOR, LIC, MED). En liaison avec les chefs de pôle, il a des relations fonctionnelles directes avec les agents chargés des différents SI dans le domaine PN (notamment les chefs de projet).

Au sein de la DSAC/PN, l'agent est le principal interlocuteur de la MSI de la DSAC.

L'agent a des relations régulières avec la DSI et les prestataires externes de SI dans le domaine PN.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Connaissance générale aéronautique

Connaissance des réglementations applicables dans le domaine des personnels navigants

Connaissance des SI / formation supérieure en informatique (et goût pour l'informatique)

Capacité à rédiger des documents techniques de niveau expert (par exemple : spécifications fonctionnelles)

Capacité à concevoir et à dispenser des formations

Le maintien de la pratique du pilotage (licence PPL(A)) serait un plus.

Savoir faire / Savoir être :

Esprit d'analyse et de synthèse

Esprit d'initiative et d'équipe

Sens des relations humaines

Capacité d'adaptation

Capacité d'organisation

Sens des responsabilités

Sens des relations humaines

Maîtrise de l'anglais

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/SUR/SSI
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/SUR/SSI Pôle sécurité des systèmes d'information (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/SUR/SSI
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BILLIOTTET, Serge - 01 58 09 37 22 serge.billiotet@aviation-civile.gouv.fr FRISCH, Anne - 01 58 09 43 98 anne.frisch@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CASSAM-SULLIMAN, Yazid

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Contrôle de la sécurité des sites et systèmes d'information de la DGAC.

Tâches :

- Etablir et maintenir le planning annuel d'audit en coordination avec DSAC/ANA en ce qui concerne les audits de sites et systèmes de la Navigation Aérienne et avec SSIM en ce qui concerne les système d'information de gestion
- Assurer le suivi budgétaire et contractuel des prestations d'audit sous-traitées
- Définir la méthodologie propre aux audits SSI
- Piloter la réalisation des audits (le Chef de Programme assure lui-même la supervision d'une partie des audits et est assisté d'un chargé d'affaire pour couvrir l'ensemble du programme annuel)
- Concernant les audits qu'il supervise, établir le niveau de conformité de l'entité auditée (site ou système), valider le Plan d'Actions Correctives, suivre la correction des écarts
- Assurer les relations avec les clients et exploiter les fiches d'écoute client

Profil - Qualification :

Compétences à détenir ou à acquérir :

- Sécurité des systèmes d'information
- Système de management de la qualité
- Gestion budgétaire et contractuelle
- Connaissances informatiques

Savoir faire :

- Principes et conduite d'audits
- Esprit rigoureux et d'analyse
- Sens des relations humaines

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Adjoint au Chef de division*DS-N/SR2/SUR
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/SUR Division sûreté (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au Chef de division*DS-N/SR2/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COMMARMOND, Bruno - 01.69.57.74.08 bruno.commarmond@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "auditeur sûreté" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	RAULET, Isabelle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assiste le chef de division sur l'ensemble des dossiers,

Réalise des audits et inspections,

Apporte son expertise vis à vis des opérateurs.

- Anime et encadre la division "sûreté" ;
- Assure au niveau local et national la mise en oeuvre et le suivi de la politique relative au contrôle et à la surveillance ;
- Contribue au fonctionnement du PPO et de la certification qualité ;
- Prend les décisions relatives à la délivrance, au renouvellement, à la modification, à la suspension ou au retrait des autorisations administratives ;
- Planifie et coordonne les actions de surveillance ;
- Participe aux réunions de la commission de sûreté d'Orly ;
- Assure la coordination avec les partenaires ;
- Prépare les audits de sûreté des aérodromes ;
- Prépare les inspections de sûreté de la commission européenne,
- Participe au suivi des plans d'actions correctives ;
- Participe aux décisions relatives à la mise en place des mesures compensatoires ou restrictives d'exploitation ;
- Participe à des inspections et des audits internationaux.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques

maîtrise du domaine réglementaire national et international sûreté

maîtrise des techniques d'inspection ou d'audit

connaissance de l'exploitation des opérateurs concernés par les domaines réglementaires concernés

maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives

bonne connaissance de l'anglais technique écrit et parlé

Savoirs faire

esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

grande disponibilité

sens de l'accueil et des relations

qualités de management et d'organisation

aptitude à gérer les conflits et à la prise de décision sur les plans techniques et humains

Acquis professionnels

maîtrise de la méthodologie de l'audit de sûreté

Formation initiale et continue

formation et examen d'inspecteur sûreté, formation et examen d'auditeur sûreté, formation et examen

de responsable de missions d'audit

Licence nécessaire

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Concepteur de procédures expert*K-SSE/DIR/ESP
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/DIR/ESP SNA/SSE - Programme espaces et procédures (MARGINANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Concepteur de procédures expert*K-SSE/DIR/ESP
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	PREUX, Francis - 04.42.31.14.11 francis.preux@aviation-civile.gouv.fr DESCHANEL, Anne - 04.42.31.14.80 anne.deschanel@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BRASQUIES, Bernard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ACTIVITES DU POSTE :

- Etablissement des procédures d'arrivée, de départ, d'attente et d'approche aux instruments des terrains du SNA Sud/Sud-Est
- Détermination des minimums opérationnels
- Participation à l'établissement des procédures des terrains du SNA Sud-Est
- Validation des procédures IFR (établies par la DIRCAM) des aérodromes militaires ouverts au trafic civil et procédures exploitants,
- Participation aux études liées à la prise en compte des obstacles artificiels,
- Participation au groupe de travail national (GT MO-PRO) sur les procédures,
- Participation aux études de sécurité pour la partie procédures
- Participation au groupe utilisateurs des logiciels spécifiques utilisés dans la conception des procédures (Géo-Titan,...)
- Suivi de la réglementation en matière de procédures,
- Présentation des procédures en commission des usagers et autres organes de consultations,
- Elaboration et suivi des publications aéronautiques des procédures IFR.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Au titre du management de la sécurité peut :

- Participer en tant qu'expert aux CLS ou aux structures de concertation mixtes du SNASSE.
- Appliquer les procédures d'évaluation ou d'atténuation des risques.
- Participer aux procédures de retour d'expérience.
- Participer à l'élaboration des EPIS et des dossiers de sécurité

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/SUR/PIL
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/SUR/PIL Pôle pilotage de la surveillance (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/SUR/PIL
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	BILLIOTTET, Serge - 01 58 09 37 22 serge.billiotet@aviation-civile.gouv.fr WIBAUX, Florence - 01 58 09 45 14 florence.wibaux@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Chef de pôle : Nathalie SPYCKERELLE (01.58.09.42.74 - nathalie.spyckerelle@aviation-civile.gouv.fr)
REORGANISATION	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

- assure le pilotage des inspections surveillance des entreprises de transport aérien. A ce titre :
 - . définit les modalités d'instruction des programmes de sûreté et de surveillance des entreprises de transport aérien,
 - . coordonne l'action des directions interrégionales concernant le suivi des entreprises de transport aérien,
 - . participe à l'élaboration du plan de surveillance des entreprises de transport aérien (ETA), et réalise le suivi de sa mise en oeuvre, en coordination avec les directions interrégionales,
 - . réalise un contrôle qualité des rapports d'inspection des ETA,
 - . contribue à l'amélioration des actions de surveillance normalisées menées par les services compétents de l'Etat sur les entreprises de transport aérien,
 - . contribue à l'élaboration des synthèses périodiques,
 - . fait évoluer les modalités de la surveillance des entreprises de transport aérien en prenant en compte le retour d'expérience et les conclusions du projet de service de la DSAC SUR.
- réalise l'instruction du programme de sûreté d'Air France et de Joon, pilote et coordonne les actions de surveillance liées au suivi de l'agrément de cette compagnie ;
- réalise des audits et des inspections ;
- réalise un contrôle qualité des rapports d'audits ;
- participe en tant que de besoin, en liaison avec la DTA aux groupes internationaux sur les sujets de son expertise ;
- participe en tant que de besoin aux missions d'accompagnement des inspections de la Commission européenne.

Profil - Qualification :

Connaissances (formations possible) :

Capacité à s'exprimer en anglais

Connaissance des méthodes d'audit

Connaissance de la réglementation sûreté française et internationale

Connaissance des activités liées à la sûreté ou au transport aérien

Savoirs faire/savoir-être :

Maîtrise de la conduite d'audits et d'inspections

Sens des relations humaines

Esprit de synthèse et d'analyse

Qualités d'organisation, de rigueur et de discrétion

Acquis professionnels :

Formation à la sûreté

Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de surveillance*DS/SUR/PIL
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/SUR/PIL Pôle pilotage de la surveillance (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS/SUR/PIL
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Gestionnaire de dossiers techniques
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BILLIOTTET, Serge - 01 58 09 37 22 serge.billiotet@aviation-civile.gouv.fr WIBAUX, Florence - 01 58 09 45 14 florence.wibaux@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Chef de pôle : Nathalie SPYCKERELLE (01.58.09.42.74 - nathalie.spyckerelle@aviation-civile.gouv.fr)
REORGANISATION	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

- pilote et coordonne les actions de surveillance des directions interrégionales concernant les exploitants d'aérodromes, les fournisseurs habilités, et les occupants côté piste ;
- définit les modalités de surveillance des exploitants d'aérodromes, des fournisseurs habilités, des fournisseurs connus et occupants côté piste ;
- participe à l'élaboration du plan de surveillance des exploitants d'aérodrome, des fournisseurs habilités, des fournisseurs connus et des occupants côté piste, et réalise le suivi de la mise en oeuvre des actions de surveillance planifiées, en coordination avec les directions interrégionales ;
- définit la doctrine d'emploi des validateurs UE de sûreté aérienne en matière de surveillance des fournisseurs connus et instruit les décisions de certification de ces validateurs ;
- réalise un contrôle qualité des rapports d'inspection des exploitants d'aérodromes, des fournisseurs habilités et des occupants côté piste, et des rapports de validation des fournisseurs connus ;
- contribue à l'amélioration des actions de surveillance normalisées menées par les services compétents de l'Etat sur les exploitants d'aérodrome ou sur les occupants côté piste ;
- contribue à l'élaboration des synthèses périodiques ;
- réalise un contrôle qualité des rapports d'audits ;
- fait évoluer les modalités de la surveillance en prenant en compte le retour d'expérience et les conclusions du projet de service de la DSAC SUR ;
- réalise des audits et des inspections.

Profil - Qualification :

Connaissances (formations possible) :

Capacité à s'exprimer en anglais

Connaissance des méthodes d'audit

Connaissance de la réglementation sûreté française et internationale (formation prévue)

Connaissance des activités liées à la sûreté ou au transport aérien

Savoirs faire/savoir-être :

Maîtrise de la conduite d'audits et d'inspections (formation prévue)

Sens des relations humaines

Aptitude au management

Esprit de synthèse et d'analyse

Qualités d'organisation, de rigueur et de discrétion

Acquis professionnels :

Gestion d'une équipe

Formation à la sûreté

Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 02/07/2015.

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de surveillance*DS/SUR/PIL
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/SUR/PIL Pôle pilotage de la surveillance (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS/SUR/PIL
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Gestionnaire de dossiers techniques
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BILLIOTTET, Serge - 01 58 09 37 22 serge.billiotet@aviation-civile.gouv.fr WIBAUX, Florence - 01 58 09 45 14 florence.wibaux@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Chef de pôle : Nathalie SPYCKERELLE (01.58.09.42.74 - nathalie.spyckerelle@aviation-civile.gouv.fr)
REORGANISATION	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

- assure le pilotage des tests en situation opérationnelle des exploitants d'aéroports, entreprises de transport aérien ou occupants côté piste, mis en oeuvre par les services compétents de l'Etat (Gendarmerie des Transports Aériens et Police Aux Frontières). A ce titre, en lien avec les services compétents de l'Etat et les directions interrégionales :
 - . définit les modalités de mise en oeuvre de ces actions,
 - . coordonne la mise en oeuvre de ces actions et en assure le suivi,
 - . pilote la gestion et le développement des objets tests de sûreté en relation avec le Service Technique de l'Aviation Civile,
 - . contribue à l'élaboration des synthèses périodiques,
 - . fait évoluer les modalités de la surveillance en prenant en compte le retour d'expérience et les conclusions du projet de service de la DSAC SUR.
- organise des campagnes de tests ;
- assure le suivi des Tests de Performance en Situation Opérationnelle (tests mis en oeuvre par les opérateurs) ;
- réalise des audits et des inspections ;
- réalise un contrôle qualité des rapports d'audits ;
- participe en tant que de besoin aux missions d'accompagnement des inspections de la Commission européenne.

Profil - Qualification :

- Connaissances (formations possible) :
- Capacité à s'exprimer en anglais
- Connaissance des méthodes d'audit
- Connaissance de la réglementation sûreté française et internationale
- Connaissance des activités liées à la sûreté ou au transport aérien

Savoirs faire/savoir-être :

- Maîtrise de la conduite d'audits et d'inspections (formation prévue)
- Sens des relations humaines
- Esprit de synthèse et d'analyse
- Qualités d'organisation, de rigueur et de discrétion

Acquis professionnels :

- Formation à la sûreté

Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 02/07/2015.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

- Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.
- Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :
 - au niveau débutant pour les inspecteurs ;
 - au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.
- Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de surveillance*DS/SUR/PIL
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/SUR/PIL Pôle pilotage de la surveillance (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS/SUR/PIL
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Gestionnaire de dossiers techniques
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BILLIOTTET, Serge - 01 58 09 37 22 serge.billiotet@aviation-civile.gouv.fr WIBAUX, Florence - 01 58 09 45 14 florence.wibaux@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Chef de pôle : Nathalie SPYCKERELLE (01.58.09.42.74 - nathalie.spyckerelle@aviation-civile.gouv.fr)
REORGANISATION	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

- assure le pilotage des inspections surveillance des exploitants d'aéroports, entreprises de transport aérien ou occupants côté piste, mises en oeuvre par les services compétents de l'Etat (Gendarmerie des Transports Aériens et Police Aux Frontières). A ce titre, en lien avec les services compétents de l'Etat et les directions interrégionales :
 - . définit les modalités de mise en oeuvre de ces actions,
 - . coordonne la planification de ces actions et en assure le suivi,
 - . réalise un contrôle qualité des rapports de ces inspections,
 - . contribue à l'élaboration des synthèses périodiques,
 - . fait évoluer les modalités de la surveillance en prenant en compte le retour d'expérience et les conclusions du projet de service de la DSAC SUR,
 - . assure la gestion de la certification des inspecteurs des SCE.
- réalise des audits et des inspections ;
- réalise un contrôle qualité des rapports d'audits.

Profil - Qualification :

Connaissances (formations possible):

Capacité à s'exprimer en anglais

Connaissance des méthodes d'audit

Connaissance de la réglementation sûreté française et internationale

Connaissance des activités liées à la sûreté ou au transport aérien

Savoirs faire/savoir-être :

Maîtrise de la conduite d'audits et d'inspections (formation prévue)

Sens des relations humaines

Esprit de synthèse et d'analyse

Qualités d'organisation, de rigueur et de discrétion

Acquis professionnels :

Formation à la sûreté

Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/SUR/PERF
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/SUR/PERF Pôle Performance (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/SUR/PERF
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BILLIOTTET, Serge - 01 58 09 37 22 serge.billiotet@aviation-civile.gouv.fr WIBAUX, Florence - 01 58 09 45 14 florence.wibaux@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Chef de pôle : COURTIN Pascal ' 01 58 09 41 25 ' pascal.courtin@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

- Développe un outil et une méthodologie d'analyse systématique des événements et des incidents de sûreté survenus dans les aéroports français et en informe les autres services de la DGAC compétents dans le domaine sûreté ;
- Réalise la synthèse des données collectées dans les bilans de l'activité de surveillance afin d'analyser les causes, impacts et récurrences des incidents/dysfonctionnements en sûreté et de leur traitement :
 - tient à jour une cartographie des incidents/dysfonctionnements relevés ;
 - élabore et diffuse des synthèses périodiques à l'intention des services de la DGAC intéressés en sûreté ;
 - anime des réunions d'information périodiques au profit de ces mêmes services ;
 - rédige des fiches synthétiques de retour d'incidents.
- Participe à l'élaboration des méthodes, procédures et outils nécessaires au contrôle qualité de la sûreté ;
- Inspecte les acteurs de la sûreté (Licence de surveillance).

Profil - Qualification :

Profil - Qualification :

Capacité à s'exprimer en anglais (formation possible)

Connaissance de la méthodologie normalisée de la surveillance de la qualité des opérateurs

Connaissance de la réglementation sûreté française et internationale (formation prévue)

Savoirs faire/savoir-être :

Esprit d'initiative

Fort esprit de synthèse et d'analyse

Qualités d'organisation, de rigueur et de discrétion

Acquis professionnels :

Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de surveillance*DS/SUR/REF
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/SUR/REF Pôle référentiels et application de la réglementation (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS/SUR/REF
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Gestionnaire de dossiers techniques
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BILLIOTTET, Serge - 01 58 09 37 22 serge.billiotet@aviation-civile.gouv.fr WIBAUX, Florence - 01 58 09 45 14 florence.wibaux@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
REORGANISATION	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

Sous l'autorité du chef de pôle, le responsable de l'outil-métier de la sûreté :

- pilote l'évolution de cet outil et l'élaboration du cahier des charges fonctionnel correspondant ;
- met en place un système de diffusion des évolutions règlementaires et autres documents sûreté ;
- valide, tient à jour et diffuse les procédures du MCT SUR en coordination avec les autres pôles de la DT/SUR ;
- conduit les comités de pilotage et de suivi opérationnel de PERICLES (maintenance quotidienne, gestion des évolutions, hot-line..) ;
- organise la mise à jour du plan des processus et de la base de données de PERICLE ;
- élabore des bilans quadrimestriels en coordination avec les autres pôles de DSAC/SUR et participation au PPO ;
- coordonne de l'élaboration du bilan annuel pour la Commission européenne ;
- assure la gestion des accès sécurisés aux informations sûreté.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Capacité à suivre des réunions en anglais (formations possibles)

Connaissance de la réglementation sûreté française et internationale (formation prévue)

Savoirs faire/savoir-être :

Capacité à conduire un projet

Qualités pédagogiques

Esprit de synthèse et d'analyse

Qualités d'organisation, de rigueur et de discrétion

Maîtrise de la conduite d'audits et d'inspections (formation prévue)

Acquis professionnels :

Formation à la sûreté

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/SUR/PERF
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/SUR/PERF Pôle Performance (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/SUR/PERF
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BILLIOTTET, Serge - 01 58 09 37 22 serge.billiotet@aviation-civile.gouv.fr WIBAUX, Florence - 01 58 09 45 14 florence.wibaux@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Chef de pôle : COURTIN Pascal - 01 58 09 41 25 - pascal.courtin@aviation-civile.gouv.fr
REORGANISATION	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

En lien avec le STAC et la DTA, il anticipe les besoins d'évolution des équipements et systèmes de sûreté et veille à la prise en compte de l'objectif d'amélioration des interfaces homme/machine et, en partenariat avec l'ENAC, à son intégration aux dispositifs de formation ;

- Assure une veille sur le déploiement en cours ou à venir des systèmes automatisés ayant un lien direct ou indirect avec la sûreté et en assure le relais auprès des DSAC/IR ;
- Coordonne l'élaboration et la mise à jour des outils mis à disposition des opérateurs ou des DSAC/IR relatifs aux équipements de sûreté ;
- Pour le STAC, la DTA, les DSAC/IR et les SCE, il est le correspondant « expert technique équipements-systèmes » de la DSAC SUR ;
- En qualité d'expert, il représente la DSAC au groupe de travail TFT de la CEAC (techniques et équipements) ;
- Il est, au sujet de son expertise, en appui du chargé de mission Fret de DSAC SUR ;
- Participe à l'élaboration des méthodes, procédures et outils nécessaires au contrôle qualité de la sûreté ;
- Inspecte les acteurs de la sûreté (Licence de surveillance).

Profil - Qualification :

Profil - Qualification :

Maîtrise confirmée de l'anglais

Domaine de compétences des méthodes d'audit

Connaissance de la réglementation sûreté française et internationale

Savoirs faire/savoir-être :

Sens des relations humaines

Esprit de synthèse et d'analyse

Qualités d'organisation, de rigueur et de discrétion

Acquis professionnels :

Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de surveillance*DS/SUR/PERF
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/SUR/PERF Pôle Performance (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS/SUR/PERF
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Gestionnaire de dossiers techniques
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BILLIOTTET, Serge - 01 58 09 37 22 serge.billiotet@aviation-civile.gouv.fr WIBAUX, Florence - 01 58 09 45 14 florence.wibaux@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Chef de pôle : COURTIN Pascal - 01 58 09 41 25 - pascal.courtin@aviation-civile.gouv.fr
REORGANISATION	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

Est en charge à DSAC-SUR de l'organisation du domaine « Instructeurs des agents de sûreté ». A ce titre :

- participe à l'organisation des formations dispensées par l'ENAC ;
 - organise en lien avec l'ENAC la certification des instructeurs (modalités, mise en oeuvre, organisation des sessions et diffusion des résultats) et préside les jurys de certification ;
 - assure le suivi des méthodes, procédures et outils nécessaires à la surveillance des instructeurs et à la qualité des formations dispensées ;
 - organise les REX et colloques instructeurs et traite en lien avec l'ENAC de l'écoute clients ;
 - contribue à la définition des outils nécessaires à la gestion des instructeurs ;
 - contribue à la mise à jour des cours de référence DGAC fournis aux instructeurs ;
 - contribue au suivi de l'approbation des cours déposés par les sociétés, organismes ou instructeurs.
- Participe à l'organisation et au suivi de la formation et de la certification des personnels chargés de la surveillance ;
 - Apporte son expertise à la politique pour l'amélioration de la formation et de la certification des agents privés effectuant des tâches de sûreté ;
 - Assiste le chef de pôle pour apporter, aux services de la DGAC, l'expertise du Domaine 11 ;
 - Participe à l'élaboration des méthodes, procédures et outils nécessaires au contrôle qualité de la sûreté ;
 - Inspecte les acteurs de la sûreté (Licence de surveillance).

Profil - Qualification :

Profil - Qualification - Connaissances :

Connaissance de la méthodologie normalisée de la surveillance de la qualité des opérateurs

Connaissance de la réglementation sûreté française et internationale (formation prévue)

Capacité à s'exprimer en anglais (formation possible)

Savoirs faire/savoir-être :

Sens des relations humaines

Esprit de synthèse et d'analyse

Qualités d'organisation, de rigueur et de discrétion

Bonne connaissance des outils bureautiques (excel, word,...)

Acquis professionnels :

Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Concepteur de procédures*ENAC/ER/ATM/MDF/PANSOPS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/MDF/PANSOPS Subdivision PANSOPS (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Concepteur de procédures*ENAC/ER/ATM/MDF/PANSOPS
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant - instructeur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SZYMANSKI, David - 05.62.17.45.88 david.szymanski@enac.fr TARAN, Maxime - 05.62.17.45.92 maxime.taran@enac.fr
Personne remplacée :	SENAMAUD, Etienne

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Concepteur de procédures IFR et enseignant (DER/ATM/MDF/PANS OPS)

Chargé de cours dans le domaine des procédures de vol aux instruments (en français et anglais).

Encadrement de stages (en français et anglais).

Elaboration de supports de cours.

Participe à la migration des supports d'enseignement vers la chaine éditoriale.

Participe à la mise en oeuvre de supports pédagogiques sous la forme E-Learning.

Chargé d'études de procédures de vol aux instruments. Lien avec les exploitants et les usagers. Suivi des dossiers.

Participation à des groupes de travail liés au domaine (nationaux et internationaux).

Le postulant recevra dès son arrivée, en fonction de son profil, les formations à la pédagogie et les compléments de formation technique nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- la connaissance du domaine des procédures de vol aux instruments est fortement recommandée,
- niveau d'anglais correct requis. Approfondissement de la pratique possible à l'ENAC,
- un bon niveau en espagnol serait apprécié,
- goût pour le travail en équipe et la négociation.

Savoir-faire / Savoir être :

- compétences scientifiques et aéronautiques de base,
- goût pour les deux domaines de travail : enseignement et études de trajectoires,
- bonne connaissance des outils bureautiques liés aux activités d'enseignement (TICE),
- goût pour la communication.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	BEA-Enquêteur spécialisé*BEA/INVES/GEODE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	BEA BEA/INVES/GEODE Pôle de la gestion et l'exploitation des données d'enquêtes (LE BOURGET CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Enquêteur spécialisé*BEA/INVES/GEODE
Filière / Métier :	Enquêtes et analyses de sécurité aérienne Enquêteur généraliste
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELLIER, Damien - 01 49 92 72 99 damien.bellier@bea.aero NOUVEL, David - 01 49 92 74 44 david.nouvel@bea.aero
Remarque :	Reclassement interne suite à la réorganisation de mars 2018
Personne remplacée :	CREUTIN, Vincent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ENQUETEUR SPECIALISE dans l'analyse de données - BEA Le Bourget

Le titulaire du poste participe aux enquêtes de sécurité sur les accidents et incidents graves survenus à des aéronefs civils en France ou à l'étranger, et réalise des études de sécurité.

Tâches :

Participe à des enquêtes de sécurité

Apporte une expertise dans l'exploitation et la mise en valeur des données et enseignements du BEA

Administre et fait évoluer le système ECCAIRS du BEA

Relecture de projets de rapports d'enquête

Profil - Qualification :

Expérience reconnue dans le domaine de la sécurité aérienne

Connaissances techniques, opérationnelles et réglementaires en aéronautique

Connaissance des acteurs de l'aéronautique

Anglais aéronautique

Facteur humain en aéronautique

Techniques de communication

Organisation de formation

Savoir gérer et s'adapter à une situation de crise

Rigueur dans le raisonnement et dans la méthode

Aptitudes au management

Sens de l'organisation

Qualités rédactionnelles

Sens des relations humaines, y compris dans un contexte international

Neutralité

Travail en équipe

Ouverture d'esprit

Résistance au stress

Poste soumis à contrôle médical particulier au titre du métier d'enquêteur

Le titulaire du poste devra faire preuve d'une grande disponibilité, les départs pour la France et pour l'étranger pouvant se faire sans préavis important.

Une formation à l'enquête est dispensée par le BEA à partir de la prise de poste, et tout au long de la carrière d'enquêteur.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/ERS/AOA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/ERS/AOA Pôle aéronefs et opérations aériennes (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/ERS/AOA
Filière / Métier :	Réglementation et juridique Cadre sectoriel réglementation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AURADE, Philippe - 01 58 09 42 98 philippe.aurade@aviation-civile.gouv.fr IACONO, Thomas - 01 58 09 41 74 thomas.iacono@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	TOULEMONT, Antoine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Représenter la DSAC dans plusieurs groupes internationaux pour construire et défendre la position française sur les évolutions réglementaires dans le domaine de la navigabilité des aéronefs ;
Participer aux évolutions du cadre national, en concertation avec les différentes parties prenantes concernées (industries, fédérations, organisations professionnelles, DSAC/IR, OSAC...)
Gérer le référentiel réglementaire dans le domaine de la navigabilité des aéronefs.

Tâches :

Au niveau international :

- Participer aux groupes de travail internationaux concernant la réglementation de la navigabilité (initiale et continue) en concertation avec les différentes parties prenantes concernées.
- En tant que de besoin, organiser des réunions avec des autorités étrangères et participer aux conférences internationales dans le domaine concerné.
- Préparer les réponses aux consultations réglementaires de l'Europe et de l'OACI en concertation avec les différentes parties prenantes concernées.

Au niveau national :

- Participer à la définition de la politique réglementaire dans les domaines non couverts par l'EASA.
- Rédiger des textes réglementaires nationaux dans le domaine concerné.
- Organiser la consultation interne et externe nécessaire à l'élaboration des textes réglementaires.

Autres missions : répondre aux diverses sollicitations d'interprétation de la réglementation

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Connaissances de la réglementation de sécurité applicable à la navigabilité des aéronefs,
Connaissance des institutions et des procédures européennes et internationales,
Connaissances juridiques et légistiques,
Maîtrise des réunions techniques internationales,
Expérience souhaitée du pilotage,
Aisance en langue anglaise.

Savoirs agir :

Sens des relations humaines, de diplomatie et de discrétion,
Travail en équipe et sens de l'initiative,
Conduite de réunion et animation de groupes de travail,
Organisation et méthode,
Analyse et synthèse,
Capacité d'adaptation.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	BEA-Enquêteur spécialisé*BEA/INVES/GEODE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	BEA BEA/INVES/GEODE Pôle de la gestion et l'exploitation des données d'enquêtes (LE BOURGET CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Enquêteur spécialisé*BEA/INVES/GEODE
Filière / Métier :	Enquêtes et analyses de sécurité aérienne Enquêteur généraliste
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELLIER, Damien - 01 49 92 72 99 damien.bellier@bea.aero NOUVEL, David - 01 49 92 74 44 david.nouvel@bea.aero
Remarque :	Mutation interne suite à la réorganisation de mars 2018
Personne remplacée :	COUDOUY, David

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ENQUETEUR SPECIALISE dans l'analyse de données - BEA Le Bourget

Le titulaire du poste participe aux enquêtes de sécurité sur les accidents et incidents graves survenus à des aéronefs civils en France ou à l'étranger, et réalise des études de sécurité.

Tâches :

Participe à des enquêtes de sécurité

Apporte une expertise dans l'exploitation et la mise en valeur des données et enseignements du BEA

Administre et fait évoluer le système ECCAIRS du BEA

Relecture de projets de rapports d'enquête

Profil - Qualification :

Expérience reconnue dans le domaine de la sécurité aérienne

Connaissances techniques, opérationnelles et réglementaires en aéronautique

Connaissance des acteurs de l'aéronautique

Anglais aéronautique

Facteur humain en aéronautique

Techniques de communication

Organisation de formation

Savoir gérer et s'adapter à une situation de crise

Rigueur dans le raisonnement et dans la méthode

Aptitudes au management

Sens de l'organisation

Qualités rédactionnelles

Sens des relations humaines, y compris dans un contexte international

Neutralité

Travail en équipe

Ouverture d'esprit

Résistance au stress

Poste soumis à contrôle médical particulier au titre du métier d'enquêteur

Le titulaire du poste devra faire preuve d'une grande disponibilité, les départs pour la France et pour l'étranger pouvant se faire sans préavis important.

Une formation à l'enquête est dispensée par le BEA à partir de la prise de poste, et tout au long de la carrière d'enquêteur.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Spécialiste exploitation*ENAC/ER/ATM/EEOS/ES
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/EEOS/ES Subdivision exploitation des simulateurs (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*ENAC/ER/ATM/EEOS/ES
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FLACHAT, Didier - 05.62.17.42.97 didier.flachat@enac.fr SPIESER, Julien - 05.62.17.45.48 julien.spieser@enac.fr
Personne remplacée :	BOURGAILH, Serge

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste technique et informatique (DER/ATM/EEOS/ES)

Assurer au sein de la cellule DO/Planification l'exploitation opérationnelle des simulateurs de contrôle les tâches suivantes :

- assurer la permanence opérationnelle temps réel avec une maintenance de niveau 1. La permanence est assurée uniquement en semaine et en horaires décalés et fonctionne en tour de service,
- établir la planification hebdomadaire,
- prendre en compte toutes les tâches nécessaires au bon fonctionnement de la supervision opérationnelle,
- participation au suivi de fonctionnement et à l'élaboration des indicateurs de qualités,
- participe à la formation des nouveaux agents affectés à la subdivision,
- développe les configurations radio-téléphones (Audiolan),
- assure les activités et les expertises en tant que référent pour les besoins de la subdivision,
- peut-être amené à effectuer des visites du bloc simulateur subdivision.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- connaissances générales dans le domaine ATC,
- connaissances générales des outils opérationnels associés aux simulateurs,
- connaissance de l'anglais,
- goût pour l'informatique.

Savoir-faire / Savoir être :

- communiquer, travailler en équipe et rendre compte,
- agir rigoureusement et méthodiquement,
- organiser,
- être réactif.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Instructeur (ENAC)*ENAC/ER/ATM/FPC/IP
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/FPC/IP Subdivision Ingénierie Pédagogique (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	2 Instructeur (ENAC)*ENAC/ER/ATM/FPC/IP
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant - instructeur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GONZALEZ, Frédéric - 05.62.17.46.41 frederic.gonzalez@enac.fr VIEL, Yan - 05.62.17.45.71 yan.viel@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Instructeur TSEEAC (DER/ATM/FP/IP)

L'intéressé conçoit, élabore et transmet des savoirs théoriques et pratiques aéronautiques.
Met en oeuvre des équipements réels ou simulés et outils d'instruction pour transmettre le savoir pratique.

Met en oeuvre des modalités d'évaluation.

Participe aux études et recherches.

Réalise des expertises en coopération internationale.

Suit, conseille et oriente des étudiants et stagiaires.

Assure une veille réglementaire du domaine.

Est instructeur Formation Pratique au Contrôle à la subdivision Ingénierie Pédagogique du département ATM. L'intéressé sera chargé de la formation théorique et pratique d'élèves en formation initiale pendant leur formation à l'ENAC.

Est le correspondant pour le pôle de formation TSA de l'un des degrés de formation pratique.

L'intéressé aura à participer à la réalisation de supports pédagogiques, existants ou à construire dans le cadre d'expression de nouveaux besoins ou dans le cadre d'adaptation de formation dans un cadre international.

L'intéressé sera amené à participer dans son domaine de compétence à d'autres formations ou études impliquant une pratique du contrôle ou des connaissances dans son domaine d'expertise.

Dans le cadre de ses fonctions, il pourra être amené à assurer des missions d'expertise et des actions de formation à l'étranger.

Profil - Qualification :

Obligatoire : licence de contrôle, mention d'unité et mention instructeur sur position valides. Le maintien de la mention d'unité pourra se faire par un retour sur le terrain d'origine (si situé en métropole).

Connaissances :

- savoir théorique lié à la spécialité,
- pratique professionnelle dans la spécialité enseignée,
- maîtriser les techniques psychopédagogiques de base,
- connaître les cursus de formation et leurs objectifs,
- connaître les techniques d'aide à l'enseignement,
- pratique de la langue anglaise (OACI).

Savoir-faire / Savoir être :

- intégrer son travail au sein d'une équipe,
- intégrer ses activités au plan international,
- s'adapter aux rapides évolutions réglementaires et techniques,
- aptitude et goût pour l'enseignement en français et en anglais, sens du contact humain et du travail d'équipe,
- rigueur, capacité d'initiative et de participation.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Chef de programme*ENAC/ER/APPUI
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/ER/APPUI Direction des études - Centre d'appui aux enseignements (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*ENAC/ER/APPUI
Filière / Métier :	Formation aéronautique Responsable d'entités d'enseignement
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GOMEZ, Michel - 05.62.17.46.56 michel.gomez@enac.fr GONON, Mathy - 05.62.17.40.06 mathy.gonon@enac.fr
Personne remplacée :	GOMEZ, Michel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef du centre d'appui aux enseignements - Chef de programme (DER/CAE)

En charge sous l'autorité du Directeur des Etudes et de la Recherche, de l'organisation et du développement des fonctions de soutien aux enseignements :

- management des équipes de la bibliothèque,
- organiser et programmer les enseignements,
- organiser et programmer les contrôles de présence,
- veiller à fournir des salles de cours nécessaires aux formations initiales, continues, aux examens et aux concours,
- assurer le fonctionnement opérationnel des moyens nécessaires à l'enseignement,
- offrir et entretenir un ensemble de ressources pédagogiques utiles aux enseignants et aux élèves (centre de ressources documentaires),
- gestion du budget alloué aux services concernés (dont les cotisations institutionnelles),
- placement des créneaux de sport des formations initiales (biannuel),
- déterminer les besoins en matière d'ouvrages pédagogiques destinés aux apprenants,
- établissement des conventions de location des locaux pédagogiques,
- gestion du marché Accueil et des procédures du service Accueil dont le contrôle des moyens pédagogiques des salles et des équipements.

Dans son domaine et sous l'autorité de son supérieur hiérarchique, il s'assure que la politique du système de management Qualité, Sécurité, Sûreté et les procédures sont mises en oeuvre, participe au suivi Qualité, Sécurité, Sûreté, propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives, et gère les indicateurs pertinents.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- connaissances de l'environnement ENAC,
- maîtrise des outils bureautiques,
- adaptation aux logiciels spécifiques (ADE, DIVA, SIREPA, AURION),
- anglais souhaité,
- capacité à gérer un projet.

Savoir faire / Savoir être :

- sens de la communication et goût pour le management,
- capacité d'autonomie et d'initiative,
- rigueur et sens de l'organisation et de l'anticipation,
- bon contact avec les étudiants.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Enseignant sénior*ENAC/FPV/MEL/INST
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/FPV/MEL/INST Centre ENAC Melun - Division instruction (MOISSY CRAMAYEL)
Fonction / Poste :	1 Enseignant sénior*ENAC/FPV/MEL/INST
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BAVAY, Charles - 01.64.71.43.25 charles.bavay@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Enseignant sénior (DFPV/MELUN/DI)

Les missions de tout enseignant sont de délivrer, sous la responsabilité d'un professeur référent, de façon autonome des cours magistraux, des séances de travaux dirigés et d'encadrer des projets d'élèves, seuls ou en groupe. L'enseignant participe également à des jurys de projet, de mémoire de fin d'études ou de concours d'admission.

Les tâches attendues de l'enseignant sont :

- en contact direct avec les étudiants, la délivrance du cours magistral, du travail dirigé ou l'encadrement du projet,
- la participation à l'élaboration des programmes, l'étude des questions à traiter, la mise au point du scénario des séances, le développement initial et la mise à jour du contenu de la séance,
- la préparation et la mise à jour des supports pédagogiques rédigés et le cas échéant des supports visuels,
- la coordination avec d'autres enseignements, si nécessaire,
- la révision du sujet et du scénario de la séance et l'adaptation au rythme propre des élèves, si nécessaire,
- l'élaboration et le renouvellement des épreuves de contrôle de connaissances et des corrigés correspondants,
- la correction des contrôles écrits, les contrôles oraux,
- et l'évaluation et le suivi des méthodes pédagogiques.

Profil - Qualification :

Les compétences attendues de l'enseignant sont de :

- savoir élaborer une progression pédagogique tenant compte d'acquis, d'objectifs et de durée,
- savoir rédiger des supports de cours et élaborer des supports visuels utiles à sa prestation, en langue française et éventuellement en langue anglaise,
- savoir concevoir des évaluations qui participeront à la certification des aptitudes des élèves ou des stagiaires,
- être capable de s'exprimer face à un groupe, en langue française et éventuellement en langue anglaise,
- savoir faire réaliser des travaux à un ou plusieurs élèves ou stagiaires,
- savoir gérer un groupe.

Expériences requises :

- avoir exercé une activité conséquente d'enseignement ou d'expertise à l'ENAC, dans un centre de la DGAC ou dans toute entité de formation sur une durée minimum de 3 années,
- avoir exercé des responsabilités dans la mise en place ou l'organisation de stages ou d'enseignements ou avoir des capacités à enseigner dans des contextes nouveaux (en langue anglaise, à l'étranger, sous des formes de type «e-learning», ...).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-CHF programme*DS-AG/SR/OPA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/SR/OPA Division surveillance des opérations aériennes (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	1 CHF programme*DS-AG/SR/OPA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BALLAND, Marc - 05 96 55 60 25 marc.balland@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PRECOPE, René

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de la subdivision transport aérien, au sein de la division surveillance des opérations aériennes.

Tâches :

- Anime et coordonne l'activité des contrôleurs techniques d'exploitation
- Assure le contrôle technique des compagnies aériennes basées aux Antilles et en Guyane
- Assure l'instruction des dossiers de délivrance des certificats de transporteur aérien et des autorisations associées
- Réalise les actions de surveillance au sein des compagnies aériennes basées aux Antilles et en Guyane
- Coordonne, dans le cadre des droits de trafic, l'étude des questionnaires techniques déposés par les compagnies aériennes extra-communautaires pour la desserte de Saint-Barthélemy et Saint Pierre et Miquelon
- Participe à la mise en oeuvre du Plan de Sécurité de l'État localement dans le domaine des opérations aériennes
- Participe à l'atteinte des objectifs de performance de l'entité.

Profil - Qualification :

- Savoir généraux et pratiques
- Maîtrise du domaine réglementaire national et international
- Connaissance de l'exploitation des opérateurs surveillés
- Maîtrise des techniques d'audit
- Maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives
- Maîtrise de l'anglais oral et écrit

Savoirs faire

- Sens des responsabilités
- Qualités de management et d'organisation
- Aptitude à gérer des conflits et à la prise de décision sur les plans technique et humain
- Qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Qualité rédactionnelle de rapports

Expérience souhaitée :

Acquis professionnels

Inspecteur dans le domaine.

Formation initiale et continue

Formation théorique (six semaines et plus) et pratique (en DSAC IR) qui est sanctionnée par l'obtention de la licence de surveillance du domaine.

Conditions particulières d'exercice :

Licence nécessaire, détention obligatoire de la licence de surveillance du domaine Opérations, spécialité CAT. Déplacements fréquents en Antilles-Guyane.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Chef de subdivision*DEL/GUA/SURV
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/AG DEL/GUA/SURV Délég. Guadeloupe - Division surveillance et régulation (POINTE A PITRE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DEL/GUA/SURV
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	
Personne remplacée :	TEISSIER, Laurent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assurer au niveau local le suivi et la mise en œuvre de la politique relative au contrôle et à la surveillance avec une équipe d'inspecteurs spécialisés.

Tâches :

Sous l'autorité du délégué en Guadeloupe, intervient sur le ressort territorial du département et des Iles du Nord dans les domaines de la surveillance et de la régulation,

Pilotage et mise en œuvre d'une politique de surveillance de la sécurité et sûreté aérienne à un niveau local

Pilotage et mise en œuvre des missions régaliennes locales dans les domaines sûreté - défense, aménagement du territoire, formation et travail aériens.

Assure l'intérim du délégué.

Profil - Qualification :

Connaissance :

- Maîtrise du domaine réglementaire national et international
- Connaissance de l'exploitation des opérateurs surveillés
- Maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives
- Bonne connaissance de l'anglais des domaines d'activité
- Réglementation du transport aérien dans le champ concerné
- Analyse économique, financière et comptable

savoir faire / savoir être

- Esprit de synthèse et d'analyse
- Qualités d'organisation, de rigueur et de discrétion
- Sens des relations humaines
- Sens des responsabilités
- Esprit d'initiative et d'équipe
- Capacité d'adaptation
- Être autonome

Conditions particulières d'exercice :

- Demande une grande autonomie par son caractère isolé
- Participe si volontaire à la permanence Enquêteur de première information pour le BEA

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Inspecteur de la surveillance*DS-SE/SR/RDD/DD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/RDD/DD Subdivision planification et développement durable (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SE/SR/RDD/DD
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUMONT, Stéphane - 04 42 33 76 37 stephane.dumont@aviation-civile.gouv.fr FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04 42 33 75 58 valerie.fulcrand-vincent@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MOURAT-ROBERT, Jennifer

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance chargée de l'instruction des dossiers liés à la protection des aéroports et à la gestion des aspects environnementaux

Tâches :

Il / elle

- instruit les dossiers de manquement à l'arrêté de restriction d'exploitation de l'aéroport de Marseille-Provence (aéroport sensible qui fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'ACNUSA) ;
- traite les plaintes de riverains hors aéroports (survol basse hauteur, voltige, parachutisme) ;
- traite les dossiers liés à l'environnement notamment sur les aéroports d'Aix-Les Milles et de Marseille-Provence (participation aux CCE et groupes de travail liés, études en matière d'environnement) ;
- contribue à l'élaboration des Plans d'exposition au bruit (PEB) et Plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE);
- prépare les avis aux services instructeurs ou aux demandeurs en matière de dossiers obstacles sous servitudes, après consultation éventuelle des services de la navigation aérienne ;
- veille au retour d'informations et à la publication ou la diffusion des informations aéronautiques liées à ces obstacles ;
- instruit les demandes de création ou renouvellement de plates-formes particulières (hélistations, hélistations en agglomération, ULM, aéroports privés)

Profil - Qualification :

- Maîtrise de la réglementation technique, des outils informatiques et géomatiques dont ELVIRA.
- Aptitude au travail en équipe.
- Aptitude à l'analyse et à la synthèse rigoureuses des informations.
- Capacité d'adaptation et polyvalence
- Capacité à entretenir de bonnes relations avec l'ensemble des interlocuteurs internes et externes à la DGAC.

Poste essentiel au fonctionnement de la division régulation et développement durable qui traite des dossiers sensibles et suivis par le Cabinet du DG (révision de la Charte de l'environnement de l'aéroport d'Aix-Les Milles ; relation avec les associations de riverains dont notamment CD2A)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Chef de subdivision
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/AG/OPS Subdivision OPS (ATHIS MONS)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUNIOL, Franck - 01 69 57 74 50 franck.bouniol@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Responsable des dossiers CAT Hélicoptères, Ballons SPO, NCC, drones et dérogation aux hauteurs de survol. Etablit et suit le plan de surveillance de ces opérateurs.

Participation RCNO

Tâches :

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur ;
- Propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée ;
- Emet des avis techniques pour les Préfets franciliens ;
- Contribue au fonctionnement du domaine NO (élaboration référentiel, RCNO) ;
- Etablit et suit le plan de surveillance des opérateurs CAT Hélicoptères et Ballons de la DSAC Nord
- Délivre les agréments SPO HR, SPA pour les opérateurs SPO
- Gère les dossiers NCC et délivre les approbations SPA
- Participe éventuellement au tour de service EPI pour le compte du BEA.

Profil - Qualification :

- Qualités d'organisation
- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de proposition,
- Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

- Réglementation relative aux domaines concernés
- anglais écrit et oral

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/OPA/AG
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/OPA/AG Subdivision aviation légère (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/OPA/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LAGUEYTE, Anne - 05.57.92.82.99 anne.lagueyte@aviation-civile.gouv.fr MORNON, Christophe - 05.57.92.82.81 christophe.mornon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PENNES, Didier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Délivrance et renouvellement des cartes d'identification ULM et des licences de station d'aéronef
Gère la préparation et le déroulement des examens aéronautiques de pilotes privés
Procède à la mise à jour du fichier informatisé OISEAU
Superviseur du centre d'examen OCEANE
Participe à la délivrance des habilitations à utiliser des hydro et hélisurfaces

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

Communiquer à l'oral
Gérer de manière autonome les priorités et les délais
Exécuter des tâches ou procédures définies
Travailler en équipe ou en réseau
Etre force de proposition

Savoir-être :

Etre rigoureux
Faire preuve de discrétion
Sens de l'initiative
Sens des relations humaines
Sens des responsabilités
Etre à l'écoute
Faire preuve de diplomatie

Connaissances :

Savoir généraux et pratiques :
Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné
Avoir suivi avec succès la formation et l'examen d'inspecteur

Acquis professionnels :

Expérience acquise en activité similaire

Formation initiale et continue :

Outils bureautique : Word, Excel, OISEAU

Qualifications :

Ce poste requiert l'obtention des licences de surveillance "licences PN et organisme formation PN" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Chef de division*DS-AG/SR/OPA/AG
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/SR/OPA/AG Subdivision aviation générale et formation aéronautique (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DS-AG/SR/OPA/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	BALLAND, Marc - 05 96 55 60 25 marc.balland@aviation-civile.gouv.fr BAZILE, Eddy-Michel - 05 96 55 60 08 eddy.bazile@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Frédéric GUIGNIER - 05 96 55 60 10 - frederic.guignier@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	HUGL, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de la division aviation générale et formation aéronautique,

Tâches :

Coordonne l'activité de la division dans les domaines PN et NO ;

Participe au processus de certification et de surveillance des exploitants hors domaine CAT (aviation générale, travail aérien) en pilotant et en coordonnant l'ensemble des activités aviation générale de la DSAC AG, au siège et dans les délégations

Pilote le processus de certification et de surveillance du domaine « personnels navigants »

Organise et anime des réunions régulières de suivi dans les domaines précédents, Assure, au titre des processus précédents, le suivi des besoins liés aux compétences et aux qualifications sur la surveillance aviation générale au sein de la DSAC AG

Assure, au titre des processus précédents, la diffusion de l'information et l'appropriation par l'ensemble des agents concernés

Dispose d'une autorité hiérarchique sur les agents de la division et fonctionnelle sur les inspecteurs de surveillance du domaine aviation générale des délégations

Informe et veille à la bonne application de la réglementation dans son domaine de compétences ;

;Instruit les dossiers de nomination des examinateurs et de travail aérien par les opérateurs étrangers;-

Est le référent licences, ULM et drone de la DSAC-AG ;

Participe à la mise en oeuvre du Plan de Sécurité de l'État localement dans le domaine de l'aviation générale.

Profil - Qualification :

Savoir :

Savoir généraux et pratiques

- Connaissance de la réglementation relative au domaine concerné
- Maîtrise des outils bureautiques
- Bonne connaissance de l'anglais technique écrit

Savoirs faire

- Savoir évoluer dans un domaine technique
- Savoir travailler en équipe
- Qualité d'ordre, de méthode et d'organisation
- Qualité de réserve et sens de la confidentialité
- Qualité relationnelle avec le public
- Savoir rédiger des courriers administratifs

Formation initiale et continue

Tous domaines de la subdivision : formation théorique et pratique qui est sanctionnée par l'obtention de la licence de surveillance des domaines.

Condition particulière d'exercice

Licence nécessaire, Détention obligatoire de la licence de surveillance du domaine Opérations, spécialité Aviation Générale, et du domaine Personnels Navigants, spécialités Licences et Organismes de formation.

Déplacements ponctuels en Antilles-Guyane.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SG-Spécialiste technique et informatique*SG/SDP/MSIRH
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	SG SG/SDP/MSIRH Mission de conception et de maintenance du SIRH (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*SG/SDP/MSIRH
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Responsable de domaine métier
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BEIX, Anne-Elisabeth - 01 58 09 40 44 anne-elisabeth.beix@aviation-civile.gouv.fr DUPLAND, Thérèse - 01 58 09 45 11 therese.dupland@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Si le titulaire est un assistant, le poste sera défini en Expert fonctionnel.
Personne remplacée :	WAGENAAR, Victor

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Contexte :

Le Système d'Information des Ressources Humaines s'appuie, à titre principal, sur le progiciel de gestion intégrée HRAccess. Depuis mai 2016, la DGAC a intégré la pré-liquidation de la paie dans le SIRH.

Outre le SIRH (HRaccess), la mission assure la MOA des autres applications RH pour la formation (OLAF), l'action sociale collective (OSSA), le décisionnel (QLIKVIEW), l'évaluation professionnelle (ESTEVE).

En 2020, le SIRH HRAccess migrera en Suite 9 FPE. Les travaux d'intégration de la nouvelle version sont en cours et se dérouleront jusqu'à fin 2019.

Le poste offert concerne principalement l'application relative à la gestion des risques professionnels et de la médecine de prévention.

Définition du poste :

Au sein du Secrétariat Général (SDP), la Mission Système d'Information des Ressources Humaines (MSIRH) est chargée, de la gestion centralisée des référentiels du SIRH et des droits d'accès, de l'assistance à l'expression des besoins des métiers des ressources humaines et du suivi, en tant que maîtrise d'ouvrage, des travaux de réalisation des nouvelles applications. La mission anime avec les directions métiers, le dialogue avec les utilisateurs du SIRH et la direction des systèmes d'information. Le Système d'Information des Ressources Humaines s'appuie, à titre principal, sur le progiciel de gestion intégrée HRAccess.

Dans le cadre de la modernisation du SIRH, un pôle en charge des applications RH interfacées avec HR Access est organisé.

Au sein de ce pôle, un référent dédié suivra l'application de gestion des risques professionnels et de la médecine de prévention.

Tâches :

L'expert, placé sous l'autorité du chef de programme MOA, sera le référent pour accompagner les travaux relatifs à la conduite du projet de développement et de mise en oeuvre de l'application de gestion des risques professionnels et de la médecine de prévention.

Les travaux doivent démarrer en fin d'année 2018 pour une mise en service prévue fin 2019. A ce titre, il devra :

- gérer le projet et rendre compte de l'avancement : organisation, coordination et suivi de la réalisation du projet ;
- respecter et utiliser les méthodes, normes et outils préconisés pour contrôler la mise en oeuvre de la qualité et de la sécurité ;
- piloter et/ou contribuer à la mise à niveau de la base de données en relation avec le métier ;
- après la mise en service, s'assurer au fil de l'eau de la tenue et de la complétude des référentiels en lien avec le métier ;
- recueillir les nouveaux besoins exprimés par le métier, rédiger les spécifications et effectuer les tests de recette ;
- qualifier les anomalies et suivre les corrections apportées ;
- suivre, le cas échéant le recours à des prestataires -
- assurer les vérifications fonctionnelles des applications développées et organiser les vérifications techniques ;

- construire des requêtes sur les différents outils de MSIRH (formation assurée) ;
- contribuer aux autres projets de la mission le cas échéant.

Plus généralement, il contribuera et participera, à l'assistance technico fonctionnelle des utilisateurs de l'application.

Il sera aussi amené à :

- préparer et rédiger des scénarii de tests, piloter et la coordonner des campagnes de recettes avec les utilisateurs ;
- organiser et participer à la formation des utilisateurs ;
- mettre en place le cas échéant des actions relatives à l'accompagnement du changement.

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- travailler en équipe, rendre compte ;
- planifier des délais, proposer des solutions et gérer des priorités ;
- rédiger des fiches d'expression de besoin, des modes opératoires et des procédures.

Connaissances :

- gestion de projet ;
- technologie de l'information et de la communication, progiciel de gestion intégrée ;
- processus métiers des ressources humaines (formation notamment).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-Chef de programme*DSNA/SDPS/INT
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/SDPS/INT Pôle coopération internationale (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DSNA/SDPS/INT
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	LIEUTAUD, Eric - 01 58 09 47 32 eric.lieutaud@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GUILPAIN, Christophe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Chef de programme Coopération Internationale

MISSION :

Participer à la coopération de la DSNA avec les prestataires de services de navigation aérienne et instances européens ou internationaux

RATTACHE A :

Chef de Pôle Coopération Internationale

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :

Néant

ACTIVITES DU POSTE :

Génériques au pôle Coopération Internationale:

Participer aux activités du pôle,

Réaliser toutes les missions que le chef de pôle pourrait lui confier,

Appliquer la stratégie de la DSNA dans le domaine d'activité,

Elaborer et défendre la position de la DSNA,

Participer aux travaux nationaux, européens, internationaux dans le domaine d'activité, au sein des instances internationales et dans les grands projets,

Spécifiques:

Participer à la coordination des participations internationales de la DSNA,

Participer à la promotion de la stratégie de la DSNA à l'international, en piloter les outils et accompagner leur exploitation,

Être le représentant DSNA auprès de diverses instances internationales et de groupes de travail, dont OACI (NAT SPG, IMG, TIG et autres échelons régionaux) et AEFMG Tech WSG,

Assurer le support des groupes AEFMP WG, SC et OACI

Participer au processus de mise à jour des ESSIP et au reporting LSSIP

Participer aux activités du déploiement SESAR

Coordonner l'action de la DSNA dans l'établissement d'accords techniques bilatéraux (MoC) ou multilatéraux

Participer à la formation du nouvel agent INT

Consolider et promouvoir une formalisation du suivi de la performance en Afrique (réseau VSAT et MoC) auprès de l'ASECNA et de l'OACI AFI.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Vérifier l'existence et établir le cas échéant la traçabilité des procédures qu'il exploite et en respecte les dispositions,

COMPETENCES

Techniques de base :

Savoir définir et piloter des projets complexes (niveau 3)

Connaissances techniques et opérationnelles dans le domaine d'activités (niveau 3)

Connaissance du rôle et des responsabilités des diverses instances nationales, européennes et mondiales (niveau 4)

Qualités requises :

Très bonne connaissance de l'anglais (niveau 4)

Sens des relations humaines (niveau 3)

Sens de l'organisation (niveau 4)

Faculté d'adaptation à des situations parfois complexes associant des interlocuteurs français ou étrangers (niveau 4)

Disponibilité

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-Chef de division*DSNA/MSQS/AUDIT
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/MSQS/AUDIT Division audit interne et certification (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DSNA/MSQS/AUDIT
Filière / Métier :	Elaboration et éval. des politiques publiques Responsable qualité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	- 01 58 09 47 20 loic.robin@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LEZIN, Patricia

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

Chef de la division Audit interne et Certification (AC) de la Mission du Management de la Sécurité, de la Qualité et de la Sûreté (MSQS).

- Participe au développement et au maintien du système de management de la sécurité de la qualité et de la sûreté de la DSNA,
- Gère l'audit interne.

- Activités managériales : encadre les agents de la division audit interne et certification, organise et supervise les activités de la division.

- Mise en oeuvre système de management DSNA : participe aux travaux de mise en place de la démarche ISO 9001, maintient le manuel de management de la DSNA, fournit un support à la rédaction et mise en oeuvre de l'ensemble des procédures DSNA, pilote la mise en oeuvre de la maîtrise documentaire, développe certaines procédures et pilote leur mise en oeuvre (procédure d'audit).

- Maintien des conditions de délivrance du certificat de prestataire : assure le suivi de la conformité de la DSNA aux conditions de maintien du certificat ANSP et du certificat ISO 9001, répond aux rapports d'audits externes après coordination avec les entités concernées et les autres divisions de MSQS, gère la base de données permettant le suivi des audits/constats/actions.

- Audits internes : assure la gestion de la qualification des auditeurs, gère la planification globale des audits (entités, sites, thèmes), propose le programme d'audit annuel, suit la réalisation des audits, diffuse les rapports d'audit, accepte les actions correctives (avec le support des autres divisions de MSQS) et définit leur mode de suivi par la mission SQS, organise le REX audit.

Responsabilités en matière de SSQ Environnement : coordonne les actions nécessaires au maintien du certificat de prestataire de navigation aérienne, organise les audits internes, accepte les réponses aux audits internes, valide les réponses aux audits externes, valide les rapports d'audit en tant que responsable d'audit, niveau d'habilitation CD.

Profil - Qualification :

Technique de base : management et communication, principes de système de management, en particulier ISO 9001, méthodes de surveillance interne (audits et inspections), réglementation système de management/qualité, sécurité et sûreté, conduite de projet, anglais.

Qualités requises : aptitude au management, force de proposition, goût pour la négociation et les relations humaines goût pour la communication et l'animation de groupe, capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse.

Formation d'intégration : système de management norme ISO 9001, audit/inspection, réglementation navigation aérienne.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2018

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
1. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
2. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
3. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
4. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
5. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
6. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
7. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
8. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Chargé d'affaires*K-SSE/EXPL
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL SNA/SSE - Service exploitation (MARIGNANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*K-SSE/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VERSI, Philippe - 04.42.31.15.21 philippe.versi@aviation-civile.gouv.fr PREUX, Francis - 04.42.31.14.11 francis.preux@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste sera potentiellement localisé dans un des SNA de la zone fonctionnelle SUD EST (Nice Lyon Marseille)

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 14/10/18

Date limite de modification des candidatures : 14/10/18

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Membre de l'équipe projet SYSAT (Système Approche Tour), en tant que correspondant privilégié côté exploitation pour les aérodromes contrôlés de la zone fonctionnelle Sud-Est (ZF-SE).

ACTIVITES DU POSTE :

- Membre de l'équipe projet SYSAT ZF-SE, sera le référent du projet pour les activités liées aux aérodromes contrôlés
- Coordonne et gère les activités du projet pour les interfaces des aérodromes
- Anime et participe aux réunions et réflexions
- Participe aux études et actions
- Effectue la remontée des problématiques et particularités de ces terrains
- Suit les plannings, identifie les risques et assure le reporting auprès du chef de projet
- Animateur du réseau
- Peut être amené à suivre des travaux

L'attention du candidat est portée sur le fait que des déplacements sont nécessaires sur l'ensemble de la ZF-SE.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

Devra avoir ou acquérir les compétences sur les études de sécurité.
Participera, pilotera le suivi ou sera responsable des études spécifiques liées aux aérodromes

Profil - Qualification :

- Connaitre l'organisation d'un service exploitation dans un SNA
- Connaitre la réglementation de la circulation aérienne
- Avoir ou avoir eu une qualification de contrôleur d'aérodrome
- Avoir un minimum de connaissances des systèmes techniques
- Avoir ou acquérir les compétences de gestion de projets (méthodologie UA3P)

QUALITES REQUISES :

- Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire
- Avoir l'esprit ouvert au travail avec d'autres SNA
- Avoir de la rigueur et de l'organisation dans son travail
- Capacité à proposer et exposer des idées
- Sens de l'écoute envers différents interlocuteurs
- Etre dynamique dans le projet
- Etre flexible et adaptable à un environnement technique et organisationnel en cours de définition.